téléphoto PA

Un signe des temps

Les communistes chinois ont ajouté un fusil à l'emblème international du mouvement communiste, le marteau et la faucille. L'addition du fusil symbolise sans doute l'appui de la Chine de Mao aux mouvements de libération nationale et a la guérilla révolutionnaire. L'immense placard que l'on voit ici est déployé à Hong Kong en vue des fêtes d'octobre.

Mercure dans les aliments: le point critique est loin

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les consommateurs n'ont pas lieu de craindre les effets du mercure dans les aliments puisque le pourcentage maximum est loin d'être atteint pour ce qui est de l'ensemble des produits alimentaires qui figurent au menu régulier de l'homme.

C'est du moins la réaction du ministère de la Santé au cri d'alarme que certains experts de l'université de Toronto ont lancé récemment à propos du pourcentage très élevé et dangereux de mercure dans plusieurs aliments de consommation courante.

Au ministère fédéral de la Santé les études ont été entreprises au début de 1969 alors qu'on a commencé à parler de plus en plus de la présence du mercure dans l'eau.

Les spécialistes de la section des aliments et drogues ont porté leurs recherches évidemment sur les produits de la mer mais aussi sur toute une gamme de produits alimentaires.

Ainsi en choisissant la région d'Ottawa (parce que c'était simplement la plus rapprochée des laboratoires) on a parcouru un grand nombre d'épiceries et centres commerciaux d'alimentation pour faire un échantillonnage complet.

Le lait, la viande, les légumes, les

Voir MERCURE en page A 6

super loto

Retraite à 60 ans grâce à Loto-Québec

C'était son intention de prendre sa retraite à 60 ans. Mais, jusqu'à 5 h. 40 ce matin, il ne savait pas encore s'il pourrait réaliser son projet.

Voir RETRAITE, en page A6

● *La liste complète des numéros gagnants* —page A 8

Trudeau en URSS

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Tous les détails concernant la visite du premier ministre du Canada en URSS ne sont pas arrêtés, mais il semble bien que M. Pierre Elliott Trudeau souhaite mettre l'accent sur la discussion d'intérêts bilatéraux, comme c'est généralement sa préférence.

Un communiqué émanant ce matin du cabinet du premier ministre a fait savoir officiellement que M. Trudeau effectuera un voyage en Union Soviétique du 19 au 29 octobre prochain.

Le communiqué ajoutait laconiquement que "pendant son séjour à Moscou, il s'entretiendra avec son hôte, le Président du conseil des ministres de l'URSS, Alexei Kosyguine, et d'autres dirigeants soviétiques, de questions d'intérêts réciproques". On sait déjà qu'il y a un projet d'accord-cadre de coopération technique et culturelle entre le Canada et l'URSS. Avec une

Voir TRUDEAU en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 22 septembre 1970, 86e année, no 220, 68 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

JORDANIE: la guerre a déjà fait 10,000 morts

d'après PA, AFP et Reuter

Les combats ont repris avec intensité aujourd'hui entre les troupes jordaniennes et les fedayin à Amman comme dans le nord de la Jordanie et le conflit, qui en est à sa sixième journée, a déjà fait 10,000 morts, selon la radio du Caire.

Le Comité central de la résistance palestinienne a prévenu les Etats-Unis que "tous les intérêts américains dans le monde arabe seront détruits par les masses et les forces progressistes arabes" dans le cas d'une intervention militaire américaine en Jordanie.

Le communiqué du comité central, diffusé à Damas, accuse les Etats-Unis d'être à l'origine du "bain de sang d'Amman".

Tout comme au Congo ou à Saint-Domingue, souligne le comité central, c'est le prétexte de la sauvegarde des ressortissants américains qui est invoqué pour justifier une éventuelle intervention militaire contre la guerre de libération du peuple palestinien".

L'Egypte a mis également les Etats-Unis en garde contre une intervention en Jordanie. Et le gouvernement syrien a publié un communiqué dans lequel il "fait appel à l'opinion publique mondiale pour mettre un terme aux provocations des Etats-Unis et à leurs préparatifs d'intervention".

La Grande-Bretagne et la France sont quant à elles fermement opposées à toute intervention, tout comme l'Union soviétique.

A Amman, le maréchal Majali, gouverneur militaire, a réimposé un couvre-feu dans toute la ville, après l'avoir levé quelques heures.

Dans une dépêche d'Amman, le correspondant de l'Agence du Moyen-Orient écrit que les combats se poursuivent dans la capitale jordanienne. Les commandos palestiniens tirent des terrasses des maisons et l'armée jordanienne ouvre le feu sur eux de son artillerie et de ses mitrailleuses. L'armée jordanienne n'a épargné aucun quartier et des centaines de maisons ont été détruites sur leurs habitants.

La plupart des quartiers sont privés d'eau et d'électricité et les habitants sont privés de ravitaillement depuis six jours, et ils ne peuvent sortir de chez eux.

Au Caire, M. Heykal, ministre de l'Orientation, a dit que les combats en Jordanie ont fait au moins 10,000 morts jusqu'à ce jour. Dans le seul camp de réfugiés Al Wahadat, dit-il, les tués se chiffrent à 7,000 et 80 pour cent des maisons du camp ont été détruites. Amman, la capitale, est à moitié détruite, affirme par ailleurs un communiqué du Fath.

Dans le nord de la Jordanie, les fedayin, fermement installés dans Irbid, deuxième ville du pays, contrôlent toute

Voir 10,000 MORTS en page A 6

● *Washington n'interviendra que si la diplomatie échoue* — page D 1

Hussein et Arafat absents, le sommet arabe du Caire semble voué à l'échec

LE CAIRE (Reuter, UPI, AFP) — Les leaders arabes ont commencé aujourd'hui leurs entretiens dans la capitale égyptienne, pour tenter de mettre fin au conflit qui déchire la Jordanie, mais le sommet convoqué d'urgence semble voué à l'échec à cause du refus de plusieurs des principaux intéressés d'y participer.

En dépit d'un message personnel du président Nasser au roi Hussein, soulignant que la présence du monarque hachémite était "vitale et essentielle", il semble improbable que Hussein quitte son pays pour se rendre au Caire. Il y a dépêché son premier ministre, M. Mohamed Daoud, qui est arrivé ce matin.

De son côté, le leader de la résistance palestinienne, Yasser Arafat, a décidé de boycotter le sommet arabe, qui a été

Voir HUSSEIN, en page A6

AUJOURD'HUI

● De Bané : recourir au régime mixte pour appliquer le plan du BAEQ — page A 2

● André Desmarais candidat à la mairie — page A 3

● Le Boeing 747 provoque de dangereux remous — page B 11

● Servan-Schreiber reste secrétaire du parti radical — page D 1

Sommaire

Annonces classées / D 4 à D 14
Arts et Spectacles / A 10 à A 13
Bandes dessinées / D 2
Cinéma / A 13
Décès, naissances, etc. / D 15
Editorial / A 4
Horoscope / C 3
Etes-vous observateur ? / D 5
Finance / B 10 à B 13
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2
La bonne table / C 1 - C 2
L'auto / B 6 à B 9
Les secrets de polichinelle / C 8
Loisirs et récréation / D 2
Mots croisés / D 5
"Mot-mystère" / D 9
Radio et télévision / A 12
Sports / B 1 à B 5 - B 8
Tribunaux / A 7 et A 9
Vie féminine / C 4 à C 10
Vie mondaine / C 5
Votre médecin / C 6

"Luna-16" retourne vers la Terre

L'Union soviétique est en train de réaliser une étonnante "première" dans le domaine de l'astronautique avec la sonde lunaire inhabitée "Luna-16" dont une partie est en route pour la Terre après avoir exploré le sol de la Lune et en avoir recueilli des échantillons.

C'est la première fois de l'histoire spatiale qu'un appareil inhabité quitte le sol lunaire par ses propres moyens pour entreprendre un retour sur la Terre.

Après s'être posée en douceur sur la Lune dimanche, la sonde a entrepris une exploration automatique, a foré le sol de la Lune et a recueilli des échantillons qui ont été déposés dans un contenant hermétique qui, à son tour, a pris place à bord d'une fusée.

Voir "LUNA-16" en page A 6

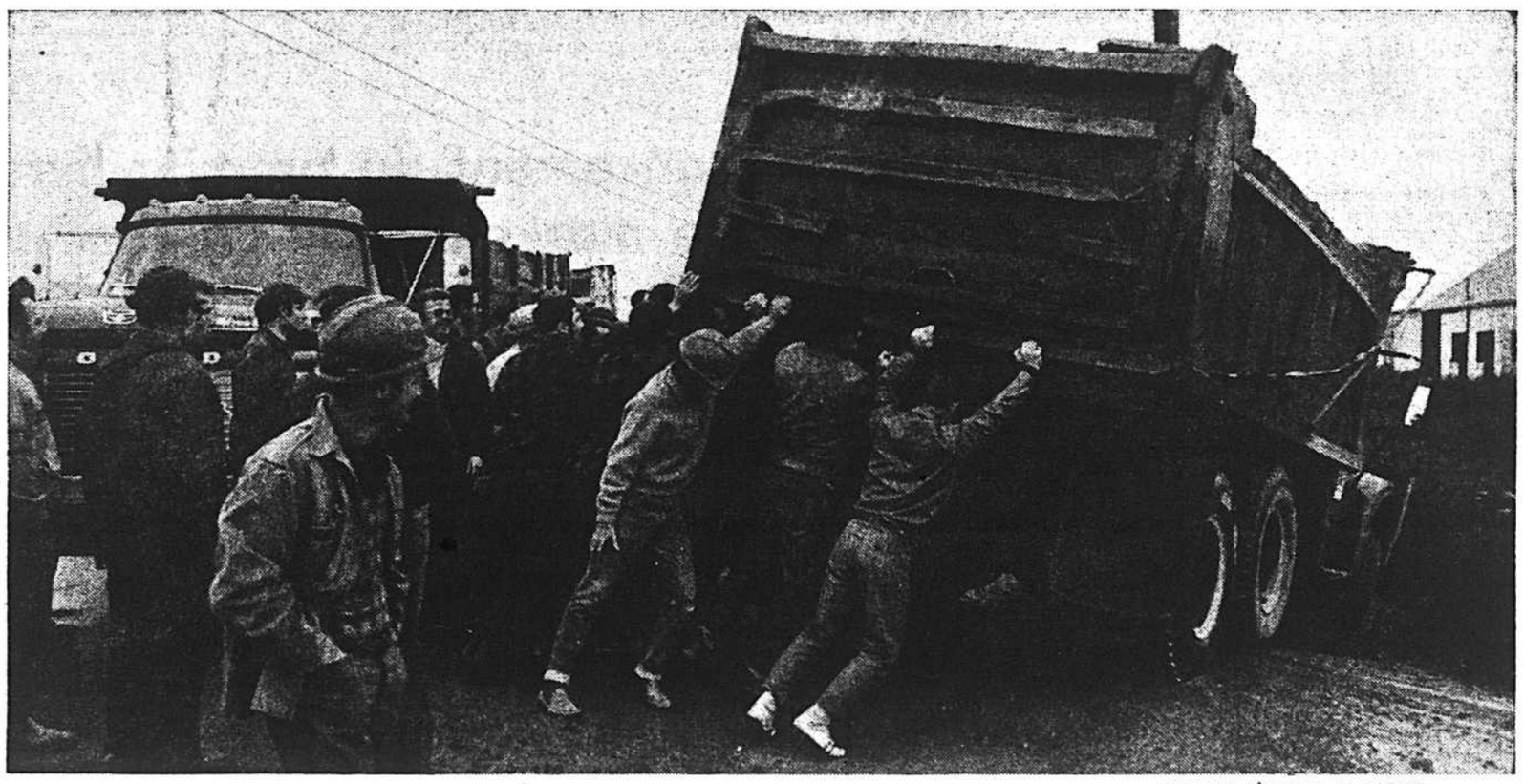

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La bagarre a failli éclater, ce matin, sur la route 3, entre Bécancour et Gentilly. Des ouvriers voulant se rendre au travail à la centrale nucléaire ont tenté, mais sans succès, de renverser un camion qui leur bloquait le chemin.

Les travailleurs bloquent l'accès à la centrale thermo-nucléaire de Gentilly

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

BECANCOUR — Une centaine de "chômeurs, futurs chômeurs et travailleurs" de la région de Bécancour ont bloqué pendant plus d'une heure, ce matin, tous les accès à la centrale thermo-nucléaire de Gentilly, paralysant toute circulation sur la route 3 et immobilisant des centaines d'automobiles et autobus scolaires.

Il s'agissait de la première manifestation du Comité ouvrier de Bécancour, qui vise à obtenir une politique de préférence d'emploi pour les travailleurs de la région.

Les manifestants, composés surtout de membres de l'Association des camionneurs artisans, ont bloqué la route avec leurs lourds véhicules, empêchant ainsi les ouvriers de la centrale, au nombre de quelque 350, de pénétrer sur le chantier.

Une heure plus tard, cependant, la violence menaçant d'éclater et les travailleurs de la centrale, en provenance pour la majorité de Trois-Rivières, ayant tenté en vain de basculer deux camions et une automobile dans le fossé, les organisateurs de la manifestation décidèrent de débloquer le passage une demi-heure plus tôt que prévue, ce que le petit contingent de la Sûreté du Québec arrivé sur les lieux

Voir LES TRAVAILLEURS en page A6

météo

Variable aujourd'hui; plus frais demain.
Max. 85° Min. 55° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal : 0.01 partie par million d'anhydride sulfureux
Niveau dangereux : 0.10

Recensement : $35 millions, 48,000 emplois

OTTAWA (PC) — Il en coûtera $35 millions pour recenser, l'année prochaine, les habitants du Canada, et les classer selon leur âge, leur langue maternelle, leurs revenus, leurs habitudes de vie et de travail.

Le recensement décennal débutera le 1er juin 1971 et procurera un emploi temporaire à quelque 48,000 personnes, selon le Bureau fédéral de la statistique.

La préparation du recensement décennal de 1971 a commencé en 1966. Déjà, un demi-million de Canadiens du Québec, de l'Ontario et du Manitoba ont répondu à un questionnaire prototype dont la valeur a pu ainsi être vérifiée.

Une machine nouvelle, baptisée FOSDIC (pour Film Optical Sensing Device for Imput to Computers), est prête à "digérer" les renseignements fournis par le recensement.

Cette machine enregistrera sur rubans magnétiques les réponses indiquées sur les questionnaires de recensement et permettra aux ordinatrices de produire une variété presque infinie de tableaux statistiques sur tous les groupes sociaux et économiques du pays.

FOSDIC, en revanche, est incapable d'être indiscrète. La machine ne pourra, en effet, enregistrer le nom et l'adresse des répondants et relier une information à sa source.

"Toutes les mesures ont été prises, affirme-t-on, pour assurer la confidentialité absolue des renseignements fournis par les recensés".

Voir RECENSEMENT en page A 6

Ce soir à
CFTM-TV (canal 10)
9 hres p.m.
TIRAGE DE LA
SUPER-LOTO D'ÉTÉ
SUPERLOTO

Mark Ten
prolonge
votre plaisir.
Ôtez-le...
le coupon.

la presse

MONTREAL, MARDI 22 SEPTEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 220 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /A 3

30oz KIK COLA Le cola familial

Chasse aux "machines à boules"

par **Jean de GUISE**

La police de Montréal a puisé dans le fond de la classe, hier, pour tirer tous les cadets du lit et lancer une croisade contre les "machines à boules".

Non pas que ces "pinballs" soient une plaie à Montréal même ! Mais on a ratissé tout le reste de l'île.

Les vieux flics avaient l'air un peu ennuyés par tout ce branle-bas, mais les cadets, eux, étaient heureux.

L'état-major a tout fait pour camoufler le raid éparé à travers les "binneries" et autres lieux insulaires insolites, mais les journalistes l'ont appris et on a dû convoquer une conférence de presse pour ce matin.

Que doit-on y annoncer ?

Que les jeux de boules — c'est de notoriété publique — sont une plate-bande de la Mafia.

L'oisiveté, a-t-on impliqué, est en effet la mère de tous les vices ... et comme les "pinballs" sont le passe-temps des oisifs ... On a mobilisé pour ces descentes presque tous les effectifs de l'escouade de la moralité.

Espérait-on ainsi donner un grand coup à la pègre ?

Seule la police le sait.

On a demandé aux gens de la Sûreté, durant la journée et la soirée, ce qui se passait. Ils ont haussé les épaules.

A la moralité, on n'était pas loquace ... du tout.

Attendez la conférance de presse, fut la réponse à peu près unanime.

Etait-ce un genre d'"Opération Pierre"?

On a tourné le dos. Les journalistes, semblait-on croire, ne voulaient de toute évidence pas comprendre la stratégie de la police.

Le Chemin du Golf à l'Ile-des-Soeurs | Les travaux progressent rapidement, à l'Ile-des-Soeurs, dans la construction d'une nouvelle route qui portera le nom de Chemin du Golf. Par ailleurs, dans l'angle supérieur de la photo, on aperçoit le premier étage d'un immeuble à bureaux. Les autres étages seront construits d'ici l'hiver. Enfin, à droite, le chalet du club de golf dont les travaux sont presque terminés.

Un autre candidat à la mairie : M. André Desmarais

par **Claude MASSON**

Me André Desmarais, frère de l'ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal au temps de l'Action civique, c'est-à-dire M. Pierre Desmarais, fera lui aussi la lutte au maire Jean Drapeau lors des élections du 25 octobre à Montréal.

Le notaire Desmarais annoncera officiellement sa candidature, demain soir, alors qu'il répondra à l'invitation en ce sens d'un groupe d'amis.

Dans une lettre adressée à des partisans, le "Réveil de Montréal", qui a pour adresse le numéro civique 1206 est, boulevard Saint-Joseph, demande au plus grand nombre de sympathisants de se rendre, mercredi soir, au 1210 est, boulevard Saint-Joseph, pour solliciter de M. Desmarais sa candidature à la mairie. Il s'agit à la fois du bureau et du domicile du notaire Desmarais et à la fois du bureau du Réveil de Montréal. Il est à prévoir que le notaire se laissera tenter par une invitation qui vient de si près.

Par ailleurs, si le notaire Desmarais est décidé de briguer les suffrages à la mairie, le "chiro en blanc" Gilbert Croteau a abandonné le désir qu'il manifestait en ce sens.

L'homme en blanc, qui a été condamné par les tribunaux mais qui en a appelé du jugement, est présentement en liberté. M. Croteau nous a officiellement déclaré, hier soir, qu'il ne sera pas sur les rangs à la mairie, le 25 octobre. Le chiro de la rue Saint-Denis avait brigué les suffrages en 1962 et en 1966;

Outre le maire Jean Drapeau, trois autres candidats ont également annoncé qu'ils seraient sur les rangs le dernier dimanche d'octobre: MM. Charles Lafontaine, Réal Lalonde et Claude Langtin.

Au total, à environ un mois du scrutin, cinq candidats doivent se faire la lutte. Les intéressés ont jusqu'au 13 octobre pour briguer leur candidature. Aucun des candidats à la mairie n'a été cherché son bulletin de présentation, hier, première journée de remise des bulletins.

La mort du garde Lionel Roy : double responsabilité criminelle

par **Michel AUGER**

Au terme d'une enquête fort spectaculaire, deux individus ont été tenus criminellement responsables, hier, par le coroner Laurin Lapointe, de la mort du garde Lionel Roy, âgé de 63 ans, tué lors du hold-up de $3,700, le 1er septembre, à la Caisse populaire Saint-Albert-le-Grand, au 3935 est, rue Mont-Royal.

Les deux hommes, Michel Cloutier, âgé de 18 ans, qui avait été accusé, la semaine dernière du meurtre d'Yvon Parent, un passeur de drogue, tué le 26 août, et Marcel Drolet, âgé de 35 ans, qui reside à Ottawa, mais, qui au moment du crime demeurait rue Parc-Lafontaine, devaient comparaître en cour aujourd'hui pour répondre à une accusation de meurtre.

L'enquête a démontré que le garde avait été tué alors que les bandits quittaient les lieux du vol et, selon le témoignage de l'un des participants, cet assassinat était inutile.

Ce témoin, Marcel Drolet, ainsi que sa concubine, de même que deux autres personnes, ont été très loquaces dans leur témoignage et d'après eux, c'est Cloutier qui a tiré sur le garde.

Ce dernier s'en est d'ailleurs vanté à plusieurs reprises après le drame. Il aurait même déclaré, en apprenant la mort du garde, à la radio, quelques heures après le vol, qu'il était très heureux. "J'ai capoté un "chien" et j'en suis bien content; ça en fait un de moins", devait-il dire à la concubine de Drolet, entre autres.

Par la suite, d'après les questions de Me Paul Bélanger, procureur de la poursuite, la cour a appris que "capoter" voulait dire tuer quelqu'un dans le langage de Cloutier et que, dans le jargon de la pègre, un "chien" était un policier.

Avec forces détails et en proie à une émotion intense, Marcel Drolet a raconté comment il avait participé au vol. Il a tout d'abord dit qu'il avait proposé à un ami, Georges Lefort, un chauffeur de taxi, de participer au vol, mais que celui-ci avait refusé.

Il a précisé cependant, qu'il lui avait demandé de lui rendre un service le jour du vol, soit de l'attendre à une intersection. Il a toutefois précisé qu'il avait dit à Lefort qu'il allait faire des courses. En fait, Lefort a aidé les deux voleurs à s'enfuir.

Pour sa part, Drolet a dit qu'il avait lui-même scié la crosse de la carabine semi-automatique M-1 que Cloutier avait achetée le matin du vol. Il a ensuite dit qu'il s'était rendu jusque sur le terrain de la caisse, dans une auto volée. Le témoin, bien que très sûr de lui jusque-là, a commencé à avoir plus de difficulté à rendre son témoignage, en racontant le déroulement des événements à l'intérieur de l'établissement. Pendant quelques minutes la cour a dû ajourner, le témoin, en sanglot, ne pouvant plus continuer.

Gérard-D. Lévesque : Montréal doit demeurer la métropole du Canada

par **Rhéal BERCIER**
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Montréal doit demeurer la métropole du Canada, et le gouvernement du Québec, de concert avec le gouvernement du Canada, tentera l'impossible au cours des prochains mois, afin de faciliter l'expansion de cette région, a déclaré notamment, au cours d'une entrevue, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec. M. Gérard-D. Lévesque n'a cependant pas voulu commenter la nouvelle à l'effet que les gouvernements fédéral et provincial avaient engagé des conversations afin d'adopter un programme permettant au ministère de l'Expansion économique régionale de favoriser la relance économique de la métropole qui subit présentement une baisse de ses activités économiques.

Il a précisé toutefois que le gouvernement du Québec poursuit les conversations ("il y en a de plus en plus"), afin de ne pas annuler les programmes visant à favoriser l'expansion économique du Québec, mais afin qu'ils se complètent.

Eliminer les disparités

Le ministre a précisé que le gouvernement du Québec poursuit ses efforts afin d'éliminer les disparités au Québec, de favoriser la croissance de certaines régions et d'assurer la croissance de Montréal.

Par ailleurs, M. Lévesque n'a pas voulu commenter non plus les conclusions du rapport des trois économistes montréalais, qui, pour le compte du ministère de l'Expansion économique régionale, ont réalisé une étude sur les grandes lignes du développement économique au Québec.

D'autre part, dans son exposé devant les congressistes de la Chambre de commerce du Canada, M. Lévesque a fait appel à une plus grande participation des hommes d'affaires à la chose politique. Il a également fait état de la confiance dont jouit le gouvernement du Québec aux yeux des investisseurs.

D'un autre côté, dans son exposé aux congressistes, le président de Bell Canada, M. Robert Scrivener, a déclaré qu'un des défauts de la société actuelle est sa tendance à trouver des solutions instantanées et trop simplistes à des problèmes complexes sous l'impact de l'instantanéité des communications.

Dans cette ère de communications rapides, a affirmé le conférencier, nous sommes exposés à un déluge d'informations, de sorte qu'elles nous arrivent de plus en plus abrégées et beaucoup trop rapidement.

Nous souffrons, a-t-il dit, d'avoir à être au courant de tout; nous devenons incapables d'évaluer en peu de temps l'importance de toutes ces données qui nous arrivent de plus en plus nombreuses.

Il a ajouté que des changements graduels et une révolution violente ne sont pas des phenomènes nouveaux. Ni la fièvre de la consommation, la pollution, l'inflation, la libération de la femme ou les émeutes des étudiants, a-t-il ajouté.

Ce qui est nouveau, a conclu M. Scrivener, c'est la quantité de la sorte d'informations mises à la disposition de tous les groupes de la société, à cause de la rapidité et la facilité avec lesquelles nous sommes émotionnellement mis au courant des événements.

Le conseiller Brisebois quitte le Parti civique

par **André BEAUVAIS**

Le conseiller municipal Jacques Brisebois, membre du Parti civique de Montréal, l'homme de l'équipe Drapeau, aux élections de 1960, pour battre le leader de la Ligue d'action civique, M. Pierre DesMarais, a décidé de "divorcer" d'avec le Parti civique. Le conseiller Brisebois (siège 2, Notre-Dame-de-Grâce) a confirmé la nouvelle à LA PRESSE, hier, mais n'a pas voulu préciser s'il sera candidat, à titre d'indépendant, le 25 octobre.

M. Brisebois n'a pas voulu fournir, immédiatement, les raisons de sa décision. Il a déclaré: "Pour ce qui est de quitter le Parti civique, c'est vrai. Quant aux raisons, je les expliquerai, dans les prochaines heures, dans une déclaration écrite. En ce qui concerne ma candidature possible, le 25 octobre, je ne puis rien dire pour le moment."

M. Brisebois, chef d'un bureau de comptables et président d'une compagnie d'administration, fut présent sur la scène municipale, la première fois, aux élections municipales de 1958, comme adversaire de M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif du temps. Il fut défait par ce dernier, mais au nombre des six adversaires de M. Asselin, il fut le seul à ne pas perdre son dépôt.

C'est en 1960 que M. Jacques Brisebois retint l'attention du Parti civique. On le désigna, dans le quartier Saint-Jacques, pour faire la lutte au principal adversaire du Parti civique, M. Pierre DesMarais, après la crise qui déchira la Ligue d'action civique et qui se solda par la création de deux équipes, celle de M. Jean Drapeau et celle de M. Pierre DesMarais.

Depuis 1962, M. Brisebois représente le quartier Notre-Dame-de-Grâce, là où il habite.

La rumeur veut que M. Brisebois forme une équipe de trois candidats indépendants, dans ce quartier de Notre-Dame-de-Grâce. Il a cependant refusé de confirmer ou d'infirmer ces renseignements, préférant attendre "en temps et lieu" pour faire des déclarations.

Le départ de M. Brisebois du Parti civique porte maintenant à six le nombre des conseillers municipaux à quitter l'équipe du maire Jean Drapeau, mais il est le seul qui ait refusé de préciser s'il se retire définitivement de la politique municipale.

Les autres sont M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, les conseillers Roland Bourret, Léon Lortie, Maurice Landes (membre du comité exécutif) et Joseph-N. Drapeau, le père du maire. Ces derniers quittent officiellement la scène municipale.

A plusieurs reprises, hier, nous avons tenté de communiquer avec le maire Drapeau pour connaître ses commentaires relativement à cette nouvelle; il fut cependant impossible de le joindre.

Le gérant de Winnipeg : le regroupement de certains services peut accroître les coûts

par **Rhéal BERCIER**
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Même s'il en coûte plus cher de créer les communautés urbaines, il est cependant nécessaire souvent d'augmenter les dépenses d'une municipalité pour desservir des citoyens à qui certains services sont négligeables, déclare le gérant de la municipalité de Winnipeg, M. Elswood Bole.

M. Bole qui affirmait hier devant les congressistes de la Chambre de Commerce du Canada, réunis à l'occasion de leur 41e réunion annuelle, que la fusion de petites unités administratives ou petites municipalités, au lieu de diminuer les coûts d'exploitation augmentait ses dépenses, a suscité depuis le temps moultes commentaires partout au pays.

En effet, c'est la première fois, dans l'opinion des observateurs, qu'une telle opinion est exprimée depuis les grands débats qui ont entouré la création des communautés urbaines au Canada, particulièrement au Québec.

M. Bole, qui étudie depuis plusieurs années les problèmes relatifs au fusionnement de certaines municipalités, a affirmé toutefois que la fusion est souvent nécessaire, sinon le regroupement de certains services de quelques municipalités.

En guise d'exemple, il mentionne que le transport en commun, les services de police, d'eau, d'égouts, ceux d'urbanisme et d'architecture sont des regroupements souvent nécessaires aux fins d'une communauté.

Il rappelle toutefois que ces regroupements amèneront des coûts d'exploitation plus élevés mais qui donneront cependant aux citoyens les services nécessaires qu'une municipalité seule souvent n'a pas les argents disponibles pour se les procurer.

M. Bole souligne, d'autre part, et encore en guise d'exemple, que le regroupement des services de police dans la région de Toronto a augmenté ses frais dans une proportion de 72 p. 100 alors qu'ils ne progressaient que de 26 p. 100 dans les autres régions où il n'y a pas eu fusion.

Il souligne également que le regroupement, de municipalités réalisé dans la région de St-James Assiniboua a amené la nouvelle municipalité à des dépenses de $5 millions au cours de la première année d'exploitation.

Depuis 1948, M. Bole a étudié l'impact des fusions des municipalités, et ceci, d'abord en qualité de conseiller, mais aussi de conseiller municipal, de maire et de membre d'un comité municipal-provincial et de gérant de la ville de Winnipeg.

Le comité municipal-provincial a été formé en vue d'étudier la possibilité de regrouper plusieurs municipalités au Manitoba et concluait dans la même veine que les propos que tenait récemment M. Bole. Il y a quelque deux ans, la ville demandait à la société Miller, MacDonald, de réaliser une étude sur les effets économiques de la fusion de certaines municipalités. Leurs conclusions étaient les mêmes que les nôtres, a précisé le haut fonctionnaire.

L'opinion répandue à l'effet qu'il en coûte moins cher de fusionner les municipalités est erronée, dit-il. Mais souvent, ajoute-t-il, c'est la seule solution.

"Il y a plusieurs facteurs dont il faut tenir compte. Mais il ne faut plus jamais penser qu'il en coûtera moins cher."

Québec autorise Montréal à emprunter $6 millions

L'Office municipal d'habitation de Montréal vient d'être autorisé, par le ministre des Affaires municipales du Québec, Me Maurice Tessier, a contracter des emprunts temporaires, jusqu'à concurrence de $6 millions pour réaliser les programmes d'habitations approuvés et mis de l'avant par la Ville de Montréal.

Me Tessier a également donné son approbation pour que soit conclue une convention, entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal, par laquelle Québec versera des subventions représentant 75 p. cent des coûts acceptés pour les programmes de rénovation "Albert-Saint-Jacques" et "Parc Vinet", dans la Petite Bourgogne.

Par ailleurs, M. Guy Legault, directeur du service d'habitation de Montréal, a déclaré que la métropole s'apprête à commander une étude de $350,000, en vue de réaliser 10 projets de rénovation, dans l'espoir, a-t-il dit, "que le gouvernement fédéral mettra fin au gel des subventions municipales, dans le domaine de l'habitation."

Ces projets, a-t-il laissé entendre, occuperont un espace de 100 acres.

Le ministre des Affaires municipales a également consenti un prêt de $1,892,810 à la Corporation Habitat Inc., filiale de l'Association des constructeurs d'habitation de Montréal, pour la construction de 168 logements à loyer modique.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

Le Placement au Canada

Sept cours sur l'art d'investir offerts au public sous les auspices de
l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Cette série sera présentée de 8h à 10h sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Ces cours se donneront les mardis, du 13 octobre au 24 novembre 1970.

Ces mêmes cours se donneront les jeudis, du 15 octobre au 26 novembre 1970.

Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent.

La participation est limitée à 400 personnes par cours et le dernier jour d'inscription est le 6 octobre 1970. Les frais sont de $20 par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement, d'une valeur de $15.

Pour tout autre renseignement appeler: Mlle Cyr 861-9431.

Veuillez inscrire ( ) personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA pour le mardi ( ) pour le jeudi ( ). S.V.P. indiquer d'un x le soir qui vous convient. Ci-inclus mon chèque de $..... ($20 par personne) à l'ordre de: LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la(les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) échangeable(s) contre la documentation mentionnée ci-haut.

Nom_____

Adresse_____

Téléphone (affaires)_____

Poster à: LE PLACEMENT AU CANADA, Casier postal 61, 800, square Victoria, Montréal 115 (Québec).

P-22

la presse

MONTREAL, MARDI 22 SEPTEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 220 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 / A 3

30¢ KIK COLA Le cola familial

Chasse aux "machines à boules"

par **Jean de GUISE**

La police de Montréal a puisé dans le fond de la classe, hier, pour tirer tous les cadets du lit et lancer une croisade contre les "machines à boules".

Non pas que ces "pinballs" soient une plaie à Montréal même ! Mais on a ratissé tout le reste de l'île.

Les vieux flics avaient l'air un peu ennuyés par tout ce branle-bas, mais les cadets, eux, étaient heureux.

L'état-major a tout fait pour camoufler le raid épars à travers les "binneries" et autres lieux insulaires insolites, mais les journalistes l'ont appris et on a du convoquer une conférence de presse pour ce matin.

Que doit-on y annoncer ?

Que les jeux de boules — c'est de notoriété publique — sont une platebande de la Mafia.

L'oisiveté, a-t-on impliqué, est en effet la mère de tous les vices ... et comme les "pinballs" sont le passe-temps des oisifs ... On a mobilisé pour ces descentes presque tous les effectifs de l'escouade de la moralité.

Espérait-on ainsi donner un grand coup à la pègre ?

Seule la police le sait.

On a demandé aux gens de la Sûreté, durant la journée et la soirée, ce qui se passait. Ils ont haussé les épaules.

A la moralité, on n'était pas loquace ... du tout.

Attendez la conférance de presse, fut la réponse à peu près unanime.

Etait-ce un genre d'"Opération Pierre"?

On a tourné le dos. Les journalistes, semblait-on croire, ne voulaient de toute évidence pas comprendre la stratégie de la police.

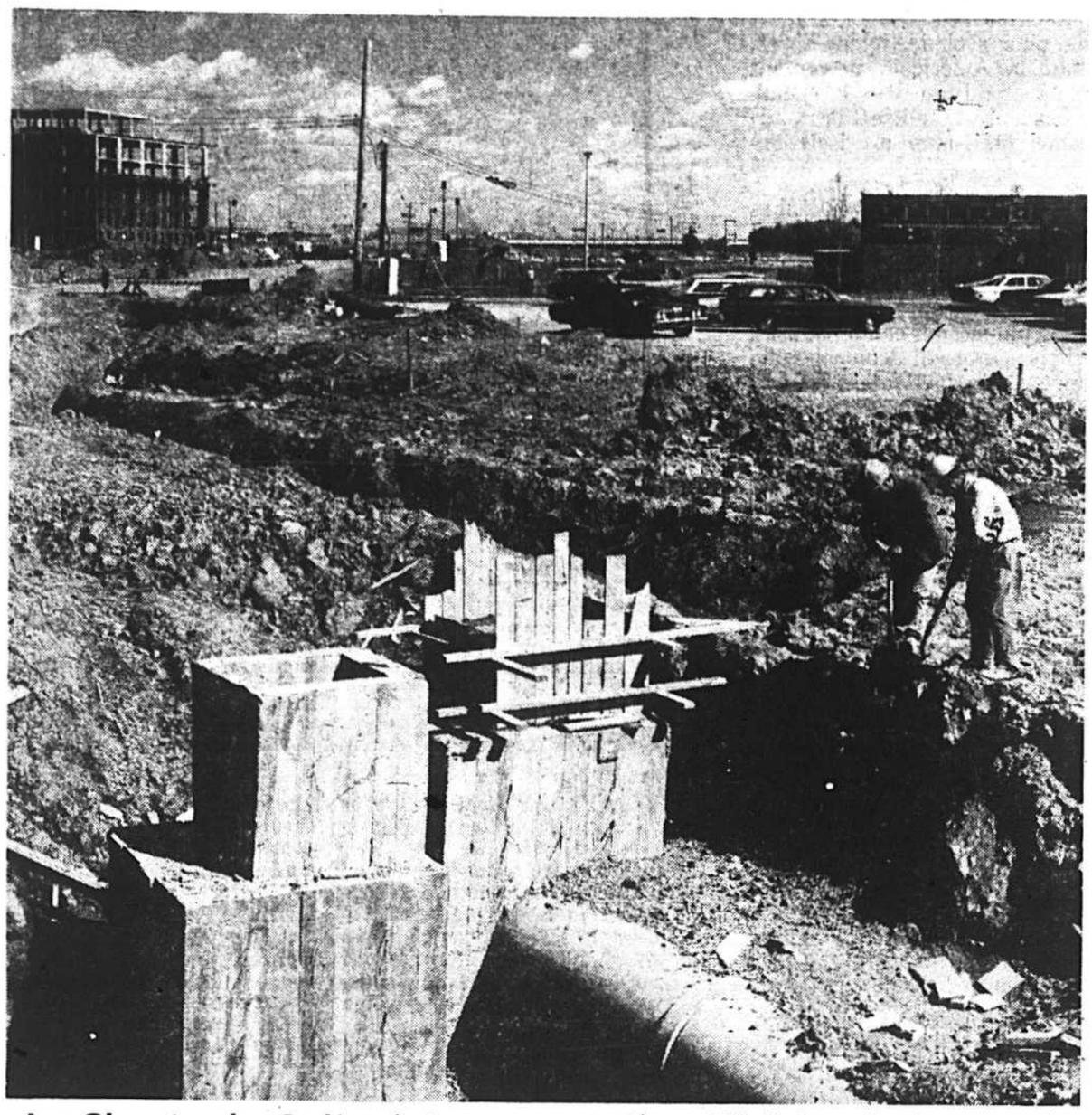

Le Chemin du Golf à l'Ile-des-Soeurs | Les travaux progressent rapidement, à l'Ile-des-Soeurs, dans la construction d'une nouvelle route qui portera le nom de Chemin du Golf. Par ailleurs, dans l'angle supérieur de la photo, on aperçoit le premier étage d'un immeuble à bureaux. Les autres étages seront construits d'ici l'hiver. Enfin, à droite, le chalet du club de golf dont les travaux sont presque terminés.

Un autre candidat à la mairie : M. André Desmarais

par **Claude MASSON**

Me André Desmarais, frère de l'ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal au temps de l'Action civique, c'est-à-dire M. Pierre Desmarais, fera lui aussi la lutte au maire Jean Drapeau lors des élections du 25 octobre à Montréal.

Le notaire Desmarais annoncera officiellement sa candidature, demain soir, alors qu'il répondra à l'invitation en ce sens d'un groupe d'amis.

Dans une lettre adressée à des partisans, le "Réveil de Montréal", qui a pour adresse le numéro civique 1206 est, boulevard Saint-Joseph, demande au plus grand nombre de sympathisants de se rendre, mercredi soir, au 1210 est, boulevard Saint-Joseph, pour solliciter de M. Desmarais sa candidature à la mairie. Il s'agit à la fois du bureau et du domicile du notaire Desmarais et à la fois du bureau du Réveil de Montréal. Il est à prévoir que le notaire se laissera tenter par une invitation qui vient de si près.

Par ailleurs, si le notaire Desmarais est décidé de briguer les suffrages à la mairie, le "chiro en blanc" Gilbert Croteau a abandonné le désir qu'il manifestait en ce sens.

L'homme en blanc, qui a été condamné par les tribunaux mais qui en a appelé du jugement, est présentement en liberté. M. Croteau nous a officiellement déclaré, hier soir, qu'il ne sera pas sur les rangs à la mairie, le 25 octobre. Le chiro de la rue Saint-Denis avait brigué les suffrages en 1962 et en 1966.

Outre le maire Jean Drapeau, trois autres candidats ont également annoncé qu'ils seraient sur les rangs le dernier dimanche d'octobre: MM. Charles Lafontaine, Réal Lalonde et Claude Longtin.

Au total, à environ un mois du scrutin, cinq candidats doivent se faire la lutte. Les intéressés ont jusqu'au 13 octobre pour briguer leur candidature. Aucun des candidats à la mairie n'a été cherché son bulletin de présentation, hier, première journée de remise des bulletins.

La mort du garde Lionel Roy : double responsabilité criminelle

par **Michel AUGER**

Au terme d'une enquête fort spectaculaire, deux individus ont été tenus criminellement responsables, hier, par le coroner Laurin Lapointe, de la mort du garde Lionel Roy, âgé de 63 ans, tué lors du hold-up de $3,700, le 1er septembre, à la Caisse populaire Saint-Albert-le-Grand, au 3935 est, rue Mont-Royal.

Les deux hommes, Michel Cloutier, âgé de 18 ans, qui avait été accusé, la semaine dernière du meurtre d'Yvon Parent, un passeur de drogue, tué le 26 août, et Marcel Drolet, âgé de 35 ans, qui reside à Ottawa, mais, qui au moment du crime demeurait rue Parc-Lafontaine, devaient comparaître en cour aujourd'hui pour répondre à une accusation de meurtre.

L'enquête a démontré que le garde avait été tué alors que les bandits quittaient les lieux du vol et, selon le témoignage de l'un des participants, cet assassinat était inutile.

Ce témoin, Marcel Drolet, ainsi que sa concubine, de même que deux autres personnes, ont été très loquaces dans leur témoignage et d'après eux, c'est Cloutier qui a tiré sur le garde.

Ce dernier s'en est d'ailleurs vanté à plusieurs reprises après le drame. Il aurait même déclaré, en apprenant la mort du garde, à la radio, quelques heures après le vol, qu'il était très heureux. "J'ai capoté un "chien" et j'en suis bien content; ça en fait un de moins", devait-il dire à la concubine de Drolet, entre autres.

Par la suite, d'après les questions de Me Paul Bélanger, procureur de la poursuite, la cour a appris que "capoter" voulait dire tuer quelqu'un dans le langage de Cloutier et que, dans le jargon de la pègre, un "chien" était un policier.

Avec forces détails et en proie à une émotion intense, Marcel Drolet a raconté comment il avait participé au vol. Il a tout d'abord dit qu'il avait proposé à un ami, Georges Lefort, un chauffeur de taxi, de participer au vol, mais que celui-ci avait refusé.

Il a précisé cependant, qu'il lui avait demandé de lui rendre un service le jour du vol, soit de l'attendre à une intersection. Il a toutefois précisé qu'il avait dit à Lefort qu'il allait faire des courses. En fait, Lefort a aidé les deux voleurs à s'enfuir.

Pour sa part, Drolet a dit qu'il avait lui-même scié la crosse de la carabine semi-automatique M-1 que Cloutier avait achetée le matin du vol. Il a ensuite dit qu'il s'était rendu jusque sur le terrain de la caisse, dans une auto volée. Le témoin, bien que très sûr de lui jusque-là, a commencé à avoir plus de difficulté à rendre son témoignage, en racontant le déroulement des événements à l'intérieur de l'établissement. Pendant quelques minutes la cour a dû ajourner, le témoin, en sanglot, ne pouvant plus continuer.

Gérard-D. Lévesque : Montréal doit demeurer la métropole du Canada

par **Rhéal BERCIER**
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Montréal doit demeurer la métropole du Canada, et le gouvernement du Québec, de concert avec le gouvernement du Canada, tentera l'impossible au cours des prochains mois, afin de faciliter l'expansion de cette région, a déclaré notamment, au cours d'une entrevue, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec. M. Gérard-D. Lévesque n'a cependant pas voulu commenter la nouvelle à l'effet que les gouvernements fédéral et provincial avaient engagé des conversations afin d'adopter un programme permettant au ministère de l'Expansion économique régionale de favoriser la relance économique de la métropole qui subit présentement une baisse de ses activités économiques.

Il a précisé toutefois que le gouvernement du Québec poursuit les conversations ("il y en a de plus en plus"), afin de ne pas annuler les programmes visant à favoriser l'expansion économique du Québec, mais afin qu'ils se complètent.

Eliminer les disparités

Le ministre a précisé que le gouvernement du Québec poursuit ses efforts afin d'éliminer les disparités au Québec, de favoriser la croissance de certaines régions et d'assurer la croissance de Montréal.

Par ailleurs, M. Lévesque n'a pas voulu commenter non plus les conclusions du rapport des trois économistes montréalais, qui, pour le compte du ministère de l'Expansion économique régionale, ont réalisé une étude sur les grandes lignes du développement économique au Québec.

D'autre part, dans son exposé devant les congressistes de la Chambre de commerce du Canada, M. Lévesque a fait appel à une plus grande participation des hommes d'affaires à la chose politique. Il a également fait état de la confiance dont jouit le gouvernement du Québec aux yeux des investisseurs.

D'un autre côté, dans son exposé aux congressistes, le président de Bell Canada, M. Robert Scrivener, a déclaré qu'un des défauts de la société actuelle est sa tendance à trouver des solutions instantanées et trop simplistes à des problèmes complexes sous l'impact de l'instantanéité des communications.

Dans cette ère de communications rapides, a affirmé le conférencier, nous sommes exposés à un déluge d'informations, de sorte qu'elles nous arrivent de plus en plus abrégées et beaucoup trop rapidement.

Nous souffrons, a-t-il dit, d'avoir à être au courant de tout; nous devenons incapables d'évaluer en peu de temps l'importance de toutes ces données qui nous arrivent de plus en plus nombreuses.

Il a ajouté que des changements graduels et une révolution violente ne sont pas des phénomènes nouveaux. Ni la fièvre de la consommation, la pollution, l'inflation, la libération de la femme ou les émeutes des étudiants, a-t-il ajouté.

Ce qui est nouveau, a conclu M. Scrivener, c'est la quantité de la sorte d'informations mises à la disposition de tous les groupes de la société, à cause de la rapidité et la facilité avec lesquelles nous sommes émotionnellement mis au courant des événements.

Le conseiller Brisebois quitte le Parti civique

par **André BEAUVAIS**

Le conseiller municipal Jacques Brisebois, membre du Parti civique de Montréal, l'homme de l'équipe Drapeau, aux élections de 1960, pour battre le leader de la Ligue d'action civique, M. Pierre DesMarais, a décidé de "divorcer" d'avec le Parti civique. Le conseiller Brisebois (siège 2, Notre-Dame-de-Grâce) a confirmé la nouvelle à LA PRESSE, hier, mais n'a pas voulu préciser s'il sera candidat, à titre d'indépendant, le 25 octobre.

M. Brisebois n'a pas voulu fournir, immédiatement, les raisons de sa décision. Il a déclaré: "Pour ce qui est de quitter le Parti civique, c'est vrai. Quant aux raisons, je les expliquerai, dans les prochaines heures, dans une déclaration écrite. En ce qui concerne ma candidature possible, le 25 octobre, je ne puis rien dire pour le moment."

M. Brisebois, chef d'un bureau de comptables et président d'une compagnie d'administration, fut présent sur la scène municipale, la première fois, aux élections municipales de 1958, comme adversaire de M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif du temps. Il fut défait par ce dernier, mais au nombre des six adversaires de M. Asselin, il fut le seul à ne pas perdre son dépôt.

C'est en 1960 que M. Jacques Brisebois retint l'attention du Parti civique. On le désigna, dans le quartier Saint-Jacques, pour faire la lutte au principal adversaire du Parti civique, M. Pierre DesMarais, après la crise qui déchira la Ligue d'action civique et qui se solda par la création de deux équipes, celle de M. Jean Drapeau et celle de M. Pierre DesMarais.

Depuis 1962, M. Brisebois représente le quartier Notre-Dame-de-Grâce, là où il habite.

La rumeur veut que M. Brisebois forme une équipe de trois candidats indépendants, dans ce quartier de Notre-Dame-de-Grâce. Il a cependant refusé de confirmer ou d'infirmer ces renseignements, préférant attendre "en temps et lieu" pour faire des déclarations.

Le départ de M. Brisebois du Parti civique porte maintenant à six le nombre des conseillers municipaux à quitter l'équipe du maire Jean Drapeau, mais il est le seul qui ait refusé de préciser s'il se retire définitivement de la politique municipale.

Les autres sont M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, les conseillers Roland Bourret, Léon Lortie, Maurice Landes (membre du comité exécutif) et Joseph-N. Drapeau, le père du maire. Ces derniers quittent officiellement la scène municipale.

A plusieurs reprises, hier, nous avons tenté de communiquer avec le maire Drapeau pour connaître ses commentaires relativement à cette nouvelle; il fut cependant impossible de le joindre.

Le gérant de Winnipeg : le regroupement de certains services peut accroître les coûts

par **Rhéal BERCIER**
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Même s'il en coûte plus cher de créer les communautés urbaines, il est cependant nécessaire souvent d'augmenter les dépenses d'une municipalité pour desservir des citoyens à qui certains services sont négligeables, déclare le gérant de la municipalité de Winnipeg, M. Elswood Bole.

M. Bole qui affirmait hier devant les congressistes de la Chambre de Commerce du Canada, réunis à l'occasion de leur 41e réunion annuelle, que la fusion de petites unités administratives ou petites municipalités, au lieu de diminuer les coûts d'exploitation augmentait ses dépenses, a suscité depuis le temps moultes commentaires partout au pays.

En effet, c'est la première fois, dans l'opinion des observateurs, qu'une telle opinion est exprimée depuis les grands débats qui ont entouré la création des communautés urbaines au Canada, particulièrement au Québec.

M. Bole, qui étudie depuis plusieurs années les problèmes relatifs au fusionnement de certaines municipalités, a affirmé toutefois que la fusion est souvent nécessaire, sinon le regroupement de certains services de quelques municipalités.

En guise d'exemple, il mentionne que le transport en commun, les services de police, d'eau, d'égouts, ceux d'urbanisme et d'architecture sont des regroupements souvent nécessaires aux fins d'une communauté.

Il rappelle toutefois que ces regroupements amèneront des coûts d'exploitation plus élevés mais qui donneront cependant aux citoyens les services nécessaires qu'une municipalité seule souvent n'a pas les argents disponibles pour se les procurer.

M. Bole souligne, d'autre part, et encore en guise d'exemple, que le regroupement des services de police dans la région de Toronto a augmenté ses frais dans une proportion de 72 p. 100 alors qu'ils ne progressaient que de 26 p. 100 dans les autres régions où il n'y a pas eu fusion.

Il souligne également que le regroupement, de municipalités réalisé dans la région de St-James Assiniboua a amené la nouvelle municipalité à des dépenses de $5 millions au cours de la première année d'exploitation.

Depuis 1948, M. Bole a étudié l'impact des fusions des municipalités, et ceci, d'abord en qualité de conseiller, mais aussi de conseiller municipal, de maire et de membre d'un comité municipal-provincial et de gérant de la ville de Winnipeg.

Le comité municipal-provincial a été formé en vue d'étudier la possibilité de regrouper plusieurs municipalités au Manitoba et concluait dans la même veine que les propos que tenait récemment M. Bole. Il y a quelque deux ans, la ville demandait à la société Miller, MacDonald, de réaliser une étude sur les effets économiques de la fusion de certaines municipalités. Leurs conclusions étaient les mêmes que les nôtres, a précisé le haut fonctionnaire.

L'opinion répandue à l'effet qu'il en coûte moins cher de fusionner les municipalités est erronée, dit-il. Mais souvent, ajoute-t-il, c'est la seule solution.

"Il y a plusieurs facteurs dont il faut tenir compte. Mais il ne faut plus jamais penser qu'il en coûtera moins cher."

Québec autorise Montréal à emprunter $6 millions

L'Office municipal d'habitation de Montréal vient d'être autorisé, par le ministre des Affaires municipales du Québec, Me Maurice Tessier, a contracter des emprunts temporaires, jusqu'à concurrence de $6 millions pour réaliser les programmes d'habitations approuvés et mis de l'avant par la Ville de Montréal.

Me Tessier a également donné son approbation pour que soit conclue une convention, entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal, par laquelle Québec versera des subventions représentant 75 p. cent des coûts acceptés pour les programmes de rénovation "Albert-Saint-Jacques" et "Parc Vinet", dans la Petite Bourgogne.

Par ailleurs, M. Guy Legault, directeur du service d'habitation de Montréal, a déclaré que la métropole s'apprête à commander une étude de $350,000, en vue de réaliser 10 projets de rénovation, dans l'espoir, a-t-il dit, "que le gouvernement fédéral mettra fin au gel des subventions municipales, dans le domaine de l'habitation."

Ces projets, a-t-il laissé entendre, occuperont un espace de 100 acres.

Le ministre des Affaires municipales a également consenti un prêt de $1,892,810 à la Corporation Habitat Inc., filiale de l'Association des constructeurs d'habitation de Montréal, pour la construction de 168 logements à loyer modique.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

Le Placement au Canada

Sept cours sur l'art d'investir offerts au public sous les auspices de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Cette série sera présentée de 8h à 10h sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Ces cours se donneront les mardis, du 13 octobre au 24 novembre 1970.

Ces mêmes cours se donneront les jeudis, du 15 octobre au 26 novembre 1970.

Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent.

La participation est limitée à 400 personnes par cours et le dernier jour d'inscription est le 6 octobre 1970. Les frais sont de $20 par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement, d'une valeur de $15.

Pour tout autre renseignement appeler: Mlle Cyr 861-9431.

Veuillez inscrire ( ) personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA pour le mardi ( ) pour le jeudi ( ). S.V.P. indiquer d'un x le soir qui vous convient. Ci-inclus mon chèque de $..... ($20 par personne) à l'ordre de: LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la(les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) échangeable(s) contre la documentation mentionnée ci-haut.

Nom_____

Adresse_____

Téléphone (affaires)_____

Poster à: LE PLACEMENT AU CANADA, Casier postal 61, 800, square Victoria, Montréal 115 (Québec).

P-22

le TEMPS qu'il fera

Légère erreur du "pitcheur" !

"Pas-t-un mot!", s'est écrié ce matin Danny Soucy, chef saucier d'Alcingétorix de Dorvallum, dès qu'on a tenté de lui demander des explications sur la "soupane" imprévue qui a fondu, hier, sur la tête des citoyens.

Un front chaud, a-t-il voulu expliquer, s'est soudainement précipité en avant d'un front froid (anatomiquement parlant, c'est calfeutrant)... et voilà! Minestrone impromptue.

Bousculant Beaufix de côté, Soucy-le-mélancolique trouvère a opiné que nous étions aujourd'hui "dans un secteur chaud avec de grandes possibilités d'orages."

Mais, volte-face et front froid demain, c'est-à-dire?

"Ciel variable et plus frais"... d'un ton pincé. Mais encore? "Chute!"... de 85 aujourd'hui à 70 demain et 55 cette nuit. ("Chute", faut dire, que dans l'anglais de Dorval, c'est un gallicisme.)

RETRAITE

SUITE DE LA PAGE A1

Depuis cet instant, où il fut joyeusement tiré du sommeil, M. Henri Clément, qui aura 60 ans dans un mois, sait cependant qu'il quittera son emploi en janvier et qu'il fera un magnifique voyage avec son épouse.

Il est le premier gagnant du gros lot de $200,000 de la Super-Loto, désigné par le cerveau électronique de la Régie des alcools à minuit la nuit dernière.

Jusque-là, M. Clément, ignorait tout, même qu'il avait avec 450,000 autres détenteurs de billets, une chance de gagner.

C'était la faute à sa femme. Car le billet, c'était Mme Clément qui l'avait acheté et elle n'en avait même pas soufflé mot à son mari.

Aussi, M. Clément demeura fort sceptique à 5 h. 40 ce matin quand la sonnerie du téléphone retentit. C'était la restauratrice, Mme Savignac, du 2107, rue Rachel, qui avait vendu le billet à Mme Clément.

"J'ai cru à une farce, de dire M. Clément, et j'ai moi-même retéléphoné à Mme Savignac pour savoir si c'était vrai."

M. Clément travaille dans une bijouterie depuis 44 ans. Il aura 60 ans dans un mois, âge auquel il avait l'intention de prendre sa retraite.

"Je ne veux pas quitter mon patron comme cela, en sauvage, dit-il. D'autant plus qu'approche la période achalandée des Fêtes. Alors je ne partirai qu'en janvier", dit-il.

On ne connaissait pas encore en fin de matinée les noms des gagnants des lots de $100,000 (billet numéro 540879), de $50,000 (316,806) et de $20,000 (539451).

Mais les dépositaires de billets informèrent les autorités de la Loto que le gagnant de $25,000 était M. Raymond Tremblay, du boulevard Rivière-du-Moulin, à Chicoutimi, celui de $10,000, M. Roland Corbeil, de St-Pie-de-Bagot, et celui de $5,000, M. Jacques Deschênes, 6223, rue Cartier, Montréal.

Denison Mines poursuit le fédéral

TORONTO. (PC) — Un administrateur de la firme Denison Mines Limited, M. Stephen Roman, a demandé aujourd'hui à ses procureurs d'inscrire une poursuite contre le gouvernement fédéral en rapport avec les opérations de cette compagnie à Elliot Lake, Ontario.

M. Roman a refusé de préciser la nature de la poursuite, se contentant de dire que tous les détails en seraient connus au cours des procédures.

Il a dit que la poursuite sera déposée d'ici quelques jours devant la Cour suprême de l'Ontario.

Un ballon et ses trois aérostiers tombent dans l'Atlantique

NEW YORK (UPI, AFP) — La garde-côte américaine a annoncé hier soir que le ballon géant transportant trois aéronautes qui espéraient traverser l'Atlantique à bord de sa nacelle est tombé dans l'océan à environ 600 milles au sud-est de Terre-Neuve.

La fixation du cours de notre dollar

Benson se dit persuadé que le FMI l'approuve

COPENHAGUE (AFP) — "J'ai toutes raisons de croire que les gouverneurs du Fonds monétaires international (FMI) sont d'avis, comme nous, que la situation exceptionnellement favorable de nos paiements ne constitue pas une base solide pour choisir une parité qui soit valable pour une période suffisamment longue". a déclaré aujourd'hui M. Edgar J. Benson, ministre des Finances du Canada, devant l'assemblée du F.M.I. et de la Banque mondiale.

M. Benson expliquait ainsi qu'il n'était pas possible actuellement pour le Canada de redonner une parité fixe à sa monnaie qui "flotte" depuis le 31 mai dernier.

"A la suite de notre décision, le dollar canadien s'est apprécié, a-t-il ajouté, soulignant toutefois que la vigueur du dollar canadien pendant le troisième trimestre est en partie saisonnière".

Abordant la question de l'inflation "notre problème le plus pressant depuis plusieurs années", le ministre a constaté que l'excédent de la demande globale est maintenant résorbé et que la capacité de production de l'économie est utilisée moins intensément qu'elle ne l'était récemment. "En conséquence, nous avons cru possible de rendre nos politiques budgétaire et monétaire modérément expansionnistes", a ajouté M. Benson.

En ce qui concerne la question de l'aide au développement, M. Benson a déclaré: "le gouvernement du Canada a procédé récemment à un examen fondamental de ses politiques d'assistance au développement international. Les décisions qui ont été arrêtées subséquemment visent à rehausser notamment à la fois l'ampleur et la qualité des programmes canadiens en ce domaine".

10,000 MORTS

SUITE DE LA PAGE A1

la région. Les forces jordaniennes seraient massées près de Jarash, à mi-chemin entre Amman et Irbid, dans l'espoir d'enrayer une offensive possible des unités blindées venues de Syrie en direction du sud et de la capitale. On signale quelques engagements entre Jordaniens et Palestiniens. Les fedayin dominent toujours dans une grande partie d'Amman et dans plusieurs régions en province. Le roi Hussein a de quoi être inquiet.

Les dirigeants de la résistance, quant à eux, affichent un optimisme sans réserve. La situation est très bonne pour nous, a dit un des responsables du "Fatah" en Syrie.

Yasser Arafat a qualifié de "tromperie destinée à semer la discorde au sein du monde arabe" le cessez-le-feu proclamé à nouveau par la Jordanie, et ils l'ont immédiatement repoussé.

Les fedayin sont décidés à "poursuivre la lutte jusqu'à la victoire complète et l'écrasement du régime".

Un cessez-le-feu, en effet, pensent les observateurs, est maintenant inapplicable de même qu'un compromis entre les deux belligérants est impossible. On est généralement sceptique sur les chances du sommet arabe qui se réunit aujourd'hui au Caire, avec un retard de huit heures sur l'heure prévue. En effet, plusieurs chefs d'Etat arabes seront absents et ni le roi Hussein ni Yasser Arafat n'y assisteront. Les appels à la raison, les considérations sur la solidarité arabe sont maintenant dépassés. Le problème est ailleurs, pensent les observateurs. La crise actuelle s'inscrit en réalité dans le prolongement du plan Rogers.

Appel de Hussein aux Quatre

De son côté, le roi Hussein a pris contact avec les représentants des quatre Grands à Amman au cours des dernières quarante-huit heures, afin de leur demander d'entreprendre une action conjointe à la suite de l'entrée des forces syriennes en Jordanie.

Le monarque est entré en liaison avec les représentants des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique.

D'autre part, les Etats-Unis continuent à tenir en état d'alerte leurs forces navales en Méditerranée, constituées par les navires de la Sixième flotte qui sont à moins de cent milles au large des côtes israéliennes. D'autre part, 10,000 hommes de troupes se trouvant en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis sont prêts à intervenir pour "évacuer les 400 ressortissants américains de Jordanie".

L'appel du roi Hussein aux Quatre Grands, suivi de la mise en état d'alerte de nouvelles unités américaines, suscitent dans tout le Moyen-Orient une émotion considérable. L'intervention des Etats-Unis, à laquelle personne ne croyait jusqu'à présent, se précise et on n'écarte pas cette éventualité.

A de rares exceptions près, l'opinion de tous les pays arabes désapprouve ces préparatifs militaires qu'elle considère comme le plus sûr moyen d'aggraver une situation déjà tendue à l'extrême et qui peut aboutir à la création d'un "nouveau Vietnam".

MERCURE

SUITE DE LA PAGE A1

fruits, le sucre, les huiles, la gelée, le bonbons, le thé, le café, etc.

En somme tous les produits qui composent le menu régulier d'un repas complet.

En faisant la compilation des pourcentages de mercure on a découvert que la moyenne pour l'ensemble des aliments consommés dans un repas normal atteint .02 pour cent.

Les experts tirent la conclusion qu'il n'y a pas de danger pour la santé.

Au fait l'Organisation mondiale de la santé soutient qu'on peut tolérer un taux de .05 pour cent.

Les experts fédéraux ne nient aucunement que dans certains cas, comme l'a révélé l'enquête de l'Université de Toronto, le pourcentage de mercure soit plus élevé que le degré de tolérance reconnu.

Mais selon les autorités canadiennes de la Santé, il faut calculer le pourcentage moyen et voir ainsi si le mercure affecte vraiment la santé.

Pour l'instant il n'y a aucun doute selon le ministère qu'il n'y a pas danger grave.

Toutefois d'autres études sont faites cette fois à Winnipeg sur le même sujet.

Au Québec, on sait que le mercure a déjà fait des dégâts fort importants.

Ainsi la pêche commerciale a été bannie dans une bonne partie du fleuve St-Laurent parce que les poissons sont trop contaminés par le mercure.

LES TRAVAILLEURS

SUITE DE LA PAGE A1

quelques minutes plus tôt s'était avéré incapable de réaliser.

Occupation des chantiers

Les quelque cent manifestants, après avoir permis aux ouvriers de la centrale de se rendre sur les lieux de leur travail, ont bloqué les accès aux chantiers de l'endroit pour la journée. On devait toutefois permettre aux ouvriers qui sont entrés travailler ce matin de ressortir ce soir et aucun incident n'est prévu.

C'est grâce aux lourds camions que la manifestation a pu être une réussite, les manifestants étant bien moins nombreux, ce matin, que les travailleurs désireux d'aller travailler mais les lourds véhicules décourageant toute tentative d'imprudence.

Un service d'ordre impeccable dirigé par un jeune animateur social de Nicolet, M. Michel Pilon, secrétaire du Comité ouvrier, put empêcher que la violence n'éclate.

Les trois autres chantiers paralysés, outre celui de l'Hydro-Québec, furent ceux de la Glabel Verrerie Ltée, du réservoir d'eau d'une capacité d'un million de gallons par jour et d'un quai en eau profonde (un contrat de $4 millions).

Le sens de la manifestation

La manifestation est née de l'exaspération de la population, qui n'a pu se voir accorder la préférence d'emploi sur les chantiers de la région.

Le secrétaire-animateur du comité, M. Michel Pilon, a déclaré entre autres que la population demande que les subventions accordées aux investisseurs dans la Société du parc industriel du Centre du Québec (une création de l'Etat du Québec) servent à créer des emplois qui seraient offerts en priorité à la population de l'endroit.

Et la population veut que ce droit prioritaire au travail, à compétence égale, leur soit assuré par des engagements et des procédures très claires.

"Parce que depuis trop longtemps, le patronage politique fausse ce droit, déclare le COB dans un communiqué remis aux quelques journalistes présents ce matin, et parce que trop souvent, on a été obligé de payer certaines personnes pour obtenir un emploi."

La population, de dire M. Pilon, ne croit plus aux déclarations de bonnes intentions.

Elle ne croira, dit-il, qu'en des engagements qu'elle pourra vérifier.

C'est pourquoi on a convoqué, jeudi soir, au Centre culturel de Saint-Grégoire, le premier ministre Robert Bourassa, M. Edouard R. Légasse, directeur général de la Société du parc industriel du Centre du Québec, et M. Eugène Voros, gérant général de Glaverbel Verrerie, compagnie qui construit dans ce parc.

Si ces messieurs ne sont pas présents, on menace de passer aux actes et ceux-ci pourraient être plus violents que de bloquer une route.

HUSSEIN

SUITE DE LA PAGE A1

retardé jusqu'à 7 heures ce soir.

Aux dernières nouvelles, Arafat se trouvait dans la région d'Amman où il dirigeait les opérations des commandos contre l'armée jordanienne. D'ailleurs, les observateurs jugent improbable que le roi Hussein aurait accordé un sauf-conduit à Arafat pour sortir du pays.

De même, le président de la Syrie, Nouredine Atassi, qui est arrivé au Caire, hier, a déclaré qu'il ne participerait pas au sommet. On sait que la voyé des blindés et des troupes pour Jordanie a accusé la Syrie d'avoir encombattre au côté des Palestiniens.

Sans Hussein, Arafat et Atassi, certains diplomates arabes ne cachent pas que la conférence est vouée à l'échec avant même de commencer.

L'ouverture du sommet, qui devait avoir lieu à 11 heures ce matin, a été retardée à 7 heures ce soir pour permettre des consultations entre Nasser et les autres leaders arabes présents.

A quelques heures de ce sommet, le premier depuis des années à devoir étudier une crise interarabe, on peut tracer ainsi le tableau des positions respectives:

— Refusent de participer au sommet: l'Irak, l'Algérie et le Maroc. Les deux premiers sont notoirement hostiles au roi Hussein. Selon Radio-Bagdad, l'Organisation de libération palestinienne est, elle aussi, hostile au sommet.

— Accepte le sommet mais refuse jusqu'à présent d'y participer en personne: le roi Hussein. Son premier ministre, Mohamed Daoud est arrivé au Caire.

— Refuse de participer au sommet tout en étant présent au Caire: le président syrien Nourredine Atassi.

— Présents au sommet mais hostiles au roi Hussein: la Libye et le Koweit qui ont, l'un supprimé, l'autre suspendu leur aide financière à la Jordanie.

— Présents au sommet avec une attitude de neutralité teintée de bienveillance envers l'O.L.P.: les présidents Nasser et Nimeri du Soudan.

— Enfin, présent sans avoir dit un mot pour ou contre les adversaires en présence en Jordanie: le roi Fayçal d'Arabie séoudite.

C'est dans cette mosaïque d'opinions et de sentiments qu'il s'agit de trouver directement ou indirectement une solution à l'une des crises les plus graves qu'ait traversées le monde arabe contemporain, mettant en jeu le sort du Moyen-Orient et, dans une certaine mesure, celui de la paix du monde. On se demande donc au Caire, ce matin, si les plus hautes instances arabes pourront trouver un remède miracle que le drame jordanien réclame pourtant impérativement.

"LUNA-16"

SUITE DE LA PAGE A1

C'est cette fusée qui s'est élevée de la Lune, hier, pour revenir sur notre planète qu'elle atteindra jeudi.

Un communiqué diffusé par l'agence officielle Tass précise que "Luna-16", après s'être posée dans la mer de la Fécondité, a réalisé automatiquement le programme de travail sur la surface lunaire, puis qu'une fusée cosmique s'est détachée de la sation pour décoller à destination de la Terre.

La fusée, dit le communiqué, a utilisé l'étage d'atterrissage de la station "Luna-16" en guise de plate-forme de lancement. Quant à l'étage d'atterrissage, il reste sur la Lune et sert à des mesures de température et de radiations.

"Au cours du vol vers la Terre, dit encore le communiqué de Tass, le module de retour se détachera de la fusée, entrera dans les couches denses de l'atmosphère et, après un freinage aérodynamique, effectuera une descente en parachute".

Comme la région d'atterrissage prévue est très vaste, la récupération du module sera, semble-t-il, une opération très complexe.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A1

certaine réserve, certains informateurs prétendent que l'accord sera signé au cours du voyage, seulement si tous les détails sont finalisés, en laissant entendre que ça ne pourrait pas être le cas.

Toutefois, il paraît invraisemblable que cet accord ne soit pas signé à l'occasion de la visite de M. Trudeau. Le principe d'un tel accord avait été chaleureusement endossé l'automne dernier lors du passage à Ottawa de M. Andrei Gromyko, le ministre des Affaires Extérieures de l'U.R.S.S.

En ce qui concerne l'itinéraire, il paraît d'ores et déjà assuré que M. Trudeau passera deux ou trois jours à Moscou; mais il est possible aussi qu'il se rende Lenongrad et dans d'autres régions comme l'Ukraine et probablement l'Articque soviétique.

RECENSEMENT

SUITE DE LA PAGE A1

Les recenseurs seront obligés sous serment de respecter le secret, sous peine d'amende et de prison.

Les questions de base posées à chaque foyer concernent le nom, le sexe, la parenté, le statut marital et la langue maternelle de toute personne qui y demeure.

En outre, un foyer sur trois recevra un questionnaire plus détaillé qu'il devra remplir lui-même et retourner par la poste.

L'échantillon ainsi réuni (33 p.c. des Canadiens) permettra au Bureau fédéral de la statistique d'avoir une connaissance plus approfondie des conditions économiques, sociales et culturelles dans lesquelles vivent les Canadiens.

La tête de deux chefs fedayin est mise à prix

Amman, (AFP) — "Une prime de cinq mille dinars (12,000 dollars environ) sera accordée à toute personne qui capturerait les deux criminels Nayef Hawatmeh et Georges Habache ou fournirait aux forces armées des renseignements permettant leur capture", annonce un communiqué du maréchal Habes Majali, diffusé par Radio-Amman.

Nayef Hawatmeh est le chef du "Front démocratique et populaire pour la libération de la Palestine" et Georges Habache le chef du "Front populaire pour la libération de la Palestine".

LDG

LE PLUS GRAND CENTRE D'ÉCLAIRAGE AU CANADA

2955 est, rue Bélanger, Montréal — 728-9241

DES MILLIERS DE MODÈLES EN MONTRE

Depuis les appareils à prix modique du HALL DES MINI-PRIX jusqu'aux lustres de grande classe de nos GALERIES DE LUMIÈRE — et ceci DANS TOUS LES STYLES!

L'authentique LAMPE COLLÈGE DE LIGHTOLIER

Donne un éclairage d'une intensité de 70 pieds-bougies. Diffuse uniformément pour éliminer les ombres. Ampoule incluse.

Prix de détail: $25.95

SPÉCIAL L.D.G.: $15.90 (pour un temps limité)

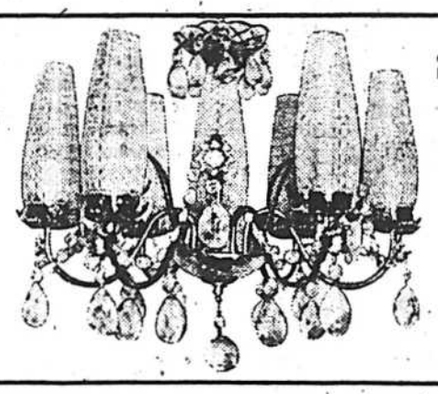

Lustre avec breloques et globes de cristal. 6 bougies. Tout nouveau! Diamètre 19½", hauteur 13½". No. ZA1169

Prix de liste: $81.75

PRIX L.D.G.: $40.88

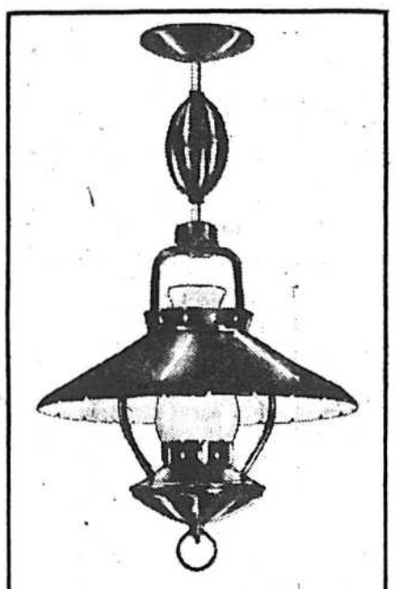

De style colonial, fini cuivre antique avec globe en verre blanc, ce plafonnier s'allonge de 22" à 48". Diamètre 20". No. 211855

Prix de liste: $72.60

PRIX L.D.G.: $36.30

Plafonnier rustique de bois vieilli et de fer martelé. Largeur 22", longueur 17½" plus la chaîne. Six bougies. No. 233637

Prix de liste: $262.50

PRIX L.D.G.: $131.25

Lustre de style méditerranéen en fer noir pour quatre ampoules. Diamètre 16", longueur 19" plus la chaîne. No. 2T1154-93

Prix de liste: $112.75

PRIX L.D.G.: $56.38

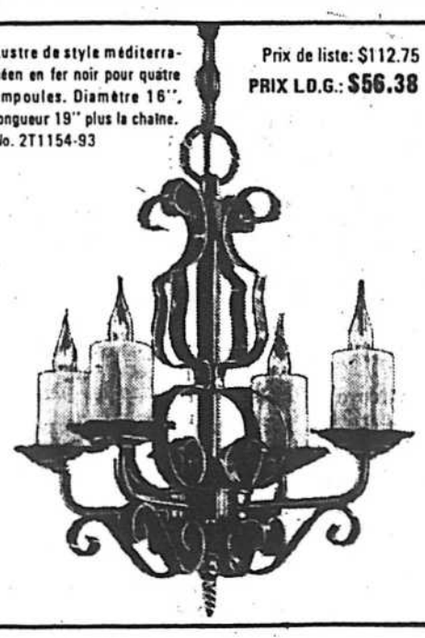

AMPOULES EN SUS

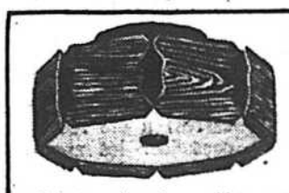

Plafonnier en lattes de noyer jointes au moyen de languettes de fer noir. Diffuseur de verre dépoli. No. 232905 Diamètre 12½"

Prix de liste: $34.05

PRIX L.D.G.: $17.03

No. 232955 Diamètre 18"

Prix de liste: $52.95

PRIX L.D.G.: $26.48

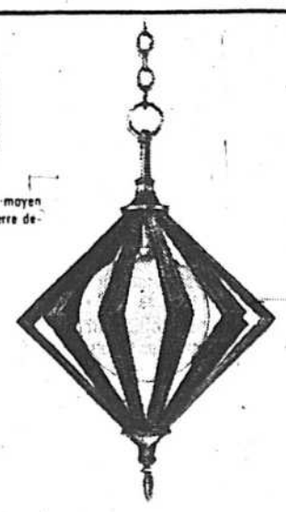

Globe de verre dépoli dans une cage de noyer agrémentée de garnitures de laiton. Diamètre 16", longueur 26". No. 219635

Prix de liste: $181.10

PRIX L.D.G.: $50.55

HEURES D'OUVERTURE:

Du LUNDI au MERCREDI de 8:30 a.m. à 5:30 p.m. JEUDI et VENDREDI de 8:30 a.m. à 9:00 p.m.

SAMEDI de 8:30 a.m. à 5:00 p.m.

Stationnement GRATUIT à l'arrière.

Sheraton à Toronto. Appelez l'opératrice à Montréal et demandez ce numéro local:

842-5861

Retenez une chambre, par téléphone, à l'hôtel King Edward Sheraton de Toronto ou à tout autre hôtel ou motel Sheraton dans le monde. On reçoit les appels 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le King Edward Sheraton, situé dans le centre-ville, au coeur du quartier des affaires, du commerce et des divertissements, comporte sept des meilleurs restaurants et bars-salons de la ville. Les enfants partagent la chambre des parents gratuitement.

L'hôtel King Edward Sheraton

37 EST, RUE KING

HÔTELS ET MOTELS SHERATON. SERVICE INTERNATIONAL ITT

GAGNEZ

4 BILLETS POUR "LE MONDE DE WALT DISNEY"

AU FORUM DE MONTRÉAL

UN CADEAU DE la presse

voyez notre annonce dans ce journal

Enfin! La puissance du détachant Javex T.M. est incorporée dans un récurant

Voici en primeur le seul récurant enrichi de la puissance javellisante de Javex. Le nouveau récurant Javex survolté contient un agent de blanchiment au chlore qui fait disparaître les taches les plus tenaces.

Et Javex est absolument exempt de phosphates. Vous obtenez toute la puissance du javellisant Javex bien connu, dans un récurant qui ne contient aucun phosphate susceptible de polluer l'eau.

Essayez le récurant Javex sans tarder!

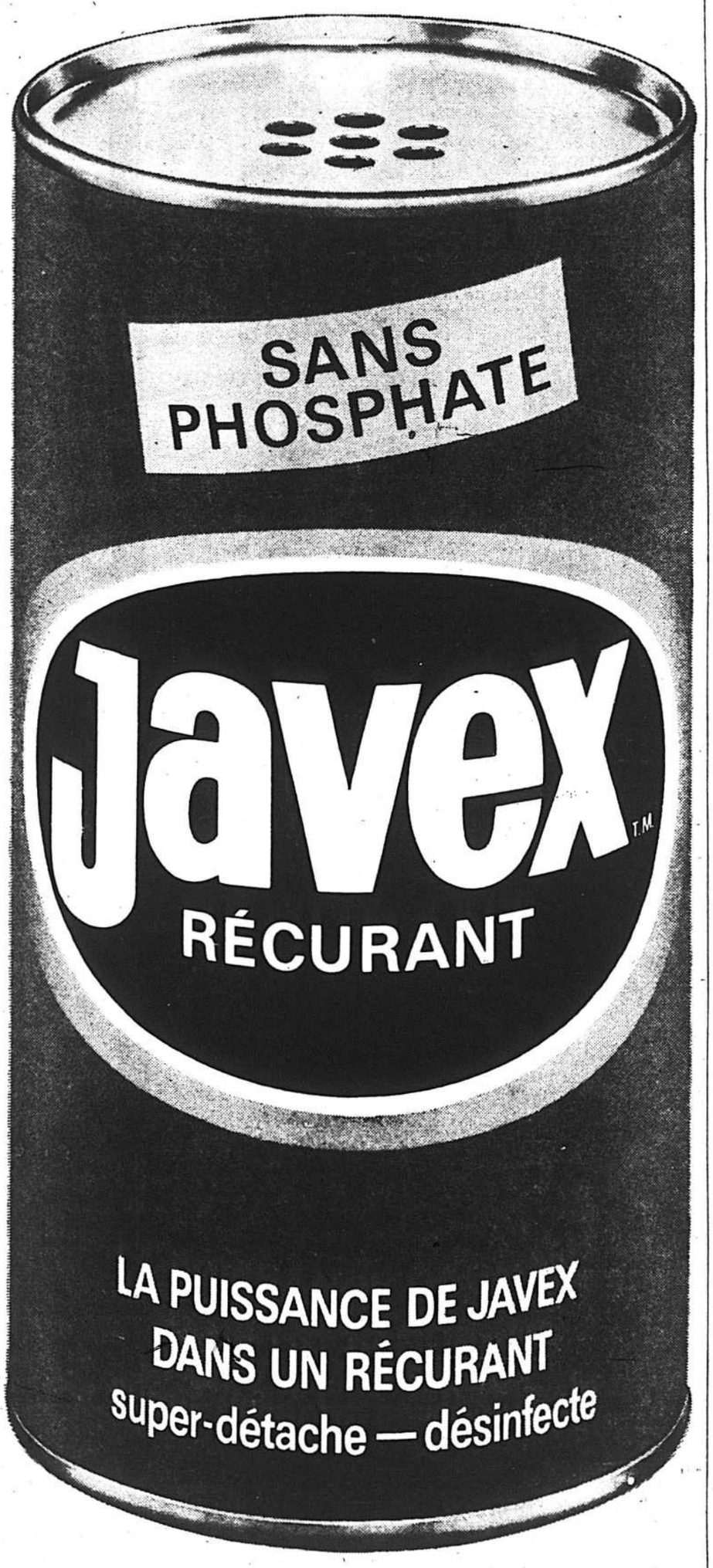

T.M. BRISTOL-MYERS CANADA LIMITED

Peine de 15 ans à un maniaque sexuel

Une peine de quinze années de pénitencier a été imposée par le juge Emile Trottier, hier après-midi, à un individu dans la quarantaine, qui s'était reconnu coupable d'avoir eu des relations sexuelles avec une fillette de cinq ans, et qui avait sauvagement molesté une autre enfant de quatre ans avant d'attenter à sa pudeur.

Cette dernière fillette est hospitalisée depuis plusieurs semaines, incidemment, et l'on craint fort que le traumatisme dont elle a été victime ait été si sérieux qu'elle ne puisse jamais recouvrer l'usage de la parole, qu'elle a perdue à cette occasion.

Pour sa part, le procureur de la couronne, Me Louis G. Robichaud, avait réclamé la détention à perpétuité, pour le prévenu, Réal Clermont, dont quelques démêlés antérieurs, devant la cour du Bien-être social, indiquent fort bien les dangereuses propensions.

Le représentant du ministère public a appuyé sa suggestion sur le fait que l'un des psychiatres de la prison commune, le Dr Charles Daoust, n'avait pu faire que de fort sombres pronostics, quant aux possibilités de récidive de la part du prévenu.

Il a aussi souligné qu'il n'y avait pas présentement, pour de telles anomalies dans le comportement sexuel, de traitements connus, et que la seule façon que l'on pouvait protéger la société, c'était en écartant l'individu considéré comme dangereux pour la plus longue période possible.

L'avocat de l'accusé, Me Jacques Lamarche, sans minimiser la gravité des délits reprochés à ce dernier, souligna tout de même que la science fait des progrès rapides, de nos jours, et qu'il se peut bien que, dans deux ou trois ans, par exemple, on ait trouvé remèdes à de tels cas.

Et si le prévenu n'a pas été condamné à une détention trop longue, il pourra alors être traité adéquatement, et libéré sans qu'il ait à attendre indûment derrière les barreaux.

En prononçant la sentence, le juge Trottier souligna qu'il devait cependant décider de ce cas avec les données qu'il avait devant lui, et non des projections fort aléatoires.

"Il y a là, dit-il, un être dangereux pour la société, et la seule solution, dans le moment, (et c'est peut-être malheureux) c'est de l'en écarter".

MAL DE DOS et IRRITATION de la VESSIE

Deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations ordinaires des reins ou de la vessie, causes de malaise dû à des mictions fréquentes, avec brûlures et démangeaisons. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir vieillie, fatiguée, déprimée. Dans ce cas, CYSTEX procure habituellement du soulagement en enrayant les microbes de l'urine acide et en soulageant la douleur. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui même.

Charles Gagnon tentera d'inscrire un appel à la Cour suprême

Charles Gagnon, l'un des présumés leaders de l'ex-FLQ, tentera d'inscrire en appel auprès de la plus haute cour du pays, la Cour suprême du Canada, contre la décision de la Cour d'appel du Québec, confirmant sa condamnation à deux ans de bagne pour sa participation au hold-up du cinéma Jean-Talon.

C'est ce qui a été annoncé à une conférence de presse tenue hier après-midi dans une chambre, sous les combles de l'hôtel Nelson, dans le vieux Montréal.

Le principal défenseur des accusés felquistes, Me Robert Lemieux, a également annoncé qu'une campagne de souscription sera bientôt lancée par le Mouvement de défense des prisonniers politiques québécois pour recueillir une somme de $50,000.

La décision de la Cour d'appel du Québec étant unanime, Gagnon devra obtenir la permission avant de s'adresser à la plus haute cour canadienne.

Déclarant rejeter complètement la décision del a Cour d'appel, Me Lemieux a dit qu'"il s'agit ici d'une affaire à portée sociale où la cour suprême rencersera la Cour d'appel comme elle a su le faire dans beaucoup de causes où les libertés fondamentales étaient en jeu".

Pierre Valllières était présent à cette conférence de presse mais non Gagnon qui était retenu à Vancouver par un débat public.

Gagnon avait toutefois préparé un communiqué dans lequel il soulignait notamment, que "tout ce dont il est coupable, c'est de s'être attaqué à un système d'exploitation dont les cours ne sont, à toute fin utile, qu'un élément destiné à la défense des privilèges des nantis, et nantis à même l'exploitation des travailleurs".

Evoquant d'autre part les difficultés que l'on éprouve à former un jury au procès de Claude Morency, Me Lemieux devait faire remarkuer que "la couronne, au cours de ce choix, jouit d'un avantage fort injuste sur la défense en ayant la possibilité de faire quelque 48 "mises à l'écart".

Il dénonça également le fait qu'il n'y ait pas encore de femmes sur nos jurys, soumettant que "les accuses du FLQ en souffraient un préjudice d'autant plus grand que les femmes ont généralement moins dep réjugés politiques, plus de souplesse et un sens plus profond de la justice sociale. Et ce, dit Me Lemieux, parce qu'elles sont souvent les premières victimes de l'injustice sociale et économique, dans notre société".

"Aussi, dit-il, pour être juré, il faut être propriétaire ou locataire, ce qui élimine immédiatement la presque totalité des étudiants, des chômeurs, des non-sédentaires et, en général, les non-privilégiés, seuls les mieux nantis étant convoques."

FAITES PEINDRE VOTRE MAISON AU MEILLEUR PRIX EN VILLE!

BUNGALOW DE BRIQUE
DE 6 PIÈCES
PEINTURE 2 COUCHES
pour seulement
$195

PAS DE COMPTANT

Paiements mensuels selon vos moyens!

NOUS APPRETONS TOUTES LES SURFACES AVANT D'APPLIQUER DEUX COUCHES DE PEINTURE DE PREMIERE QUALITE. DURE DES ANNEES.

APPELEZ-NOUS POUR LA PEINTURE INTERIEURE AUSSI!

ESTIMATIONS GRATUITES — SANS AUCUNE OBLIGATION

mhs METROPOLITAN HOME SERVICES 482-0600

LE SERVICE DE RENOVATION METROPOLITAIN

Une femme transportait $120,000 en pièces d'or

Les douaniers de l'aéroport international de Dorval, qui ont toujours l'oeil très vigilant, ont appréhendé, vers 3 h. 30 hier après-midi, une femme d'origine suisse, qui pesait quelque 60 livres de plus que son poids normal.

La femme avait dissimulé sur elle une somme de $120,000 en pièces d'or américaines de $5, $10 et $20, le tout pesant environ 50 livres.

Un porte-parole de la Gendarmerie canadienne a révélé que la femme était arrivée à Dorval sur un vol venant de la Tchécoslovaquie.

Les conservateurs veulent démocratiser leurs congrès

QUEBEC (PC) — Une centaine de militants progressistes-conservateurs de huit comtés de la région de Québec a approuvé hier une résolution visant à démocratiser les prochains congrès d'orientation politique de l'aile québécoise de ce parti.

Réunis en séance d'organisation hier à Québec, les militants ont de plus proposé que le prochain congrès annuel de l'Association, en janvier prochain, n'ait pas lieu dans un hôtel de la banlieue de Québec, mais dans une école ou tout autre endroit où le travail pourra être sérieux et à l'abri de ce "liquide" plus apte aux réunions sociales qu'aux congrès sur l'avenir d'un parti.

La résolution d'ouvrir grandes les portes des congrès d'orientation politique du parti à toute la population ne pourra toutefois être étudiée qu'au prochain congrès annuel; si elle était adoptée, elle ne vaudrait que pour des congrès d'orientation politique ultérieurs, et non pas pour les réunions d'études des affaires internes du parti où seuls les délégués ont le droit de vote.

En proposant, pour les réunions d'orientation politique, l'abolition du principe des délégués de comtés, les défenseurs de la résolution ont rappelé que cela se pratiquait dans certains partis, comme le Parti québécois, et que les résultats en étaient excellents.

Cependant, partisans et adversaires des congrès à portes ouvertes ont convenus qu'il serait tout de même préférable que, "pour le principe", les associations de comtés nomment trois délégués aux assises.

Les délégués ont aussi étudié la perspective du vote ouvert à tous les militants lors d'un congrès de mise en candidature d'un représentant du parti aux élections.

CHOISISSEZ VOTRE TAILLE

Silhouette VOUS LA PROCURERA

LES 25 PREMIERS NE PAIERONT QUE: $1.00 PAR SEMAINE POUR UN COURS CONÇU POUR VOUS

MANIÈRE FACILE DE PERDRE DU POIDS ET DES POUCES!

"AU QUEBEC 16 STUDIOS POUR MIEUX VOUS SERVIR"

DEPARTEMENT SEPARE POUR MESSIEURS

ROSEMONT
3270 est, Bélanger
725-9849

LONGUEUIL
1216 Ch. Chambly
674-4965

CHOMEDEY
3850 Notre-Dame
688-0850

ONTARIO/DAVIDSON
3350 est, rue Ontario
526-5544

PLACE VERSAILLES
7275 est, Sherbrooke
351-5500 — 351-5501

MONTREAL
6826, rue St-Hubert
274-2461

CENTRE-VILLE
696 ouest; Ste-Catherine
866-9355

SAINT-LAMBERT
319 Centre d'Achats
Laurier — 671-5594

MONTREAL
8782, boul. St-Laurent
387-2519

SNOWDON
6260 Victoria
(suites 102-103)
731-9409

MONTREAL-NORD
4149 Amiens
323-5470

ST-DENIS/MT-ROYAL
4572, rue St-Denis
845-8205

VERDUN
4255 Wellington
768-4795

AUSSI A:
ST-JEROME
SHERBROOKE
TROIS-RIVIERES

la presse
CAHIER B
LE JOURNAL DES JEUX OLYMPIQUES
MONTREAL
SPORTS / CENTRE D'ACHATS AUTO
FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS
MONTREAL, MARDI 22 SEPTEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 220

Les Expos croient avoir mis la main sur une perle rare

par Jacques DOUCET

Il a 16 ans.

Son nom, c'est Joseph James Leader, originaire de Brockville, Ont.

Et les Expos croient avoir déniché une future vedette.

"Jamais je n'ai vu un jeune homme de 16 ans avoir autant de qualités et de potentiel. Peut-être n'atteindra-t-il jamais les majeures. Mais, s'il se développe normalement au cours des trois prochaines années, nous compterons alors sur une vedette du baseball majeur."

Mel Didier, dépisteur en chef des Expos, parle de sa plus récente découverte avec emphase. Mais, ajoutons tout de suite, que sa découverte impressionne à première vue.

Joe Leader n'a que 16 ans, mais déjà il mesure six pieds et trois pouces. L'aiguille de la balance indique 190 livres. Pas de graisse. Et, il a des mains larges comme ça!

Les Expos ont finalement décidé de délier les cordons de leur bourse pour convaincre le jeune lanceur droitier de signer un contrat... au lieu d'un contrat des Mets, des Phillies, des Red Sox ou encore celui que lui offrait les Tigers. Didier espère maintenant avoir découvert un jeune Canadien qui sera aussi efficace que Ferguson Jenkins!

Pourquoi a-t-il accepté l'offre des Expos?

"D'abord parce qu'elle était plus alléchante que les autres", répond, un peu timidement le jeune géant.

"Et puis, même si les offres des autres équipes avaient été légèrement supérieures à celles des Expos, j'aurais signé un contrat avec l'équipe de Montréal", ajoute-t-il plus enthousiaste.

Il a été découvert lors d'un camp d'essai des Expos organisé par Ronald Piché, André Pratte, George McQuinn, Claude St-Vincent et Roger Brulotte, en Ontario.

Il a visité le parc Jarry environ cinq fois, dont une alors qu'il est venu montrer son talent à Frank Lucchesi, le gérant des Phillies, sous l'oeil du dépisteur Henri-Paul Duval.

Le jeune Leader songe à une carrière dans le baseball majeur depuis quatre ans. Il a vu la première étape de son rêve se réaliser, samedi, alors qu'il a apposé sa signature au bas d'un contrat des Expos.

"Jerry Zimmerman, l'instructeur de l'enclos de pratique, refuse de croire que Leader n'a que 16 ans. Il a reçu ses lancers d'exercice, l'autre jour, et il aurait parié que Joe avait au moins 19 ou 20 ans. Un autre qui fut agréablement surpris, fut Ronnie Brand", a dit Didier.

"Sa balle rapide n'a pas encore atteint le maximum de vélocité, mais pour un gars de 16 ans, elle est très rapide. De plus, sa balle rapide, lorsqu'elle est haute, possède un élan vers le haut. Lorsqu'elle est basse, son effet est glissant", a commenté Brand.

Et Brand d'ajouter: "La première fois que j'ai reçu ses lancers d'exercice, il n'avait aucune notion de ce qu'était un changement de vitesse. Cal McLish lui a expliqué le principe de ce lancer et il a capté ces notions avec beaucoup de facilité. Il a aussi appris à lancer une courbe. Et je vous prie de me croire que la rotation de cette courbe est fantastique.."

Mais Leader est encore loin du parc Jarry. Il est encore aux études à Brockville. Il se peut qu'au cours des vacances de Pâques 1971 il profite de son congé pour se rendre à West Palm Beach pour s'y entrainer durant quelques jours avec les Expos. Il commencera toutefois la saison 1971 avec les Expos de Bradenton, dans la ligue des recrues.

Lors de ses visites précédentes au parc Jarry, le jeune Leader a eu l'occasion de s'entretenir avec l'une de ses idoles, Don Drysdale, l'ancien lanceur des Dodgers aujourd'hui commentateur des matches au réseau de télévision des Expos.

Et samedi, il a vécu un autre entretien mémorable alors qu'il a pu échanger quelques mots avec le célèbre Sandy Kofax.

"J'espère que d'ici quelques années je pourrai, à mon tour, lancer ici au parc Jarry", nous a-t-il dit.

McLish et son jeune protégé Joe Leader

Seaver ne blâme que lui pour les insuccès des Mets

NEW YORK (UPI) — Le lanceur Tom Seaver ne blâme qu'une personne pour les insuccès relatifs des Mets cette année. Et cette personne c'est lui-même.

Aucun de ses coéquipiers ne voit les choses de cet oeil bien que Seaver n'ait remporté que deux victoires contre sept revers depuis plus d'un mois. Mais cela ne change en rien ses sentiments à son propre égard.

Il croit que c'est principalement de sa faute si les champions du monde occupent présentement la troisième place de la division Est de la ligue Nationale et font face à l'élimination.

"Désappointé n'est pas le mot," dit ce lanceur de 25 victoires en 1969 et détenteur d'une fiche de 18-12 cette année. "Je n'ai tout simplement pas fait ce que j'avais à faire. Peut-être est-ce que j'ai essayé trop fort, je ne sais plus au juste ce que c'était".

Un soir de la semaine dernière, Seaver a fait comme bien des jeunes quand rien ne va plus: il a téléphoné à sa mère.

"Je pense que tu essaies d'en faire trop, lui a-t-elle dit. N'essaie pas porter le poids du monde sur tes épaules."

Seaver a calmement écouté les propos de sa mère. Il lui a dit qu'il tenterait de faire ce qu'elle lui disait. Gil Hodges, également, a eu un petit mot pour son lanceur quand il l'a envoyé dans la mêlée contre les Pirates de Pittsburgh, dimanche soir, dans la deuxième rencontre d'un progarmme double. Jerry Koosman, des Mets, avaient gagné la première n'accordant que deux coups sûrs.

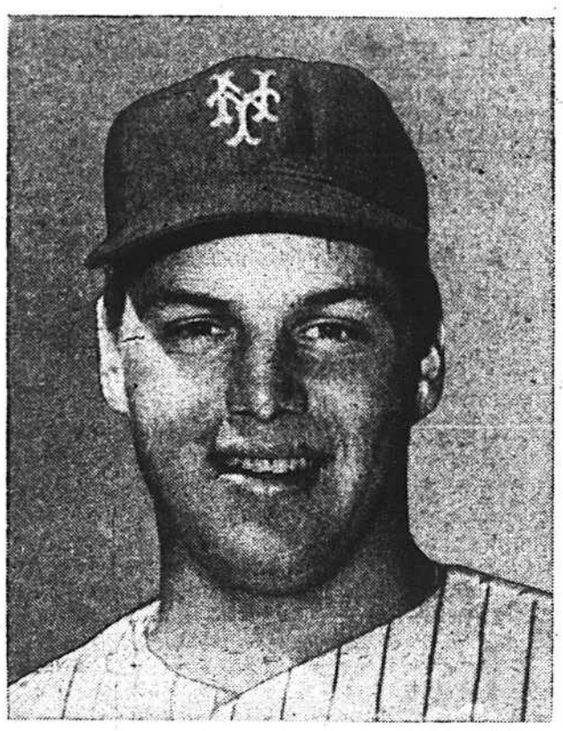

Tom Seaver

"Sois toi-même lui a conseillé Hodges. Sois Tom Seaver. C'est tout."

Encore une fois Seaver a écouté. Mais il n'était pas lui-même quand il a été envoyé au monticule, puis retiré à la sixième manche après que les Pirates eurent pris une avance de 3-2. Et pour la première fois en quatre ans qu'il est avec les Mets, Seaver a été hué par ses propres partisans.

"C'est dégoûtant. Ces gens n'ont aucune mémoire. N'oublient-ils pas trop rapidement? Tout ce qu vous pouvez attendre d'un homme, il l'a fait."

C'est Bud Harrelson, compagnon de chambre de Seaver qui parle ainsi. Et il n'est pas le seul à prendre la défense de l'artilleur newyorkais. Même Danny Murtaugh, gérant des Pirates de Pittsburgh, a tenu à plaider en sa faveur. Il est vrai toutefois qu'il venait d'arracher trois victoires en quatre rencontres aux Mets!

"Je n'ai rien remarqué de différent dans son comportement. N'a-t-il pas gagné 18 matches cette saison? Je ne vois là aucun signe de déchéance," a dit Murtaugh.

Pourtant il semble bien qu'il y ait réellement quelque chose. Mais qu'est-ce que c'est?

La réponse pourrait bien être que personne, vous entendez bien, personne, ne connaît un fils que sa propre mère.

Ruel fait appel au gardien Ken Dryden

Le gardien Ken Dryden, étudiant en deuxième année de droit à McGill, soutient qu'il veut jouer au hockey et il aura peut-être cette chance plus tôt qu'il ne le croit.

En effet, il accompagnera le Canadien à Halifax ce soir et mercredi, où ils affronteront les Black Hawks de Chicago. Il complètera un trio avec Rogatien Vachon et Phil Myre.

Le pilote Claude Ruel a décidé d'amener Dryden, car il n'était pas satisfait de la tenue de ses gardiens contre les Flyers de Philadelphie au cours du week-end.

Dryden a signé un contrat professionnel dans l'espoir de s'aligner avec les Voyageurs de la ligue Américaine. Il aurait pu se contenter de fréquenter l'université et évoluer au hockey universitaire, selon uen entente avec Hockey-Canada, mais il a décidé de passer chez les professionnels.

Hockey-Canada a mis fin à son entente dès que Dryden a signé son contrat avec le Canadien. Il avait affiché un bilan de 27-0-1 à l'Université Cornell, conduisant l'équipe au championnat inter-universitaire des Etats-Unis.

D'autre part, Claude Provost n'a pas fait le voyage, car il est blessé à l'aine. Mais par contre, Yvan Cournoyer, qui n'a pas joué dimanche à Québec, à cause d'une blessure similaire, reprendra son poste.

Après les deux matches à Halifax, le Tricolore disputera deux rencontres inter-équipe, jeudi, soit à 11 h. à St-Georges de Beauce, puis à 19 h. 30, à Ste-Marie de Beauce, dans les cadres des festivités de cette pittoresque région du Québec.

Une recrue lance un match sans point ni coup sûr!

OAKLAND (PA) — Le lanceur recrue de 21 ans des Athletics d'Oak and, Vida Blue, a lancé un match sans point ni coup sûr, hier soir, pour conduire les siens à un gain de 6-0 sur les meneurs de la division Ouest de la ligue Américaine de baseball, les Twins du Minnesota.

Blue, qui a porté sa fiche à 2-0 depuis qu'il a été rappelé des mineures, il y a 18 jours, a ainsi empêché les Twins de s'assurer du championnat de la division Ouest.

Les Twins n'ont besoin que d'une autre victoire pour être assurés du titre.

Blue a manqué sa partie parfaite lorsqu'il a accordé un but sur balles à Harmon Killebrew, à la quatrième manche. Il a retiré neuf frappeurs sur des prises et les Twins n'ont réussi que trois coups au champ extérieur.

Dans la ligue Nationale, Willie Mays a claqué son 28e circuit et a aussi récolté deux simples bons pour quatre points alors que les Giants de San Francisco ont écrasé les Dodgers de Los Angeles 7-0.

Le vieux Willie a ainsi permis à Juan Marichal de récolter sa 12e victoire après avoir accordé seulement six coups sûrs.

Lors du seul autre match à l'affiche dans la ligue Nationale, Don Gullett, Clay Carroll et Wayne Granger ont unis leurs efforts pour limiter les Astros de Houston à quatre coups sûrs et conduire les Reds de Cincinnati à une victoire de 2-0. Gullett, une recrue, a ainsi mérité sa 4e victoire contre deux échecs.

Ailleurs dans la ligue Américaine, le gaucher Fritz Peterson a remporté sa 18e victoire contre 11 défaites alors que les Yankees de New York ont disposé des Sénateurs de Washington, 5-2. Danny Cater et Bobby Murcer ont brillé chez les gagnants en faisant compter deux points chacun.

A Boston, des circuits de Carl Yastrzemski et Rico Petrocelli ont permis aux Red Sox de récolter une sixième victoire consécutive, 2-1, aux dépens des Indiens de Cleveland. Sonny Siebert, qui a dû avoir l'aide de Bob Bolin, à la 8e manche, a récolté son 14e triomphe contre huit échecs. Il s'agissait aussi du 40e circuit de Yastrzemski cette saison, et son 100e point produit.

Les Angels de la Californie, grâce à un circuit de deux points de Jay Johnstone, à la 7e manche, ont disposé des Brewers, 7-6, à Milwaukee.

A Chicago, les White Sox et les Royaux de Kansas City se sont partagé les honneurs d'un programme double. Les White Sox ont gagné le premier match, 8-4, et au cours de cette rencontre, Bill Melton a éclipsé deux records en canonnant son 30e circuit de la saison.

Melton a en effet établi un nouveau record d'équipe avec ce circuit, relégant dans l'ombre Gus Zernial et Eddie Robinson, qui se partageaient la marque, avec 29. Il a aussi éclipsé un record d'équipe vieux de 36 ans, avec son 22e circuit au parc Comiskey. Zeke Bodura avait établi cette marque.

Une correction pour Mme Ickx!

Les amateurs de course automobile, et encore plus les partisans du champion belge Jacky Ickx auront remarqué, en page cahier d'hier, que la jolie demoiselle qui se trouvait près de Ickx après sa victoire, n'était pas Catherine Ickx, épouse du champion, mais bien plutôt Maddy Sperling, une amie du couple.

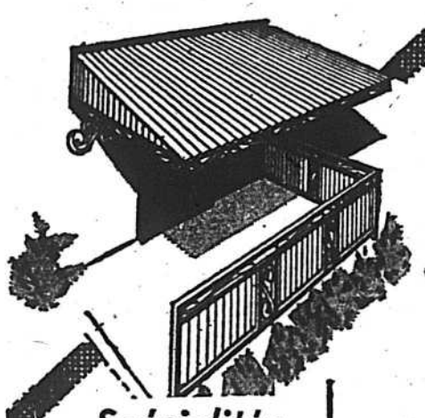

C'est le bon temps
de commander votre
ABRI D'AUTO et vos AUVENTS
en fibre de verre "Filon"
Livraison plus rapide
en agissant maintenant
De plus vous obtenez un
MEILLEUR PRIX
DIRECTEMENT
DU MANUFACTURIER
DEMANDEZ UN ESTIME GRATUIT
COMPOSEZ 321-6410
Frais interurbains acceptés dans un rayon de 75 milles de Montréal — 321-2780 — ou envoyez le coupon ci-dessous :
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
PAIEMENTS FACILES

Spécialités "Premier"
- AUVENTS fibre de verre "Filon"
- PORTES et FENETRES d'aluminium
- PIERRE artificielle
- RAMPES et balustrades
- FER FORGE
- REVETEMENT d'aluminium "Alcan"

TRAVAIL GARANTI

PREMIER FIBER-GLASS CONSTRUCTION INC.
3390 Mont-Joli, Montreal-Nord Tel 321-6410

CLOVIS LTÉE
ENSEMBLES D'ACCESSOIRES DE STYLE POUR ENRICHIR VOTRE DECOR

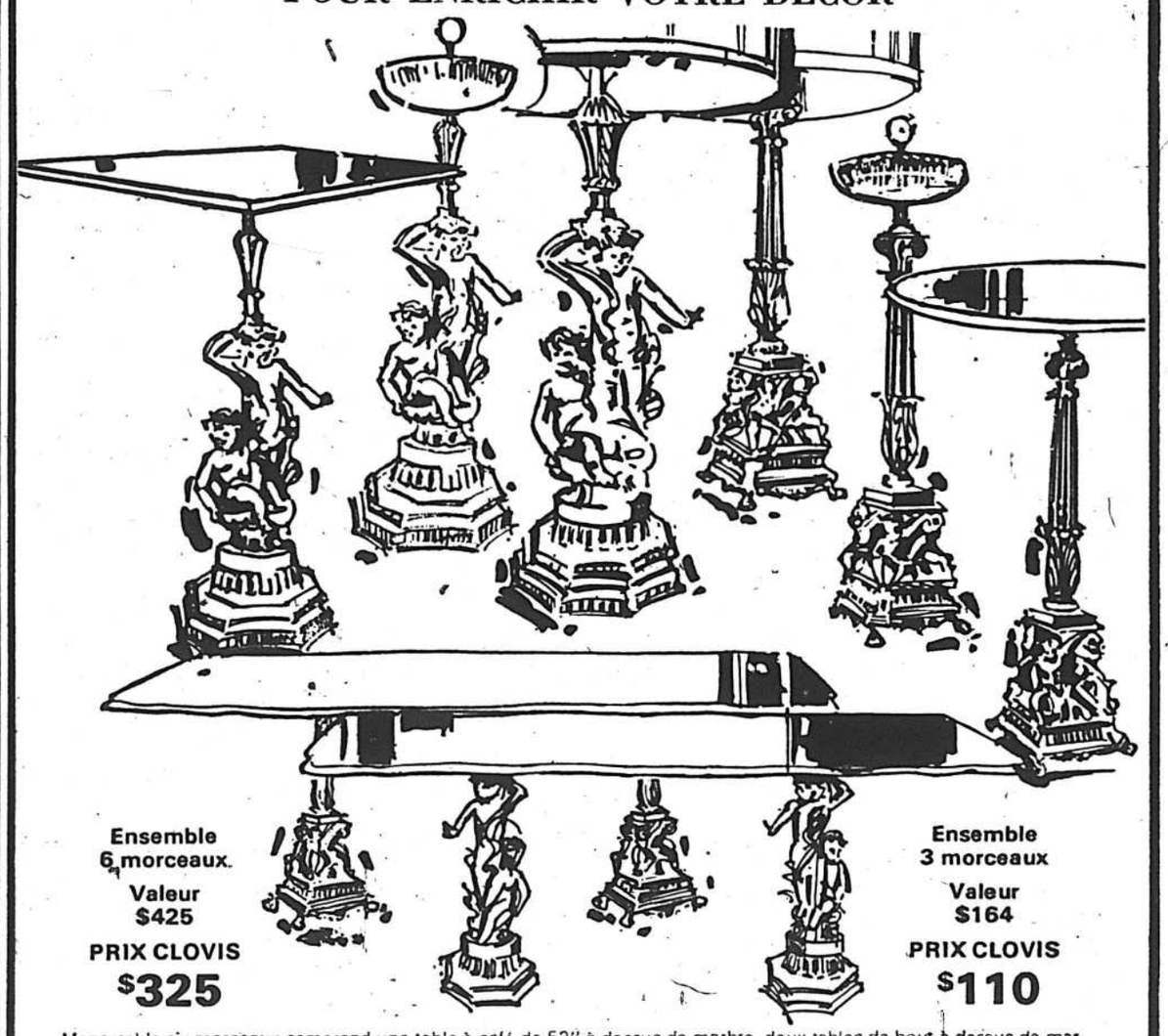

Ensemble 6 morceaux
Valeur $425
PRIX CLOVIS $325

Ensemble 3 morceaux
Valeur $164
PRIX CLOVIS $110

L'ensemble six morcequx comprend une table à café de 52" à dessus de marbre, deux tables de bout à dessus de marbre, deux lampes de table et un cendrier. L'ensemble trois morceaux comprend une table de bout, une lampe de table et un cendrier.

CLOVIS LTÉE
6924, rue ST-HUBERT 276-2621
1126 est, MT-ROYAL 527-1261
5001, rue WELLINGTON 766-4333

Coffey, Raimey et Wood, vedettes de la mi-saison

Tommy Joe Coffey se balade présentement dans l'Ouest du pays, vêtu de sa traditionnelle chemise de chasse.

Il accompagne les Tiger-Cats de Hamilton lors de leur périple annuel. Les Tiger-Cats affronteront les Lions de Vancouver, demain soir, et les Eskimos d'Edmonton, samedi. Deux victoires les placeraient au sommet de la conférence de l'Est.

Coffey détient présentement le record du plus grand nombre de points marqués par un joueur. Il a également saisi plus de passes que tout autre joueur à avoir évolué dans la ligue Candienne de football. Il améliorera sa fiche lors des deux prochains matches.

Actuellement, Coffey a compté 53 touchés, a botté 165 convertis, 90 placements et 42 simples.

Il a saisi 578 passes pour des gains de 9,202 verges. Seulement 271 verges de moins que le total réussi par Hal Patterson.

Mais là ne s'arrête pas les succès de Tommy Joe : Il est en tête des compteurs de la conférence de l'Est, sept points devant Yvan MacMillan des Rough Riders d'Ottawa.

Coffey a marqué 61 points cette saison.

Chez les porteurs de ballon, rence de l'Ouest, Ted Gerela, un autre botteur de précision, a accumulé 79 points, soit huit de plus que Jack Abendshan des Rough Riders d'Ottawa n'a

Ces deux joueurs ont cependant disputé plus de matches que Tommy Joe.

Chez les porteurs de ballon, dans la conférence de l'Est, Bill Symons et Dave Raimey des Argonauts de Toronto se livrent une chaude lutte. Raimey a porté 83 fois le ballon pour des gains de 571 verges, soit une moyenne de 6.9 verges par essai. Symons a gagné 546 verges en 109 tentatives, pour une moyenne de 5.0 verges par course.

Jim Evenson des Lions de Vancouver, est le meilleur des équipes de la conférence de l'Ouest, avec 663 verges en 125 courses pour une moyenne de 5.3 verges par course. Il a compté cinq touchés.

Chez les receveurs de passes, le rapide Hugh Oldham des Rough Riders d'ottawa n'a saisi que 25 passes, mais il a conservé l'excellente moyenne de 24.8 verges par passe complétée.

Chez les quarts-arrières, Gary Wood, des Rough Riders d'Ottawa et Jerry Keeling des Stampeders de Calgary dominent. Wood a complété 100 des 195 passes tentées pour une moyenne de .513. Il a réussi 12 passes de touchés. Quant à Keeling, il a conservé une moyenne de .497 en complétant 144 des 290 passes qu'il a tentées.

Wood s'est fait intercepté 14 fois, comparativement à 19 pour Keeling.

Il est à noter qu'aucun joueur des Alouettes n'est en évidence. C'est ce que Sam Etcheverry voulait, lorsqu'il a mis sur pied son équipe. "Pas d'étoiles individuelles, mais des joueurs qui se complètent"

Les Alouettes occupent la première position de la conférence de l'Est.

dernière heure

Nos skieurs en Europe

Cinq instructeurs et 26 skieurs de l'équipe canadienne de ski ont quitté Montréal aujourd'hui à destination de Tignes, France, puis de Kapurn en Autriche, où ils s'entraîneront. Le choix pour les dix membres de l'équipe nationale "A", ne sera effectué qu'en décembre.

New Westminster est champion

Les Salmonbellies de New Westminster ont décroché la coupe Mann emblématique du championnat canadien de crosse amateur. Les célèbres Salmonbellies ont défait les Lakers de Peterborough en quatre matches d'affilée.

Bob Hewitt à l'hôpital

Les championnats de tennis Southwest Pacific qui se disputent à Los Angeles présentement ont produit deux surprises. Le Sud-Africain a d'abord perdu un combat aux poings contre un spectateur de 75 ans. Il a été assommé et conduit à l'hôpital. Ensuite, le célèbre Roy Emerson a été éliminé par un inconnu de 18 ans, James Connors.

Hoyt Wilhelm est congédié

Hoyt Wilhelm, l'artiste de 47 ans de la balle-jointures, a reçu son congé des Braves d'Atlanta. Les Cubs de Chicago l'ont immédiatement embauché. Wilhelm a lancé dans 50 matches pour les Braves cette saison pour un record de 6-4, 13 parties sauvées et une moyenne de points mérités de 3.11, la meilleure de l'équipe.

Victoires du Laval et du South Shore

Lors de deux matches de la ligue de football juvénile du Québec disputés, hier, les Spartans de Laval ont remporté une 5e victoire consécutive, 19-13 aux dépens des Lakers de Lachine, tandis que les Colts de South Shore ont écrasé les Larks de East End 35-0.

Leigh à l'essai

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont décidé d'accorder un essai au demi Charlie Leigh, mesurant six pieds et pesant 200 livres... Leigh a récemment été congédié par les Browns de Cleveland, de la ligue Nationale.

Le baseball se porte bien

SAN FRANCISCO (UPI) — Le président **Eddie Mulligan,** de la ligue de la Californie, circuit de classe A, a déclaré que son circuit avait de nouveau enregistré une hausse d'assistance au cours de la saison qui vient de prendre fin... les huit équipes du circuit ont accueilli 397,489 spectateurs payants comparé à 369,217 l'année dernière.

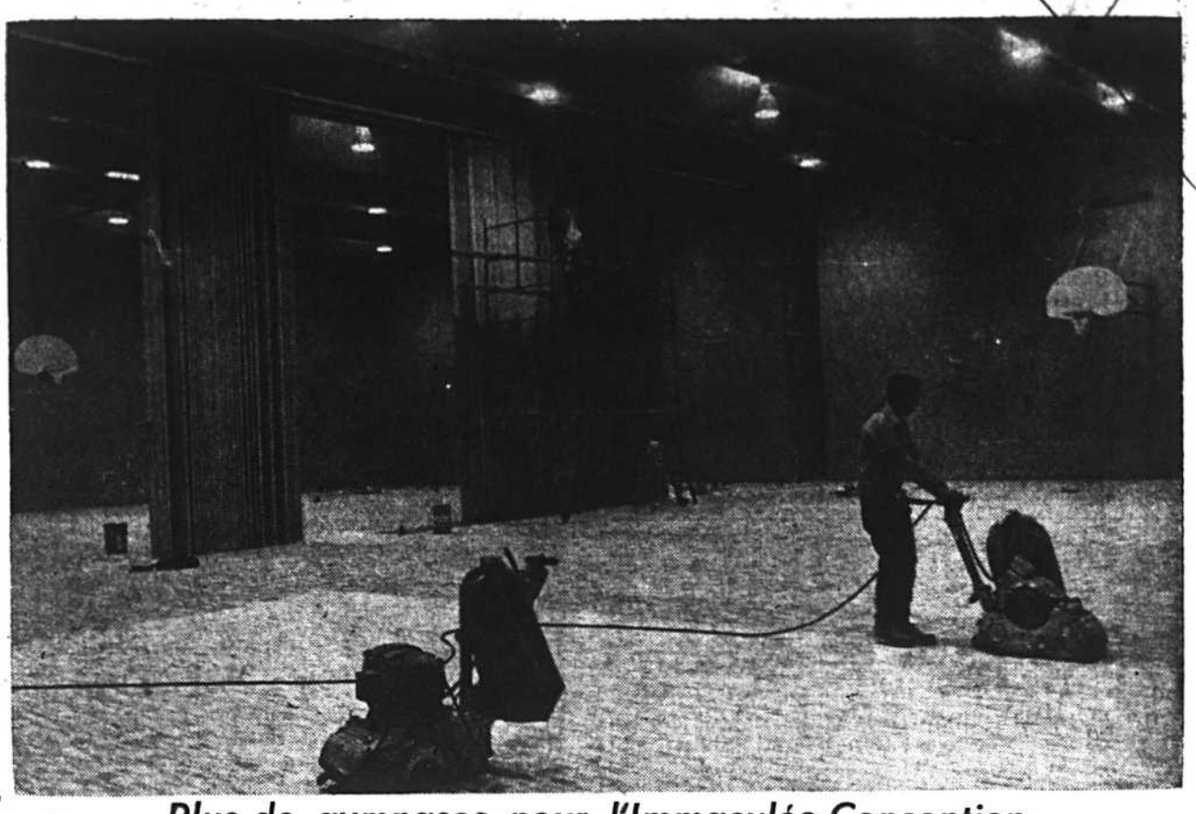

Plus de gymnases pour l'Immaculée-Conception

L'athlétisme au Québec a besoin d'instructeurs compétents

par Guy ROBILLARD

Le Père de la Sablonnière lance un cri d'alarme : "Si d'ici un an, nous n'engageons pas d'instructeurs compétents en athlétisme, les Olympiques de 1976 auront été un succès personnel du maire Drapeau, mais un fiasco au point de vue participation locale. Qu'attend l'Etat pour agir ?

Le temps du bénévolat est révolu. Le dévouement des bénévoles est admirable, mais ce qu'il faut, ce sont des spécialistes. Et l'entreprise privée a déjà fait plus que sa part. C'est à l'Etat d'intervenir. Et au plus vite. Sur 160 athlètes canadiens présents aux derniers Jeux du Commonwealth, il n'y en avait que quatre d'expression française, dont deux de l'Immaculée-Conception".

Le Père Sablon a prononcé ces phrases chocs au cours d'une conférence de nouvelles en vue de souligner le début de la 20e saison d'activités, au populaire centre de la rue Papineau.

Il a été immédiatement suivi au micro par Robert Binette, jeune gérant général du Centre, qui est venu ajouter quelques notes d'optimisme à ce dossier un peu sombre en déclarant que de plus en plus de jeunes s'intéressent à des disciplines autres que le hockey et le baseball.

En toute justice, il faut dire que le premier orateur n'avait pas tenu que des propos pessimistes. Au contraire, il avait l'air très heureux et très fier de vanter le travail et les mérites de tous ses collaborateurs. Il a même avoué que son orgueil se gonflait quand il parlait de la dernière réalisation du Centre, qui est, dit-il, l'aboutissement d'un de ses grands rêves.

Dorénavant, le Centre sera uni par un corridor souterrain aux installations sportives de la nouvelle polyvalente Jeanne-Mance, située à 80 pieds de là.

Là où la chose devient intéressante, c'est quand on apprend que cette école, qui compte 2,300 élèves, dispose de quatre gymnases et une palestre, ce qui, joint aux locaux déjà existants du Centre de l'Immaculée-Conception, constitue un complexe sportif assez unique.

Et ce complexe, a déclaré le Père de la Sablonnière, ne demande pas mieux que d'accueillir des jeunes athlètes.

"Nous avons de l'espace, nous avons une équipe d'instructeurs compétents. Messieurs les journalistes, s'il vous plait, dites aux jeunes de venir . . ." Le message est fait mon Père . . .

Et, comme l'a dit, Georges Mercier, directeur général régional de la Banque Royale du Canada, et président de l'actuelle campagne de recrutement et de souscription : "Si j'ai accepté l'offre du Père ce n'est pas tellement parce qu'il est vendeur (rires dans la salle . . .) mais parce qu'on dit que la charité couvre une multitude de péchés . . ."

Grâce à cette nouvelle manne de locaux, la direction du Centre espère cette année pouvoir former graduellement une équipe d'élite qui sera sa contribution à l'olympisme canadien. Avant même le début de la campagne de recrutement, le Centre peut déjà miser sur l'énorme capital humain fourni par les élèves de la polyvalente.

De plus, l'espoir de s'attirer de nouveaux membres tout en procurant une saine détente à toute la famille, la direction du Centre a décidé de faire du dimanche la journée des sports en famille.

Grâce à cette heureuse initiative, papa, maman, la bonne et les enfants pourront aller se récréer en groupe chaque dimanche. On a même prévu une garderie d'enfants et une salle de télévision pour les sportifs de salon . . .

Les autres pourront s'adonner à toutes les activités du Centre qui sont au nombre d'environ 40.

Yoshiaki Numata défendra son titre

MANILLE (UPI) — Le champion mondial des poids légers juniors, le Japonais **Yoshiaki Numata,** défendra son titre contre l'Américain **Paul Rojas,** à Tokyo... la date du combat n'est pas encore fixé.

téléphoto UPI

Les quatre récalcitrants

Le représentant de Pro Sports Steve Arnold grille un cigare tout en écoutant les propos de son partenaire Martin E. Blackman qui s'entretient avec Jean Ratelle (à droite), Vic Hadfield, Brad Park et Walt Tkaczuk.

Les quatre joueurs des Rangers ne veulent pas entendre parler d'arbitrage

TORONTO (UPI) — La compagnie représentant les quatre joueurs suspendus par les Rangers de New York de la ligue Nationale de hockey, a révélé qu'elle préférait discuter elle-même du contrat des joueurs qu'elle représente plutôt que de porter leurs cas devant Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey.

Martin E. Blackman, de la firme Pro Sport Inc., a révélé : "Nous ne croyons pas que ce soit dans le meilleur intérêt de nos clients que de porter leur cause devant le président de la ligue Nationale."

Il a ajouté : "Les joueurs doivent maintenir une bonne relation avec leur patron Emile Francis, et ils préféraient discuter de leurs affaires avec lui."

On sait que Francis a suspendu, les avants Jean Ratelle, Walter Tkaczuk, Vic Hadfield et le défenseur Brad Park. Les quatre joueurs n'ont pas encore reçu de salaire.

Blackman et son partenaire, Steve Arnols, ont expliqué que les quatre joueurs avaient refusé de jouer, parce que la direction des Rangers a refusé de leur garantir leur salaire, si jamais ils étaient blessés lors d'un match d'avant-saison.

Francis, après avoir suspendu les quatre joueurs, a référé le cas à Clarence Campbell.

Le président de l'Association des joueurs, Alan Eagleson, s'est offert pour régler le problème, mais les joueurs en cause et leurs dirigeants, se sont montrés réticents.

Hadfield a révélé que les joueurs étaient tous membres de l'Association des joueurs et que se serait plonger Eagleson dans de mauvais draps que de lui demander de servir d'arbitre.

ARÉNA MAURICE-RICHARD
CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE
CE SOIR 8 H 30 et jusqu'au 4 oct.
SAM. et DIM. 2 h 30 et 8 h 30 excepté le 28 sept.
Matinée sam. dim. 2 h 30
Demi-tarif pour enfants: vendredi soir et samedi 2 heures 30
Billets en vente: Aréna Maurice-Richard: CCA, 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine, Caisse Populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Gelipeau, 1480 Fleury; Charlebois, 2115 est, Jean-Talon.
RÉSERVATIONS: ARÉNA: 872-2440 CCA: 932-2171

Ne ménagez pas vos transports.

Louez un camion chez Tilden.
Derniers modèles de camions-plateau, fourgons, fourgonnettes et camionnettes Chevrolet ou G.M.C.
TILDEN
La seule entreprise canadienne de louage d'autos d'envergure mondiale
Bureau Principal : 1200, rue Stanley 878-2771
Succursale St-Laurent : 310, boul. Décarie 744-0856
Succursale Ville d'Anjou : 6270, Montée St-Léonard 352-3070
Succursale Rive Sud : 118, boul. Industriel, Longueuil 670-1000

Découpez et gardez
Louez une Impala '70
AUTOMATIQUE - RADIO
$7 par jour 7¢ le mille
Bélair Rent-A-Car
277-1133
4 succursales pour vous servir

gros ou petit
Nous ne craignons rien. Que vos colis soient volumineux et lourds, qu'il s'agisse de containers de 20,000 lb, de chargements sur palette, de remorques à pleine charge ou encore de petits colis individuels, nous les prenons tous. Pourquoi? Parce que nous disposons du meilleur équipement et que notre grande expérience vous garantit la qualité de notre service. Essayez-nous et constatez-le par vous-même.
Messageries CN

OFC moëlleux OFC léger OFC bien mûri

OFC WHISKY CANADIEN SUPERBE!
LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA LTÉE

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

VOLVO 144-S, 1967, excellente condition, après 6 heures, 688-9253.

VOLVO P1800S, 1964, 1964, radio, overdrive, $1150; 1675, 671-8850.

VOLVO 1968, impeccable, bas millage, cause mariage, Jos: 768-7400, soir.

VOLVO 1969, 1425, propriétaire jeune fille, cause mariage, 366-5336 après 6 heures.

VOLVO 1968, Canadienne 123 G.T. overdrive, radio, AM-FM, très bonne voiture, $1,895.

COITEUX AUTOS LTEE
5180 PAPINEAU — 526-9138

VOUS AIMEZ LA THUNDERBIRD?
Nous en avons une en stock, 1968 — 4 portes — Landau — entièrement équipée. Nous vous offrons en plus l'air conditionné, le toit vinyle. Très peu de parcours. La carrosserie et le mécanisme sont en excellente condition. Appelez 735-3581.

vendre n'est pas un problème... si vous annoncez dans les ANNONCES CLASSÉES

1968 FORD
A PARTIR DE
$1,150
Nous avons une sélection variée de modèles, couleurs et équipements de tous genres.
LATIMER 1953 ouest, STE-CATHERINE 937-9311
6533 ouest, ST-JACQUES 488-9116

Les propriétaires unis de taxis réclament une augmentation du prix de la course

Dans un mémoire soumis à la commission Bossé, l'Association des propriétaires unis de taxi (APUT) recommande une augmentation du coût de la course, la formation d'une régie autonome du taxi pour la région de Montréal, la création d'un permis métropolitain, l'abolition de l'article 12 du règlement 2745 de la ville de Montréal, qui limite une personne à un seul permis, ainsi que l'adoption d'une loi d'assurance automobile provinciale, du type de celle adoptée au Manitoba.

L'APUT suggère que le nouveau tarif soit de $0.50 au départ, au lieu de $0.40 comme actuellement, plus $0.40 du mille additionnel au lieu de $0.35, et $4.00 du temps d'attente au lieu de $3.00 comme actuellement.

Quant à la régie autonome de l'industrie du taxi pour l'île de Montréal, qui serait sous autorité provinciale, elle comprendrait quatre membres représentants les chauffeurs de taxis, deux ceux des associations de service, deux les gros propriétaires, deux les petits propriétaires (1 à 5 permis) et un le gouvernement, le tout pour un total de 11 membres.

Par ailleurs, l'APUT préconise une garantie de revenu pour les propriétaires, aux termes de laquelle le chauffeur de taxi devrait garantir une redevance au propriétaire, basée sur le millage effectué dans une journée.

Dans le même ordre d'idée, l'APUT demande la création d'une assurance-salaire, qui serait régie par un comité conjoint, et elle suggère que toute la question du régime des rentes ainsi que celle de l'assurance-chômage fassent l'objet d'une étude poussée par Québec.

Dans le but de former des chauffeurs de taxi, l'APUT demande le droit de consultation avant l'émission d'un "numéro de poche", ainsi que la création d'un centre de main-d'oeuvre pour les chauffeurs, lequel aura comme tâche spécifique de tenir à jour les "allées et venues des chauffeurs, changements d'employeurs, etc..."

En outre, cette association préconise que la liberté de louer un taxi soit laissée au détenteur du permis.

A ce sujet, elle estime qu'une étude très poussée sur cette question devrait être accomplie en collaboration avec les associations, et elle calcule que c'est aux "autorités compétentes" de fixer elles-mêmes les taux de louage.

En ce qui concerne les contraventions décernées par la police montréalaise, l'association déclare que le système actuellement en vigueur est désuet, puisque c'est le propriétaire qui écope de la pénalité et non le chauffeur, bien souvent parti après l'infraction, et, en conséquence, elle demande une sorte de "tolérance" de la part de la police montréalaise en ce domaine.

En 1969, les Montréalais ont versé $27 millions à 71 organismes publics

Dans des milliers de familles de Montréal on a peut-être de la misère à joindre les deux bouts, comme on dit, mais le fait demeure que les Montréalais sont reconnus pour leur grande générosité.

Au cours de 1969, les citoyens de Montréal ont versé $26,834,751.19 à 71 organismes publics qui ont obtenu de la Ville de Montréal la permission d'organiser des campagnes de souscription.

Depuis 10 ans, c'est le troisième meilleur résultat connu, au chapitre des souscriptions publiques.

En 1967, les Montréalais ont donné $33,708,547.02 à 81 organismes tandis qu'en 1968, ils versaient $32,928,531.47 à 68 mouvements de charité.

Le plus petit résultat fut enregistré en 1960 alors que 115 campagnes de souscription rapportaient $13,064,323.59 aux organismes solliciteurs.

La générosité des Montréalais ne se limitent pas qu'aux souscriptions publiques; comme l'indique le rapport que vient de terminer le service du bien-être social de Monréal, les citoyens de la métropole canadienne ont collaboré, en plus, à 19 quêtes, dans les rues, qui ont rapporté $184,097.22.

A ce dernier chapitre, il s'agit du plus petit montant recueilli depuis 1960. L'année record fut enregistrée en 1966 avec 267,669.58.

Toujours au cours de 1969, il s'est tenu, à Monréal, 1,301 événemens secondaires (parties de cartes, vente de charité, parade de modes, etc.) qui ont permis à des mouvements de loisirs ou oeuvres paroissiales d'amasser des fonds pour $1,433,467.

Les statistiques du bien-être social font également état des 43 guignolées qui ont assuré $29,726.25 aux paroisses de Montréal.

Campagne d'information du service d'orientation des foyers

par Madeleine BERTHAULT

Pour la première fois dans son histoire, le Service d'orientation des foyers lance une campagne d'information auprès du public, à l'occasion de la reprise des activités d'automne.

Cette campagne vise à faire connaitre le SOF aux couples de l'est du Canada et donc d'aider les équipes diocésaines dans leur recrutement. Le SOF offre une série de 12 rencontres aux couples intéressés. Chaque couple doit débourser la somme de $10 qui couvre l'achats des 12 cahiers de cours. Outre cette source de financement, le SOF reçoit des subventions du ministère de la Famille.

En quoi consistent les cours ? Ce sont des échanges et des discussions entre couples sur des sujets qui touchent de près la vie des époux, des parents.

Ces sjets sont classés et étudiés par centre d'intérêt: "L'amour n'a-t-il qu'un temps ?"; "L'argent au service de l'amour"; "Rencontre avec un médecin"; "Le couple appelle à la vie" (sur la contraception); "La montée sociale de l'enfant"; "L'éducation sexuelle de l'enfant"; "L'éveil du sens de Dieu"; "Nous et les autres", pour n'en citer que quelques-uns.

Les discussions sont dirigées et animées par un "couple animateur". Chaque groupe de discussion comprend entre huit et 15 couples issus d'une même paroisse ou d'une même région.

Mme Aurore Dugas, secrétaire exécutive du SOF, signale que ces rencontres "débouchent sur l'amitié qui se crée au sein du groupe. De plus, ajoute-t-elle, les couples sont appelés à réfléchir, ce qui très souvent les aide à prendre des décisions plus adéquatement et d'une façon plus personnelle".

Au bout des 12 rencontres, les cours sont théoriquement terminés. Cependant, plusieurs couples expriment le désir de se revoir, tant l'expérience leur a plu. Mme Dugas précise alors qu'il y en a qui se rencontrent ainsi depuis sept ans, invitant des spécialistes pour discuter sur des sujets d'actualité, comme la drogue et les jeunes, les nouveaux moyens de contraception, etc.

Quant à l'aumônier, il n'est plus "le prêcheur de morale", mais plutôt le conseiller, celui avec lequel on peut discuter ouvertement. Avant, c'était l'aumônier qui animait le cours sur "la morale conjugale". Maintenant, comme pour les autres cours, c'est le couple animateur. Ceci permet aux couples de mieux réfléchir, sans parti pris, donc d'agir selon leur conscience.

"Il n'y a plus de recettes toutes faites, dictées par le clergé ou d'autres personnes, chaque couple s'éduque lui-même."

"Le 7 octobre"

Plusieurs raisons ont retardé la SQ

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Si les policiers de la Sûreté du Québec sont arrivés avec plus d'une heure de retard prêter main-forte à leurs collègues lors de l'émeute de la Murray Hill, le 7 octobre, c'est parce qu'ils ne savaient pas quel trajet suivre pour se rendre sur les lieux et qu'il leur fallait signer un formulaire avant de prendre un casque protecteur.

C'est ce qu'a déclaré hier l'inspecteur-chef Fernand de Miffonis, de la Sûreté du Québec, alors qu'il était appelé pour la deuxième fois à témoigner devant les enquêteurs de la Commission de police du Québec, dont le but est d'apporter certains éclaircissements sur les événements qui ont entouré l'arrêt de travail des policiers montréalais.

Lors de son témoignage, M. de Miffonis a mentionné que le lieutenant René Simard, promu depuis au grade de capitaine, lui avait demandé de l'aide, vers 8 h. 45 ce soir-là, et qu'il avait aussitôt ordonné que le lieutenant Beaulieu prenne 50 hommes afin d'aller prêter main-forte au lieutenant Simard.

"Les agents, dit-il, venaient de Québec et ne savaient pas quel trajet suivre pour se rendre à la Murray Hill. Nous ne voulions pas qu'ils montent dans plusieurs autos; ils auraient pu se tromper de chemin. Il a fallu trouver un guide et nous avons fait monter les agents dans un même véhicule.

"Avant de quitter le quartier général, les policiers ont été obligés de signer une formule afin de se procurer des casques protecteurs. Les hommes se sont mis en route vers 9 h 45".

Le policier a également dit que même les bombes lacrymogènes venaient de Québec.

Au début de son témoignage, M. de Miffonis a déclaré, en réponse à une question de Me Boily, qu'il ne savait pas combien de policiers provinciaux étaient disponibles à la SQ, le matin du 7 octobre.

Le premier témoin à être entendu, hier, à la reprise de l'enquête de la Commission de police, M. Marcel Saint-Aubin, qui était le 7 octobre assistant-directeur du Service de la police de Montréal, a déclaré qu'il avait suggéré à M. Jean-Paul Dessureau, directeur adjoint de la SQ, d'utiliser les boites téléphoniques extérieures afin que les policiers provinciaux puissent répondre aux appels. Mais, selon M. Saint-Aubin, sa suggestion n'a pas été suivie.

"Vers 19 h, a poursuivi M. Saint-Aubin, j'ai été informé que les ondes de la Sûreté du Québec étaient brouillées, j'ai alors suggéré à M. Dessureau que les policiers provinciaux utilisent les 628 boltes téléphoniques servant habituellement au public et aux policiers pour les appels d'urgence.

Une nouvelle crème plastique pour les dentiers

Pour la première fois, la science offre une crème adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — *mieux que jamais!* Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers *plus fermement pendant des heures!* Cette découverte unique, c'est la crème adhésive pour dentiers FIXODENT™...

La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement — elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mieux mâcher les aliments et manger de façon plus naturelle. Les dentiers n'ont jamais été aussi faciles à porter qu'avec FIXODENT. Faites un essai!

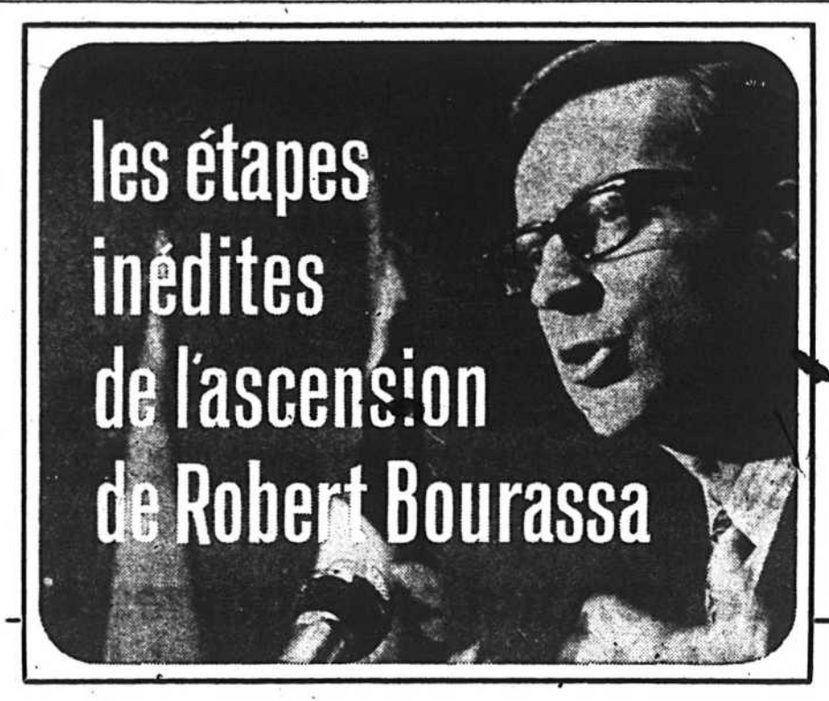

UNE BROCHURE UNIQUE PUBLIEE EN EXCLUSIVITE PAR

la presse

Les sept articles de Gilles Racine sur la machine électorale qui a fait élire Robert Bourassa vous sont maintenant offerts en brochure de format commode, sur papier de bonne qualité.

Un document unique que vous voudrez conserver sur l'Histoire qui s'écrit !

Commandez tout de suite !

Utilisez le bon de commande ci-dessous (ou recopiez-le) et faites-le parvenir, accompagné d'un chèque ou mandat fait à l'ordre de LA PRESSE LIMITEE, à l'adresse indiquée.

BON A DECOUPER

BROCHURE BOURASSA, service de la Promotion,
LA PRESSE LIMITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (126), Québec

Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de la brochure "les étapes inédites de l'ascension de Robert Bourassa" au prix de .....¢ chacun.*

Je joins $..... en chèque .... mandat

mon nom .....

mon adresse .....
no rue app.

.....
ville zone postale prov.

la presse

* 1 à 9 ex.: 50¢ l'exemplaire
10 à 24 ex.: 45¢ l'exemplaire
25 à 99 ex.: 40¢ l'exemplaire
100 et plus : 35¢ l'exemplaire

prix spéciaux sur demande pour commandes de très grande quantité.

Délais de livraison : environ trois semaines.

Qu'il s'agisse de qualité ou de valeur, c'est Toshiba, Toshiba, Toshiba...

Une qualité hors-pair à un prix très compétitif. C'est ce que tous les détaillants Toshiba ont à vous offrir.

Notre modèle portatif AM-FM IC70, par exemple. IC veut dire "circuits intégrés". La plus importante découverte en électronique depuis le transistor. (Et nous savons ce dont nous parlons, étant les plus importants fabricants de transistors au monde). L'utilisation de circuits intégrés nous permet de miniaturiser nos circuits. Et ainsi d'installer dans nos radios des haut-parleurs plus larges. Ce qui vous assure une meilleure reproduction sonore et un système plus robuste.

Nous y avons aussi installé un transistor à effet de champ (FET) et un filtre céramique, véritables élixirs de longue vie de votre appareil. Le tout est logé dans un chic boîtier d'aluminium avec porte-batteries inoxydable et amovible. Avec en plus quelques bagatelles comme une syntonisation ultra-précise, un réglage de tonalité et le circuit AFC.

Adaptable avec ça. Et pour $44.95*.

Notre 8P870F a aussi beaucoup de succès. Un modèle portatif individuel AM-FM avec circuits à l'état solide. On y a prévu des mini-contrôles de tonalité. Une syntonisation ultra-précise. Et un réglage-commutateur d'intensité. Adaptable au courant alternatif. On vous le donne avec l'étui, les batteries et l'écouteur . . . pour seulement $27.95*.

Et enfin, une aubaine extraordinaire. Notre RL505B. Un superbe radio dans son cabinet ivoire, ébène et chrome. Huit circuits à l'état solide lui assurent longévité et qualité tonale. Avec en plus un haut-parleur de 3½", un réglage de tonalité, une échelle de syntonisation coulissante et illuminée et un écouteur pour audition individuelle. Il est, lui aussi, adaptable au courant alternatif. Et on vous le laisse pour $24.95*.

Alors si vous êtes à la recherche d'un radio partatif, passez donc chez un détaillant Toshiba, pour voir (et écouter) le vaste assortiment de radios de première qualité Toshiba. Vous comprendrez vite pourquoi nous disons que nous sommes en contact avec l'avenir. Ce qui nous permet d'améliorer sans cesse les produits que nous destinons au monde d'aujourd'hui.

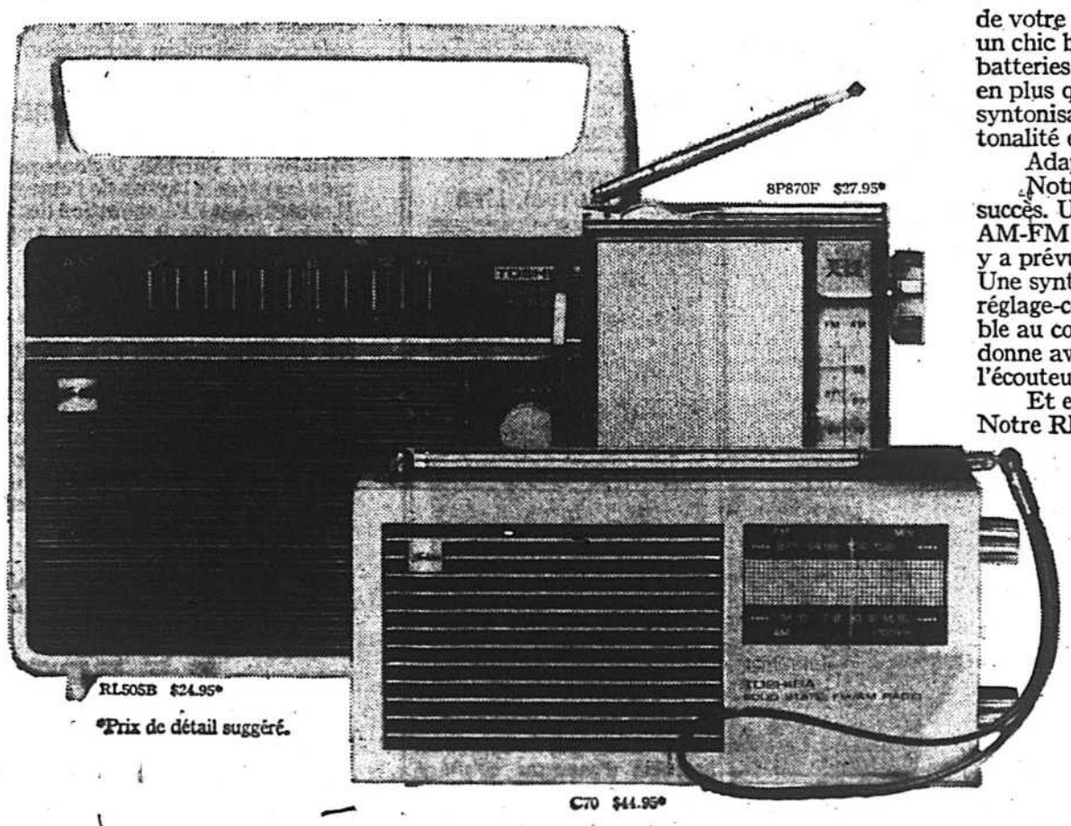

*Prix de détail suggéré.

Toshiba

TOSHIBA
En contact avec l'avenir

économie & finance

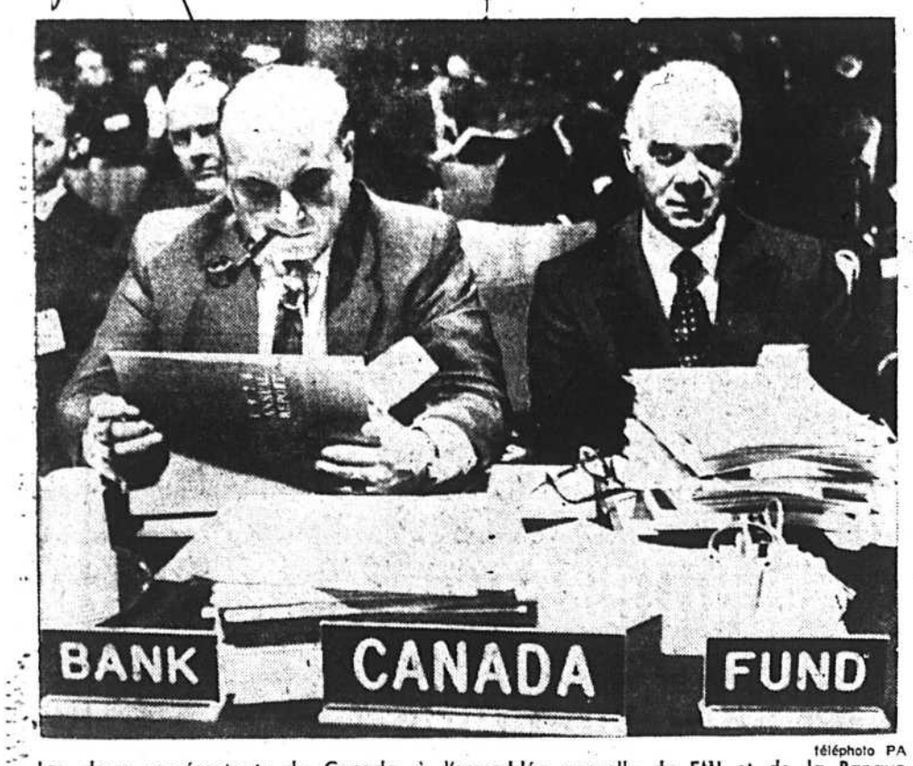

téléphoto PA

Les deux représentants du Canada à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, MM. Edgar Benson, ministre des Finances, et Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada.

L'aide aux nations pauvres est la seule issue des pays riches

— R. MacNamara

COPENHAGUE (AFP) — La première journée des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale a été dominée, contrairement aux années précédentes, par le problème du développement. Cela non seulement parce que le front monétaire est calme et que les ministres ont décidé à l'avance de ne prendre aucune décision, mais surtout, a cause du discours "coup de poing" prononcé par M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale. L'aide au développement, ce n'est plus de la philanthropie. C'est la condition de la survie des pays riches.

Pour lui, sur la route que nous suivons actuellement, "Nous allons au désastre", "la crise sociale et politique s'aggrave de jour en jour "et "menace de désintégrer notre société bien fragile du vingtième siècle", un demi-milliard d'invidus "luttent désespérément pour survivre", ils seront un milliard en 1980.

Ces mises en garde étaient adressées aux pays riches. Mais M. McNamara a aussi abordé un problème qui provoque de vives réactions dans certains pays pauvres: celui de l'explosion démographique qui "devra être résolu d'une façon ou d'une autre, soit en appliquant des solutions raisonnables, soit par des souffrances insensées".

M. McNamara a ainsi frappé fort en présentant le développement non plus comme un devoir mais comme une nécessité. Or, pour les observateurs à Copenhague, ce discours pourrait bien être "un cri dans le désert". Il est présenté précisément au moment où le plus grand pays du monde — et M. McNamara n'a pas manqué de le faire remarquer — diminue sa contribution. Et, fait peut-être plus important encore, les opinions publiques ne sont pas prêtes à accepter cette idée.

Une 2e mise en garde

Pourtant, cette mise en garde est la deuxième du genre à être lancée en moins d'un mois par des personnalités qui connaissent le mieux le problème. M. Edwyn Martin, président du comité d'aide au développement de l'OCDE avait en effet aussi laissé prévoir une explosion sociale si rien n'est fait, et n'est fait tout de suite.

M. Hedi Nouira (Tunisie) qui préside ces assemblées, a également soulevé longuement le problème, bien qu'en termes moins brutaux. "Malheureusement, a-t-il dit, d'un côté comme de l'autre, il y a ceux qui ne veulent pas et ceux qui ne peuvent pas. L'impuissance des seconds sert la réticence des premiers".

Conclusion du rapport du Conseil économique

L'accroissement de la productivité est plus impératif que l'augmentation de la production

La croissance des divers secteurs de l'économie et l'efficacité dans l'utilisation des ressources sont au centre des préoccupations du Conseil économique du Canada dans son septième exposé annuel. L'analyse, qui selon les années passées avait porté sur l'économie dans son ensemble, sera, au cours des années 70, orientée vers une évaluation plus complète et plus systématique du potentiel de croissance par activité économique.

Le Conseil économique étudie tout d'abord la notion de productivité, et note que, indépendamment du caractère souhaitable ou non de la croissance économique, efficacité et rendement demeurent des impératifs économiques.

D'une façon générale, entre 1947 et 1967, les hausses de prix ont été moins importantes dans les secteurs d'activité qui indiquent des taux d'accroissement de productivité relativement élevés, comme les activités primaires, les industries extractives, et manufacturières, les services d'utilité publique: gaz, électricité.

Par contre, la hausse des prix était plus prononcée dans les secteurs des services et de la construction. Dans ces secteurs, la croissance de la production doit être attribuée beaucoup plus à une utilisation plus forte du travail qu'à un accroissement de la productivité.

En fait, les hausses de prix les plus importantes ont été enregistrées dans les deux secteurs de service dans lesquels il n'y avait aucun accroissement de la productivité, soit le secteur des finances, des assurances, et des transactions immobilières, et celui des services aux affaires, communautaires et personnels.

Au cours des 20 années envisagées, les parts des services a augmenté pour représenter quelque 60 pour cent du total de l'emploi et de la production.

Les parts des autres activités n'ont guère varié pendant ces vingt années. Elle s'établissent à un tiers de l'emploi total et à deux cinquièmes de la valeur totale de la production.

Le Conseil économique du Canada, en affirmant que le changement est l'essence de la croissance, note que la politique économique devrait, de façon générale, viser à éliminer les obstacles au changement.

Enfin le rôle de la concurrence dans le processus de changement peut être décisif. Ce problème fut un des thèmes majeurs des travaux du Conseil.

Industries extractives

Le Conseil économique note que dans ce secteur, malgré une croissance rapide et continuelle du stock de capital, il n'y a pas eu d'accroissement de l'emploi et même l'accroissement de la productivité des facteurs a été modeste.

En raison de l'accroissement des coûts de la main-d'oeuvre qui est de plus en plus spécialisée et qualifiée et de l'exploitation de minerais de moindre qualité, exploités à des profondeurs plus grandes et à des distances plus considérables, il ne faut pas s'attendre à un accroissement de l'emploi dans les industries extractives au cours des années 70. Toute expansion dans ce secteur dépendra d'investissements massifs.

Industries manufacturières

Le taux moyen annuel d'augmentation dans ce secteur, de 1947 à 1967, a été de 5 pour cent. En général, on peut dire que la croissance rapide de la production s'accompagne de progrès rapides de productivité. Cependant, le capital, comme le travail, sont utilisés moins efficacement au Canada qu'aux Etats-Unis. Des rapports récents montrent que la production par personne est inférieure d'un tiers au Canada de ce qu'elle est aux Etats-Unis.

Dans ce secteur, spécialisation de la production et marchés de dimensions plus grandes semblent être les conditions d'un accroissement de la productivité, de prix plus bas, donc d'une meilleure position concurrentielle.

Dans le commerce de gros et de détail, le CEC note que la création d'emplois y a été plus forte que dans le secteur manufacturier, et que, bien que la proportion avec le capital soit une des plus faibles, la productivité des facteurs n'a augmenté que lentement.

Après avoir critiqué les services de l'enseignement supérieur ee de la santé, le CEC souhaite, dans le domaine du commerce extérieur, des révisions plus fréquentes des tarifs douaniers canadiens dans une recherche de marchés plus vastes. A défaut d'une zone de libre-échange, le Canada devra se contenter d'accords bilatéraux avec les Etats-Unis, dans le genre du pacte de l'automobile.

NOMINATION A LA STELCO

J. W. Younger

M. H. M. Griffith, président et chef de l'exécutif de la société The Steel Company of Canada, Limited, a annoncé la nomination de M. J. W. Younger au poste de secrétaire et avocat-conseil. M. Younger était antérieurement secrétaire et chef du contentieux. —

USA: plusieurs banques baissent à 7.5% leur taux préférentiel

NEW YORK (AFP) — La Morgan Guaranty Trust, cinquième banque des Etats-Unis, a pris hier l'initiative d'une décision attendue depuis plusieurs semaines: l'abaissement de 8 à 7.5 pour cent du taux préférentiel c'est-à-dire du taux d'intérêt de base du système bancaire américain.

Le mouvement a été immédiatement suivi par la Chemical Bank, sixième banque du pays, et par la Chase Manhattan Bank, la troisième plus importante.

En fin de journée toutefois, les grandes banques des Etats-Unis, la Bank of America, la First National City Bank et la Manufacturers Hanover Trust, continuaient à étudier la situation et n'avaient toujours pris aucune décision. Plusieurs petites banques, et même une assez importante, la First Pennsylvania, 23ème banque du pays, avaient déjà abaissé leur taux préférentiel. Comme lors de la dernière réduction, qui avait ramené le taux de 8.5 à 8 pour cent en mars dernier, les grands établissements bancaires de New York, Chicago et San Francisco se refusaient toutefois à suivre le mouvement.

L'attitude des grandes banques du pays semble indiquer que, de même qu'en mars dernier, plusieurs grands établissements avaient considéré comme prématurée l'initiative prise à l'époque par la Chemical Bank, certains d'entre eux estiment que la Morgan Guaranty a agi un peu trop rapidement en réduisant son taux. Dans les milieux financiers de Wall Street, on estime cependant qu'ils finiront par s'aligner sur le nouveau taux, comme ils l'avaient fait il y a six mois.

Le Service de Sécurité Phillips Limitée

Jean-Paul Gilbert

Jacques Francoeur

M. John W. Sharp, président de Service de Sécurité Phillips Limitée, est heureux d'annoncer l'élection au Conseil d'administration de MM. Jean-Paul Gilbert et Jacques Francoeur.

M. Gilbert est entré, en 1941, au Service de la Police de Montréal pour en devenir directeur en 1965. Il a pris sa retraite en 1970. L'ancien directeur de la police est maintenant professeur à l'Université de Montréal, au département de Criminologie.

M. Francoeur est président des compagnies suivantes: les Journaux Trans-Canada Ltée, le Dimanche-Matin Ltée, la Société Générale de Publications Limitée; il siège au Conseil d'administration de la Presse et de plusieurs autres entreprises. Il est aussi membre du Comité exécutif du Service administratif canadien outre-mer.

Les compagnies du Service de Sécurité Phillips Limitée assurent les services d'agents de sécurité et s'occupent d'enquêtes de toutes sortes au Québec et en Ontario.

Le défi de l'heure: augmenter l'emploi

— G. Archibald

VANCOUVER — Le nouveau président de la Chambre de Commerce du Canada est d'opinion qu'il existe présentement deux problèmes économiques urgents à résoudre au Canada.

M. Gordon Archibald, qui a été nommé aujourd'hui président de la Fédération nationale de plus de 800 Chambres de Commerce du Board of Trade représentant près de 125,000 hommes d'affaires, ajoute que le défi qui se pose aujourd'hui aux Canadiens consiste à augmenter l'emploi Pour atteindre cet objectif, le gouvernement, le monde des affaires et les mouvements ouvriers doivent collaborer "et travailler main dans la main".

Le 41e président de la Chambre de Commerce du Canada, se distingue de ses homologues montréalais, MM. Claude Ducharme et Nataniel Rapoport, et québécois, M. Donald Byers, en ce sens qu'il n'est pas avocat mais industriel.

Bien connu des milieux d'affaires canadiens, M. Archibald est président de la société Maritime Telegraph and Telephone, de Halifax, et de Island Telephone, de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Aussi, le nouveau président de la Chambre est administrateur auprès des compagnies Telefat

M. Gordon Archibald

Canada, Eastern Canada Savings and Loan, Eastern Telephone and Telegraph, Nova Scotia Trust, Halifax Insurance et, enfin, Commercial Life Insurance.

L'enthousiasme qu'éprouve le nouveau président à l'égard de l'oeuvre de la Chambre de Commerce repose sur la conviction que les Chambres servent de porte-parole autorisés et d'agents catalyseurs dans le processus de transformation souhaitable de la loi et de la société.

La Chambre de Commerce du Canada, dit-il, est la voix des affaires au Canada. "C'est un véhicule par le truchement duquel les hommes d'affaires peuvent communiquer entre eux, avec le gouvernement et avec tous les différents secteurs de la pollution. Il est important que le gouvernement dispose d'un organe compétent tel que la Chambre pouvant refléter le point de vue des affaires".

Contestation par Caloil

La compagnie Caloil (Calex) a annoncé hier qu'à la suite du jugement rendu par le juge Dumoulin de la cour de l'Echiquier maintenant la légalité des règlements de l'Office National de l'Energie, le procureur de la compagnie, Me Raynald Langlois, présentera, à la cour de l'Echiquier de Montréal, aujourd'hui à 4:30 p.m., devant le juge Dumoulin, une requête en rectification de jugement. Enfin, Caloil (Calex) fait préparer par ses avocats un appel devant la cour Suprême.

C'est le temps de vider votre cave et de remplir vos poches pendant la campagne

½ PRIX ANNONCES "MAISON".

Demi-tarif sur toutes les annonces du groupe "500-marchandise" des Petites Annonces.

VOYEZ LES PETITES ANNONCES "MAISON"

½ PRIX

DANS LE CAHIER DES PETITES ANNONCES

la presse

Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 126, QUE.

ASSOCIES RESIDENTS

H. M. CARON G. A. GAGNON C. LEMIEUX
R. J. SHIRLEY G. TREMBLAY

TORONTO HAMILTON KITCHENER LONDON
WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER

Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration.

SUIVEZ
LE CINÉMA
AVEC
LUC PERREAULT
LE SAMEDI DANS
la presse

NOMINATION A LA MUTUAL LIFE

Michel Devault, B.Sc. com.

La Mutual Life du Canada est heureuse d'annoncer qu'elle a nommé Michel Devault directeur du service de l'assurance collective à Montréal. Il succède à G.-S. Ball qui occupe un poste semblable à Toronto. —

PLACE DESJARDINS

Le développement de ce complexe immobilier d'envergure à Montréal crée plusieurs postes au niveau des cadres supérieurs. Des salaires attrayants sont offerts, de même que les bénéfices marginaux d'usage.

DIRECTEUR DES FINANCES —
Ce poste requiert des connaissances et une expérience approfondie dans le domaine du financement comprenant émission d'obligations et négociations sur le marché des finances. D'autre part, ce directeur agira comme trésorier et établira tous les contrôles financiers et budgétaires de l'entreprise.

DIRECTEUR DU CONTENTIEUX ET DU SECRÉTARIAT —
Membre du Barreau, il s'occupera de tous les aspects légaux de l'entreprise. Il contribuera à l'élaboration des nombreuses ententes à conclure avec les organismes extérieurs.

DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES —
Le titulaire aura un rôle primordial dans la diffusion de l'information à l'extérieur comme à l'intérieur des institutions du Mouvement Desjardins. Une vaste expérience des relations publiques ou des médias d'information et une aptitude à comprendre la nature et les objectifs du mouvement coopératif sont nécessaires.

DIRECTEUR DES ÉTUDES —
Au début, cet ingénieur sera affecté à la planification du projet et plus tard à la direction des études techniques. Il travaillera de concert avec les architectes et ingénieurs conseils impliqués dans le projet. Une expérience récente dans la conception et la construction de grands édifices est désirable.

DIRECTEUR COMMERCIAL —
Sous la direction du titulaire seront centralisées toutes les transactions commerciales du complexe. Il sera responsable des locations et concessions. Une vaste expérience dans le domaine immobilier est indispensable.

CHEF ESTIMATEUR —
Relevant du directeur des études, il participera à la préparation des devis estimatifs, à l'analyse des soumissions et à l'administration des contrats. Une expérience récente acquise dans la construction immobilière constitue un avantage précieux.

Les candidats qualifiés et intéressés sont invités à présenter leur curriculum vitae en se référant au dossier "Place Desjardins", a/s J. Baylaucq, associé.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL: Place Ville Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

NOMINATION AU CONSEIL

M. Robert McCormick Schmon

Le président du Conseil et de la Banque, M. Louis Hébert, est heureux d'annoncer la nomination de M. Robert McCormick Schmon au Conseil d'administration de la Banque.

Homme d'affaires ontarien bien connu, M. Schmon est président de The Ontario Paper Company Limited, de Thorold, et de Québec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau. Il est également président de Québec and Ontario Transportation Company, de Montréal, président du Conseil de la Great Lakes Waterways Development Association et administrateur de plusieurs autres compagnies.

Les turbulences aériennes créées par les avions géants constituent une menace grave pour les autres aéronefs

WASHINGTON (PA) — Le gouvernement des Etats-Unis vient de prendre connaissance d'un rapport scientifique selon lequel les turbulences aériennes créées par le passage des avions géants peuvent faire voler en éclats des avions plus légers et même pousser au sol d'autres réacteurs plus puissants.

A la suite d'une récente série de tests, des directeurs de l'Administration fédérale des Services de l'Air se sont dits convaincus qu'on avait cherché à diminuer les effets des tourbillons engendrés par le Boeing 747 et l'appareil militaire C-5A.

Les tests ont démontré, par exemple, que les tourbillons de sillage laissés par les avions géants suivent l'appareil sur plusieurs milles et ne se dissipent que lentement, mettant ainsi en danger la vie des passagers des aéronefs aussi bien que les petits avions.

A cause de cette turbulence, l'Administration fédérale de l'aviation a ordonné qu'il n'y ait jamais moins de cinq milles entre les avions géants et les appareils de moins de 300,000 livres.

On ne connait pas de cas où des avions se seraient écrasés après avoir volé dans un champ de turbulence engendrée par des avions géants. Toutefois, les statistiques notées par la commission nationale de la sécurité des transports révèlent 98 cas où la turbulence engendrée par de plus petits aérobus a été la cause ou a contribué à l'écrasement d'avions plus légers. Ces 98 cas ont été relevés sur une période de cinq ans, de 1964 à 1969.

Ces accidents ont causé la mort de 20 personnes et causé des blessures à 54 autres.

Il y a évidemment des années que le phénomène de la turbulence aérienne causée par les bouts d'ailes est connue.

Tous les avions engendrent de telles turbulences de sillage à des dégrés variables. "Mais, fait remarquer Richard Sliff, assistant-directeur de l'Administration de l'aviation, nous ne savions pas jusqu'à quel point ces turbulences pouvaient affecter le vol d'autres appareils. Les récents tests nous en ont révélé leur intensité".

Les tests ont démontré encore que des avions légers pénétrant dans une zone de turbulence à moins de trois milles d'un appareil géant peuvent soudainement être le jouet d'un roulis de 75 degrés.

"En d'autres mots, dit M. William F. Flener, directeur des services aériens à la même commission, c'est qu'à la faveur de certaines circonstances, la structure d'un avion léger peut voler en éclats".

De son côté, Robert Martin, chef de la division de la règlementation à l'Administration de l'aviation, ne croit pas qu'un avion peut être démoli par la turbulence de sillage d'un autre appareil, mais il prévoit un danger d'écrasement au sol.

"L'avion pénétrant dans une zone de turbulence peut être pris dans une vrille, et le pilote perdre le contrôle de son appareil, dit-il; les turbulences de sillage agissant exactement comme le ferait un tourbillon".

Sliff admet que l'intensité de la rafale au coeur du tourbillon dépasse la résistance normale d'un appareil léger. Mais il fait remarquer qu'il n'est probablement pas possible à un avion d'affronter directement la force du tourbillon. "L'avion, dit-il, serait éjecté hors du tourbillon par les vents de l'extérieur avant d'être mis en pièces".

Cette théorie est cependant rejetée par un directeur de la commission qui rappelle qu'il y a une douzaine d'années, un avion léger a été littéralement déchiré dans le ciel du Delaware après avoir été entrainé dans le sillage d'une bombardier réacté.

L'Administration fédérale de l'aviation établit la force du tourbillon engendré par le Boeing 747 à 7,700 pieds carrés à la seconde, et celui d'un appareil C5-A à 7,260 pieds carrés à la seconde. Ce qui équivaut à un vent d'une vélocité de 80 à 90 milles à l'heure.

La puissance de ces turbulences atteint presque le double de celles d'un 707. Cet appareil a cependant causé la turbulence qui a projeté six avions au sol au cours des derniers trois ans.

La turbulence qui sera engendrée par l'avion supersonique SST est estimée à 11,000 pieds carrés à la seconde, soit une fois et demie plus puissante que celle des 747.

Les directeurs de l'Administration fédérale estiment que les turbulences de sillage sont encore plus puissantes et plus dangereuses au moment de l'atterrissage et du décollage lorsque de nombreux avions sont concentrés dans des espaces limités. Mais, disent-ils, comme il faut de longs intervalles entre les décollages et les atterrissages, les vents de côté parviennent à briser les tourbillons engendrés par les appareils.

L'administration ne considère pas le problème aussi grand à des hautes altitudes, bien que les tests ont révélé que contrairement à une croyance depuis longtemps établie, les turbulences de sillage des gros appareils ne se dissipent pas facilement lorsqu'elles sont formées à 30,000 pieds et au-delà, des paliers qui sont ordinairement ceux des appareils à réaction en régime de croisière.

Les directeurs de l'Administration ne peuvent établir avec précision combien de temps peuvent durer les turbulences à de hautes altitudes, mais ils estiment que cette durée peut varier entre quelques minutes et une demi-heure.

Si l'on calcule qu'un appareil à réaction vole à 500 milles à l'heure et que le tourbillon dure une demi-heure derrière lui, la turbulence pourrait encore être perçue à 250 milles en arrière.

Une taxe qui fera du bruit !

Taxer le bruit!

Telle est la proposition originale que vient de faire l'administration de l'aéroport de Londres dans une tentative ultime pour diminuer le bruit de plus en plus agaçant causé par les avions qui fréquentent Heathrow.

Fort heureusement, le bruit se mesure. En décibels. Il serait facile d'établir "la taxe du bruit" en fonction du nombre de décibels produits par les avions.

Cette mesure, estime la B.A.A., encouragerait sans doute les compagnies aériennes à munir leurs appareils de silencieux capables d'atténuer le bruit environnant les décollages et atterrissages.

En fait, c'est la taxe d'atterrissage qui serait désormais établie en fonction du bruit causé par l'avion.

Une telle taxe, cependant, viserait particulièrement les gros aéronefs et les avions supersoniques. Elle aurait un effet pernicieux sur la rentabilité économique d'un appareil comme le Concorde.

Des experts en aéronautique européens et américains ont en effet conclu, mardi, à l'occasion d'une conférence internationale, que les réacteurs du Concorde seront toujours environ quatre fois plus bruyants que les réacteurs d'avions subsoniques, quoi qu'on fasse pour en atténuer le vacarme.

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montecristo)
• De la JAMAIQUE
en vente chez
Simpsons
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

GAGNEZ
4 BILLETS POUR
"LE MONDE DE WALT DISNEY"
AU FORUM DE MONTRÉAL
UN CADEAU DE
la presse
voyez notre annonce dans ce journal

Jean Mehling câble de Paris

Prix français et prix européens

En cette fin d'été, la France fait le point sur les conditions dans lesquelles, au cours de l'hiver, il va lui être possible de soutenir la compétition internationale, tout en assurant aux travailleurs la progression des revenus réels dont on leur a fait promesse avec une certaine imprudence.

Si l'on en croit les organismes responsables de la Communauté Economique Européenne, la France détient à nouveau, depuis le début de l'année, un assez triste record: celui de la hausse des prix dans le Marché commun. C'est dire, par conséquent, devant quels graves problèmes se trouve désormais placé le Gouvernement: se préparer à faire face aux revendications qui ne vont pas manquer de naître cet automne; lutter contre une "inflation des prix" qui, de jour en jour, pourrait à nouveau remettre en cause la solidité internationale du franc.

Au cours des six premiers mois de 1970, la hausse générale des prix français a été de 3.9%; ce qui est vraiment très au-dessus du maximum que s'était fixé le ministère des Finances.

Selon les autorités communautaires de Bruxelles, la moyenne annuelle française a été de 5.7%. Celle de l'Italie, pour la même époque de référence, n'aurait été que de 5.2%.

Or depuis un an la France bénéficie d'une assez enviable "stabilité sociale"; au moins par comparaison avec sa voisine du sud, que l'année écoulée a fortement secouée sur le plan social.

Les menaces de grève naissent, le plus souvent, dans les périodes où le pouvoir d'achat des travailleurs se trouve menacé par "l'inflation des prix". Et d'une façon plus générale, la compétivité internationale s'en trouve réduite de manière automatique.

Que peut espérer le gouvernement français? Est-ce vraiment à lui qu'appartient, en fin de compte, la solution d'un problème harassant, dont la gravité ne cesse d'être dénoncée depuis un quart de siècle?

Depuis trop longtemps les grands services publics fonctionnent à perte en France: soit par mauvaise gestion, soit en raison des innombrables "tarifs préférentiels" qu'ils accordent pour se concilier les bonnes grâces d'une large partie de la population. C'est avec logique que les pouvoirs publics veulent contraindre les services publics (et les entreprises nationalisées) à une saine gestion financière.

L'exemple de la hausse des prix vient donc, une fois encore, de l'Etat lui-même (prix du gaz, de l'électricité, etc...). Comment interdire que le "secteur privé", de son côté, ne répercute dans ses prix de ventes les hausses que lui imposent les autorités gouvernementales?

Comment éviter, surtout, que les travailleurs et leurs syndicats n'invoquent à leur tour — en tant que consommateurs — des arguments identiques pour réclamer une hausse générale des salaires? En fin de compte, toute hausse de prix se répercute toujours, en France, au niveau de la consommation.

Voilà donc une nouvelle période cruciale pour la France. Hélas, d'une année à la suivante, on se trouve toujours contraint de traduire les mêmes difficultés, les mêmes inquiétudes. Manque d'imagination des pouvoirs publics? Manque d'esprit civique chez les Français ?

Ne s'agirait-il pas plutôt d'un phénomène mondial, que la France subit avec plus de crainte que ses partenaires parce qu'elle relève, depuis deux ans, d'une grave "maladie monétaire" ?

Jean MEHLING

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES

Jean Lesage
C.P., C.R., LL.D.

Le Président de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies, Monsieur W. A. Major, annonce avec plaisir l'élection de l'Honorable Jean Lesage, C.P., C.R., LL.D., au Conseil d'administration de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies.

Ex-Premier Ministre du Québec, Me Lesage fait partie de l'étude légale Lesage, Coote & Lesage de Québec. Il est administrateur d'importantes sociétés canadiennes. —

LES INDUSTRIES MOLSON LIMITÉE

Walter Morris

M. Peter M. Turner, vice-président au service de l'expansion des Industries Molson Limitée, annonce la nomination de M. Walter Morris au poste de directeur de l'expansion commerciale.

M. Morris est diplômé de l'Université de Toronto et il y a été reçu docteur en génie métallurgique.

Avant d'entrer au service des Industries Molson, il était vice-président principal et directeur général de la division des services professionnels de Warnock Hersey International Limited. Auparavant, il avait été directeur de l'expansion commerciale chez Crucible Steel of Canada Limited.

M. Morris sera attaché aux bureaux de Toronto.

GERARD PARIZEAU LIMITEE
Courtiers d'assurance agréés
Bureaux associés :
PARIZEAU, WHITE ET ASSOCIES INC.
QUEBEC
CLOUTIER, CHOUINARD, LEWIS ET ASSOCIES INC.
MONTREAL ET STE-AGATHE
Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances
410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTREAL, P.Q.
TEL. 842-3451

Un Xerox 660 sur table vaut 2 secrétaires sur pieds.

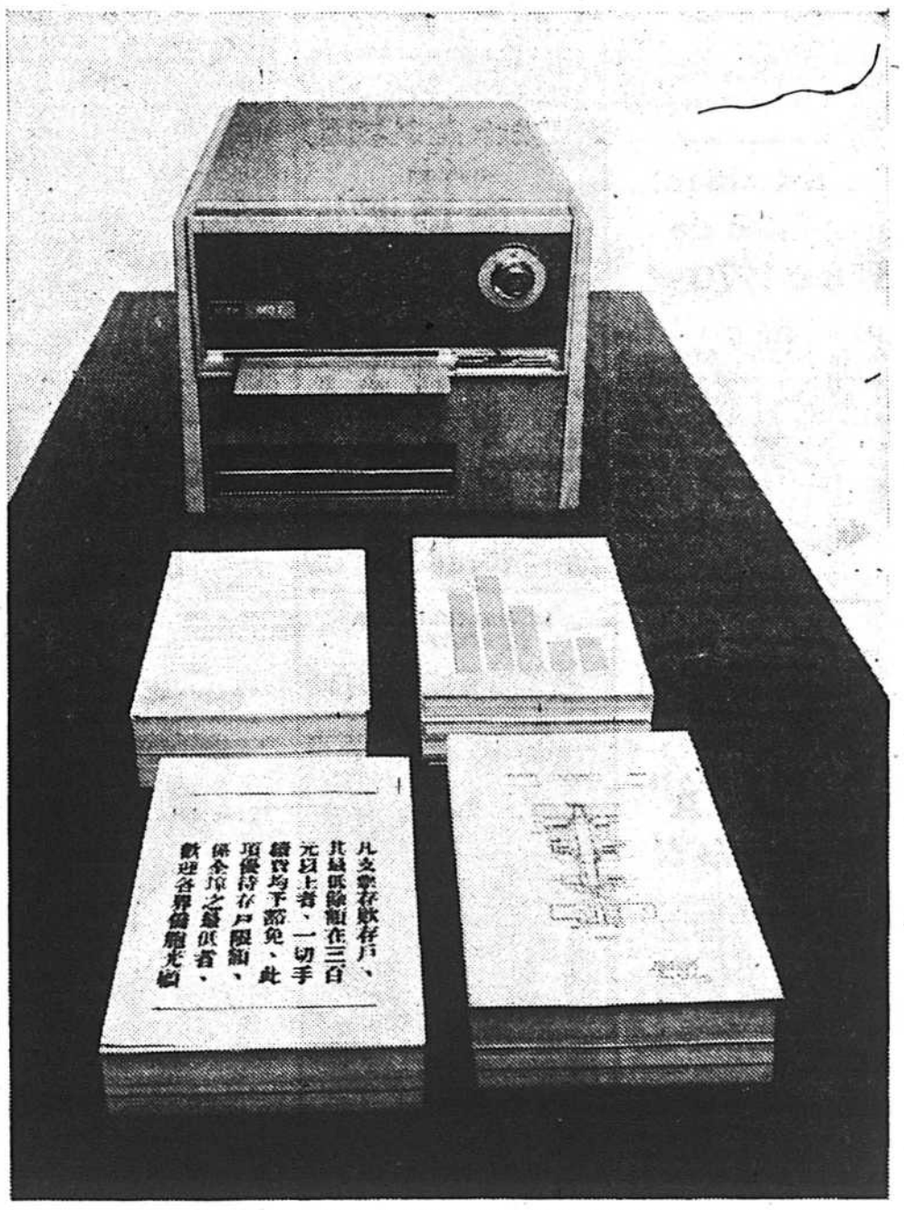

Parce qu'on peut installer le 660 sur un bureau (ou une table), la secrétaire qui y travaille n'a pas à se déplacer pour faire des copies.

Elle n'a pas à préparer de première feuille originale. Elle n'a pas non plus à attendre debout jusqu'à ce que ses copies soient prêtes.

Avec le 660, c'est facile. Bien assise, la secrétaire presse un bouton puis glisse les documents dans la machine. Les copies sont prêtes en un rien de temps.

En effet, elles sortent à la cadence de 11 à la minute. Copies propres et bien définies. Sur papier ordinaire, non sensibilisé.

Et durant ce temps, la secrétaire reste assise à son bureau. Donc, ni son patron ni la secrétaire voisine n'ont à répondre à son téléphone, ou à fouiller dans ses dossiers.

Le 660 est habile—n'est-ce pas?

XEROX
DU CANADA LIMITÉE

Xerox du Canada Limitée, 66 Overlea Blvd., Toronto 17, Ontario. Xerox et 660 sont des marques déposées de Xerox Corporation utilisées par Xerox du Canada Limitée en tant que dépositaire autorisé.

au bilan de l'ACTUALITÉ

Baisse des dépenses des Québécois au regard du PNB

Les dépenses des particuliers en biens et services représentent la tranche de beaucoup la plus importante de la dépense nationale au Québec, toutefois, selon les "tableaux types des comptes économiques du Québec 1946-1968" qui viennent de paraître, la part relative de ce poste tend à diminuer. Elle est passée de 62 pour cent en 1946 à 59 pour cent en 1968.

Cette publication, préparée par la direction générale de l'économie industrielle du ministère de l'Industrie et du Commerce, est la deuxième version des comptes économiques du Québec à paraître. La publication précédente utilisait, pour l'estimation du Produit national brut, uniquement l'approche des revenus et celle de la valeur ajoutée. Celle-ci ajoute l'approche par les dépenses. Ce deuxième volume diffère aussi du premier en ce qu'il tient compte des nouvelles définitions et des nouveaux concepts introduits récemment dans les comptes nationaux canadiens.

La Préservatrice s'associe aux Prévoyants du Canada

Le président du Groupe Prévoyants du Canada, M. Marcellin Tremblay, a annoncé la signature d'une entente avec La Préservatrice, compagnie d'assurance française, par laquelle cette dernière acquiert 62,500 nouvelles actions de Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale. Il s'agit d'un investissement de plus de trois quarts de million qui consolidera les structures financières de cette compagnie en pleine expansion. Cette importante transaction fait suite à l'émission de 150,000 actions nouvelles qui portera à 500,000 le nombre d'actions total de Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale, lorsque le programme sera complété. La Préservatrice aura donc une participation de 12.5 p.c. dans la capitalisation de la Compagnie.

M. Raymond Meynial, Président Directeur Général de la Banque Worms de Paris et Président de La Préservatrice, et M. Guillaume Legrand, Directeur Général de La Préservatrice, sont présentement à Montréal pour conclure cet accord qui, en plus de l'apport important de capital dont il est fait mention, prévoit des ententes de réassurance et d'échange de personnel technique. Les dirigeants des deux entreprises fondent de grands espoirs sur la portée future d'une telle collaboration.

Price et Abitibi haussent leur prix du papier-journal

La Compagnie Price Ltée et l'Abitibi Co. Ltd ont annoncé hier qu'à partir du 1er janvier 1971, elles augmenteraient de $10 le prix de la tonne de papier-journal vendu au Canada et aux Etats-Unis. Les nouveaux prix "rendus" seront donc de $153 canadiens ou $162 américains pour la région de New York.

Les deux sociétés invoquent, pour justifier cette majoration, que cette décision est "causée par la hausse importante survenue dans le prix de la main-d'oeuvre, du bois, des transports, du carburant et de l'électricité ainsi que les frais de lutte contre la pollution". Ces dépenses, précise le communiqué de l'Abitibi Paper, dépassent de 7 pour cent l'épargne enregistrée par la hausse de la productivité.

Les vénézuéliens quittent le port de Montréal

Le port de Montréal vient de perdre encore une compagnie de navigation en faveur des ports de l'est des Etats-Unis.

La ligne vénézuélienne annonce en effet la suspension des services maritimes qu'elle assurait entre les ports du Saint-Laurent et les Bermudes, les Antilles et le Venezuela. Elle desservira désormais les mêmes ports au départ des ports de la côte est des Etats-Unis.

1ère conférence des banquiers canadiens

L'Association des banquiers canadiens tiendra les 28 et 29 septembre prochains la première conférence nationale des banquiers du Canada au Château Champlain à Montréal. Cette conférence réunira des banquiers canadiens et étrangers, des personnalités des gouvernements fédéral et provinciaux et des universitaires. Elle aura pour but de considérer l'avenir de la banque au Canada. Parmi les invités on note, M. Andrew F. Brimmer, gouverneur du Federal Reserve Board de Washington, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, auteur et économiste français bien connu, M. Claude Ryan, directeur du Devoir, M. Eric Kierans, ministre des Communications, etc.

Baisse de la production du sirop d'érable

Avec une production de 1,511,000 gallons de sirop d'érable (environ 20 millions de livres), la récolte de 1970 a été la plus faible des dix dernières années.

C'est ce que révèle la division de l'apiculture et de l'acériculture du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Cette récolte a marqué une diminution de 13.9 pour cent par rapport à celle de 1969 qui avait, elle-même, connu une baisse de 29 pour cent au regard de celle de 1968. Cette année-là, le rendement avait été de 32,380,000 livres. La production la plus forte de la dernière décennie a été enregistrée en 1966, alors qu'elle avait atteint un record de 38,175,000 livres.

Auditions sur la menace de guerre commerciale

Le Congrès américain va étudier les risques d'une guerre mondiale du commerce posés par la tendance au protectionnisme sensible aux Etats-Unis et dans certains autres pays.

Le représentant Hale Boggs, président de la sous-commission mixte sur la politique économique internationale, a annoncé qu'il tiendrait la semaine prochaine une série d'auditions sur les problèmes posés par l'accroissement des importations aux Etats-Unis et leurs répercussions sur le commerce international.

M. Boggs, qui revient d'un voyage d'étude en Europe occidentale, a déclaré qu'une telle guerre du commerce, provoquée par des mesures et contre-mesures restrictives sur les importations, porterait préjudice à tout le monde.

Le Congrès américain étudie actuellement, on le sait, un projet de loi sur le commerce extérieur considéré comme la plus protectionniste depuis les années '30.

La sous-commission de M. Boggs entendra une douzaine d'économistes américains et étrangers parmi lesquels M. Robert Triffin, professeur à l'université de Yale, M. Saburo Okita, président du centre japonais de recherche économique, M. Kurt Richebacher, conseiller économique de la Dresdner Bank, et M. Franz Aschinger, conseiller de la "Swiss Bank Corporation".

Un dernier-né : The Canadian City Line Ltd

Ellerman and Bucknall Steamship Co. Ltd de Londres, et McLean Kennedy, Limited, de Montréal, ont annoncé la formation d'une nouvelle compagnie : The Canadian City Line Ltd. Cette compagnie est une entreprise commune de services entre le Canada et l'Inde, le Pakistan et Ceylan et aussi entre le Canada et le sud et l'est de l'Afrique. The Canadian City Line assumera, dès le début de 1971, les services fournis antérieurement par Ellerman and Bucknall et fera les arrangements avec Ellerman Lines Limited pour les affrètements à temps de longue durée. McLean Kennedy sera nommé courtier en chargement et agent pour ces services, dans un but de continuité.

Programme de recherche de Fer et Titane du Québec

William L. Walsh, président de Fer et Titane du Québec, Inc. (Quebec Iron and Titanium Corporation), vient d'annoncer le lancement d'un programme de recherches et de développement qui nécessitera des investissements de millions de dollars.

M. Walsh a déclaré que ce programme de recherches a pour but d'éprouver de nouvelles méthodes de production qui justifieraient une expansion majeure des activités de Fer et Titane du Québec, Inc. dont les actions appartiennent, aux deux tiers, à Kennecott Copper Corporation.

Nouveau système antipollution

Un système complet de réduction des émissions de gaz d'échappement offrant d'excellentes possibilités de répondre aux normes envisagées par le gouvernement des Etats-Unis pour 1980, vient d'être présenté à l'occasion d'une réunion mixte des sections québécoise et ontarienne de l'Association canadienne pour l'assainissement de l'air.

Dr. Edward N. Cantwell, Jr., chef de la divison des gaz d'échappement chez E.I. du Pont de Nemours and Co., de Wilmington, Del., a déclaré à l'assemblée que Du Pont avait mis au point un système à trois éléments destiné à réduire les émissions de gaz d'échappement, système qui répond déjà aux normes et objectifs établis par les Etats-Unis pour 1975.

Aide québécoise à la Banque du Niger

La Banque Provinciale, en collaboration avec le Centre de recherches en développement économique de l'Université de Montréal, participe à une mission économique au Niger, dont le but principal est de conseiller la direction de la Banque de développement de la République du Niger sur les améliorations à apporter aux structures et aux méthodes de gestion tant financières qu'administratives de cette société.

Le Centre de recherches en développement économique de l'Université de Montréal est le mandataire pour le Niger de l'Agence canadienne de développement international, qui assume la responsabilité des divers projets visant à aider les pays en voie de développement.

La onzième heure pour Come-by-Chance

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, doit signer, cette semaine, à Londres, les accords pour le financement d'une raffinerie de pétrole de $155 millions à Come-by-Chance, T.-N.

Les conseillers juridiques du gouvernement terreneuvien, qui étudiaient les détails des deux principales ententes financières, devaient arriver à Londres dimanche soir pour s'entretenir avec les représentants d'un consortium de neuf banques britanniques, qui doit fournir les sommes nécessaires pour la réalisation du projet.

M. Smallwood a révélé que les documents devraient être signés quelques jour seulement après l'arrivée de la délégation terreneuvienne en Grande-Bretagne.

Amélioration de la situation commerciale aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — La situation commerciale s'est améliorée "d'une façon significative aux Etats-Unis au cours des sept premiers mois de 1970".

Une lettre du secrétaire d'Etat, M. William Rogers, au sénateur Allen Ellender, démocrate de Louisiane et membre de la commission sénatoriale des crédits, contient cette information à laquelle s'ajoutent les précisions suivantes:

En comparaison de la période janvier-juillet 1969 les exportations se sont accrues de 20 pour cent, les importations ont augmenté de 12 pour cent. L'excédent commercial est passé de $370 millions à plus de deux milliards 500 millions.

Le secrétaire d'Etat a fait d'autre part savoir au sénateur que les exportations agricoles ont augmenté de plus de 24 pour cent tandis que celles qui ne touchent pas l'agriculture ont augmenté de 19 pour cent.

"L'augmentation exceptionnellement forte des exportations américaines (quatre milliards 200 millions) pour la période janvier-juillet 1970 reflète le niveau élevé de l'activité économique à l'étranger, spécialement en Europe occidentale et au Japon".

La peste bovine au Moyen-Orient

Une grave flambée de peste bovine affectant le bétail de plusieurs pays du Proche-Orient — avec le risque d'une propagation en Europe — est signalée aujourd'hui par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

"Un grave foyer de la maladie a été constaté, en décembre 1969, au Bahrein et un autre en Afghanistan, dans la province de Nimroz (sud du pays), en mai 1969". Un important foyer s'est également déclaré en Iran en juin. Depuis lors, le mal aurait même atteint les rives de la Méditerranée.

Ces renseignements sont contenus dans "L'Annuaire de la santé animale — 1969", qui vient d'être publié. L'Annuaire est publié par la FAO, en collaboration avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'Office international des épizooties.

"Il faut agir vite", a déclaré à ce propos le Dr R. B. Griffith, chef de la sous-division de la santé animale à la RAO. "La peste bovine, a-t-il ajouté, est une maladie mortelle, qui se transmet par contact direct. L'animal souffre d'une forte fièvre, de diarrhée, et meurt généralement une dizaine de jours après l'apparition des premiers symptômes. C'est l'une des maladies les plus contagieuses, et le taux de mortalité peut atteindre 90 pour cent". D'autre part, elle s'étend très rapidement, et l'actuelle épizootie pourrait affecter très durement les économies des pays atteints. En outre, il y a le risque de voir la peste bovine passer en Europe".

Pas d'accident chez Price de 1968 à 1970

CHICOUTIMI (PC) — L'usine de la compagnie Price, à Kénogami, a établi un record de 4,337,330 heures-ouvriers sans blessure compensable, durant la période du 28 novembre 1968 au 10 avril 1970, méritant ainsi le trophée décerné annuellement par le Conseil national de sécurité (National Safety Council).

Contrôle accru sur l'assurance variable en Ont.

Le gouvernement de l'Ontario a prix cette semaine des mesures pour accentuer le contrôle des assurances-vie variables qui offrent à l'acheteur une forme d'investissement similaire aux fonds mutuels.

Dans un décret ratifié par le cabinet cette semaine, et dont le texte occupe neuf pages du journal officiel de l'Ontario, le gouvernement introduit des amendements à la loi sur les assurances. Ces amendements s'appliquent aux polices d'assurance variables qui sont soumises, au même titre que les valeurs mobilières, à la loi sur les valeurs mobilières.

Les compagnies d'assurance offrant ce genre de police seront tenues de fournir les mêmes éléments que ceux qui sont requis pour les valeurs mobilières, c'est-à-dire présenter aux clients un prospectus dont le contenu devra être approuvé par le gouvernement et veiller que le client soit clairement informé de la partie de sa prime qui constitue un investissement risqué.

COTES de l'or

Au milieu de la session sur le marché de Londres, l'or était à la hausse L'once gagnait 3½ cents à $36.27.

A Zurich, hausse également à $36.25-$36.35. A Francfort, l'once gagnait 15 cents à $36.45 et à Paris le lingot de 1 kilo avançait de 22 francs à 6490 francs.

cote des grains

MARCHE A TERME:

(SINNIPEG)

LIN				
Oct.	2.75	2.77	2.70¾	2.71
Nov.	2.62⅝	2.64¾	2.61½	2.61½
Dec.	2.51½	2.51⅝	2.43¼	2.43½
Mai	2.60¼	2.60¼	2.52	2.52¼
GRAINE COLZA				
Nov.	2.36	2.38⅛	2.23¼	2.25
Jan.	2.31¾	2.31¾	2.29	2.21
Mars	2.29	2.29½	2.17½	2.18
Mai	2.27	2.27	2.17	2.17⅝
GRAINE COLZA THUNDER BAY				
Oct.	2.14½	2.14½	2.12	2.12
Avril	2.26¾	2.27	2.17	2.18
AVOINE				
Oct.	93	83	92	92
Dec.	—	—	—	69
Mai	89½	89½	88½	88½
Juil.	—	—	—	92¼
ORGE				
Oct.	1.27	1.27	1.23	1.24½
Dec.	1.24	1.24¼	1.20¼	1.21½
Mai	1.28⅛	1.28⅛	1.24⅝	1.25½
Juil.	—	—	—	1.27½
SEIGLE				
Oct.	1.06	1.06	1.05	1.05
Dec.	1.07	1.07	1.06⅛	1.06¼
Mai	1.14	1.14	1.12¾	1.12¾
Juil.	—	—	—	1.18½

MARCHE AU COMPTANT:

AVOINE: 2 cw 91½; ex 3 cw 89¾; 3 cw 89⅜; ex 1 four. 88⅞; 1 four. 87⅜; 2 four. 84⅜; 3 four. 81⅜; four. melangee 48.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.23⅞; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.21⅞; 3 cw 2-rang et 1 four. 1.20½; 2 four. 1.18½; 3 four. 1.15½.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.05½; 3 cw 99½; 4 cw 83; ergotie 71½; sur-voie 1.04⅝.

LIN: 1 cw 2.71½; 2 cw 2.65⅛; 3 cw 2.41; sur voie 2.70⅝.

GRAINE-COLZA, Vancouver: No 1 Canadienne 2.30; No 2 Canadienne 2.15.

GRAINE-COLZA, Thunder Bay: No 1 Canadienne 2.28; No 2 Canadienne 2.12¾.

(CHICAGO)

BLE				
Sep.	1.66¾	1.67¼	1.64¼	1.67¼
Dec.	1.68½	1.68½	1.67	1.68
Mars	1.70⅝	1.71	1.69½	1.70¼
Mai	1.68¾	1.68¾	1.66	1.66¾
Juil.	1.57¼	1.58	1.55¾	1.56⅝
MAIS				
Sep.	1.50½	1.51½	1.45	1.45
Dec.	1.53¼	1.53¼	1.48	1.49
Mars	1.56	1.57	1.52¾	1.53¼
Mai	1.61	1.61	1.56	1.56½
Juil.	1.61	1.61	1.57	1.57½
AVOINE				
Sep.	80½	84¼	80½	81
Dec.	80¾	80¾	79⅛	80⅛
Mars	80¾	80¾	78⅞	79⅝
Mai	78¾	78¾	77	77½
Juil.	73	73	71¼	71¼
FEVES SOYA				
Sep.	2.89	2.80	2.76½	2.77½
Nov.	2.84¾	2.84¾	2.81¼	2.82½
Jan.	2.90	2.90½	2.86¾	2.88¼
Mars	2.94½	2.94½	2.91	2.92¼
Mai	2.97¾	2.79¾	2.94¼	2.95¾
Juil.	2.99	2.99	2.96	2.96¾
Aout	2.93¼	2.93½	2.92	2.92¼

fruits et LEGUMES

PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh $2.00 à $2.25 ; Bobo $1.75 à $2.25 ; Wolf River $1.75 à $2.25 le boisseau.

Aubergines : $2.50 à $2.75 le boisseau.

Betteraves : .25 à .35 la ½ doz, $1.50 à $2.00 les 50 lb.

Blé d'Inde : .25 à .30 la doz.

Brocoli : $2.75 à $3.00 pour 12.

Carottes : .50 à .60 la doz ; $1.25 à $1.35 les 50 lb ; $1.50 à $1.75 pour 24 cellos de 2 lb.

Céleri : $2.25 à $2.50 pour 24.

Chicorée et escarole : $1.00 à $1.25 pour 12.

Choux : Verts $1.00 à $1.25 pour 24 ; rouges $1.50 à $1.75 ; Savoy $1.75 à $2.00 la doz.

Choux de Bruxelles : $3.50 à $4.00 pour 16.

Choux chinois : $1.50 à $2.00 pour 12.

Choux-fleurs : $2.25 à $2.75 pour 12.

Ciboulette : .90 à $1.00 la doz.

Citrouilles : Hubbard $3.00 à $3.50 ; Pepper $2.00 à $2.50 ; jaunes, $2.00 à $3.00 la doz.

Concombres : .45 à .50 la doz, à mariner $6.00 à $7.00 le boisseau.

Fèves : Jaunes $2.50 à $3.00 les 20 lb ; vertes, $2.50 à $3.00 les 20 lb.

Laitue : Frisée $1.75 à $2.00 pour 24; Boston $1.50 à $2.00 pour 16 ; Iceberg $4.00 à $4.50 pour 18 ; Romaine $1.75 à $2.25 pour 20.

Marrow : $1.00 à $1.25 le boisseau.

Oignonnets : $2.00 à $2.25 pour 3 doz.

Oignons : $1.00 à $1.25 doz de paquets ; $1¾ à 3 po. $1.25 à $1.50 ; jumbo $2.00 à $2.25 les 50 lb ; $2.50 les 24 cellos de 2 lb ; rouges $2.25 à $2.50 les 50 lb.

Patates : Nouvelles .90 à $1.15; lavées $2.00 à $2.25 les 50 lb ; lavées $2.75 à $3.25 pour 10 cellos de 5 lb.

Panais : $1.50 à $1.75 les 20 lb.

Persil : .50 à .60 la doz.

Piment : $3.50 à $4.00 le boisseau.

Poireaux : .80 à $1.00 la doz.

Radis : .50 la doz ; $2.00 à $2.25 pour 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 les 50 lb ; $1.50 à $1.75 le boisseau.

Tomates : Rouges $1.00 à $1.50 pour 20 lb ; roses $1.25 à $1.75 pour 20 lb ; vertes .65 à .85 pour 20 lb.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées tranmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92.64; 93.65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : .65

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois coloré, 48.3; blanc, 48.0.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs : 20 à 23; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21, pour nourrissage, en sacs, 17 à 17½.

Poudre de lait de beurre : pour nourrissage 15 à 15½; poudre de lait, 3¾.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelle récolte, .90 à 1.15 les 50 lb.

Prix des oeufs : en cartons, d'une douzaine : A extra gros, 59 8; A gros 50.3; A moyens 44.9; A petits 31.6.

Loi spéciale pour les caisses d'entraide?

ALMA (PC) — L'exécutif de la Fédération des caisses d'entraide soumettra au gouvernement du Québec un projet de loi spéciale pour les caisses d'entraide, bien que l'idée débattue au cours du premier congrès provincial de la Fédération, en fin de semaine, à Alma, n'ait pas rallié l'ensemble des délégués.

Cette loi spéciale situerait les caisses d'entraide entre les sociétés d'épargne et les organisations prenant des risques dans certains prêts. Les caisses d'entraide échapperaient par le fait même à la loi des caisses d'épargne et à celle régissant la Commission des valeurs mobilières.

Selon les participants cette législation serait nécessaire pour permettre aux caisses d'entraide de répondre à leur nouvelle orientation, visant à participer au capital-action des industries, afin de prendre part au développement régional.

Toujours pour accentuer le développement régional, la Fédération des caisses d'entraide du Québec devra recruter un personnel compétent pour offrir des services identiques sinon supérieurs à ceux des autres institutions financières.

Quelque 450 observateurs et délégués de 40 municipalités du Québec ont participé au congrès de la Fédération.

Devises étrangères

Source : Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.4208
Allemagne	D. Mark	.2792
Angleterre	Livre	2.4185
Argentine	Peso	.2629
Australie	Dollar	1.1287
Autriche	Schilling	.0391
Belgique	Franc	.0204
Brésil	Cruzeiro N.	.2275
Chili	Escudo	.1062
Danemark	Couronne	.1349
Espagne	Peseta	.0147
France	Franc	.1836
Hollande	Florin	.2818
Italie	Lire	.001622
Japon	Yen	.002832
Mexique	Peso	.0810
Etats-Unis	Dollar	1.01 3-8
Norvège	Couronne	.1415
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1427
Pérou	Sol	.0243
Suède	Couronne	.1944
Suisse	Franc	.2355
Tchécoslovaquie	Couronne	.1416
Venezuela	Bolivar	.2255

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼, 1er sept.	1972	96	96½
3¼, 1er juin	1976	80½	81½
7¼, 1er avril	1972	100¾	101½
6, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100¾	101½
7, 1er avril	1973	100½	100¾
8, 1er oct.	1974	102¾	103¾
6¼, 1er dec.	1973	98	99
7¼, 1er avril	1974	100	101
5½, 1er oct.	1975	91¼	92¼
5½, 1er aout	1980	84½	85½
4½, 1er sept.	1983	73½	74½
5¼, 1er mai	1990	72½	74½
5¾, 1er sept.	1992	76½	78½
6½, 1er oct.	1995	83	85
C.N., 4, 1er fev.	1981	70½	72
C.N., 5½, 16 dec.	1971	98¼	98¾
C.N., 5¾, 1er jan.	1985	78	80
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
Perpetuel	•	39	41
Alb Gas Co 7½	1990	101	102
Bq N.E.	1987	83	85
Can Cement 3¾	1975	75	80
C.P. 8¾ nov.	1989	100½	101
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMCA 8¼	1974	96	98
Gulf Oil 8½, 2 dec.	1989	99	100
Im. Oil 8½dce.	1989	100	101
Roymar 7½ 1er nov	1973	93	95
Roymor 7¾ 1er nov	1978	91	93
Simpsons 9½, 15 d.	1989	100½	101½
INDUSTRIELLES			
Weston G. 6¾	1987	77	79
MUNICIPALITES			
VdeM 9¼, 15 mars	1975-90	100	102
TorMet 9¼, 2 mars	1990	100	102
GOUVERNEMENT PROVINCIAUX			
Alta Tel 1er mars	1990	102	104
BC El 6½, 7 avril	1990	80	82
Man Hyd 1er av	1990	102	104
NB 9, 2 juil.	1975-94	100½	102½
NFLD, 9½, 15 mars	1990	101	103
Ont Hyd 9, 1er fev	1995	101½	103½
Que 9¼, 1er août	1977-91	99	100
NE 9¼, 15 juin	1990	100½	102½
IPE 9½, 15 mars	1990	100½	102½
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 9¾	1990	114	116
B. C. Teleph	1990	102	102½
Bell. 9¾, 14 aout	1990	101½	102½
Marit. Tel 9¼ in	1990	101	102
N.B. Tel 9¼ 1 in	1990	101½	102
Noranda 7½, 1er oct	1988	84	86
North C Gas 8	1989	83	85
North C Gas 9½	1991	102½	103½

		Achat	Vente
Quebec Tel.	1991	98½	99½
T.C.Pipe Line	1990	103½	104
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5 85	1987	88	90
W. Coast 5 Ex	1968	80	84

titres au comptoir

		Achat	Vente
Accari	1000	33	33
A G F Special	11050	225	210
A G T Data	100	550	550
Aquacare	100	100	100
Bald Mtn	500	3	3
Black Cricket	1500	35	30
B C Moly wts	1000	55	55
Clearwater	1000	16	16
Cons Computer	200	600	588
Cons Durham	500	205	205
Cryotherm Ltd	500	264	263
Dasson Copper	1000	13	1
D L P Div	1200	190	185
Dom Jubilee	4700	125	100
Duvex	3000	1	1
Gold Hawk	1500	18	18
Grt Lk Nick	1000	400	388
Guard Gw Pfd	1000	660	660
H M Taxsavers	5000	5	5
Intl Systcoms	26900	94	85
Interprov Dred	10000	4	4
Killarney	3000	16	15
Maclan	36000	100	97
Maneast Uran	3250	1	1
Mc Marac R L	1000	2	2
Mistassini Ur	1000	30	30
New Assoc Dev	1500	21	20
Newbaska	2000	30	15
New Brunswick	500	57	57
North Que Exp	2750	83	71
Nouvelle Mng	16100	52	50
Peoples Stores	400	900	863
Royal Trst Rts	900	50	50
Sheraton Mng	500	50	50
Sogepet Ltd	500	120	120
Summit Expl	1000	70	65
Trans Eastern	1000	15	15
Unigesco B	2050	210	180
Unigesco A	200	220	220
Universal Fact	500	350	345
Werner Lake	1000	1	1
Wm Creek	1000	80	80

GAGNEZ
4 BILLETS POUR
"LE MONDE DE WALT DISNEY"
AU FORUM DE MONTRÉAL
UN CADEAU DE
la presse
voyez notre annonce dans ce journal

ROBERTS/FENTON/McCONNELL LTÉE.

Claude G. Jarry, C.A.A.P.

M. R. V. Cattell, vice-président et directeur général de l'agence de publicité Roberts/Fenton/McConnell pour l'Est du Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de Claude G. Jarry, C.A.A.P. au poste de Directeur du bureau de Montréal.

Né à Montréal, et jusqu'à récemment Chef des Services de commercialisation à Pepsi-Cola Canada, Ltée, M. Jarry possède de plus une longue expérience dans les domaines de la publicité, du marketing et de la réalisation en radio/tv tant au Canada qu'aux États-Unis. Cette expérience sera mise au service des clients nationaux et locaux de l'Agence dans le Québec. Il a reçu sa formation à l'Université de Montréal, aux Hautes Études Commercials et à McGill. M. Jarry est bien connu dans le milieu publicitaire et fait partie du Publicité Club de Montréal.

Rfm

John Labatt Limitée

Avis de dividende

Avis est ici donné par le Conseil d'Administration, que les dividendes trimestriels ont été déclarés comme suit:

Actions de préférence, convertibles, séries A
Dividende no 11

vingt-cinq cents par action, payable le 15 novembre 1970 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 23 octobre 1970.

Actions ordinaires
Dividende no 103

dix-huit cents par action, payable le 15 octobre 1970 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 18 septembre 1970.

Par ordre du Conseil d'Administration

Le secrétaire
W. M. SMYTH

London, Ontario, le 11 septembre 1970

Reitman's
(CANADA) LIMITED

CLASSE "A"
Dividende No 44

AVIS est par la présente donné qu'un dividende trimestriel ordinaire de 12½¢ par action, a été déclaré sur les actions de la classe "A" de la compagnie, dividende payable le 2 novembre 1970 aux détenteurs d'actions inscrits à la clôture des affaires le 15 octobre 1970.

ORDINAIRES
Dividende No 85

AVIS est par la présente donné qu'un dividende trimestriel ordinaire de 12½¢ par action, a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, dividende payable le 2 novembre 1970 aux détenteurs d'actions inscrits à la clôture des affaires le 15 octobre 1970.

Par ordre du Conseil
Le secrétaire,
Cyril Reitman

Montréal,
le 14 septembre, 1970

NOMINATION A LA DE LAIR FOOD

A. Bonnell

M. Arthur Bonnell a été nommé directeur général de la De Lair Food Limited; la nouvelle a été annoncée par M. M.E. Fee, président de la compagnie. M. Bonnell, qui était antérieurement directeur général des ventes, aura désormais la responsabilité de toute l'activité de la compagnie. Il restera en poste au siège social de la compagnie.

La De Lair Food, entreprise affiliée à The Canada Starch Company Limited, exploite la flotte la plus importante de cantines mobiles à Montréal. Elle participe activement aussi à divers autres aspects de la consommation de produits alimentaires.

Elle est de retour la
DRÔLE DE VENTE!
BIC

Achetez-en une douzaine,
OBTENEZ 2 DOUZAINES, GRATIS!
C'est fou!

Une offre de $10.44 à seulement $5.88

Achetez une douzaine de stylos-bille BIC, Deluxe pointe fine à 49¢ et vous obtenez 2 douzaines de BIC, pointe moyenne à 19¢, gratuitement. Achetez-en 100 douzaines et vous obtiendrez 200 douzaines gratis. C'est ça, une bonne affaire!

Une drôle de vente? Peut-être, mais c'est pour vous montrer jusqu'où nous pouvons aller pour vous inviter à faire l'essai d'un BIC. Parce que nous sommes certains qu'après cet essai vous nous direz: "C'est BIC ou rien!"

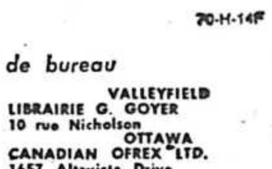

SPÉCIFIEZ BIEN: OFFRE No S-588

Vous ne pouvez l'obtenir qu'en vous adressant à votre fournisseur de matériel de bureau habituel. Vous avez le choix entre 4 couleurs d'encre: bleu, noir, vert et rouge. Il n'y a pas de limite à la quantité que vous pouvez commander. Mais *il y a* une limite à la durée de l'offre. Alors, commandez vite!

BiC

70-H-14F

Disponible chez ces fournisseurs et les autres importants fournisseurs d'articles de bureau

MONTREAL
ADANAC OFFICE SUPPLIES LTD. 439 rue Saint-François-Xavier
AMERICAN HOSPITAL SUPPLY 4850 rue Bourg, Saint-Laurent
A & T OFFICE SUPPLIES 837 boul. Décarie, Saint-Laurent
BARONET OFFICE SUPPLIES 9615 rue Papineau
BRAULT BOUTHELLIER 205 est, rue Laurier
CANADIAN OFREX LTD. 4824 ch. de la Côte-des-Neiges
CRITES & RIDDELL 1050 rue De La Montagne
G. F. DAWSON CO. LTD. 387 ouest, rue Notre-Dame
EXCELSIOR OFFICE SUPPLIES 8815 av. du Parc
LIBRAIRIE BOULEVARD 8485 Langelier, Saint-Léonard
LIBRAIRIE DE LA SALLE 1487 av. de la Salle
LIBRAIRIE L.S.C. 2244 rue Rouen
MARGILL & CO. LTD. 1255 rue Université
MARK J. CO. LTD. 8006, 18e avenue, Ville Saint-Michel
McFARLANE SON & HODGSON 200 rue Deslauriers, Saint-Laurent
J. R. OFFICE SUPPLY 441 rue Saint-Pierre
PAPETERIE BREL LTEE. 6625 P. E.-Lamarche
F. PILON INC. 765 rue Beaubien
800 est, rue Mont-Royal
8559 boul. Saint-Laurent
851 boul. Décarie
280 ouest, rue Saint-Jacques
9034 boul. Saint-Michel
RELIABLE PRINTING COMPANY 171 ouest, rue Saint-Paul
RUBIN STATIONERY 3536 boul. Saint-Laurent
SUPERIOR OFFICE SUPPLIES LTD. 4970 rue Amiens
JOHN S. TRITT CO. 891 boul. Saint-Laurent
WILLSON STATIONERS LTD. 239 ouest, rue Notre-Dame
WILLSON STATIONERS LTD. 389 ouest, rue Saint-Jacques
WILLSON STATIONERS LTD. 1201 av. Université
WILLSON STATIONERS LTD. Place Bonaventure
ZONE BROS. 400 boul. de Maisonneuve
QUEBEC
J. E. RICHARD 290 Saint-Vallier
T. J. MOORE & CO. LTD. 590 Côte de la Montagne
SAINT-JEAN
LIBRAIRIE RICHELIEU 170 rue Saint-Jacques
THETFORD MINES
LIBRAIRIE LESSARD 236 sud, rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE
PAPETERIE N. D. LTEE. 231 est, rue Notre-Dame
VALLEYFIELD
LIBRAIRIE G. GOYER 10 rue Nicholson
OTTAWA
CANADIAN OFREX LTD. 1657 Altavista Drive
CAPITAL STAMP & STATIONERY 465 Gladstone
EVANS & KERT LTD. 83 rue O'Connor
Billings Bridge Plaza
Centre commercial Carlingwood
Centre commercial Saint-Laurent
GRAND & TOY LTD. 900 ch. Belfast
IDEAL STATIONERY & OFFICE SUPPLY CO LTD. 215 rue Rideau
JULES PATRY LTEE 880 Wellington
ART WOODS OFFICE SUPPLY 400 rue Bank
HULL
LIBRAIRIE MONTPETIT LTEE 40 rue Adrien Robert

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi	460	$7⅜	7¼	7⅜	
Alcan	1345	$22⅛	22	22	—⅛
Alcan 4¼ pr	425	$26½	26¼	26¼	—¼
Algoma Stl	100	$13	13	13	
Aquitaine	700	$23⅞	23¾	23¾	—⅛
Argus C pr	500	$9	9	9	—¼
Asbestos	31	$27¾	27¾	27¾	
Atl Sug	215	$6½	6½	6½	—⅛
Bank Mont	1750	$15½	15⅜	15⅜	—¼
Bank NS	200	$19⅛	19⅛	19⅛	—¼
Banq CN	678	$13⅝	13⅝	13⅝	
Banq Prov	250	$10½	10½	10½	
Bell Cda	739	$43⅞	43¾	43¾	—⅛
Bell A pr	155	$50	50	50	
Bombardr	325	$14½	14¼	14½	+¼
BP Oil	730	475	470	470	—5
Brascan	1300	$14⅞	14¾	14⅞	
BC Phone	600	$61	60¾	60¾	
CAE Ind	100	500	500	500	
C Pack	100	$21	21	21	+½
C Perm	100	$9¾	9¾	9¾	—¼
Cdn Brew	800	$7⅜	7⅜	7⅜	
C mlp Bk	500	$20¼	20¼	20¼	—⅛
C Int Pow	500	$27	26½	26½	—½
C Pac In pr	400	$23¾	23½	23¾	
C Pac In wt	100	510	510	510	—5
CPR	275	$62	61¾	61¾	—⅜
Cent Dyn	400	70	70	70	—5
Chemcell	225	490	490	490	—5
Cominco	225	$21½	21½	21½	—¼
Cons Glass	260	$14¼	14¼	14¼	
Crain RL	100	$12½	12½	12½	
Cr Zell A	100	$17½	17½	17½	—½
Crush	200	$12¼	12¼	12¼	—¾
Dist Seag	300	$48½	48½	48½	—½
Dofasco	300	$20¾	20⅝	20¾	
Dom Text	300	$13	12¾	12¾	—¼
Fam Player	208	$9⅞	9¾	9¾	—⅛
French Pet	100	680	680	680	—5
GL Paper	100	$18⅝	18⅝	18⅝	
Greyhound	10	140	140	140	
Grissol	100	$5¼	5¼	5¼	+⅛
Gulf Oil	300	$17¼	17⅛	17⅛	—¼
Home A	815	$20	19⅞	19¾	—⅝
Home B	100	$20¼	20¼	20¼	—¼
HudBay MS	270	$20¼	20¼	20¼	
Hunt Doug	150	$9¼	9¼	9¼	—½
Husky Oil	3000	$12⅞	12½	12½	—¼
Imp Oil	3184	$18	17¾	18	+⅛
Imp Tob	162	$14⅝	14⅝	14⅝	
Ind Acc	600	$15	14¾	14¾	
Int Util	200	$29⅛	29⅛	29⅛	—⅛
Int PL	400	$24½	24½	24½	—⅜
IOS Ltd	2010	190	190	190	—5
Jamaica	300	45	45	45	
Kaiser	300	$11	10⅞	10⅞	—⅛
Loblaw B	300	$6⅛	6	6⅛	
Macmillan	225	$26	25¾	25¾	
Mass Fer	2150	$9⅞	9¾	9¾	
Microsysts	303	$5¼	5¼	5¼	—¼
Moore Corp	425	$31¼	31	31⅛	—⅜
Nat Sea Pd	2000	$7⅜	7½	7½	—¼
NB Tel	166	$11⅞	11⅞	11⅞	—⅛
Noranda	1735	$28⅜	28¼	28⅜	—⅛
N Cent Gas	500	$13¾	13¾	13¾	—¼
NS LP	878	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Pac Pete	150	$28¼	28¼	28¼	—½
Pow Corp	510	$5⅞	5⅞	5⅞	—⅛
Price	222	$8¼	8⅛	8¼	
Provigo	400	500	500	500	
QSP Ltd	25400	$16½	15	15¾	+3
Rap Dat pr	100	400	400	400	—10
Rio Algom	100	$16½	16½	16½	+¼
Royal Bk	1844	$22½	22½	22½	—⅛
Scott Las	200	$25	25	25	
Shell Can	997	$29⅝	29⅝	29⅝	+⅛
Shell In p	600	$28½	28½	28½	
Simp Sears	275	$21¼	21¼	21¼	+¼
Steel Can	300	$22⅛	22⅛	22⅛	—⅛
Texaco	675	$24¼	24	24¼	+¼
Tor Dom	800	$19⅝	19⅝	19⅝	
Tr Can PL	4000	$29¼	29¼	29¼	—½
Tr C PL wts	40	970	970	970	+40
Trans Mtn	500	$18½	18½	18½	+⅛
Un Carbide	425	$14½	14½	14½	+¼
Un Corp B	310	$14¾	14¾	14¾	+¾
Velcro Ind	200	$23¾	23¾	23¾	—⅛
Walk GW	900	$41¾	41¼	41¼	—⅜
Mal Hygr	4999	325	320	325	+5
Marsh Bos	2200	93	93	93	—2
Mid Chib	500	30	30	30	
Mistango	6000	27½	27	27	—½
Monteagle	1000	34	34	34	+1
Mt Pleas	150	46	46	46	+1
Pac Nickel	1000	55	55	55	
Pitt Gold	4000	4½	4½	4½	—½
Pr Potash	3000	8	7½	7½	—½
Probe M	1000	17	17	17	—1
Pronghorn	2400	100	100	100	
Ron Roy Ur	500	25	25	25	
Royal Agas	500	35½	35½	35½	—½
StL Col	300	275	275	275	
St Lucie	2500	52	50	50	—3
Triton Exp	2200	345	340	345	
Twent C Ex	100	115	115	115	+1
West Buff	500	21	21	21	—1
Wisconsin	8000	20	20	20	—2

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Belgium	1175	$33½	33¼	33⅜	—⅛
City Assoc	500	160	160	160	
Com Hldgs	400	490	490	490	—5
Com A wts	600	110	110	110	
Crawfd Al	200	275	275	275	+25
Drum Dle	1400	50	50	50	—5
Furlong	100	200	200	200	
Kambern	200	210	210	210	+10
Magnetics	700	140	135	135	—5
MR Rice	100	$10	10	10	
Proflex	100	185	185	185	+20
Res Resort	5000	410	410	410	
SMA	140	250	250	250	—25
Spartan	2300	10	105	110	
TL Invest	1000	250	250	250	
Unican	1200	200	200	200	+25
Visa Bella	25	340	340	340	—10

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Ajax Min	8000	33	33	33	—1
Ameran	24000	19	18	18	—1
All Nickel	1000	25	25	25	—2
Borealis	500	90	90	90	+9
Burnt Hill	9300	35	33	35	+2
Cadillac Ex	500	240	235	235	—10
Canadore	4000	27½	27	27½	—½
Canuc M	1200	50	50	50	—5
Chemalloy	200	132	132	132	+7
Chesbar wts	100	190	190	190	
Chib Cop	15000	30	28½	28½	
Cominga	6000	14	12	12	—2
C Canora	500	17	17	17	—1
C Nor Exp	2300	18	18	18	
C Pershort	6000	19	18	19	+1
C Prop M	2000	12	12	12	—½
Corgemine	2000	42	42	42	—2
Credo	1000	31	31	31	—1
Dumont	4500	39	38	38½	
Duvan Cop	500	5½	5½	5½	+½
Expo Iron	100	87	85	87	—1
Guardian	14500	48	45½	46	—1½
Jamex	1500	24½	23½	24	
Lingside	6000	5½	5	5½	+½
Louanna	500	7	7	7	—1

CALGARY

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Amalgat P	500	67	67	67	+2
Carlton	300	40	40	40	
KSF Chem	200	300	300	300	
Liberty R	1800	65	65	65	+5
NW Trust	100	260	260	260	+20

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alcor	26500	55	47	54	+10
Bird Riv	500	90	90	90	—5
Col Riv	2000	45	44	44	+6
Duke	6000	72	70	70	
Matrix	2000	75	73	75	+5
Pac Cop	600	280	280	280	
Rapid R	1000	19½	19½	19½	—½
Studer M	1000	28	28	28	
Tera	800	540	535	540	+15
Tobe	3000	18½	18	18½	—½
Trs Yukon	2000	6½	6½	6½	+½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Acroll	15700	130	122	122	—3
Barclay	500	15	15	15	+1
Brett	10200	45	42	42	—2
Lassiter	5500	35	34	35	+1
Lochiel	200	110	110	110	
Madison	3000	35	34	35	+3
Maverkc	11000	25	22	24	—1
Montery	10500	5	5	5	
N Unisph	8500	46	44	45	
New York	1350	55	55	55	—2
Pre Mrqt	2000	4¾	4¾	4¾	+¼
Petromns	1000	30	30	30	—1
Peyto	100	145	145	145	—3
Sastex	1000	14½	14½	14½	
W Warner	1100	42	42	42	—2

Total des ventes : 119,950.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AbbotL 1.10	12	63½	63	63½	+¾
Addres 1.40	51	32⅞	32½	32¾	—¾
AirRed .60e	15	16¾	16½	16½	—⅜
Alcan 1.20	55	21⅞	21⅝	21⅝	—¼
AllegC .10e	7	8	8	8	
Alld C 1.20	40	20	19⅞	19⅞	—⅛
AllisCh	18	14¾	14⅝	14⅝	—¼
AHess .22r	17	37⅜	37⅜	37⅜	—¼
AAirlin .80	11	19¼	19⅛	19⅛	—⅜
ABrnd 2.10	24	37⅞	37⅝	37¾	—¼
ABC 1.20	2	28½	28¼	28¼	—¼
AmCan 2.20	19	40⅛	39⅝	39⅝	—¾
ACyan 1.25	92	30½	30¼	30¼	—⅜
AmElP 1.64	32	24¾	24½	24¾	+⅜
AHome 1.60	26	60	59	59¼	—⅜
AHosp .24	33	31⅛	30⅞	31	+⅛
AmMot	18	7⅛	7	7	—⅛
AmPhot .12	26	9⅞	9¾	9⅞	+⅛
AmStd 1	17	36½	36⅛	36⅛	—⅛
AT T 2.60	170	44	43⅝	43¾	—⅝
AmZinc	1	8½	8½	8½	+¼
Anacond 1.90	7	21⅜	21½	21⅜	
Arlans .20	4	8⅜	8⅜	8⅜	—⅛
Armco 1.60	18	20	19¾	19¾	—¼
ArmC .80	24	27⅞	27⅞	27⅞	—¼
AtlRich 2	121	53½	52¾	52⅞	—⅛
Avco .60e	19	12⅝	12½	12⅝	—⅛
Babck .50	24	18¾	18½	18½	—½
Bathl	5	14⅛	14	14	+⅛
Baxter .10	84	21⅞	21½	21½	—¼
Beckmn .50	33	25¼	25¼	25¼	—¼
BeechA .75b	2	10¾	10¾	10¾	—¼
BellH .60	2	34½	34½	34½	—⅜
Bndix 1.60	7	25¾	25½	25½	—⅛
BenF 1.60	5	46	46	46	—½
BethSt 1.80	29	22¼	22	22⅛	—⅛
BlackD .88	3	47⅜	47⅜	47⅜	+⅛
Boeing .40	55	17⅝	17½	17½	—⅜
Bordn 1.20	15	23⅝	23⅜	23½	—⅜
Borg 1.25	19	25⅛	25	25	—⅛
BristMy 1.20	23	55⅝	55¼	55¼	—⅛
Brown	17	6¼	5⅞	6	—⅜
Brnswk .10	11	16½	16¼	16¼	—¼
Budd .20	2	8⅜	8⅜	8⅜	
Burlin 1.40	16	39⅜	39¼	39¼	
Burndy .70	3	16⅞	16⅝	16⅝	—⅛
Burrghs .60	49	106⅛	105	105⅛	—1⅜
CampSp 1.10	2	27⅝	27½	27⅝	+⅛
CPR 3.20	4	61¼	61¼	61¼	—½
Carrier .60	2	33¼	33½	33½	—½
CartW .40a	64	15½	15⅜	15½	
CatTr 1.20	12	34½	34⅛	34½	+¼
Celanese 2	11	56½	56½	56½	—¼
Cessna .80b	11	16	15¾	16	+½
ChesOh 4	7	43	42⅞	43	+⅛
ChocFN .15r	2	7¼	7¼	7¼	—¼
ChrisCft .30p	8	6⅞	6¾	6¾	—⅛
Chryslr .60	94	26½	26¼	26¼	—⅝
CitFn 1.80	52	39⅛	39	39	—⅛
CitiesSv 2.20	36	46⅜	46⅜	46⅜	—¼
Cluett P .90	8	18¾	18⅜	18⅜	—⅝
CocaCol 1.44	28	71¼	71⅛	71⅛	—¼
CollAik 1	5	30½	30	30¼	
CollinR .20p	41	15¾	15½	15½	
CBS 1.40b	38	30½	30⅜	30⅜	—¼
ColuGas 1.68	17	32⅞	32⅞	32⅞	+⅛
ComEd 2.20	10	34½	34½	34½	—⅛
COilRef .60	46	17½	17½	17½	—⅛
ConEd 1.80	59	23⅛	23	23	—⅛
CFds 1.10	16	35⅜	34¾	35⅜	+⅛
ContCan 1.60	23	38½	38¼	38¼	—⅜
ConOil 1.50	26	24⅜	24⅛	24⅜	+⅛
CnrData	48	41	40½	40¾	—⅝
CoopIn 1.40	9	30½	30½	30½	
CPCIntl 1.70	40	28½	28¼	28¼	—¼
Cr Zell 1.60	9	32	32	32	+¼
Cyprus 1.60	1	59⅝	59⅝	59⅝	—⅜
DanR .25p	7	8	8	8	—⅛
Dartl .30b	17	31½	31	31	—¾
Deere 2	2	33⅝	33⅝	33⅝	
Dexter .24	18	16¾	16½	16½	
DiaSh 1	38	19	18⅝	18⅝	—⅜
Diversin .36	4	10	9¾	9¾	—⅜
DowC 2.60	3	68	68	68	—⅜
duPon 3.75e	14	119¾	119½	119¾	
DuqLt 1.66	1	21⅜	21⅜	21⅜	
EastAir	24	15⅞	15⅝	15⅝	—⅜
EastK 1a	51	65⅜	65¼	65¼	—¼
Elect As	8	6½	6½	6½	
ElPasNG 1	5	16⅛	16⅛	16⅛	
EmerEl 1	51	58	58	58	+⅛
EthylCp .84	4	21	21	21	+¼
ExCel 1.25	4	18¾	18¾	18¾	
Fairch .50	164	26¼	26	26⅛	—¾
Firest 1.60	5	44⅜	44⅜	44⅜	—⅛
FChart 2.29f	5	40¾	40¾	40¾	—⅛
Flintkote 1	3	25⅝	25⅝	25⅝	
FlaPw 1.60	3	48⅝	48⅝	48⅝	
Ford 2.40	122	49⅝	49½	49½	—⅛
Frueh 1.70	18	25⅝	25⅜	25⅜	—⅜
GAF .40	25	11¼	10¾	10¾	—⅜
GenDyn .50p	3	18¼	18¼	18¼	—⅜
GenEle 2.60	68	80¼	80	80¼	—⅛
GFds 2.60	6	76½	76⅛	76⅛	—⅛
GMC 2.55e	121	71¾	71½	71½	—⅞
GPubU 1.60	18	20⅛	20	20⅛	
GTelEl 1.52	84	27⅜	27	27	—¼
GTire 1b	12	17¼	17⅛	17¼	+⅛
Gillette 1.40	11	42¾	42⅝	42⅝	—⅞
Goodrh 1.72	12	26⅛	25⅞	25⅞	—⅜
Gdyr .85	349	27⅛	26⅞	27	—⅛
Grace 1.50	13	29⅝	29⅝	29⅝	—⅛
GrndU .80	7	26½	26¼	26½	—⅛
Gt A&P 1.30	4	27⅜	27¼	27¼	—⅛
G W Fin	10	19⅞	19¾	19¾	—½
Greyhnd 1	16	14½	14¼	14½	+⅛
GrumAir 1	4	16⅝	16½	16⅝	+⅛
GulfO 1.50	52	25¾	25⅝	25⅝	—⅛
GulfWI .50	51	16¾	16⅝	16⅝	—¾
Gulton	19	9⅞	9⅝	9⅝	—¼
Harrisl 1	6	50½	50¼	50¼	—¼
Heinz 1	7	34¼	33⅞	33⅞	+⅛
HeleneCurt	16	8¼	8¼	8¼	—½
Hmstk .40	16	23¾	23½	23½	+⅜
Hnywl 1.30	18	87⅜	87	87	—⅜
Howmet .70	7	14⅞	14¾	14¾	+¼
IllCent 1.14	6	24¾	24¾	24¾	—¼
INA 1.40	20	29⅞	29⅞	29⅞	—⅛
IngRand 2	6	37	36⅞	37	—¼
InlandStl 2	10	23⅞	23¾	23¾	
IBM 4.80	61	273⅛	272½	272⅞	—2⅞
IntFF .50b	4	59½	59¼	59¼	—¾
IntHar 1.80	10	23⅛	23⅛	23⅛	—⅛
IntMnr	19	10½	10⅜	10⅜	—⅛
IPap 1.50	14	34¾	34½	34½	
IntT&T 1.05	71	42	41¾	41¾	—¾
Ipco .34	3	22⅜	22⅛	22⅛	—⅜
ITEC .60	2	26	25¾	25¾	
JnMan 1.20	6	35½	35½	35½	
JohnJ .32	102	50	50	50	—2
JoneL .34p	4	10½	10½	10½	—⅛
Joy 1.40	8	38⅜	38⅜	38½	—⅛
KaiserAl 1	5	31½	31½	31½	
Kellogg .90	6	22	21⅞	21⅞	—⅜
Kennec 2.60	38	41⅛	41	41	
KerrM 1.50	13	96⅜	96⅛	96⅜	+⅜
KimbC 1.20	2	32	31⅞	32	
KLMA 1.11e	4	36⅞	36⅞	36⅞	
Kraftco 1.70	31	36⅞	36¾	36¾	—⅜
Kresge .44	31	48⅝	48¼	48¼	
Leasco	71	12	11¾	11¾	—⅜
LibbMcN	5	6½	6½	6½	+⅛
LiggM 2.50	6	38¼	38	38¼	—⅛
Ling .33p	60	16⅛	15¼	15¼	—1
Litton ptc pf	1	24¾	24¾	24¾	—1
Lock A	14	11¾	11½	11½	—¼
Loews .13	13	27⅞	27⅜	27⅜	—¾
Macy	12	29¼	29⅛	29¼	
Mgnvx 1.20	33	32⅜	32⅜	32⅜	
Marathn 1.60	45	28⅜	27¾	27¾	—¼
MartM 1.10	11	15⅛	15⅛	15⅛	
MassF 1	1	11	11	11	
McDnD .40	18	19⅜	19⅛	19⅜	+⅛
McGEd 1.40	2	31¼	31¼	31¼	—⅛
McGrH .60a	1	15½	15½	15½	+⅛
Memrx	45	83	82¼	83	—½
MidldR 1.40	4	21⅛	21⅛	21⅛	
MMM 1.75	38	85⅜	85⅛	85½	—½
Mobil 2.40	71	49	48½	49	—¼
Msant 1.80	31	34⅛	34	34	—¼
Motrla .60	9	46¼	45⅞	45⅞	—1⅛
NatBisc 2.20	11	44⅛	43¾	43¾	—½
NatCan .45	6	20½	20½	20½	—⅛
N Cash .72	54	37	36¾	37	—⅜
NDist .90	38	15⅜	15	15	—⅛
Nat Genl .20	22	15¾	15⅝	15⅝	—¼
NGyps 1.05	17	20½	20⅜	20⅜	—¼
NLead 1.70	9	20⅝	20½	20⅝	—⅛
NatStl 2.50	11	38¾	38½	38¾	+¼
NatTea .80	3	12	12	12	
Newmt 1.04	40	25¼	25⅛	25⅛	—⅝
NiaMo 1.10	8	14⅝	14⅝	14⅝	
NoAmR 1.20	7	16½	16⅜	16½	
Nthgate .25e	2	10⅞	10¾	10¾	—⅛
NwstAir .45	3	18¾	18¾	18¾	
NortS 1.83t	1	38¾	38¾	38¾	+⅛
Occidt 1b	215	19⅞	19½	19½	—¾
OlinCp .88	5	18	18	18	+⅛
OutbMar 1	8	19⅛	18¾	19	
OwenC .75	2	36⅝	36⅝	36⅝	
PacGEl 1.50	19	28	28	28	
PanA	20	11⅝	11⅝	13⅝	—⅛
ParkeD .60	24	22⅜	22½	22½	
PenCn	109	7¼	7	7	—⅛
PenneyJC	12	48¾	48¼	48¾	+¾
Pennzo .90	43	26⅝	26⅜	26⅜	—½
PepsiCo 1	18	46½	46½	46½	—¼
Pfizer .60	45	33	32⅝	32⅝	—⅜
PhelD 2.10	2	42⅜	42⅜	42⅜	+¼
PhilMr 1	22	37⅝	37⅜	37⅝	+⅛
PhilP 1.30	177	28¼	27¾	27¾	—½
PitneyB .68	2	26	26	26	—¼
Pitstn .50	193	33⅞	33⅝	33⅝	
Polroid .32	45	72	71¾	71¾	—⅝
ProcG 1.40	16	53	52½	52½	—½
Pllmn 2.80	12	36	36	36	—⅛
Ralst P .70	84	23	22⅝	22⅞	+¼
Raythn .60	38	22½	22⅛	22⅜	—⅛
RCA 1	68	26⅛	25¾	26	—½
ReichCh .50	4	9¼	9¼	9¼	—¼
RepSt 2.50	80	27	26¾	27	—⅛
Revere 1	2	18¾	18¾	18¾	—⅛
RichM 1	10	54¼	54¼	54¼	
Ronsn .40	1	[illegible]	6½	6½	
RCCola .54	1	12⅞	12⅞	12⅞	+⅛
RoyD 1.03e	43	43¼	43⅛	43⅛	—⅜
Safew 1.10	10	29⅝	29⅝	29⅝	—¼
StReg 1.60	2	35¼	35	35	
SaFel 1.60	5	18	17¾	17¾	—¼
Schenl 1.40	2	23⅝	23⅝	23⅝	
Schlbg 1.40	4	79	79	79	
Scientif	2	3⅜	3⅜	3⅜	+⅛
SCM .45p	12	13⅜	13¼	13¼	—¼
ScottPap 1	47	26⅝	26⅜	26⅝	+⅛
SrsR 1.20a	56	65¾	65¼	65⅜	—⅞
ShellO 2.40	2	44⅝	44½	44½	
ShellTr .82e	1	35⅝	35⅝	35⅝	+⅛
Simmn 1.40a	1	50⅞	50⅞	50⅞	—⅛
Singer 2.40	10	65½	65¼	65¼	—½
SkilCp .90	2	19	18¾	18¾	—½
Smith KF 2	6	44⅞	44½	44⅞	+⅜
SouPac 1.80	23	29⅝	29⅜	29⅝	—⅛
SouRy 3	2	52	52	52	+¼
SpryR .50e	163	24	23⅝	23⅝	—½
StOCal 2.80	92	45⅝	45⅛	45⅛	—⅞
StdInd 2.30	16	46⅜	46⅛	46⅛	—⅛
StdNJ 2.70e	84	62⅞	62¾	62¾	—¾
StdOh 2.70	16	66	64½	64½	—1
Std Pkg	3	7¾	7⅝	7⅝	—¼
SterlDr .75	5	36⅜	36⅛	36⅛	+⅛
StewW 1.80	21	26½	26½	26½	—¼
StudeW 1	10	53⅛	53	53⅛	
SunOil 1b	79	46	46	46	—⅛
Sunbm .80	1	20¾	20¾	20¾	
SuperOil 1.40	2	151	151	151	—¼
Swift .60	6	23⅝	23⅝	23⅝	—¼
Teledn 1.09t	78	20½	20⅛	20⅛	—⅞
TelexC	709	17¾	16¾	17	—⅝
Tenco 1.32	17	19⅞	19⅝	19⅝	—¼
Txco 1.60	89	29¾	29½	29½	—¼
TexGS .60	20	17¼	17⅛	17¼	+⅛
Textr .90	11	22¾	22¾	22¾	
Thiok .40	5	9¼	9¼	9¼	
Time 1.90a	11	34⅜	34⅛	34⅛	[illegible]
Timkn 1.80	2	27¾	27¾	27¾	—¼
TWAir	6	14¼	14⅛	14¼	+¼
Transm .55	60	15⅞	15¾	15¾	—⅛
Transctl	79	7¾	7½	7½	—¼
TriC 2.45e	15	26⅛	26	26	—½
TwntC	25	9⅜	9⅛	9⅜	—¼
UALInc 1	26	17¾	17½	17⅝	—¼
Un Carb 2	28	37⅞	37¾	37⅞	+¼
UOilC 1.60	17	35⅞	35¾	35¾	—¼
UPacif 2	1	34½	34½	34½	
UAirc 1.80	16	34⅜	34	34	—⅞
UnitCp 1.05e	12	9⅜	9¼	9¼	
UnFin Cal	5	8⅞	8⅞	8⅞	—¼
UnNuclr	1	14¼	14¼	14¼	—⅜
USGyps 3a	6	56	55¾	55¾	—¼
USSmlt 1b	2	26	26	26	—¼
USStl 2.40	74	30⅜	30⅛	30¼	—⅜
Vorna	13	14	14	14	
WarnL 1.20	19	64¼	64⅛	64⅛	+⅛
WnUnion 1.40	12	34⅛	34	34	—¼
WstgEl 1.80	49	66½	66⅛	66⅜	—⅜
WheelPitt Stl	2	11	11	11	
WhiteC .40	19	14¼	14	14	—¼
WhteMt .50p	20	15½	15¼	15½	
Wwth 1.20	1	33⅛	33⅛	33⅛	—⅛
Xerox .60	20	80½	80½	80½	—¼
Zenith 1.40	70	32¾	32½	32¾	—¼

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AllArt	2	4	4	4	
Amco In	5	5⅝	5⅝	5⅝	—⅛
Brascan 1	11	14⅝	14⅝	14⅝	
Camp Ch	18	8	7⅞	7 15-16	—3-16
Cdn Javelin	5	10¾	10¾	10¾	—¼
CnCdnF	22	1½	1½	1½	
Creole 2.60	22	30	29¾	29¾	—¼
Dome Pet	18	67¼	66¼	66½	—¾
Dynalec	20	8	7⅞	7⅞	—⅝
Hygrad F	2	19⅝	19½	19½	—⅜
ImpOil .50a	20	17¾	17¾	17¾	
MolybdCan	4	3 15-16	3 15-16	3 15-16	+1-16
NewPk	2	4¾	4¾	4¾	
Nuclear A	2	3	3	3	—⅛
Pac Ind	8	2¾	2¾	2¾	
PeelEl	1	11⅛	11⅛	11⅛	—¼
PlantInd	1	19	19	19	—⅛
Relil 2.20	z100	26½	26½	26½	—¼
ScurryRain	27	22	21¾	22	+¼
Syntex .40b	55	28⅝	28¼	28¼	—⅞
Techcol .20p	7	12¾	12¾	12¾	—¼
U Asb .07e	2	3 1-16	3 1-16	3 1-16	
Wheelab .60a	2	25¾	25¾	25¾	
WorkWr .60	2	11⅝	11⅝	11⅝	+⅛
WrHarg	22	1½	1½	1½	—1-16

fonds mutuels

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.06	1.06
A.G.F. Special	2.14	—
Adanac	1.87	2.04
All Cdn Com	6.48	7.08
All Cdn Div	7.50	8.20
All Cdn Ven	3.24	3.54
Adanac	1.87	2.04
American Growth	4.37	4.80
Andreae Equity	3.65	3.99
Associate Investors	4.81	4.86
Beaubran	38.49	41.80
Canada Growth	4.96	5.45
Canagex	8.58	9.43
Cdn Gas Energy	12.43	13.66
Cdn Invest Fund	4.18	4.59
Cdn Scudder Fund	17.49	17.49
Cdn Sec Growth	4.27	4.69
Cdn S.A. Gold Fund	4.77	5.21
Cdn Trusteed	4.54	4.96
Canafund	55.72	58.71
Capital Growth	7.97	8.19
Champion Mutual	6.72	7.34
xChase Fund	7.72	8.44
Collective Mutual	5.20	5.71
Commonwealth Intl	11.29	12.37
xCompetitive Capital	5.99	6.56
Corporate Investors	4.95	5.41
Corporate Invest Stock Fd	4.49	4.90
Commonwealth Intl Lev	2.88	3.16
Dominion Compound	4.53	4.92
xDreyfus	10.35	11.34
Entarea Investment	5.41	5.91
Exec Fund Cda	5.92	6.49
Exec Inv Intl	3.54	—
xFidelity Trend	20.30	22.22
xFirst Participating	15.49	16.92
Fonds Desjardins A	3.71	—
Fonds Desjardins B	4.29	—
Fonds Collectif A	5.74	6.27
Fonds Collectif B	4.91	5.06
Fonds Collectif C	7.67	8.39
Fonds P.E.P.	2.95	3.21
Fraser Growth	2.44	2.67
Gis Compound	7.65	8.41
Gis Income	2.94	3.23
Growth Equity	5.59	6.14
Growth Oil and Gas	20.34	—
Guardian Growth	6.70	—
Harvard	6.16	6.75
IOS Intl	4.90	5.07
IOS Venture	3.21	3.51
Industrial Growth	5.00	5.49
International Growth	5.45	5.96
Investors Growth	9.62	10.52
Investors Intl Mutual	6.11	6.69
Investors Mutual	4.84	5.29
Ivest	13.04	14.25
Keystone Cda	5.32	5.85
xKeystone Cust S-1	15.62	17.05
xKeystone Cust S-4	3.72	4.06
xKeystone Cust K-2	4.30	4.70
xKeystone Polaris	3.04	3.53
xLexington Research	13.36	14.60
Magna Carta	1.75	1.90
Maritime Equity	2.81	3.07
Marlborough	3.77	4.12
Mutual Accumulating	4.67	5.14
Mutual Bond	8.70	9.11
Mutual Growth	4.07	4.48
Mutual Income	4.57	5.03
Natrusco	11.53	12.09
Natural Resources	6.64	7.26
N.W. Equity	4.54	4.99
N.W. Financial	3.54	3.89
N.W. Growth	4.26	4.68
xOne William Street	12.69	12.69
xOppenheimer Fund	6.71	7.33
Pension Mutual	6.69	7.33
xPerformance Plus	2.32	2.54
P. H. and N. Fund	9.96	10.16
Planned Resources	5.16	5.67
Provident Mutual	6.03	6.60
Prov Stock Fd	4.91	5.37
xPutnam Growth	8.74	9.55
Radisson	2.87	—
Regent Fund	7.70	8.42
Royfund	4.85	5.00
Sav Inv Pret et Rev	5.78	6.35
Sav Inv Am Pret	8.58	9.43
Spec	7.73	8.45
Taurus	4.24	4.66
xTechnol	6.33	6.90
Timed Investment Fund	6.18	6.18
United Accumulative	4.22	4.64
United Horizon	2.48	2.72
United American	1.84	2.02
United Venture	3.34	3.67
Universal Savings Equity	6.64	7.26
Western Growth	5.64	6.20
xWinfield Growth	3.53	3.87
Xanadu	3.44	3.77
York Fd of Cda	4.13	4.49

X —Fonds americains.

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse aujourd'hui de 5-32 à $1.01⅜ et la livre sterling de 7-16 à $2.41 15-16.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de ⅛ à $0.98 21-32 et la livre sterling de 3-64 à $2.38 41-64.

Après plusieurs sessions consécutives à la baisse, la **Bourse de Tokyo** a fermé aujourd'hui à la hausse. L'indice général a gagné 0.33 à 155.07 et celui de la Bourse de Tokyo 12.37 à 2,089.

Le volume a totalisé 100 millions d'actions transigées. Une forte hausse par rapport à celui de la veille qui n'était que 55 millions.

du parquet de la bourse

Le mouvement de baisse s'accentue à Wall Street

Le marché de **Wall Street** s'est ouvert à la baisse mais l'activité étaitt modérée.

En dépit des nouvelles annonçant des baisses de "prime rate" qui normalement auraient du faire monter le marché, plusieurs analystes notent que le mouvement de hausse ne semble pas devoir s'amorcer. Les événements du Moyen-Orient influencent les investisseurs et leur développement domine le marché.

Il est probable que cette tendance va se poursuivre dans les jours à venir.

Peu après l'ouverture, l'indice industriel Dow Jones reculait de plus de 2 points. Ce mouvement devait s'accentuer tout au long de la matinée et à 11.00 h, il reculait de 6.78 à 745.14.

A 11.30 h. le mouvement semblait se maintenir à ce niveau.

L'indice Dow Jones était à la baisse de 6.37 à 745.55.

* * *

Marché mixte à Montréal

Les prix étaient mixtes, ce matin, à l'ouverture de la **Bourse de Montréal,** dans un marché actif.

Bombardier Ltée a avancé de ⅝ à $14⅞; Velcro, ⅛ à $23¾ et Husky Oil, ⅛ à $12⅞.

Moore Corp. a fléchi de ¼ à $31¼; Aquitaine, ⅛ à $23⅞ et IOS Ltd, 5 cents à $1.90.

La Banque canadienne nationale est restée inchangée à $13⅝.

Les indices à 10.30 h. étaient tous en baisse. Les industrielles perdaient 0.41 à 164.49, les services publics, 0.46 à 137.80, les banques plus sévèrement affectées perdaient 1.08 à 175.62, le composé 0.49 à 161.01 et les papiers 0.25 à 88.35.

* * *

Recul des pétroles à Toronto

La tendance était légèrement à la baisse ce matin, à l'ouverture de la **Bourse de Toronto.**

Canadian Superior Oil a fléchi de ½ à $37½; la banque Toronto-Dominion, ⅜ à $19½; Pacific Pete, ⅜ à $28⅛; Home B. ½ à $20¼ et Banque canadienne de commerce, ¼ à $20⅛.

Alberta Gas Trunk a avancé de ½ à $46¼; MacLean-Hunter, ½ à $10; Beaver Lumber, ¼ à $11¾ et Na-Churs, ¼ à $5¼.

A 11.00 h. les indices à Toronto reculaient tous fractionnairement sauf les aurifères qui étaient à la hausse.

Les industrielles perdaient 0.80 à 162.38, les aurifères gagnaient 0.01 à 158.15, les métaux perdaient 0.38 à 94.82 et les pétroles de l'Ouest enregistraient une perte sérieuse de 2.94 à 180.38.

* * *

La lourdeur qui se manifestait ces jours-ci s'accuse encore plus aujourd'hui à la **Bourse de Paris** où la plupart des valeurs enregistrent des baisses notables. Après l'abaissement du "prime rate" par des grandes banques américaines et la chute de Wall-Street hier, avec les préoccupations suscitées par la situation au Moyen-Orient et surtout en raison des liquidations qui ont lieu aujourd'hui, aucune animation n'apparait.

Aux valeurs étrangères, les pétroles sont résistants, Petrofina s'échange à 322.4.

Sur le marché de l'or, le lingot vaut 6495. 20f et le Napoléon 58.40f. La parité de l'once d'or s'est établie à 36.57 dollars.

* * *

Le marché des valeurs continuait de grimper aujourd'hui, à la **Bourse de Londres.** Le principal facteur de cette tendance demeure l'espoir de voir le gouvernement prendre des mesures pour la relance économique. De plus, la baisse du taux d'escompte aux Etats-Unis y a sensiblement contribué.

Rand Organization continuait de monter, suivi de ICI, Plessey et Unilever.

Dans les canadiennes, Abitibi, Alcan, Hiram Walker, Inco, Massey Ferguson, Canadian Pacific et Dome sont à la hausse, tandis que les bancaires restent stationnaires.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Accra	1000	11	11	11	
Advocate	20	192	192	192	
Agnico	3600	233	230	231	—2
Allied Mng	z5	60	60	60	
Am Larder	4000	63	62	63	+1
Area A	100	195	195	195	—10
Atl C Cop	z100	52	52	52	
Avoca M	1400	106	106	106	—4
Bankeno	95	415	410	410	—5
Belim	429	$15⅜	15¼	15¼	
Bl Hawk	1000	58	57	57	—1
Bounty Ex	z230	12	12	12	
Brai Can F	200	165	165	165	+5
Brameda	1144	350	340	340	—10
Broul Reef	2000	23½	23½	23½	
Brunswk	300	470	455	455	—15
Calmor IB	z100	61	61	61	
Camflo	63	271	265	265	—5
Cam Chib	700	810	780	780	—55
C Tung	200	217	217	217	
C Lencour	3100	17	17	17	—½
Cassiar	325	$22⅛	22	22	—⅛
Cent Pat	100	235	235	235	—10
Chemaloy	1200	130	130	130	—2
Chimo	4500	125	124	124	—2
Coch Will	70	60	60	60	—4
Coin Lake	3000	17½	17	17½	
Columb M	500	40	40	40	—2
Conigo	2000	13½	13½	13½	
C Marben	800	350	350	350	—5
C Morisn	7000	25	200	200	—5
Con Negus	500	12	12	12	+1
Con Nichol	1500	11	10½	10½	—1½
C Rambler	500	84	84	84	—2
C Red Pop	3000	8½	8½	8½	
Conwest	100	$11	11	11	
Cop Fields	2800	205	195	195	—9
Cop-M	1000	7½	7½	7½	
Coulee	2000	33	33	33	—½
Craigmt	z40	$11⅛	11⅛	11⅛	
Crowbank	500	12½	12½	12½	
D'Eldona	3100	107	105	107	
Denison	1075	$23	23	23	
Dicknsn	400	146	146	146	—4
Discovry	z40	125	125	125	
D Explor	3100	132	126	126	—6
Donal	1820	23½	22½	22½	—1
Donal r	88200	½	½	½	—½
Dynasty	500	675	670	670	—10
Endako	520	$13¾	13¾	13¾	—⅛
Farwest	2000	8½	8½	8½	—1½
Fort Reinc	500	49	49	49	
Frobex	z14	30	30	30	
Gnt Masct	200	285	285	285	+3
Giant k	10	825	825	825	
Gunnar	4600	150	140	140	—13
Headway	1000	12½	12½	12½	+½
High-Bl	700	285	285	285	
Hollinger	400	$34½	34¼	34½	+⅛
Huds Bay	615	$20⅜	20⅜	20⅜	+⅛
Int Mogul	783	925	925	925	
Int Obaska	z600	48	48	48	
Iron Bay T	150	330	33	330	—5
Iso	5000	187	180	187	—1
Joutel	600	118	115	115	
Kam Kotia	400	175	175	175	
Kerr Add	800	$10⅛	10	10	—¼
Lacanex	400	130	130	130	—4
Lacanex w	z500	63	63	63	
L Dufault	1125	$15½	15¼	15⅜	
L Shore	200	330	330	330	+10
La Luz	225	925	900	925	+25
Leitch	1000	145	145	145	
LL Lac	700	205	205	205	
Lytton M	1610	260	260	260	+4
Macassa	200	126	126	126	+1
Madeline	z32	385	350	350	
Madsen	500	87	87	87	—3
Matcn	2000	10½	10	10	—½
Mattgmi	1100	$20⅛	20	20	
Maybrun	6000	27	26	27	
Mc Adam	3400	99	96	97	+1
Mc Intyre	z6	$149	149	149	
Merrill	z50	155	155	155	
Min-Ore	5000	9	9	9	
Mt Wright	2000	35½	35½	35½	—½
New Ath	1500	17	17	17	
New Cal	1000	28½	28	28	—½
Newconx	100	630	630	630	+10
N Imperal	1100	195	195	195	—5
Norbeau	z36	27	27	27	
Norgold	1000	4½	4½	4½	—½
Norlex e	2000	38	35½	38	+2
Northgat	1747	$10	990	995	—5
N Rock	950	77	77	77	+1
Opemska	500	$12¼	12⅛	12⅛	—⅛
Orchan	500	365	365	365	+5
Pamour	100	200	200	200	+9
Patino	200	$33	33	33	—½
Pce Expl	1000	82	80	82	+2
Pine Point	240	$30⅞	30⅞	30⅞	+⅛
Pow Rou	2278	30	30	30	+1
Prado Exp	500	150	150	150	
Preston	900	820	805	810	+10
Pure Silv	900	270	260	270	
Q Mattgmi	z10	47	47	47	
Radiore	500	33	33	33	+1
Rio Algom	227	$16¾	16½	16¾	+½
Rio Alg c w	600	105	105	105	+5
Roman	1905	600	585	585	—20
Sherritt	1104	$18	17⅞	17⅞	—⅛
Silvrflds	100	210	210	210	—10
Silvmq	3000	39½	38	38	—1
Sisco	300	215	212	212	+3
Stanrck	500	85	85	85	
Steep R	1100	290	290	290	
Sud Cont	3000	52	51	51	—2
Sullivan	1700	610	610	610	
Teck Cor A	550	640	640	640	+5
Teck Cor B	460	600	585	600	
Texmont	2000	47	47	47	—1
Texore	20000	38½	36	36	—3
Tex-Sol	500	40	40	40	—1
Tribag	700	85	85	85	
Trin Chib	1000	13	13	13	
Urban	13000	12	12	12	—½
West Mine	1700	390	390	390	—5
Wilco rr	17140	2½	2½	2½	—½
Willroy	1000	146	146	146	—4
Wr Harg	150	135	135	135	—7
Zenmac	8500	10	9½	10	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Alt East G	600	530	525	525	—5
Alminex	650	535	530	530	—5
Am Leduc	2000	12½	12½	12½	—½
Asamera	1350	$16	15⅞	16	—¼
Banff	550	$11⅝	11½	11½	—¼
BP Oil Gas	2615	480	470	470	—5
Bralor OG	300	200	200	200	
Calvert	4000	17	17	17	—1
CS Pete	1460	425	410	415	—10
CS Pete w	1000	265	265	265	
C Dehi	100	385	385	385	+5
C Ex Gas	200	470	470	470	—5
C Gridoil	107	915	915	915	—15
C Homestd	700	850	825	825	—20
Cdn Sup O	1900	$37⅝	37	37	—1
Cent Del	750	$11½	11½	11½	—¼
Chieftan D	750	850	850	850	
Clark Can	1000	248	245	248	+2
Dynamic	2200	140	138	139	—1
EnsignO il	100	221	221	221	
French Pt	1750	680	670	670	—15
Gr Plains	200	$27¼	27¼	27¼	—¼
Houston O	400	250	250	250	
Houston w	z25	120	120	120	
Midcon	1000	51	50	50	—3
Mill City	100	210	210	210	—5
Nat Pete	3300	294	280	280	—11
N Cont	2000	104	103	103	—3
Northld	500	55	55	55	—1
Numac	900	755	750	750	—10
Oakwood P	200	165	165	165	—10
Permo	1200	92	92	92	+2
Peruv	500	31	31	31	
Petrol	500	145	145	145	+4
Pinnacle P	z100	95	95	95	
Place G	2900	120	120	120	—1
Ranger	5365	$12⅛	11¾	11⅞	—¼
Scurry Rn	1600	$22¼	21⅞	21⅞	—⅛
Siebens	545	875	870	875	+5
Spooner	2900	192	187	187	—6
Syracuse	3375	293	289	293	+2
U Canso w	400	275	275	275	
Ulster Pet	6560	249	245	245	—5
Vandoo	4000	12	12	12	—½
Voyager P	600	385	385	385	—5
Wcoast P	200	900	900	900	—25
W Decalta	4500	620	600	600	—15

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi	4070	$7⅜	7¼	7¼	—⅛
Acklands	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Ackland 2p	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
Acres Ltd	125	$8⅝	8⅝	8⅝	—⅛
Acres A pr	z30	$35½	35¼	35½	
Acres wt	z20	190	190	190	
A.G.F.M	200	470	470	470	
Aimco Ind	150	$11½	11½	11½	+½
Alta Gas T	1468	$46¼	45¾	45¾	
Alta G D p	107	$127½	127½	127½	—1½
Alta Nat	550	$21¼	21¼	21¼	
Alt Nat rt	1660	165	165	165	—5
Algo Cent	100	$7¾	7¾	7¾	
Algoma St	1065	$13⅛	13	13⅛	
Alcan	4390	$22¼	22	22	—¼
Alcan pr	975	$26½	26¼	26¼	
Alumin pr	z50	$15¼	15¼	15¼	
Almin 2p	115	$32	32	32	
Ang CT 315	25	$39	39	39	—1½
Aquitaine	695	$23⅞	23¾	23¾	
Argus	125	$13½	13½	13½	—¼
Atco Ind	475	$10¾	10¾	10¾	—¼
Atl Sugar	550	$6⅝	6⅝	6⅝	+⅛
Atl Sug w	300	170	170	170	
Bank Mtl	3192	$15½	15⅜	15½	+⅛
Bank N S	672	$19⅛	19⅛	19⅛	—¼
Barbr-Ell	100	$12	12	12	
Beavr Eng	100	$5⅞	5⅞	5⅞	—⅛
Beaver L	150	$11¾	11¾	11¾	+¼
Becker B p	z40	$7¾	7¾	7¾	
Bell Canad	2982	$43⅞	43¾	43¾	—¼
Bell A pr	498	$50	50	50	
Block Bros	1450	365	360	365	—10
Bombrder	230	$14¼	14¼	14¼	
Bow Valy	2900	$16⅝	16⅜	16⅜	—⅜
Bramalea	1950	370	360	360	—10
Im Br 001wa	255	255	255	255	—5
Brascan	1220	$14⅞	14⅞	14⅞	
BC Sugar	880	$15¼	15⅛	15⅛	
BCPh 1956	z5	$59½	59½	59½	
BCPh 5.15	100	$69	69	69	+1
BCPh 6.80	z40	$24	24	24	
Brinco	225	475	470	470	
Budd Auto	z10	435	435	435	
Burns Fds	900	$8¼	8¼	8¼	—⅛
CAE Ind	350	$5	5	5	
Calgr Pya	200	$24⅝	24⅝	24⅝	+⅜
Calgy 540 p	50	$93½	93½	93½	—1½
Campeau	3900	440	440	440	
C Packrs	400	$21	20⅞	20⅞	+⅛
Can Perm	z50	$9⅝	9⅝	9⅝	
Cdn Brew	1131	$7¾	7⅝	7¾	
Cdn Can A	100	$5	5	5	+5
C Hydro	595	$15	15	15	
C Imp Bank	2450	$20⅜	20⅛	20¼	—⅛
C Ind Gas	1300	$10¾	10⅝	10⅝	—¼
CIL	115	$9¾	9¾	9¾	
C Intrurb p	550	$7¾	7¾	7¾	
CP Inve pr	z85	$24	23⅞	24	
CP Inve w	3290	520	510	510	—10
CPR	1030	$62¼	61½	61½	—⅞
CRenol A p	4220	$16½	16	16	—¼
Cdn Tire	z25	$24	24	24	
Cdn Tire A	379	$23	23	23	—⅛
CWN G 4 pr	z100	$10½	10½	10½	
Canron	z30	$13⅞	13⅞	13⅞	
Capit Div	300	115	115	115	+5
Carrier JD	150	$6½	6¼	6½	—⅛
Chemcell	610	$5	490	5	+5
Chem 175 p	150	$19½	19½	19½	—½
Chrysler	1475	$27	26¼	26¼	—⅞
CHUM	100	475	475	475	
CHUM B	180	$5⅞	5⅞	5⅞	
Clairton	500	37	37	37	—1
Cominco	1535	$21½	21¼	21¼	—⅛
C Holiday I	z70	$8¼	7⅞	7⅞	
compr Ap	500	$10¼	10¼	10¼	
Computel	200	400	400	400	—10
Comtech	800	175	170	175	+5
Con Bath	285	$10⅜	10⅜	10⅜	
Con Bath w	1300	74	73	73	
C Bath 68 w	100	320	320	320	
Con Bldg	3100	120	120	120	
Con Textle	100	$12½	12½	12½	
Con Distrb	350	$18	18	18	
Cons Gas	2855	$17⅝	17⅜	17⅜	—¼
Con Gas B	60	$78	78	78	
Con Glass	900	$14	14	14	
Control F	300	50	150	150	—10
Corby vt	300	$22¼	22¼	22¼	
Cornat Ind	1100	105	100	105	+5
Corontn p	100	150	150	150	
Cosms	200	150	150	150	—25
Crwn Life	z4	$28	28	28	
Crush Intl	900	$12¼	12	12	—½
Cygnus A	400	$5⅛	5	5⅛	
Cygnus B	750	$5⅞	5⅜	5⅜	
Delta Elec	300	125	125	125	+5
Distl Seag	300	$48⅝	48½	48⅝	—⅜
Dome Pete	735	$67½	66¼	66½	—1
D Citrus	75	$5⅝	5⅝	5⅝	+⅛
Dofasco	347	$20⅝	20⅝	20⅝	
Dom Store	385	$11⅞	11⅝	11⅝	—⅛
Domtar	1246	$13¾	13⅝	13⅝	—⅛
D Textile	700	$13	12¾	13	
Dupont	275	$18⅛	18	18	—¼
Dylex D A	200	415	415	415	—10
Eddy Mtch	10	$14¼	14¼	14¼	+⅛
E-L Fin w	100	240	240	240	+10
Electro ltd	z25	$18	18	18	
Erie D	100	$5	5	5	
Erie D A	100	$5	5	5	
Exquite pr	200	$6½	6½	6½	
Falcon	100	$135½	135½K	½	+1
Fam Play	200	$9¾	9¾	9¾	
Fed Farm	100	135	135	135	
Fed Grain	225	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Fleet Mfg	110	100	100	100	—5
Ford Cnda	20	$66½	66½	66½	—1½
Fraser	200	$25½	25¼	25½	+½
Galt Ml Irn	100	$6¾	6¾	6¾	—¼
Gaz Metr	420	$5⅛	5⅛	5⅛	
Gdn Mang	200	$5	5	5	+5
en Distrb	z50	$11	10⅞	10⅞	
GMC	z3	$72¼	72¼	72¼	
G P Mfg A	100	$40	40	40	+5
Genstar L	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Gesco Dis	30	375	375	375	
Glendale	150	$5	5	5	
Godyear p	25	$32	32	32	
Greb Ind	200	$5	5	5	
Gt West Int	1100	395	380	380	—5
Greyhnd	130	$12	12	12	—⅛
Gulf Can	1963	$17⅜	17	17	—⅜
H Group	100	$10	10	10	+¼
Hand Chm	100	$7	7	7	
Hard Crp A	z50	$9⅜	9⅜	9⅜	
Harveys F	1200	115	11	110	—5
Hawker S	100	205	205	205	—10
Home A	7625	$20⅛	19½	19⅝	—5
Home B	1225	$20½	20¼	20½	—¼
H Bay Co	3260	$14⅞	14¾	14¾	—¼
HB Oil Gas	1960	$39¾	39½	39½	—½
Hunter D	100	$9½	9½	9½	
Huron Erl	540	$16¾	16¾	16¾	+⅛
Husky Oil	2115	$12⅞	12½	12½	—⅜
Husky D w	575	625	600	61	—30
Imp Gen	1000	300	300	300	—50
Imp Oil	4022	$18	17⅞	18	+⅛
Imp Tob	100	$14½	14½	14½	
Ind Accept	235	$15	15	15	
In Acc wt	2600	575	560	560	—15
Ind Adhes	z50	$11¾	11¾	11¾	
Ingersol	600	$8	8	8	
Inland Gas	417	$10¼	10½	10½	—¼
IBM	29	$275	275	275	—3
Int Nickel	1590	$40¾	40½	40⅝	+¼
Int Util	3350	$29¼	28¾	28⅞	—¼
Intpr Pipe	4002	$24¾	24⅛	241	—⅝
Int Pipe w	3925	$12½	11¾	11¾	—⅝
Intpr Steel	2000	$6¾	6¾	6¾	
Intpr Stl pr	100	$21	21	21	—½
Inv Grp A	900	$7¼	7⅛	7⅛	—⅛
IOS Ltd	3900	200	190	190	—5
Irwin Toy	z35	$11¾	11¾	11¾	
ITL Ind	150	470	470	470	—15
Ivaco Ind	1100	$8½	8½	8½	
Jefferson	800	$11⅞	11⅝	11⅝	—⅜
Jeffersn w	1000	280	280	280	—15
Jockey 2 p	z75	$6½	6½	6½	
Kaiser Re	2618	$11	10¾	10⅞	—⅛
Kaps Tran	2450	$10¼	10	10	
Kelly D A	z50	$5⅝	5⅝	5⅝	
Kelsey H	100	$8	8	8	—½
Koffler	z50	$11⅞	11⅞	11⅞	
Labatt	z100	$22	21¾	22	
Labatt pr	190	$22⅛	22⅛	22⅛	+⅛
LOnt Cem	600	195	195	195	
Laura Sec	110	$9½	9½	9½	
Lau Fin	1000	460	455	455	—10
Lau Fn 140	z10	$15¼	15¼	15¼	
Leigh Inst	970	$10⅛	9½	9½	—¾
Life Inv w	500	95	95	95	+5
Living w	z60	425	425	425	
Lob Co A	z25	$6	6	6	
Lob Co B	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Locana	300	220	220	220	
Loeb M	30	$5⅝	5⅝	5⅝	+⅛
Maclarn A	100	$19	19	19	—⅛
Maclean H	2800	$10	9¾	10	+⅛
MH Cable	175	425	425	425	+20
MB Ltd	1454	$26	25¾	26	+¼
Magnetcs	3050	135	130	130	—15
Major H D	500	165	165	165	
Manoir In	800	105	105	105	—10
Maritime	z42	$15¾	15¾	15¾	
Markboro	2700	$5¼	5	5	—¼
Markbro w	700	190	180	180	
Mass-Fer	5509	$9⅞	9⅝	9⅞	+⅛
MEPC	1000	385	385	385	—5
Melchers	30	$11½	11½	11½	—¼
Met Str 67 p	200	$16½	16½	16½	—¼
Microsyst	335	$5⅜	5⅛	5⅛	—⅜
MLW Wor	115	$10⅜	10⅜	10⅜	
Molson A	785	$14¼	14⅛	14⅛	
Molson B	560	$14	13¾	13¾	—¾
Moore	3422	$31¼	30⅞	31	—½
Murritt B	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Nabrs Dig	300	$14	14	14	—⅜
NaChrs I	40	$5¼	50⅛	5⅛	+⅛
Nat Hees	100	240	240	240	—20
Nat Trust	z50	$19½	19½	19½	
Neonex I	1825	385	380	385	
N Provid D	4700	60	60	60	
Nia Wire B	1000	$16	16	16	—1
Noranda	1204	$28½	28⅛	28½	
Nor Ctl G	5171	$14	13¾	13¾	—¼
Nor Cl A p	200	$22½	22½	22½	+⅛
Nor Ctl B p	480	$29½	28½	29⅛	+⅛
Nor Ctl w	3725	730	715	715	—20
NW Util p	z20	$49½	49½	49½	
NS L P	115	$7¼	7¼	7¼	—⅛
NuWest H	200	410	410	410	
Okanagan	1800	315	310	315	+10
OSF Ind	1775	$5¼	490	490	—35
Oshawa A	250	$13¾	13¾	13¾	
Oshawa w	100	265	265	265	—5
Overind 2 p	1300	300	295	300	+5
Pac Pete	1247	$28¼	28	28¼	—¼
Pembina	200	$22⅜	22⅜	22⅜	
PC JwlA	100	$13	13	13	—½
Petrofina	1588	$16¾	16¼	16⅜	+⅜
Phillips Cb	850	$9	9	9	—¼
Pitts E	30000	$9¾	9¾	9¾	—¼
Pow Corp	1737	$6	5⅞	5⅞	
Pow C 5 pr	200	$7¾	7¾	7¾	—⅛
Price Com	375	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Quinte A	800	150	150	50	—25
Rank Org	150	$15	15	15	
Readers D	1535	$6½	6½	6½	+⅛
Reed Oslr	z25	$16½	16½	16½	
Reich wt	z50	150	150	150	
Rolland	100	475	475	475	
Rothm B p	2325	$15¼	15	15	—⅜
Royal Bnk	3409	$22¾	22½	22¾	+¼
Russell H	z17	$17¼	17¼	17¼	
Russl H p	z50	$19¾	19¾	19¾	
StL Corp p	z10	$68	68	68	
St Maurice	500	60	60	60	—2
Sandwell	z50	$8	7⅜	7⅜	
Scintrex	z50	$5	5	5	
Seaway pr	100	495	495	495	
Secur Cap	1450	385	375	375	—5
Shaw Pipe	z100	$8½	8	8	
Shell Inv p	1325	$28⅝	28½	28⅝	+⅛
Shell Can	1514	$30	29⅞	29⅞	
Shepherd	250	300	300	300	
Shully's	100	450	450	450	—20
Simpsons	320	$16⅞	16⅝	16⅝	—¼
Skyline H	200	$7⅜	7¼	7¼	—¼
Slater Stl	4540	$12⅝	12⅜	2⅜	—⅜
Soby Stor	100	$7¼	7¼	7¼	
Somville p	50	$35	35	35	—1¾
Southam	50	$53½	53½	53½	—¼
St Brodcst	120	$11	11	11	+¼
Steel Can	973	$22¼	22⅛	22⅛	—¼
Steinbg A	100	$14¼	14¼	14¼	—¼
Suptst com	1375	$12⅜	12	12	
Teledyne	00	$5¼	5¼	5¼	—¼
Texaco	470	$24¼	23¾	23¾	—¼
Texas Gu S	z8	$17⅝	17⅝	17⅝	
Thom Nes	2900	$18	18	18	
Thom N pr	25	$46	46	46	—½
Toromont	500	90	90	90	+5
Tor Dm Bk	1230	$19⅝	19½	19½	—⅜
Traders A	z140	$9⅞	9⅞	9⅞	
Trader B p	450	$25½	25½	25½	
Trader 69 w	1000	255	250	255	+5
Tr Can PL	1330	$29½	29¼	29¼	—¼
Tr Can P w	800	970	960	960	—40
Trans Mt	2550	$18⅜	18¼	18¼	
Trizec Crp	4000	145	145	145	+5
Trizec w	900	46	46	46	
Un Carbid	1300	$14⅜	14¼	14¼	
Un Gas	655	$14½	14⅜	14⅜	—⅛
U Corp B	200	$14¾	14¾	14¾	
Un Fn Mgt	100	$6½	6½	6½	—½
U Sections	300	$6¾	6¾	6¾	+¼
Van Der	800	485	480	480	—5
Venpower	1200	61	59	59	+3
V Wood A p	200	$6½	6½	6½	
Walk GW	5250	$41¾	41⅛	41¼	—½
Weldwood	100	$15¼	15¼	15¼	
Wstburne	z33	$7	7	7	
Wbur A p	200	$25	25	25	
Westc'st	130	$19½	19⅜	19½	+⅛
W Bcas A p	100	$22	22	22	
W Cdn Seed	1000	250	250	250	—5
W Elec E	100	285	285	285	+5
W Pacific	4400	$5⅜	5¼	5¼	—⅛
Weston	310	$22⅜	22¼	22¼	+¼
Wstn 4½p	25	$62½	62½	62½	+½
White Pas	100	$17½	17½	17½	—⅛
White P w	750	445	425	425	—15
Woodwd A	735	$16⅜	16¼	16¼	—⅜
YR Prop	200	$6¼	6¼	6¼	
Zellers	3200	$11	10⅝	10⅝	—⅜

Total des ventes : 858,000.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
BCN	$0.18 tr.	1-11-70	30- 9-70
Campbell Red Lake	$0.11¼ tr.	29-10-70	29- 9-70
CIL	$0.15 tr.	30-10-70	30- 9-70
Cdn. Tire	$0.05 tr.	1-12-70	13-11-70
Cunningham Drug	$0.10 tr.	15-10-70	30- 9-70
FPE-Pioneer Elec.	$0.14 tr.	1-11-70	1-10-70
ITL Industries	$0.05 tr.	1-10-70	22- 9-70
Red Shaw Industries	$0.09 tr	15-10-70	22- 9-70
Tate Lyle	5%	30-10-70	2-10-70
Texaco Canada	$0.22 tr.	30-11-70	31-10-70
Steel Co. of Canada	$0.30	2-11-70	5-10-70
Seaway Multi. Corp (Pri. A)	$0.16⅞ tr.	15-10-70	30- 9-70

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

BANQUES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Bank BC	100	$18	18	18	—¼

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Ath Col	700	240	235	235	—5
Aut M Par	100	200	200	200	
Balco	150	$5½	5½	5½	
Bell	75	$43⅞	43⅞	43⅞	
Block A wt	100	$6½	6½	6½	
Block Br	3050	375	365	365	—15
C Javelin	100	011	11	11	—1⅛
Crestwd	500	230	230	230	—20
Cuninghm	100	$10½	10½	10½	
Doman	600	$5⅛	5	5	—¼
Driver D	7900	$48	46	48	+3
Eagle Ind	100	390	390	390	
Field	100	$7¾	7¾	7¾	—⅞
Gt N Land	400	82	82	82	
Grouse M	1000	180	180	180	+10
Growers B	400	295	280	295	
H Stein	200	380	375	375	
Hys Canada	200	275	275	275	
Intl Hydro	800	110	105	105	—5
Inter Ld	100	415	415	415	
Interplex	100	$49	49	49	
Ionarc	1800	225	220	225	
Johnston pr	50	$9½	9½	9½	
Kaiser R	1490	$11¼	11	11	—½
Lancer	100	180	180	180	
Mohawk Pfd	100	300	300	300	
Natl N Ho	125	180	180	180	—5
Natl N wt	50	50	50	50	
Neonex	400	390	385	385	—5
NWL Fin	900	425	425	425	
Pace	400	115	110	110	
PWA	125	$7¼	7¼	7¼	—⅛
Sun A	25	$30	30	30	
Tokar	4200	250	240	240	—10
Un Prov	300	105	105	105	+5
Wall Redek	100	325	325	325	
Wardair	1300	105	100	100	
W Realty	300	390	390	390	—5
Whonock	200	$8½	8¼	8½	
Wosks	100	$5⅛	5⅛	5⅛	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Adanac	57300	310	275	295	+20
Aera	3600	43	42	43	—1
Ajax	1000	11	11	11	
Alice Lk	1500	33	30	30	—4
Alwin	2050	101	98	98	—3
Anuk	500	23	23	23	
Ardo Mines	1000	36	36	36	—1
Arlington	3500	25	25	25	—2
Arctic	1500	22½	22½	22½	+1½
Avino	750	110	108	110	
Bathurst	15000	54	52	52	
Beaumont	9800	21½	20	20	—1
Benson	500	21	21	21	
Beth Cop	300	15¼	15¼	15¼	
Black Gt	500	80	80	80	
Blue Gulch	2000	20	20	20	+4
Blue Star	6000	8	7	7	
Bornite	1000	16	16	16	
Boswell	8600	42	40	41	—1
Boundary	7000	52	50	52	+1
Brameda	3406	350	340	345	—5
Brenda	2425	$11	10⅞	11	+⅛
Brenmac	200	54	52	52	—1
Brettland	1000	54	54	54	+3
Brycon	1000	59	55	55	
Buval Ex	1500	30	30	30	
Calico	5500	16	14	16	
Calta	2800	42	40	42	+1
C Barrnaca	2045	49	42	48	—1
Capri	1000	38	38	38	
Car Bell	2500	45	45	45	—6
Car Gold	3100	135	130	134	+4
Casc Moly	500	68	68	68	—2
Cass Cons	1000	17	17	17	
Casino	2400	134	132	132	+1
Chataway	2500	30	28	28	—2
Churchill	2250	250	245	250	+10
Coast Sil	1700	25	25	25	—1
Coleman B	20	355	355	355	
C Ad Astra	5050	15	15	15	
C Gem Ex	750	10	10	10	
C Skeena	1550	34	33	33	—2
C Vantor	9500	18	16	17	—1
C Cinch	1000	18	17½	18	+½
C McKiney	400	10	10	10	
CPR Giant	500	22	22	22	+1
Cop Ridge	2800	47½	46	46	
Cor Gulf	500	35	35	35	
Coronet	4000	40	39	40	+2
Crownex	1500	45	45	45	+1
Croyden	18600	36	35	35	
Cumont	1000	40	40	40	—5
Davis K	1175	305	300	300	—10
Dolly Var	1200	52	52	52	
Dundee	8500	34	31	34	+½
Dusty M	4200	38	35	35	+7
Early Bird	7900	49	48	49	—2
Endako	400	13⅞	13⅞	13⅞	
Enex	3000	35	35	35	
Falaise	19500	46	43	44	—3
Fortune C	5300	48	43	43	—6
Frontier Ex	1500	48	47½	48	
Gen Res	1000	9	9	9	
Giant Ex	1000	27	26	27	
Giant Masc	500	290	290	290	
Gibraltar	3300	400	390	395	—5
Gradore	2000	10	8	8	
G N Pete	36500	52	46	49	—1
Hart Riv	1300	36	35	35	—1
High Chief	5000	20	17	18½	+½
Highmont	3400	300	295	295	—5
Highpoint	500	12	12	12	+1
Hogan	100	26	26	26	
H Bay Mtn	2000	13½	13	13	—½
Int Tech	4500	75	68	75	+3
Jason Ex	2493	37	27	37	+7
Jaye Ex	3500	8	7	8	+1
Kalco	1000	26	26	26	
Kamad	8300	74	67	67	—5
Kelly Lk	20	18	18	18	
Kimberly	2500	24	24	24	
Kopan	1083	8½	8½	8½	—1
Lk Bvrhse	5781	19	19	19	
Largo	7600	56	55	55	
Laura	500	24	24	24	
Lon Pride	1000	18	18	18	
Madrona	1000	33	33	33	
Mariner	18200	41	39	41	+½
Mercury Ex	1000	14½	14½	14½	—1½
Mid West	100	7½	7½	7½	
M M Mng	1500	36	36	36	—1
Minex	1000	21	19½	19½	—1½
Molym	1500	20	20	20	—3
Nadina	600	180	175	180	+5
Nat Nickel	7965	50	49	50	+3
New Cinch	2500	22	21	21	—2
N Privater	22500	20	18	18	—½
New Terr	16500	12	12	12	+2
Nickel H	1000	22	22	22	
Norcan	3500	24	23½	24	—½
North Pac	5000	20	20	20	
NW Venture	2000	90	90	90	
Oro	3500	32	31	32	
Pac Asb	5350	160	156	156	—7
Pac Sil	1500	19	19	19	—1
Parmt	1500	51	50	51	—2
Pat Slvr	1000	16	16	16	
Pend Ore	200	1½	1½	1½	
Pine Lk	2000	27	25	25	—2
Pinnacle	6000	35	33	33	—4
Polaris	500	10	10	10	
Primer	7500	17	17	17	
Pyramid	1500	37	36	36	+1
Radex	500	30	30	30	—2
Radex wts	1000	10	10	10	
Reeves	1000	280	280	280	
Rodstrm	1000	13	13	13	
Ring Hill	19500	58	56	56	—1
San Doh	6000	10	9½	10	+½
Shield D	3215	108	106	106	—4
Silleurn	17000	26	25	25	—½
S Butte	2500	11	9	9	
Silv City	1000	33	33	33	—2
S Chief	1000	85	80	85	—8
Silverqk	1000	25	25	25	
S Standrd	3000	158	151	151	—8
Slocan	1250	20	20	20	
South S	700	38	38	38	—5
Spartan	500	29	29	29	
Stall Lake	2900	110	100	100	
Stannex	6000	53	50	51	—2
T C Explor	18000	42	40	40	—5
Tay Riv	1000	33½	33	33	
Texore	9000	40	39	39	
Torwest	8000	37	36	37	+1
Trojan	1800	62	62	62	+1
Untd Cop	200	46	46	46	
Utica	2000	80	78	78	—3
Vanada	10000	10	10	10	+1
Vanmetal	1000	11	11	11	+1
Ventures	1000	12½	12½	12½	—½
Western M	1000	400	400	400	—5
Westland	2600	27	26	26	—3
Winderm	1000	75	75	75	
Yukon Rev	2500	40	38	38	—5
Yukon Ant	1000	18	18	18	—1
Zenith	8000	38	36	36	—1

PETROLES

OILS

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
All Rox	500	64	64	64	+1
Balindery	999	126	125	126	—5
Bison	19263	675	710	665	+40
BP Oil	200	480	480	480	
C Fortune	1000	14	14	14	
Canarctic	86500	93	[illegible]	86	—4
Comercl	15500	18	[illegible]	18	+1½
Embassy	2400	52	51	52	+2
Five Star	5000	21	20	21	
St St John	500	67	67	67	
Freehold	8400	136	125	128	—7
Futurity	500	32	32	32	—1
Gt Reef	1500	31	30	31	
Manhatn	6646	57	54	54	—2
Merland Ex	2400	45	45	45	
Midland	500	8	8	8	
P R Pete	29000	10	9	9	—½
Plains P	24600	39½	39	39	
Pondery	30200	188	178	185	+8
R C Ven	4200	110	100	100	—10
Share	2500	16	14	14	—2
S P Pete	200	8	8	8	
Stampede	23600	182	176	177	—5
Sunlite	100	400	400	400	
TC Res	2200	125	120	125	
Untd Bata	14600	420	405	420	+5
West Ex	5000	26	24	25	—1

Edward J. Ward à l'Industrie et au Commerce

OTTAWA (PC) — M. Edward J. Ward, 40 ans, de Toronto, a été nommé directeur de la direction des produits du bois au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, a annoncé le ministre M. Jean-Luc Pépin. Il succède à M. T. C. Arnold, maintenant affecté à la direction du transport mécanique.

Avertissement de Moscou à Oslo

MOSCOU (AFP) — La "Pravda" a mis en garde vendredi la Norvège contre les graves conséquences qu'aurait selon elle une éventuelle adhésion au Marché commun : exploitation "sans contrôle" des richesses poissonnières de ses eaux territoriales, perte de son indépendance, réduction à l'état de province dirigée de Bruxelles, chômage pour ses pêcheurs et les travailleurs de ses industries de transformation.

"La Norvège est à la veille d'une décision grave et risquée" écrit le journal en évoquant la date du 22 septembre, jour où s'ouvriront à Bruxelles les pourparlers du Marché commun concernant la Norvège.

Crédit de $600,000 à Bookprint Rapide de Kingston, Ont.

WASHINGTON (AFP) — La Banque américaine d'export-import a accordé un crédit de $600,000 à la Société canadienne "Bookprint Rapide Ltd." de Kingston (Ontario), pour lui faciliter l'achat aux Etats-Unis de $1,200,000 d'équipement nécessaire à la construction d'une nouvelle imprimerie.

Le coût total du projet, qui doit être réalisé à Kingston, est estimé à plus de $2 millions.

téléphoto PA

Conservatisme princier

La Grande-Bretagne a peut-être été la patrie de la mini jupe mais les princesses de la famille royale s'en tiennent à la maxi. Sur la photo la princesse Anne (à gauche) et la princesse Margaret arrivent à un gala de charité à Londres.

Des maoïstes déclarent la guerre au mariage

BOMBAY (PC) — Des maoïstes indiens de l'Etat du Bengale ouest ont déclaré la guerre aux cérémonies de mariage. Ils désirent que l'amour soit une chose simple, pure et qu'il ne soit pas soumis aux traditions capitalistes et religieuses.

Quand un mariage est célébré à Calcutta, capitale de l'Etat, les jeunes maoïstes envahissent la salle de réception en hurlant des slogans révolutionnaires. Ils distribuent des pamphlets contre les rites religieux et les prêtres.

"March of the Nation" un hebdomadaire de Bombay qui s'est déjà élevé contre le maoïste, rapportait récemment que tous les mariages se déroulent maintenant sous la protection de la police.

L'aile pro-soviétique du parti communiste indien a dénoncé les attaques maoïstes dans les salles de mariage. Quand la fille d'un professeur éminent de Calcutta s'est mariée récemment, en plus d'une douzaine de policiers, une centaine de jeunes anti-maoïstes ont assuré l'ordre.

Défilé de mode automne-hiver

Le Cercle Santa Maria des Filles d'Isabelle organise un grand défilé de mannequins, à l'école Champagnat, 5017, rue Saint-Hubert, demain soir à 8 h. Pour renseignements on peut communiquer avec Mme Gérard Vandelac, à 387-5262.

à Noter ***

Chez les gardes-bébés du Québec

L'Association des gardes-bébés du Québec invite tous ses membres aux réunions suivantes: aujourd'hui à 20 h, rencontre annuelle, restaurant Réveillon, salle Vendôme, 5,000 est, rue Sherbrooke, à Montréal; le vendredi 25 septembre, à 20 h, réunion annuelle à l'hôtel Motel Universel, 2300, Chemin Sainte-Foy, Québec; le samedi 26 septembre, à 18 h. assemblée générale annuelle, à l'hôtel Motel Universel, 2300, Chemin Sainte-Foy, Québec.

* * *

Chez les dames auxiliaires de l'hôpital Santa Cabrini

Les dames auxiliaires de l'hôpital Santa Cabrini tiendront leur prochaine assemblée demain, à 20h30 dans l'auditorium de l'hôpital. Toutes les dames sont cordialement invitées.

* * *

Danse bénéfice

Une danse bénéfice est organisée au profit de l'Association pour la Fibrose kistique du Québec. Cette manifestation mondaine aura lieu le samedi 26 septembre, au Victoria Hall, 4626 oueset rue Sherbrooke. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme D. Quirion à 389-0287.

* * *

Séance de testing en langue française

La société Mensa organise une séance de testing en langue française le samedi 3 octobre, à 3h.45 de l'après-midi. Les tests seront donnés dans la salle H-415 de l'édifice Hall (Université Sir George Williams), 1455 boul. Maisonneuve.

* * *

Soirée bavaroise

Une grande soirée bavaroise organisée au profit des loisirs Tambour Battant aura lieu le samedi 26 septembre à 8 h. p.m. à l'auditorium, 8100 Drolet. Seuls les adultes seront admis.

MADAME THERESE CASGRAIN a accepté la présidence d'honneur d'une soirée de recrutement chez les dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Cette soirée se tiendra à l'auditorium de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, le mardi 29 septembre, à 19 h 45. Pour renseignements on peut communiquer avec Mmes Simone Pinet à 353-2512 ou Agathe Bourgault à 353-4122.

Soirée de gala à Blue Bonnets

Une soirée de gala aura lieu à Blue Bonnets le mardi 29 septembre, à 7 h. p.m. au bénéfice de l'Institut de réhabilitation de Montréal. Cette manifestation mondaine organisée par les auxiliaires de l'Institut comprend le dîner. Pour réservations ou renseignements on peut s'adresser à Mme Charles Neapole à 342-4098; à Mme Claude Duval à 735-3741 ou à M. Léo Dallain à 735-3741.

* * *

Congrès provincial de l'A.I.C.C.

Tous les infirmiers et infirmières sont invités au congrès provincial de L'A.I.C.C., les 3 et 4 octobre prochain, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Montréal, rue Saint-Urbain.

Mme Nicole Béland-Marchak, i.l., m.s. entretiendra son auditoire du "Coeur du Nursing". Elle dirigera les ateliers de travail qui porteront sur le rôle de l'infirmière face à la santé, au malade, à la politique, à la gestion d'hôpital. M. J. Després, responsable de l'assurance maladie, parlera de la "Sollicitation du changement."

* * *

Partie d'huîtres au Club de traction sur routes

La prochaine assemblée mensuelle du Club de la traction sur routes aura lieu le lundi 28 septembre, au Holiday Inn. Il y aura présentation spéciale à quatre anciens directeurs. Une partie d'huîtres aura lieu le mercredi 28 octobre. Pour réservations ou renseignements, on peut s'adresser à Luc L'Heureux, secrétaire à 381-5658 ou à Guy Lavallée, président, à 342-1680.

MLLE CYNTHIA DUBOIS vient de remporter l'une des bourses de Dow Chemical of Canada offertes à l'intention des enfants des employés, selon son plan de bourses familiales. Mlle Dubois est la fille de M. et Mme L. Marcel Dubois, de Montréal. Elle est diplômée du collège Marie-de-France et étudiera la musique à Vincent d'Indy.

Au bénéfice de l'Hadassah

Un festival de fleurs avait lieu récemment à la demeure de Mme Lina Rappaport à Hampstead au bénéfice du chapitre Mont Carmel de l'Hadassah Wizo. Des centaines de plants cultivés par Mme Rappaport et sa fille Marilyn ont été vendus. Les bénéfices seront employés à venir en aide à un hôpital et un Centre de réhabilitation à Jérusalem. Ce fut une manifestation mondaine très réussie; un buffet fut servi. Sur la photo Mme Lina Rappaport dans son jardin mettant des fleurs en pots.

téléphoto AP

DOLORES HART, ancienne actrice de cinéma qui avait quitté Hollywood en 1963, a prononcé ses derniers voeux chez les Bénédictines à Bethléem, dans le Connecticut, ces jours derniers. "Je n'ai pas quitté Hollywood par désillusion", a déclaré la jeune nonne, "mais parce que c'était l'état de vie qui répondait le mieux à mon désir de vérité et d'amour".

UN AUTRE
"mardi bon spécial"

gagnon FRERES

RÉFRIGÉRATEUR BÉLANGER

SANS GIVRE
14 P.C.
MODELE 1970

- Capacité totale du congélateur 128 lb
- Etagère de porte pour produits congelés
- 2 tablettes ajustables ainsi qu'une tablette fixe.
- Plat à viande en porcelaine émaillée
- 2 légumiers en porcelaine émaillée
- Niche pour 24 oeufs
- Conditionneur à beurre avec température contrôlée
- Compartiment à fromage séparé
- 2 étagères de portes pour les bouteilles
- Portes à fermeture magnétique

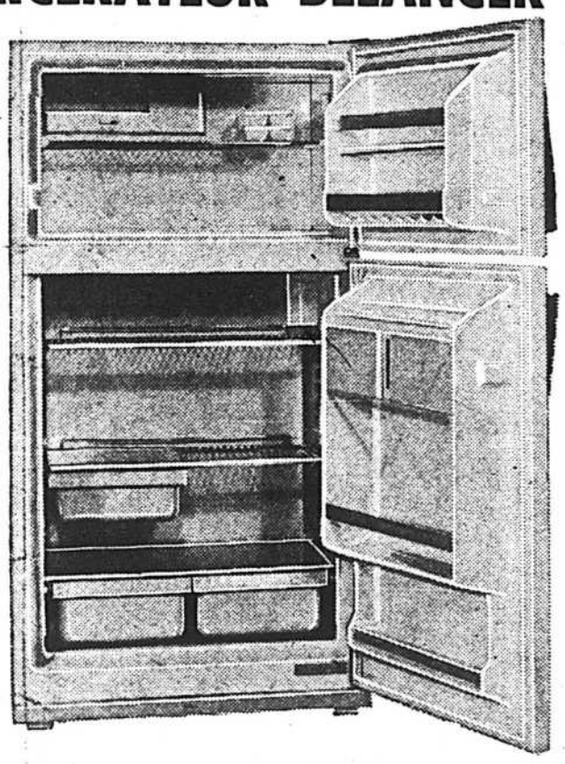

NOTRE MARDI BAS PRIX

$289.

Dimension : Hauteur 59½", largeur 30", profondeur 28".

Garantie 2 ans sur pièces et main-d'oeuvre

5 ans sur l'unité scellée de réfrigération

Commandes téléphoniques acceptées
Mise de côté
Livraison gratuite
Plan budgétaire facile

GAGNON frères

6014, boul. MONK	766-8553
3690 est, rue ONTARIO	526-2845
5035, avenue VERDUN	766-2323
1214 est, rue MONT-ROYAL	523-2169
2371 ouest, rue NOTRE-DAME	933-7395
1355 est, rue STE-CATHERINE	522-1850
4060 MONSELET, Montréal-Nord	322-9350
Drummondville, 180, ST-DAMASE (Interurbain)	472-3393

Festival tricot-couture Eaton

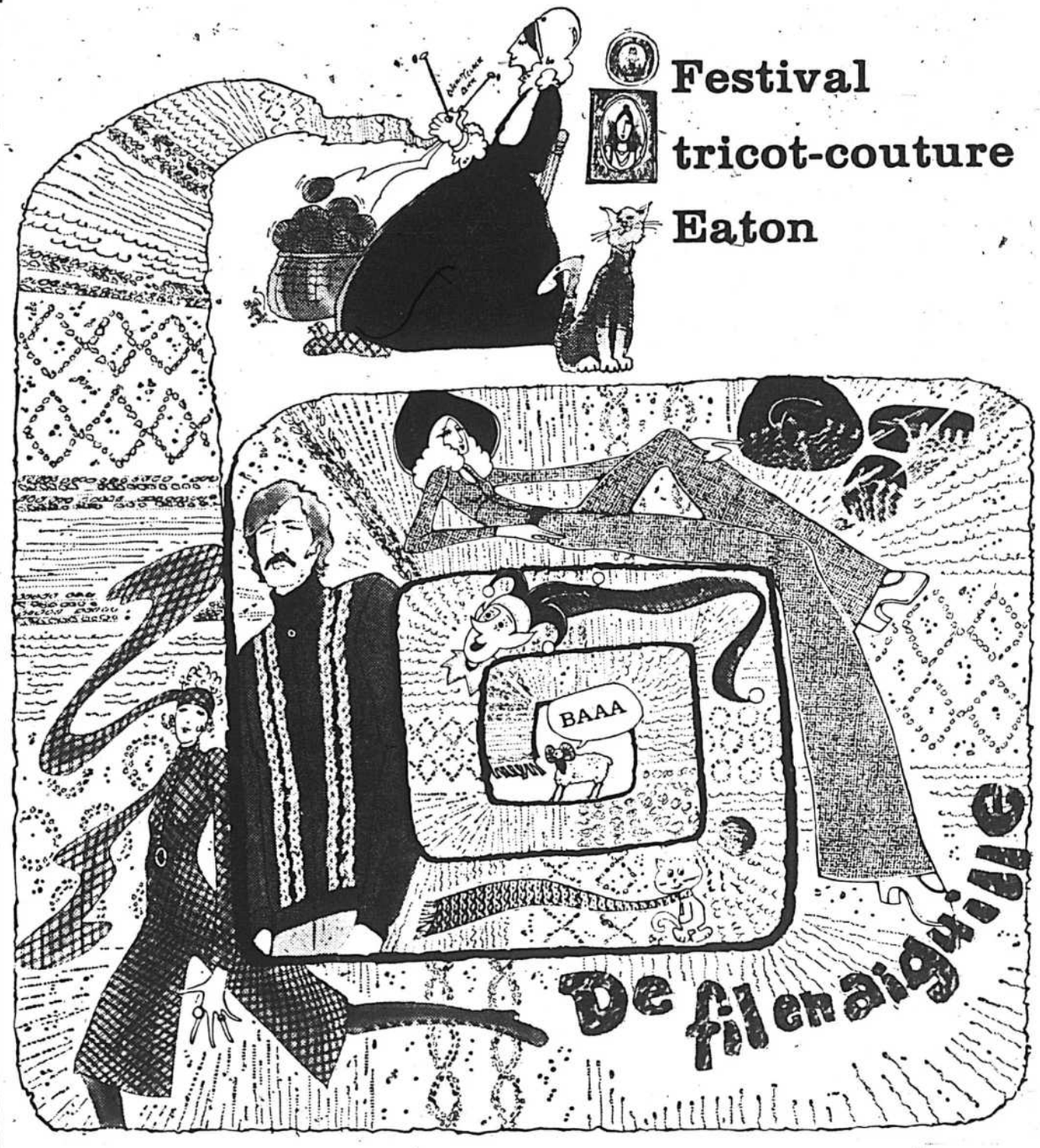

Tricoter... ce n'est pas seulement pour nos bonnes grand-mamans!

Mais non, aujourd'hui tout le monde peut se permettre cette fantaisie. Vous voulez apprendre... tricot à l'aiguille et au crochet, crochetage-tapis, petit point, point de broderie ou tapisserie et point lancé? Les représentants de Patons and Baldwins, Bernat Yarn, Isabelle Gobeil, Belding Corticelli, M. Steiner Co., Dritz Needlepoint, Paragon Creative Crewel Stitching, Phentex et A. Bruneau Canada Ltd. seront à votre disposition. Le Festival tricot-couture vous fera bénéficier de démonstrations-tricot du mercredi 23 au samedi 26 septembre et de démonstrations-couture du 30 septembre au 3 octobre: Mercredi, jeudi, vendredi et samedi: 11 h à 15 h et en plus jeudi et vendredi: 18 h à 20 h. Quelques démonstrations seulement, à Ville d'Anjou et Pointe-Claire aux mêmes heures.

EATON en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 224

Vous aurez la chance de gagner une machine à coudre, portative, 'zigzag' Viking EATON!
Vous n'avez qu'à compléter le bulletin d'inscription!

VENTE 98ième ANNIVERSAIRE SIMPSONS

Notre plus grande vente de l'année et les plus grands rabais pour vous ...aux 3 magasins

Chandails en souple laine d'agneau lavable à la machine

A. Modèle encolure en V sans manches
6.99 ch.

B. Pull-over encolure en V, manches longues.
8.99 ch.

C. Cardigan encolure en V, manches longues, 2 poches appliquées
9.99 ch.

D. (non représenté) Cardigan 2 poches, sans manches. **7.99 ch.**

Pour hommes !... Des chandails en laine d'agneau pour la 1ère fois à un tel bas prix chez Simpsons.

- **Tons de bleu chaud, vert ou brun.**
- **Tailles PMG TG.**

Rayon (713) — Au rez-de-chaussée

Rabais $15! Veste en suède, doublure amovible

Rég. $65 **$50 ch.**
Mens. $7

Un modèle chaud et confortable avec doublure en Eskilon*

- 100% suède, fabrication canadienne.
- Brun foncé ou brun moyen.
- Modèle 32", col cranté, 2 poches à rabat, boutons en cuir, doublure avec glissière.
- Tailles 38 à 44.

*Marque déposée

Rayon (713) au rez-de-chaussée

Ens. robe-pantalon en tricot Fortrel lavable*

$22 ens.

Pour jeunes filles... une tenue-mode automne 70 à prix spécial d'anniversaire.

- Tricot Fortrel lavable.

A. Veste avec glissière devant, garniture ton blanc. Pantalon jambes élancées. Pourpre, vert ou rouge. Tailles 8 à 14x

B. Ens. Veste modèle Safari, surpiqûres blanches. Pantalon jambes élancées. Vert, pourpre, brun.— Tailles 5 à 15. Rayon (734) — Au troisième.

*Marque déposée

(Veuillez indiquer un second choix de couleur)

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

Housses lavables extensibles au repassage permanent

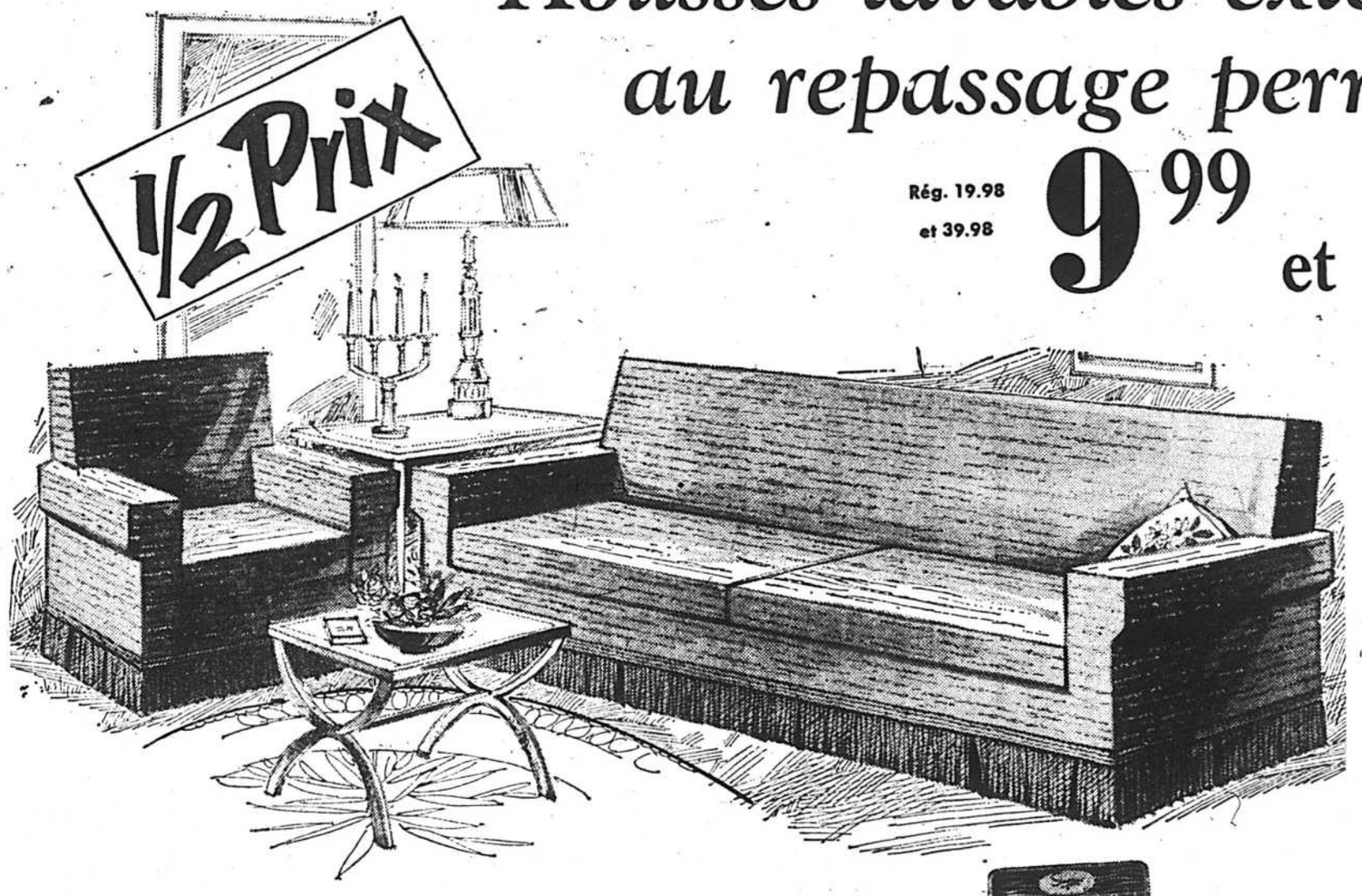

Rég. 19.98 et 39.98 **9.99 et 19.99 ch.**

Protégez un nouveau mobilier... ou charmez de vieux meubles avec des housses extensibles qui resteront bien en place et qui sont offertes à ½ prix !

- Tissu coton et nylon extensible lavable, sans repassage.
- Coutures surjetées pour meilleure durabilité, ourlet frangé.
- Tons or, vert, brun ou melon.

Rayon (753) au quatrième.

- Fauteuil, appuie-bras 5 à 11", dossier 26" à 35". **9.99 ch.**
- Canapé, appuie-bras 5" à 11", dossier 64" à 90". **19.99 ch.**

Rayon (753) au quatrième

Commandes postales et téléphoniques exécutées
842-7221

Les clientes avisées utilisent leur compte Simpsons

Rabais $50 sur ens. photo "Eumig"
CAMERA OU PROJECTEUR
99.95 ch.
Mens. $8

Procurez-vous ces fameux appareils Eumig de renommée mondiale.

A. Caméra Viennette 2 Super 8, avec objectif Austrozoom f 1.9, 9-27. Interrupteur basculant pour commande électrique du zoom. Rég. 129.98 **99.95 ch.** **Mens. $8**

B. Projecteur ciné Dual Eumig 501 avec zoom, s'adapte pour projection de film super 8 ou standard 8, objectif zoom f 1.6, 1-30 Vario Eupronet à 9 éléments. Rég. 119.95 **99.95 ch.** **Mens. $8**

Aussi — Caméra Viennette Zoom 5 à 1. **199.95 ch.**

Rayon (704) au rez-de-chaussée

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

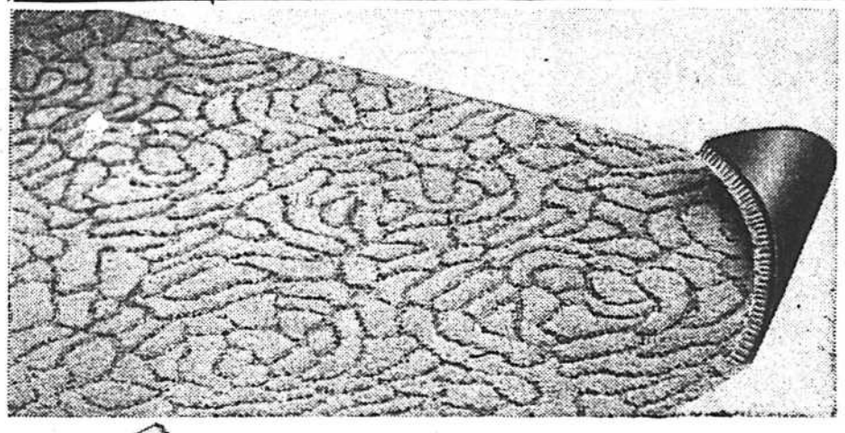

Tapis en nylon envers caoutchouté

Des tapis résistants que vous placerez dans des endroits très passagers, salles de jeu, vivoir.

- Tapis en nylon au filament continu tissé de façon à faire un effet sculpté. Non allergène, anti-mites.
- Choix de vert mousse, ton or, vert tropical, orange.

12' x 12'	12' x 15'	12' x 18'
99.99 ch.	129.99 ch.	149.99 ch.
Mens. $8	Mens. $10	Mens. $10

9' x 12'
74.99 ch.
Mens. $8

Rayon (750) — Au quatrième

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

N'oubliez pas vous devez avoir les 2 cahiers de la circulaire pour gagner une auto.

Vous pourriez gagner une Lincoln Continental 1971 ou une Ford Comet 1971

La gagnante
de la Ford Pinto 1971 est
Mme PAUL-C. CORBEIL
10910 Jeanne-Mance
Montréal 357

HEURES D'AFFAIRES : Lundi, mardi et mercredi en ville de 9 h à 17 h 30. Fairview et Anjou 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi en ville : de 9 h à 21 h. Fairview et Anjou : 9 h 30 à 21 h. Les 3 magasins ouverts samedi de 9 h à 17 h.

Service téléphonique ouvert Du lundi au mercredi : 8 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi : 8 h 30 à 21 h. Samedi : 8 h 30 à 17 h.

COMPOSEZ : 842-7221

Malgré diverses mesures militaires d'urgence

Washington espère que sa diplomatie lui évitera d'intervenir en Jordanie

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement Nixon, profondément inquiet de l'invasion de la Jordanie par les blindés syriens, a déclenché une vaste offensive diplomatique dans l'espoir d'éviter une intervention militaire américaine pour sauver le roi Hussein.

Parallèlement, tous les plans de contingence ont maintenant été mis au point par le Pentagone et la Maison-Blanche a donné des ordres urgents pour que la sixième flotte de la Méditerranée soit puissamment renforcée et qu'elle reçoivent notamment les hélicoptères de transport lourds dont elle était fâcheusement dégarnie. Les forces américaines tant en Allemagne qu'aux Etats-Unis sont prêtes à entrer immédiatement en action.

L'offensive diplomatique a été amorcée dimanche par le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, qui a énergiquement flétri l'intervention militaire de la Syrie contre l'armée jordanienne et exigé le retrait immédiat des forces syriennes.

Il a mis l'accent sur un élargissement du conflit qui serait susceptible d'entraîner une action militaire de la part de certains pays étrangers. Parallèlement, Washington s'adressait au Kremlin pour lui demander d'user de son influence sur le gouvernement de Damas. D'autres démarches ont été effectuées auprès de plusieurs pays directement intéressés à la crise jordanienne.

Jusqu'à nouvel ordre, le président Nixon n'envisage pas une intervention militaire directe. On estime en effet à Washington que l'armée jordanienne — la meilleure, de loin, des pays arabes — est capable de ramener les Palestiniens à la raison. Mais il est certain qu'une offensive généralisée des Syriens, avec l'appui éventuel de 12,000 soldats irakiens stationnés en Jordanie, contraindrait les Etats-Unis à intervenir avec de gros moyens aériens et terrestres pour rétablir un équilibre qui pourrait être fatal pour le roi Hussein et l'armée royale.

Le président Nixon suit d'heure en heure le rebondissement de la crise au Proche-Orient.

Au Pentagone, on affirmait hier que la cascade de mesures militaires de précaution que Washington décide d'heure en heure, est uniquement destinée à assurer l'évacuation éventuelle des quelque 400 ressortissants américains en Jordanie ainsi que les otages qui sont encore aux mains du FPLP.

Beaucoup d'observateurs sont sceptiques en constatant l'ampleur du dispositif militaire actuellement mis en place: mise en alerte des parachutistes et des unités terrestres stationnées en Allemagne et à Fort Bragg (82ème division aéroportée) en Caroline du Nord, envoi en Europe d'appareils de transport lourds qui viennent s'ajouter aux six "C-130", qui sont déjà à pied d'oeuvre en Turquie, appareillage du porte-hélicoptères "Guam" et autres navires de soutien logistique qui transportent une trentaine d'hélicoptères lourds et de 1,500 à 2,000 fusilliers marins, transfert en Méditerranée orientale de plusieurs bâtiments lourds de la flotte de l'Atlantique.

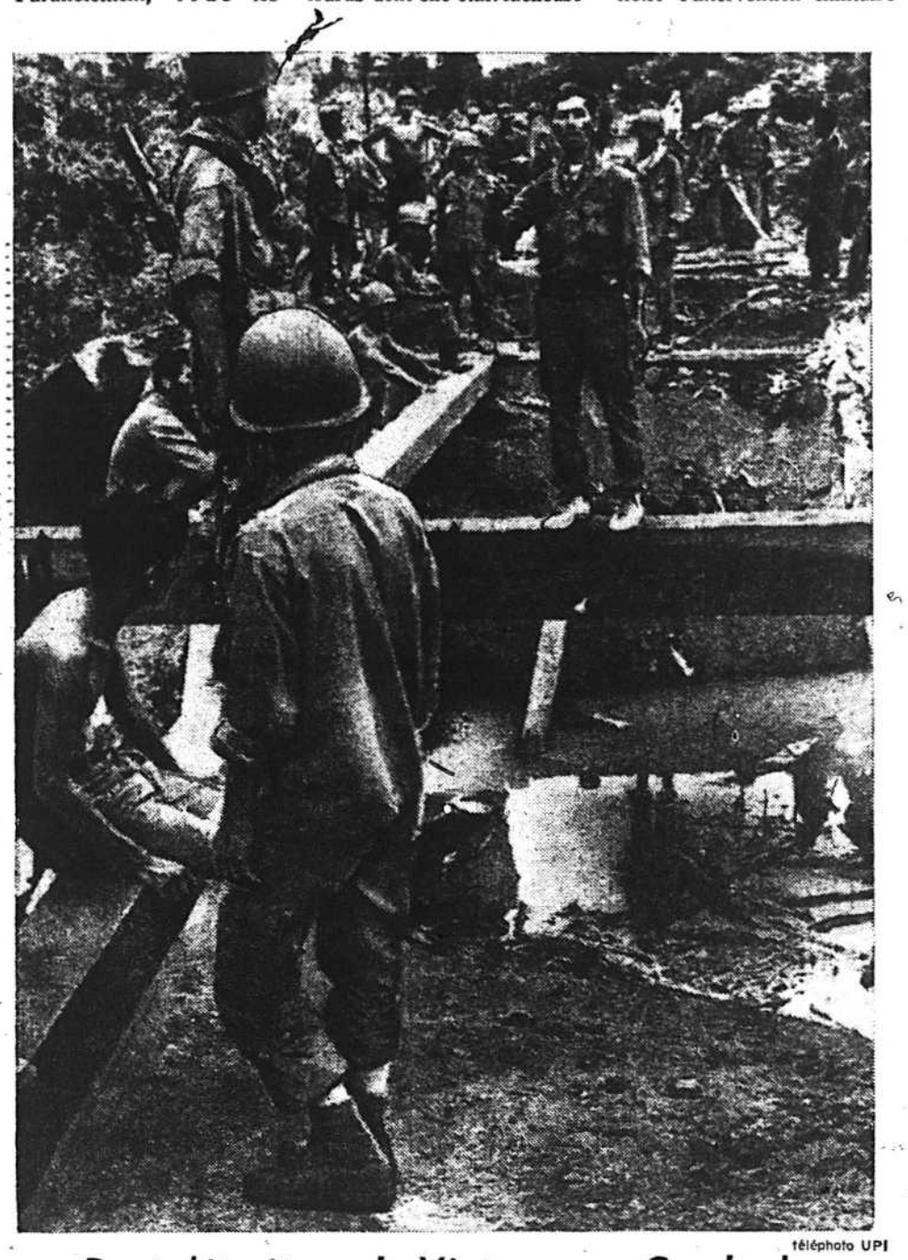

téléphoto UPI

Pont détruit par le Vietcong au Cambodge

La grande offensive lancée par l'armée cambodgienne pour libérer la ville de Kompong Thom, assiégée par les forces combinées du Vietcong et du Nord-Vietnam depuis deux mois, connaît de graves difficultés. La colonne de secours a été arrêtée à mi-chemin de son objectif. Les unités de génie ont été particulièrement occupées à réparer les ponts et les secteurs de route endommagés par les guérilleros communistes. On voit ici un détachement cambodgien qui tente de reconstruire un pont près de Skoun qui a été détruit par l'explosion d'une charge de dynamite.

L'armée cambodgienne tente de relancer son offensive

PHNOM PENH (UPI) — Des unités d'élite de l'armée cambodgienne ont capturé aujourd'hui la place forte de Tang Kauk occupée par des soldats du 275e régiment nord-vietnamien. Le succès de cette attaque, selon un porte-parole de l'état-major, permettra de relancer l'offensive des troupes gouvernementales en direction de la ville stratégique de Kompong Thom, après une semaine d'arrêt. Ce même porte-parole a, toutefois, révélé que l'on a dû faire appel à l'appui de l'aviation et de la marine pour arrêter une vigoureuse attaque lancée ce matin par les communistes contre le village de Krasas Krao, à six milles à l'est de Phnom Penh. Cet engagement est le plus rapproché qui se soit produit près de la capitale depuis près d'un mois.

Des détachements d'une concentration de troupes communistes évaluées à plus de 5,000 hommes ont commencé au cours de la nuit dernière à harasser les unités cambodgiennes à Kririrom Dam, une localité située à 56 milles au sud-ouest de Phnom Penh. Il semble que ce soit là le début d'un mouvement massif des communistes en direction de la région des plaines.

Renforts dépêchés

Le haut commandement des forces armées cambodgiennes a dépêché hier soir trois bataillons pour enforcer la colonne de secours de 14 bataillons lancée il y a quinze jours en direction de la ville de Kompong Thom. Le gouvernement espère ainsi avoir des effectifs suffisants pour relancer l'offensive qui est enrayée depuis 8 jours.

Entre-temps, au Sud-Vietnam, l'activité militaire a été plutôt légère et dispersée, bien que les autorités militaires américaines à Saigon signalent que l'aviation stratégique ait augmenté les raids de ses bombardiers B-52 depuis la base de U Tapao, en Thaïlande, après l'abandon des bases situées sur les îles d'Okinawa et de Guam.

Appel du pape à Israël

JERUSALEM, (AFP) — Le pape Paul VI a demandé au président israélien Zalman Shazar de "tout faire", avec les autres chefs d'Etat du Proche-Orient, "pour maintenir le cessez-le-feu et assurer le progrès des négociations de paix".

Dans son message, daté du 15 septembre et rendu public aujourd'hui, le souverain pontife presse toutes les parties, au nom de la justice et de l'humanité, d'accepter des sacrifices afin de prévenir une effusion de sang et de plus grandes souffrances.

téléphoto PA

Le maréchal Tito

Tito s'effacera devant une présidence collective

ZAGREB, Yougoslavie — Le maréchal Tito a annoncé hier qu'une réforme visant à instituer une "présidence collective" de la Yougoslavie serait prochainement réalisée. Cet organisme collectif, où les six républiques fédérées yougoslaves seraient représentées sur un pied d'égalité, prendrait en charge une partie des fonctions du gouvernement, qui deviendrait l'exécutant des décisions de cette présidence.

Le chef de l'Etat yougoslave parlait à Zagreb, capitale de la Croatie, devant les dirigeants et les militants communistes croates.

Il s'agira en fait d'instituer à la tête de l'Etat une direction collective similaire à celle qui, depuis mars 1969, préside aux destinées de la ligue des communistes de Yougoslavie. Celle-ci est dirigée par un bureau exécutif qui comprend, sous la présidence du maréchal Tito, deux membres pour chacune des républiques fédérées et un pour chacune des deux régions autonomes.

Cette réforme vise, estiment les observateurs, d'une part à apaiser les revendications particulières des républiques, et, d'autre part, à donner au futur système présidentiel collectif une autorité que ne possède pas l'actuel gouvernement fédéral. Ce dernier est en effet obligé de louvoyer constamment entre des exigences souvent contradictoires, et de rendre compte à un Parlement composé de cinq Chambres.

Le maréchal Tito qui a 78 ans, a spécifiquement indiqué qu'il s'agit, en donnant à la Yougoslavie un "président collectif", de préparer sa succession sans heurts.

"On a beaucoup écrit, à l'étranger, qu'à ma disparition, la Yougoslavie s'effondrerait", a dit le chef de l'Etat yougoslave. "Chez nous aussi on a échafaudé beaucoup de combinaisons en prévision de ma succession. Moi-même, d'ailleurs, j'ai pensé que cela pourrait amener une crise très grave(..). C'est pour que notre communauté socialiste yougoslave n'en vienne pas à une telle crise souhaitée par beaucoup — que nous devons effectuer cette réorganisation".

Le maréchal Tito a précisé que la future "présidence de la Yougoslavie" comprendrait deux ou trois représentants de chaque république, ainsi que des représentants de toutes les principales organisations politiques et sociales, y compris de la ligue des communistes. Le Parlement devra être modifié lui aussi.

Cette réforme, a encore indiqué le maréchal Tito, sera discutée plus en détail à une prochaine réunion des dirigeants du parti.

Servan-Schreiber reste secrétaire du parti radical

PARIS. (AFP) — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été maintenu aujourd'hui à son poste de secrétaire général du parti radical par 32 voix contre 9 au cours d'une réunion du comité directeur du parti.

M. Servan-Schreiber, alors qu'il menait campagne contre M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, à l'élection législative partielle de Bordeaux, avait affirmé qu'il démissionnerait du poste de secrétaire général s'il n'obtenait pas au moins 30 pour cent des voix. Or, le député de Nancy a subi une nette défaite avec 16,59 pour cent et, en conséquence, avait immédiatement remis son mandat de secrétaire général à la disposition du comité directeur de son parti.

Celui-ci lui a maintenu aujourd'hui sa confiance malgré l'opposition de plusieurs dirigeants hostiles aux méthodes "très personnelles" de l'ancien directeur de "L'Express".

Pour le FPLP, les otages sont des prisonniers de guerre

BEYROUTH (Reuter, UPI) — Le Front populaire pour la libération de la Palestine a déclaré aujourd'hui qu'il considère les otages occidentaux qu'il détient depuis le détournement de trois avions de ligne comme des prisonniers de guerre, du fait que les pays concernés, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et la Suisse, ont pris conjointement le parti d'Israël en cette occurrence.

Hadaf, le journal du FPLP, raisonne ainsi : puisque ces quatre pays ont adopté cette attitude à l'égard d'Israël, qui se reconnaît en état de guerre avec les Etats arabes, leurs ressortissants détenus en Jordanie doivent être mis sur le même pied que les prisonniers de guerre israéliens.

Hadaf a publié un message en six points adressé par le Front au Comité international de la Croix-Rouge, qui tente de négocier la mise en liberté du reste, 54 personnes, des quelque 300 passagers capturés il y a une couple de semaines.

Voici la substance du message:

1—Le FPLP ne consentira à un échange d'otages qu'aux conditions déjà énoncées: 7 guérilleros palestiniens au cachot en Europe; 2 Algériens, 10 soldats libanais, un commando suisse sympathisant et un certain nombre, non précisé, de fedayin, toutes personnes prisonnières en Israël, contre les otages de Jordanie.

2—Les otages occidentaux seront considérés comme des prisonniers de guerre tout comme les Israéliens.

3—Le FPLP tient les USA et M. André Rochat, premier négociateur délégué par la Croix-Rouge, responsables de l'échec des négociations, lequel a exposé les otages à un plus grand danger, et cela à cause de leurs "méthodes insensées".

4— Du fait que les cinq pays concernés ne se sont pas montrés assez préoccupés, au début du sort des otages et du fait aussi qu'ils ont agi d'une façon détournée, ils seraient tenus responsables de tout ce qui pourrait éventuellement arriver de fâcheux aux dits otages.

5— Le FPLP considère qua la récente détention par Israël de trois à cinq cents Arabes de la région de Gaza et de la rive ouest du Jourdain a été voulue par les quatre puissances occidentales qui, tout comme Israël, se jugent en état de guerre avec le résistance palestinienne.

6— Une propagande inspirée par Washington a présenté au monde une version fausse de l'affaire des otages et a fait paraître ambiguë la position des fedayin, ce qui a conduit les négociations dans un cul-de-sac.

Les corniches, gouttières chutes d'eau et déclins d'acier Rusco défient les pires intempéries!

Lorsque le temps des tempêtes arrivera... soyez prêts avec le système de gouttières et le revêtement d'acier RUSCO. Avec le système de gouttières RUSCO: finis les rigoles; les eaux de pluie sont canalisées et déversées sans jamais endommager votre terrain. Tout comme le revêtement, il est fait d'acier, donc robuste et durable... même sous les pires intempéries. Garantie écrite, et choix de couleurs décoratives, cuites au four pour une plus longue vie. Avec RUSCO... il y a une différence.

ACIER RUSCO STEEL

9095 boul. St-Laurent, Montréal. 381-2511

Rusco Home Specialties (1962) INC.

En croisière aux Antilles vous vous sentirez libre comme l'air à bord de l'"Empress of Canada"

Il n'y a rien comme les eaux bleues des Antilles pour vous donner ce sentiment de liberté qu'on ressent toujours en mer. Vous voudrez danser. Sauter. Nager. Participer aux sports. Siroter vos boissons préférées — ou de nouvelles — à un tiers du prix qu'elles vous coûtent chez vous. Déguster des plats sensationnels. Si vous préférez la douce oisiveté, vous aimerez l'"Empress".

Départs de New York entre le 7 déc. et le 9 avril. Choix de croisières variant entre 4½ et 18½ jours. Divers ports d'escale pittoresques. Tarifs à compter de $389 (pour une croisière de 12 jours). Appelez votre agent de voyages ou CP Navigation. Vous ferez la croisière de votre vie.

CP Navigation

Un espion soviétique vole 1 fusée

DUSSELDORF, Allemagne fédérale (AFP) — La facilité avec laquelle certains agents de pays de l'Est ont pu opérer en R.F.A. a été révélée hier aux juges ébahis du tribunal de Dusseldorf, devant lequel comparaissent trois Allemands ayant livré à l'URSS du matériel secret dont une fusée air-air "Sidewinder", expédiée en simple fret aérien.

L'architecte Manfred Ramminger, 39 ans, très à l'aise, a expliqué comment il avait été amené à travailler pour les services spéciaux soviétiques. La mission commerciale soviétique en R.F.A. avait pris contact avec lui en 1967 pour aménager une fabrique de fourrage en URSS. Arrivé sur place, dit-il, on lui "suggéra" de se concentrer aussi sur la fourniture d'échantillons de matériel militaire, dont des instruments de navigation pour chasseur-bombardier. De retour en R.F.A., il engagea deux cambrioleurs professionnels pour lui faciliter la tâche, mais ceux-ci disparurent après avoir empoché leurs honoraires. Ramminger, qui avait entre-temps noué relation avec l'adjudant-chef de la Luftwaffe Wolf-Diethrat Knoppe, pilote de "Starfighter", put, grâce à lui, se procurer les plans de la base aérienne de Neubourg, en Bavière, et l'un des appareils de navigation. Il déroba lui-même un autre instrument à l'exposition aérienne d'Hanovre. Il transporta ensuite ces pièces personnellement à Moscou, dans un simple sac de voyage, et perçut 90,000 DM ($22,500). Il se vit aussi confier la tâche de se procurer une fusée "Sidewinder" en usage dans les armées de l'air de l'OTAN et même si possible de "voler" un "Starfighter" complet.

L'affaire fut rondement menée. Le sous-officier pilote et l'architecte franchirent sans encombre, de nuit, la clôture de la base de Neubourg, volèrent la fusée et parcoururent sans être dérangés tout le terrain en la poussant sur un diable. Ramminger traversa ensuite une bonne partie de l'Allemagne, l'engin chargé tant bien que mal dans sa voiture. (Il avait dû briser la vitre arrière pour laisser passer l'ogive enveloppée sommairement dans une vieille couverture). L'architecte fit ensuite confectionner une caisse sur mesure et expédia la fusée en fret aérien de Dusseldorf à Moscou. Lui-même se rendit quelques jours plus tard dans la capitale soviétique pour livrer personnellement le système d'allumage qu'il avait prudemment démonté. Les spécialistes soviétiques ne cachèrent pas leur étonnement devant la facilité de l'entreprise après avoir manifesté d'abord une certaine méfiance. En effet, avant l'arrivée du "colis" à Moscou, il s'écoula une dizaine de jours durant lesquels l'architecte fut consigné dans son hôtel. Les Russes craignaient d'avoir été floués, mais il apparut que l'ordinateur triant les colis en transit à l'aérodrome de Copenhague avait confondu l'expéditeur et le destinataire, le nom étant le même. Du coup la caisse était revenue à Dusseldorf, d'où un employé consciencieux la réexpédia vers l'Est sans se douter de son contenu.

"Incroyable", a murmuré le président du tribunal à l'issue de la déposition de Ramminger.

Nouveaux incidents à Copenhague

COPENHAGUE (AFP) — De violentes bagarres ont éclaté hier soir à Copenhague entre manifestants et policiers après la manifestation qui avait traversé une partie de la ville. Un policier a été blessé et un certain nombre d'arrestations ont été opérées.

Les troubles se sont produits dans le quartier du Vesterbro, près de l'hôtel où est descendu M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale. Les policiers ont dégagé à coups de matraques la rue du restaurant où dînent les délégués de l'Assemblée du FMI et de la BIRD. Les manifestants ont contre-attaqué avec des pavés et des bouteilles. Certains étaient armés de câbles d'acier. Ils ont renversé des voitures et cassé les vitres des bâtiments de l'American Express et de la Panamerican Airways.

Un tract distribué au cours de la manifestation accuse la Banque mondiale d'apporter son aide aux dictatures militaires, à l'Afrique du Sud, à la Rhodésie, et aux régimes réactionnaires. Il affirme également que l'action de la BIRD endette profondément les pays en voie de développement et les plonge dans la misère en les empêchant de se créer une industrie nationale. Enfin, précise le tract, la Banque a pour but essentiel de répandre le système capitaliste et d'empêcher l'expansion du socialisme.

Espagne: député poursuivi pour avoir trempé dans un scandale

MADRID. (PA) — Le parlement espagnol a accepté hier que l'un de ses membres soit mis en accusation en rapport avec l'affaire Matesa, le plus grand scandale financier dans toute l'histoire du gouvernement Franco. La commission permanente des Cortes, qui s'occupe des affaires urgentes quand le parlement ne siège pas, a annoncé qu'elle avait décidé d'accéder à la requête de la Cour suprême d'intenter des procédures contre un parlementaire et de lever l'immunité qui le protège.

Le communiqué de la commission ne mentionne pas le nom du personnage impliqué, mais on croit savoir dans les milieux bien renseignés que c'est M. Mariano Navarro Bubio, ancien président de la Banque d'Espagne.

Il s'agit donc d'un troisième membre de l'Opus Dei, la puissante organisation de laïcs catholiques qui a vu son influence augmenter considérablement avec le remaniement ministériel qui a dû être effectué il y a moins d'un an par suite de l'éclatement du scandale financier Matesa.

Le plus haut tribunal espagnol a déjà mis en accusation l'ancien ministre des Finances, M. Jose Espinosa San Martin, et l'ex-ministre du Commerce, M. Faustino Garcia Monco. Quand au président de la compagnie Matesa, un homme d'affaires de Barcelone, M. Juan Vila Reyes, il en a appelé d'une sentence de trois ans qui lui a été imposée par le tribunal.

Tout laisse prévoir que la décision de la commission parlementaire aura de profondes répercussions et que l'on peut même s'attendre à un remaniement ministériel. Cependant, dans les milieux bien renseignés de Madrid, on ne croit pas que ces changements se produiront avant la fin de la visite que le président Richard Nixon des Etats-Unis doit effectuer en Espagne la semaine prochaine.

Réception de mariage ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

Silence!

Ford vous présente son remède contre le bruit pour 71.

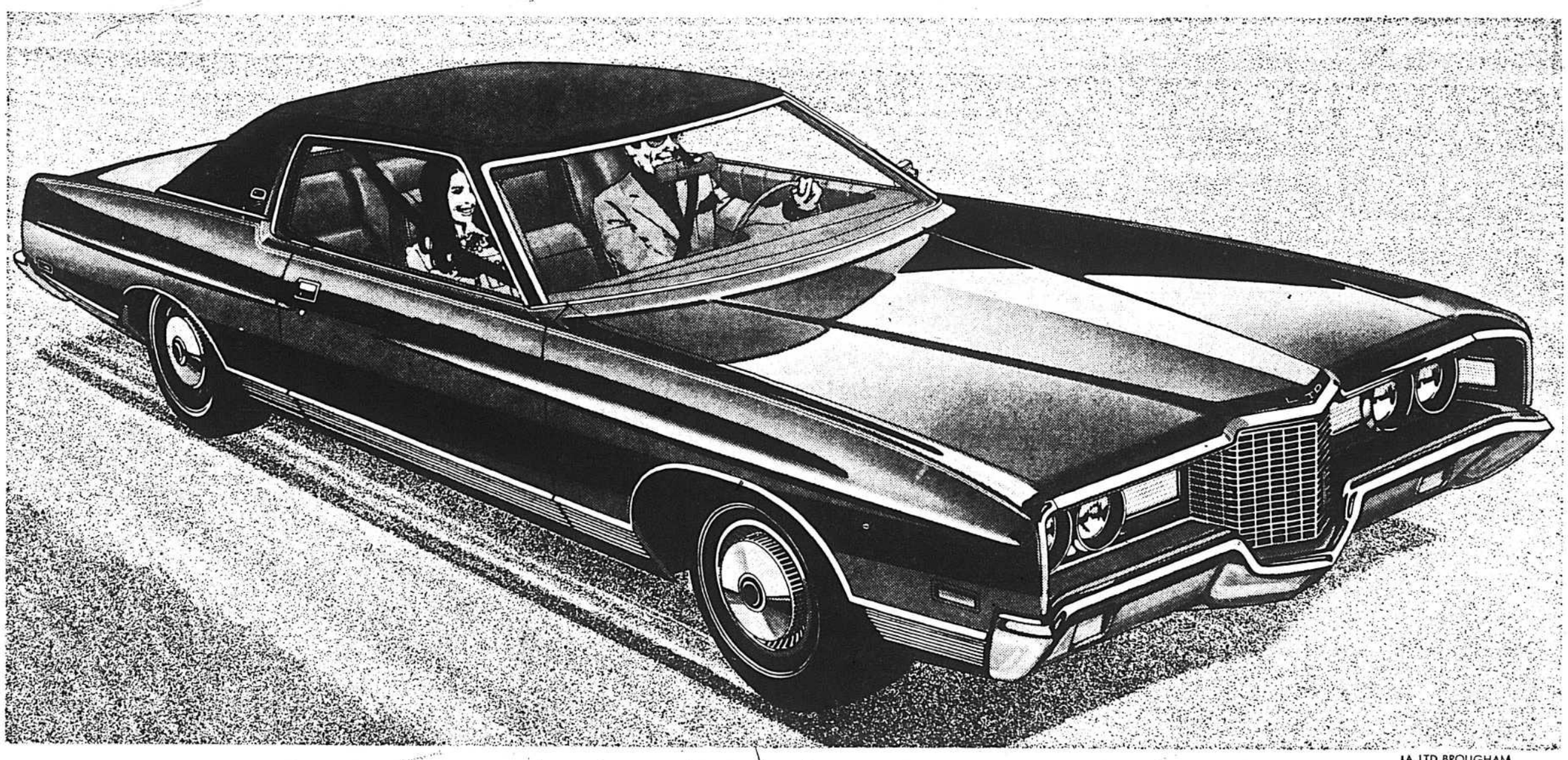

LA LTD BROUGHAM

Faites une pause silence.

Dans le monde infernal où nous vivons, il est encore un endroit où le silence est roi. Le bruit y est virtuellement inconnu. Les trépidations, les secousses, réduites à des caresses. Même le hurlement du vent n'y est plus qu'un doux murmure. C'est un oasis de paix et de tranquilité, de luxe et de confort.

C'est la Ford 1971.

Chez Ford, le silence est devenu une tradition, depuis qu'un jour une Ford s'avéra être plus silencieuse qu'une Rolls Royce. Les Ford 1971, ont hérité de cette tradition. Elles ont été conçues pour être les plus silencieuses jamais construites. Et aussi, les plus luxueuses.

À l'intérieur d'une Ford, c'est le monde du silence et du confort. Les points de fixation de la carrosserie, choisis par ordinateur absorbent les vibrations et les bruits, tandis que le système de ventilation forcée renouvelle l'intérieur en air frais, même quand les glaces sont fermées. Personnaliser votre Ford est chose facile, grâce à un vaste choix d'équipements en option. Vous pouvez lui ajouter un climatiseur d'air à commande de température automatique; un volant inclinable que vous ajusterez selon votre morphologie; un contrôle automatique de vitesse pour vous reposer le pied droit durant la conduite sur autoroute; et un magnétophone stéréo avec haut-parleurs à l'avant et à l'arrière.

Question moteur, la LTD et la LTD Brougham sont livrées avec un V-8 351 po. cu. standard. Mais vous pouvez commander le tout nouveau V-8, 400 po. cu., à haut rendement, ou l'ultra-puissant 429 po. cu. La transmission SelectShift à 3 rapports est en option. Elle passe les vitesses automatiquement ou vous laisse les changer manuellement, selon votre humeur du moment.

Quel que soit le degré de luxe ou d'économie que vous recherchez, vous trouverez toujours une Ford faite pour vous. La Custom et la Custom 500 vous offrent style et élégance à très bas prix. Dans le bas de l'échelle des prix, la LTD et la LTD Brougham vous séduiront par leur très grand luxe. Le milieu de l'échelle est magnifiquement représenté par la Galaxie 500 qui, pour un prix modeste, vous offre un luxe, une élégance et un silence de marche exceptionnels. Recherchez-vous une wagonnette? Ford vous offre tout ce que vous désirez! Entre autres choses, l'abattant magique qui s'ouvre comme un abattant ou comme une porte, même avec la glace fermée. Une des nombreuses raisons qui font le succès des wagonnettes Ford.

Quelle que soit la Ford que vous choisirez, vous bénéficierez de renforts de protection en acier dans toutes les portes; d'un châssis de sécurité en "S"; de glaces sans déflecteur; d'un tapis de teinte harmonisée; d'un magnifique intérieur rehaussé d'un tout nouveau tableau de commande; et d'un tableau de bord incurvé pour ménager plus de place aux jambes des passagers. Cette année, choisissez la solidité ... le luxe ... et surtout le silence.

Faites une pause silence dans une Ford '71.

Ford a les meilleures idées...C'est un fait!

FORD

Ford

Voyez la nouvelle Pinto de Ford et toutes les voitures aux meilleures idées chez le concessionnaire Ford.

5 prix Nobel pour la paix lancent un appel en faveur du désarmement à l'ONU

NATIONS-UNIES, New York. (AFP) — Le professeur René Cassin a participé hier avec quatre autres lauréats du prix Nobel de la paix à une cérémonie au cours de laquelle M. Lester Pearson, ancien premier ministre du Canada, a donné lecture au nom de tous les lauréats vivants d'une "déclaration sur la paix et le désarmement".

"Nul doute, a dit le professeur Cassin en s'associant à cette déclaration, que si les différents Etats du monde, puissants ou modestes, entrent dans la voie du désarmement, une détente considérable en résulterait pour le bien de la paix. En outre, les ressources économisées de ce fait pourraient, en partie être utilisées pour donner aux Nations unies, les moyens de faire face à leurs obligations croissantes pour le maintien de l'ordre et de la sécurité mondiale. D'autres fonds iraient à la coopération et surtout à la lutte contre l'analphabétisme et à l'éducation. Car la déclaration universelle et les pactes des droits de l'homme, une fois ratifiés, ne seront observés effectivement que si la mentalité des êtres humains et leurs conditions de vie les préparent à cela.

"En attendant ces jours, l'Institut international des droits de l'homme qui a pu être fondé grâce au prix Nobel de 1968 et qui siège à Strasbourg, a commencé un fructueux travail, de concert avec les universités du monde entier".

"Une des clefs de la réussite de l'arrêt de la course aux armements et, a fortiori, de leurs réductions progressives, se trouve dans la confiance des peuples intéressés, a poursuivi le professeur Cassin. Or, celle-ci sera plus facile à établir, si dès le début, l'exécution des ententes établies est soumise à un contrôle impartial, sérieux et non vexatoire. Les expériences antérieures et contemporaines le prouvent. Aucun progrès durable ne se conçoit sans l'élaboration et le respect d'un droit et d'une justice internationale adéquate. La formule qui lie le désarmement au développement de l'arbitrage et de la sécurité est toujours juste.

"Puisse cette période du 25ème anniversaire des Nations unies être le point de départ d'une tentative nouvelle de l'humanité pour réussir ce qu'elle n'a malheureusement pas atteint après la première guerre mondiale."

La déclaration lue par M. Pearson dénonce "la spirale insensée" de la course aux armements nucléaires, et la croyance illusoire que ces armes sont en elles-mêmes une garantie de la sécurité. "Tout ce qu'elles apportent en réalité est la menace de la catastrophe car le monde ne pourrait pas survivre à un holocauste nucléaire."

La déclaration souligne encore que "la guerre aujourd'hui ne peut plus être associée avec la victoire, ni avec la paix" et émet le voeu que "la décennie sur le désarmement amène peu à peu à la réalisation que le règlement politique des conflits internationaux sera à la longue beaucoup moins coûteux et moins dangereux que toute tentative de règlement par la force des armes".

M. Philip Noel-Baker, le Dr. Linus Pauling et M. Ralph Bunche, autres lauréats du prix Nobel de la paix, participaient aussi à cette cérémonie, au cours de laquelle M. Pearson a remis la déclaration au secrétaire général U Thant et au président de l'Assemblée générale, M. Edvard Hambro.

M. Philip Noel-Baker, évoquant l'échec de la conférence du désarmement à la S.D.N., dans les années 1932-33, a rappelé que les hommes politiques d'alors croyaient aussi assurer la paix par les armements, et traitaient les autres de visionnaires. Il s'en suivit la deuxième guerre mondiale où 50 millions d'hommes perdirent la vie. C'était eux, les visionnaires, ces hommes politiques d'alors, a dit l'orateur.

Le Dr Linus Pauling a stigmatisé "la carence des puissances dites civilisées à observer un code moral. Celles-ci font elles-mêmes la guerre ou aident les petits pays à la faire. Près de 10 pour cent des ressources mondiales sont gaspillées dans le militarisme. Et les 200 milliards de dollars dépensés annuellement pour les armements représentent le revenu des deux tiers des peuples du monde."

Le cinquième lauréat vivant du prix Nobel de la paix, lord Boyd-Orr, était absent, car il était l'invité d'honneur d'un banquet à Glasgow fêtant son 90ème anniversaire.

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge doit recueillir 4,000 flacons de sang chaque semaine, au minimum, afin d'approvisionner adéquatement les 128 hôpitaux de l'ouest de Québec en sang frais et sous-produits sanguins.

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans, peut donner quelques onces de sang et ainsi contribuer à sauver une vie.

On peut donner de son sang à l'une des collectes énumérées ci-dessous ou à l'un des centres permanents de Montréal situés au 3131 est, rue Sherbrooke et au 2180 ouest boulevard Dorchester. Les centres sont ouverts à partir de 9 h le matin. Celui du boul. Dorchester ferme à 4 h. l'après-midi tandis que celui de la rue Sherbrooke ne ferme qu'à 7 h. le soir. Pour un rendez-vous, appelez: 527-8583.

MARDI — Lachute : La Légion canadienne royale, 634 rue Lafleur, 2 h à 9 h.

Ville LaSalle : Paroisse St-John Brébeuf, 7777 rue George, 2 h à 9 h.

Beaconsfield : église St-Edmond, 105 boul. Beaconsfield, sous les auspices The Women's Inter-Church Council, 2 h 30 à 5 h 30 et de 7 h à 9 h.

MERCREDI — "Dupuis Frères Limitée" : 865 est rue Ste-Catherine, 2e étage, 10 h à 4 h30.

Thurso : hôtel de ville, 2 h à 5 h et de 6 h 30 à 9 h.

St-Jérôme : sous-sol de l'église Ste-Paule, rue Labelle, 1 h 30 à 10 h.

JEUDI — St-Jérôme : sous-sol de l'église Ste-Paule, rue Labelle, 1 h 30 à 10 h.

Hôpital Ste-Jeanne d'Arc : 3570 rue St-Urbain, cafétéria des employés, sous-sol de l'hôpital, 10 h à 4 h.30

VENDREDI — CNR : 6000 Côte-de-Liesse, 2e étage, 10 h à midi, 1 h 30 à 5 h.

550 ouest rue Sherbrooke : 4e étage, aile ouest, 9 h 30 à 11 h 30 et de 1 h à h.

Montréal distribue les bulletins aux candidats

Le premier Montréalais à se présenter au bureau du président d'élection, hier, pour se procurer un bulletin de présentation est M. Adolphe Lapointe, qui demeure au 1662, boulevard Desmarchais, dans le quartier Saint-Henri. M. Lapointe a demandé un bulletin valable pour le siège no 2, dans Saint-Henri, siège qu'occupe actuellement le conseiller Guy Lacoste, membre du Parti civique.

M. Lapointe a été suivi de M. Evasio Vellone, un homme d'affaires dont le commerce est situé au 7095, boulevard Saint-Laurent. M. Vellone s'est procuré un bulletin de présentation au siège no 3, dans le quartier Rosemont. Cette charge est assumée, actuellement, par M. Jean Guillet, notaire.

Trois autres personnes ont profité de cette première journée de livraison des bulletins de présentation pour se présenter au bureau du président d'élection.

Il s'agit de M. Georges Boutin, directeur de compagnie, du 9387 est, boulevard Gouin, qui s'est muni d'un bulletin pour le siège no 2, dans le quartier Rivière-des-Prairies, poste que détient jusqu'au 25 octobre, M. Lionel Bourdon; de Me Gérard Raymond, du 3965, rue Lacombe, qui a l'intention de se présenter au siège no 3, dans le quartier Côte-des-Neiges, poste qu'abandonnera M. Léon Lortie, du Parti civique; et de M. Fernand Desjardins, du 5733, rue Viau, qui tentera de défendre son siège no 2, dans le quartier Mercier.

M. Desjardins devient le premier membre du Parti civique à s'être procuré son bulletin de présentation.

Ces bulletins de présentation seront disponibles, au bureau du président d'élection, à l'hôtel de ville, jusqu'au 12 octobre, la veille de la présentation officielle des candidats.

St-Pierre engagé par le Salon du Sportsman

Le Salon du sportsman de Montréal est heureux d'annoncer la nomination d'Emile St-Pierre au poste de directeur des exhibits. St-Pierre possède une enviable réputation au sein du monde de l'exposition. Il est fondateur d'Eastern Canada Exhibitions et créateur des expositions suivantes: salon de la Maison moderne, salon de la quincaillerie, salon de l'électricité et salon des services et accessoires automobiles.

Jusqu'à dernièrement, il était directeur des exhibits pour le salon international de l'automobile et le salon de la maison moderne. St-Pierre a été le premier, sinon l'un des premiers professionnels à mettre sur pied des expositions publiques à Montréal. Il apporte au salon du sportsman une aide précieuse dans le mouvement de réorganisation qui s'est soldé par une sensible amélioration de la présentation 1970 et une augmentation importante de visiteurs.

St-Pierre occupera son poste dès le premier septembre. Il a déjà participé aux réunions de production en vue de Sportsman 71, qui sera présenté en mars prochain à l'aréna Maurice-Richard.

$10,000 pour un petit aveugle

WILLIAMSBURG, Ont. (PC) — Un marathon organisé pour recueillir des fonds au profit d'un petit garçon aveugle de quatre ans a rapporté $10,000 dans le petit village de Williamsburg.

D'après les organisateurs, 337 personnes ont participé à cette marche samedi pour permettre au petit Rodney Barkley de subir une intervention chirurgicale qui lui rendra la vue perdue en octobre dernier à la suite d'une maladie.

Amende de $27,029 pour avoir fraudé le fisc

QUEBEC (PC) — Les firmes Yves Letellier Inc. et Restaurant Marie-Antoinette Inc. ont été condamnées à une amende conjointe de $27,029.64, par suite de pratiques fiscales irrégulières.

Le juge Jean Grenier, de la Cour des Sessions de la Paix siégeant au Palais de Justice de Québec, a imposé cette amende aux deux compagnies qui ont admis leur culpabilité à l'accusation de ne pas avoir remis au ministère provincial du Revenu la taxe de huit pour cent perçue sur les repas, pendant une période de 49 mois, avant la fin de 1965.

Mme Marie-Antoinette Letellier, qui faisait face à la même accusation, a pour sa part bénéficié d'un sursis de sentence de deux ans.

Yves Letellier Inc. était accusé d'avoir retenu $19,620 et le Restaurant Marie-Antoinette Inc. la somme de $7,409.

Le magistrat a expliqué dans son jugement que Mme Letellier, une mère de six enfants, n'a pas bénéficié du fruit des sommes détournées sur une période de quatre ans, puisque ces sommes ont été retenues par les deux corporations en question.

Six étudiants protestent de leur innocence

RIMOUSKI, (PC) — Six étudiants de l'école Paul-Hubert de Rimouski ont protesté de leur innocence, hier, à l'accusation d'avoir fait du tapage devant cette école polyvalente, le 11 septembre.

Il s'agit de MM. Jacques Poirier, Jacques Dubé, Pierre Marcoux, Daniel Ross, Daniel Desjardins et Georges-Henri Paquet.

Le magistrat a fixé le procès des six étudiants au 5 octobre.

JEAN XXIII

Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de publier. P.G.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUBIN (Nathalie) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 5 ans, est décédée Nathalie Aubin, fille de André Aubin et de Rose Desroches, demeurant 9e rue à St-Antoine des Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Desrosiers et Therrien, 533, boul. des Laurentides, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7.

BEAUDIN (Jean) — A St-Jacques-le-Mineur, le 19 septembre 1970 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Jean Beaudin, époux de Florine Longtin: demeurant à St-Jacques-le-Mineur. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Fortin, 435, rue St-Jacques, Napierville, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-le-Mineur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit. Salons fermés de 5 à 7 heures.

BELANGER (Cécile) — Subitement, à Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bélanger, née Cécile Lachapelle; demeurant boul. Rosemont, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons F. Joly et Fils Ltée, 256, 2e av. St-Lin, pour se rendre à l'église de St-Lin, où le service [illegible] célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit. Salons fermés de 5 à 7 heures.

BERNIER (Clémentine) — A Montréal, le samedi 19 septembre 1970, est décédée Clémentine Forget, épouse de feu Armand Bernier, mère de Marcel et Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant à 7 h. en la chapelle de La maison St-Joseph, 5605 est, rue Beaubien, et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville.

BIBAUD (Jeanne) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 53 ans, est décédée Jeanne Houle, épouse de feu Léo Bibaud, soeur de Oscar, Armand, Irène (Mme Ernest Boisvert). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 2548, rue Beaubien est à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Célita) — A Laval, le 21 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Achille Bleau, née Célita Emond. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert, Mme Jean-Paul Giguère (Pierrette), Mme Guy Benoit (Rollande), Gilberte et 1 bru: Margot Ponsant. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, Boul. Henri-Bourassa, Est, à 9 h. pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Tancrède) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Tancrède Brassard, époux de Antonia Bernard, demeurant à 3861 Hochelaga, app. 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario, est, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Marie) — A Varennes, le 20 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme veuve Léo Brunelle, née Marie Sénécal; demeurant 22, rue Ste-Marie à Varennes. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Normand Jodoin, 277, rue Ste-Anne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE (Félix) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 20 septembre 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Félix Calvé, époux de feu Mélina Dubois; demeurant à Ste-Thérèse de Blainville, autrefois de St-Jovite. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Van Chesteing, à St-Jovite, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit.

CARDINAL (Adrien) — A St-Eustache, le 20 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Adrien Cardinal, époux de Béatrice Rose Blais, père de Henri, Jean, Claire, Madeleine et Raymond, frère de Lucien (époux de Pauline Gosselin), Gérard (époux de Simonne Laniel), Jean (époux de Jeannine Lague), beau-frère de Mlle Anita Blais et du Frère Henri Blais, Communauté de l'Instruction Chrétienne. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 627, rue Principale, Ste-Dorothée pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRIER (Berthe) — A Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Marius Charrier, née Berthe Collin, mère de Jean-Paul, Marcel, René, Mme Jean Deslauriers (Lucille), Mme Norman Lachapelle (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa est à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Raymond A., B.A., M.A., Ph.D.) — Epoux bien-aimé de Jacqueline Lapointe, est décédé à Ottawa le dimanche, 20 septembre 1970, âgé de 56 ans. Il laisse outre son épouse, ses parents, M. et Mme Stanislas Choquette, 4 frères, Lionel, Fernand, Gaston et Euclide, tous de Montréal. Funérailles des salons Racine, Robert et Gauthier, 260, rue Besserer, Ottawa le mercredi 23 septembre, pour l'église Ste-Geneviève où le service sera célébré à onze heures a m. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

NECROLOGIE

Mme UBALD HOULE

A Côte Saint-Paul, le 20 septembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Ubald Houle, née Antoinette Bourdon. Elle laisse dans le deuil son époux, Ubald, ses fils, Henri Paul, M. et Mme Maurice Houle (Yvette Viau), M. et Mme Jacques Houle (Janine Jean), M. et Mme Léon Houle (Louise Clermont), sa fille Mme Arthur Legault, ses gendres Arthur Legault et Philippe Dupuis, sa soeur Mme J. M. Gauthier (Corine), ses beaux-frères, Jean-Marie Gauthier et Wilfrid Rainville, sa belle-soeur Mme Philibert Houle (Albina) ainsi que 12 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi le 23 septembre 1970. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 9:45 heures pour se rendre à l'église Saint-Paul où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CLOUTIER (Napoléon "Paul") — A Montréal-Nord, le 21 septembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Cloutier, époux de Rosina Dufort, père de Jean-Paul, Mme Gaby Nadeau (Fernande), Mme Bernard Brouillard (Jeannine). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925 rue Monselet à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Irène) — A St-Jérôme, le 20 septembre 1970 est décédée Mme Roger Corbeil, née Irène Pilon, demeurant rue Montigny, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Desrosiers & Therrien, 470, rue Labelle, pour se rendre à l'église St-Lucien, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 2h. pm., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

COTE (Yvon) — A sa résidence, le 21 septembre 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé Yvon Côté, époux de Denyse Lavoie, père de Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons D. A. Collins, 222, boul. Métropolitain, Pointe-Claire pour se rendre à l'église St. Edmund of Caņterbury, Beaconsfield, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Champ d'Honneur.

DEBIEN (Clérida) — A Terrebonne, le 20 septembre 1970, à l'âge de 88 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Emilien Debien, née Clérida Valiquette, demeurant à Côte Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence fuéraire St-Louis 939, rue St-Louis, Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit.

DE BONIS (Louis) — A Montréal, le 19 septembre 1970, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Louis De Bonis, époux de Claudine Del-Cul, père de Dino, fils de Nicola De Bonis, et de Maria Grano, frère de Frank, Pauline, Mme Arthur Langlois (Yolande), Mme Louis Angoroni (Phyllis), Albert, Mme Dino Didone (Hélène), Victor, Mme Germain Dubuc (Ida) et Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg., 292, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIOTTE (Eugène) — A Ville de Pincourt, le 21 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Eugène Diotte, époux de Aurore Brière, demeurant 570 Boul. Duhamel, ville de Pincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, 551, Boul. Duhamel, Ville de Pincourt, à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière paroissiale de Ste-Jeanne-de-Chantal, à Ile Perrot-Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Jean-Baptiste) — A Rimouski, le 20 septembre 1970, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Dubé. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant à 9 heures en l'église paroissiale Pie-X, Rimouski.

DUHAIME (Joseph) — A Sorel, le 20 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Duhaime, époux de Victoria Salvail, demeurant rue Antoine-Girouard, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mandeville et Mineau, 80, rue Charlotte, Sorel pour se rendre à l'église Ste-Anne de Sorel, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUY (Berthe) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Eugène Dupuy, née Berthe Dubuc, mère de Jean-Paul et René. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503, rue Papineau, à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER-DERY (Elise) — A Pont-Viau, le 20 septembre 1970, à l'âge de 93 ans 8 mois, est décédée Elise Croteau épouse en 1ères noces de feu Joseph Déry et en 2es noces, de feu Zoël Fortier; demeurant à 286, Jubinville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.C. Filiatrault, 90, boul. Lévesque, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 8h., et de là au cimetière de St-Grégoire-de-Montmorency, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Philias) — A Montréal, le 19 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédé Philias Gariépy, époux de feu Laura Archambault, demeurant au no 5948, St-Hubert; père de Paul et Marcel et frère de Joseph-Alphonse et Yvonns Gariépy. Les funérailles ont -t-p-àgéi5t,èg ,vnt. trKupauront lieu mardi le 22 septembre à l'église St-Etienne et l'inhumation à Côte-des-Neiges.

GEMME (André) — Accidentellement à St-Amable, le 20 septembre 1970 à l'âge de 24 ans, est décédé M. André Gemme, fils de feu Armand Gemme et de Laurette Lacoste; demeurant à St-Amable. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, rue Principale à Ste-Julie, à 3h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Amable, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de St-Amable, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Louis) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Louis Gervais, époux d'Annette Claudia Gagnon, demeurant à 5619 Eadie. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1735, rue De l'Eglise, à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Virginie) — A Côteau-du-Lac, le 20 septembre 1970, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Virginie Poupart, épouse en 1ères noces de feu Julien Poissant et en 2es noces de Louis Guay, demeurant autrefois à Ste-Clothilde de Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie et Frères, Inc., 127, rue Ellice, Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Léon) — A Laval-des-Rapides, le 22 septembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Léon Guilbault, époux de Rosina Goyer. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Enrg., 130, boul Henri-Bourassa Est à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invittion.

HAGGART (David James, docteur) — Subitement, à sa résidence, après une courte maladie, le 20 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Docteur David James Haggart, époux de Catherine Coe, père de Catherine (Mme R. A. Wesbury) et Shirley Ann (Mme C. Britton), frère de John. La dépouille mortelle repose à la Chapelle funéraire J. P. Feron & Sons, 2252, rue St-Antoine. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant, à 10 heures a.m. à l'église St-Anthony's, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs; dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

HOTTE (Alberta) — A Chambly, le 20 septembre 1970, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Albert Hotte, née Alberta Raymond; autrefois du 220 rue De Courcelles, Montréal, mère de Mme Henri Desrosiers (Gilberte), Mme Roland Lalonde (Juliette), Ernest, Raymond, un frère René-Raymond, ainsi que ses brus et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils, 330, rue Martel pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Antoinette) — A Côte St-Paul, le 20 septembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Ubald Houle, née Antoinette oBurdon, demeurant 1638 rue de l'Eglise, Côte St-Paul. Elle laisse dans le deuil son époux Ubald, ses fils Henri-Paul, Maurice (Yvette Viau), Jacques (Janine Jean), Léon (Louise Clairmont) sa fille Mme Arthur Legault (Madeleine) ses gendres Arthur Legault et Philippe Dupuis, sa soeur Mme J. M. Gauthier (Corine), ses beaux-frères Jean-Marie Gauthier et Wilfrid Rainville, sa belle-soeur Mme Philibert Houle (Albina), ainsi que 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, Verdun à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTIBISE (Mireille) — A Terrebonne, le 21 septembre 1970, à l'âge de 26 ans, est décédée Mme Marcel Hurtibise, née Mireille Nadeau, demeurant rue Hervieux à Lachenale. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay et Fils, 756, rue St-Louis, Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale St-Charles de Lachenale, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit.

LACROIX (Bertha) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, 1 mois, est décédée Mlle Bertha (Berthe) Lacroix, demeurant autrefois à St-Eustache. Elle laisse 2 frères, Emile, de Ville de Laval et Henri de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry Est, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Adrienne) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Antoine Ladouceur, née Adrienne Bastien, mère de André, Guy, Mme Paul Bouchard (Lise), Mme Denis Raymond (Gisèle), et Mariette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (René) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. René Lamarre, concierge à l'Université McGill, époux de Simonne Duval. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835, rue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Roland) — A Trois-Rivières, le 20 septembre 1970, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Roland Langelier, époux de Lisette Tessier, père de Michel et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 10,526, boul. St-Laurent, à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Bernadette) — A Mont-Rolland, le 21 septembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Roméo Langevin, née Bernadette Gagnon, demeurant 247, rue St-Joseph, Mont-Rolland. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons McGuire Inc., 224, rue Lanthier, Mont-Rolland, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. et delà auc imetièredu mêmee ndroit, lieu de lasépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATULIPPE (Bernadette) — A Québec, le 18 septembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Bernadette Latulippe, fille de feu Joseph Latulippe et de feu Philomène Robert, soeur de Arthur (Germaine Arel), Cordélia (Mme Henri Tremblay) de Montréal, demeurant 512 rue Boisseau, Québec. Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, rue St-Vallier Ouest, pour se rendre à l'église St-Sauveur où le service a été célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Charles.

LAVIGNE (Aline) — A Montréal, le 20 septembre 1970 à l'âge de 70 ans est décédée Mme veuve Fortunat Lavigne, née Aline Cormier. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (J. Homère) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 76 ans est décédé M. J. Homère Lefebvre, époux de Léonie Giroux, demeurant à 9463 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie Est à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Florida) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 57 ans est décédée Mme Hervé Lemoine, née Florida Cyr, demeurant à 564 Desormeaux, outre son époux, elle laisse dans le deuil 2 filles, Marcelle (Mme Clément Dupuis) et Andrée, 2 petits-enfants, Pierre et Sylvie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Langlois, 8628, rue Hochelaga à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Napoléon) — A St-Amable, le 20 septembre 1970 à l'âge de 51 ans est décédé M. Napoléon Léonard, époux de Marie-Laure Auclair, demeurant à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, Rue Principale, à St-Amable à 1 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Joseph) — A Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph Lessard, époux de Lucienne Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, angle Boul. St-Michel, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Zotique) — A St-Jérôme, le 21 septembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Zotique Léveillé, époux de Frédélina Lauzon; demeurant rue Giguère. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Desrosiers & Therrien, 470, rue Labelle, pour se rendre à l'église Ste-Paule, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 1 h. 30 et de là au cimetière de St-Lin, des Laurentides, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LUSSIER (Arthur) — A Beloeil, le 20 septembre 1970 à l'âge de 82 ans est décédé M. Arthur Lussier, époux de feu Angélina Vézeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, 881, rue Mgr-Laval, Beloeil, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIER (Albertine) — A Ville de Laval, le 21 septembre 1970, à l'âge de 73 ans est décédée Dame Alexandre Marier, née Albertine Richard. Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte : sa fille, Mme Guy McCann (Yvette), son gendre, ses 3 petits-enfants : Robert, Lynn, Ronald, ses 2 soeurs, son frère, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg., 10540, rue Papineau pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Alphonse) — A Montréal-Nord, le 20 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Alphonse Martel, époux de feu Hélène Gilbert. Il laisse dans le deuil: Julie, J. Albert Martel époux de Diane Drolet et Rita. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson, Enrg., 11,117 Boul. St-Vital, à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYNARD (Florence) — A Montréal, le 19 septembre 1970, est décédée Florence Maynard, demeurant à la Résidence Angélica, épouse de feu le docteur J. H. Maynard, mère bien-aimée de Denyse (Mme P. Archambault). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Kane & Fetterly, 5301 boul. Décarie, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jean, Québec, lieu de la sépulture.

NADON (Claude) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 42 ans, est décédé Claude Nadon, fils de Aldéric Nadon et de Jeanne Villeneuve, demeurant 6345, de Marseille, app. 4. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198-est, rue Ontario, pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NIGHTNGALE (Ernest Albert) — A l'hôpital Général de Montréal, dimanche, le 20 septembre 1970, est décédé M. Ernest-Albert Nightingale, (ex-secrétaire-trésoirer de la ville de Greenfield Park), époux de feu May Swarbrick, père bien-aimé de Dorothy (Mme E. Chapman), Hilda (Mme C. Roach), Fred et de feu Ernest. La dépouille mortelle repose à la maison funéraire J.W. Mac Gillivray and Sons, 307, Riverside Drive, St-Lambert. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant, à 1 hre 30 p.m., à l'église St-Paul's Anglican (Empire Av. Greenfield Park), et de là au Crématoire Mont-Royal.

PAQUIN (Bernadette) — Subitement, à Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Bernadette Paquin, célibataire, fille de feu Louis-Napoléon Paquin, et de feu Marie-Zora Massé, soeur de Ida (Mme T. Denis), Gertrude (Mme E. Denuit), Marguerite (Mme M. Boisvert), Pauline (Mme J. Fournier), Antoinette (Mme J. Thibault), Marie-Marthe (Mme G. Raymond). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835 est, avenue Laurier, à 9 h 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Alvana) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 septembre 1970, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Azarie Prud'Homme, née Alvana Laporte, demeurant 11,784 Dorchester Est. Elle laisse ses 2 filles, Mme Paul-Emile Marois (Fernande), Mme Eugène Desrosiers (Marguerite) et 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11,813, rue Notre-Dame Est, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Auguste) — A L'Assomption, le 20 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Auguste Prud'Homme, ex-greffier de l'honorable juge Demers de la cour Supérieur, époux de feu Rita Leblanc, demeurant 480 Boul. Ange-Gardien, l'Assomption, frère du Dr G. L. Prud'Homme de Ste-Adèle, de Mlle Corinne Prud'Homme de l'Assomption. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, Boul. Ange-Gardien, L'Assomption, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Bernadette) — A Chomedey, le 19 septembre 1970 à l'âge de 93 ans est décédée Mme veuve Prud'Homme née Bernadette Caty, demeurant au 615 rue Courcelles à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons F. Brisebois Inc., 1565, boul. Labelle, Chomedey, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Pie X où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Clémentine) — A Entrelac Co. Montcalm, le 20 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédée Clémentine Bouchard, épouse de J.-Edouard Renaud, demeurant 1924, St-Alexandre, Longueuil, mère de Jean-Paul, époux de Jacqueline Rousseau, Rollande, épouse de Fernand Blanchette, Denise, épouse de Gérald Lalonde, Micheline, épouse de Michel Mintas. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed Darche et Fils Inc., 1370, chemin Chambly, Longueuil, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOUX (André) — A Ville Ile-Perrot, le 19 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé M. André Rioux, époux de Irma Tremblay, demeurant 199-2e av. Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, 96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot, à 2 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINEAULT (Gérard-Magella) — Subitement à Montréal, le 20 septembre 1970 à l'âge de 62 ans est décédé M. Gérard-Magella Robineault, ex-employé au Canadien Pacifique (Shop Angus), époux de Berthe Forget, père de Robert, son épouse Gisèle Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4737, rue Delorimier à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Emma) — A Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Osias Robitaille, née Emma Lebeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSY (Fernand) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 37 ans, est décédé M. Fernand Roussy, époux de Bernadette Signori. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Alidas) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alidas Sabourin, époux de Laurette Jacob, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Albert) — A Boucherville, le 19 septembre 1970, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Sénécal, époux de Irène Carmel demeurant au 520, Notre-Dame, Boucherville. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles Mme J. A. Buissière (Mariette), Mme Hector Dubuc (Aline), Mme S. St-Pierre (Floriane), Mme O. Dubois (Marthe), Mme C. P. E. Carrière (Irène), Soeur Rolande S.N.J.M., Soeur Claire, C.N.D., et ses fils Adrien décédé (Réjeanne Dubois), Léopold, échevin de la ville de Boucherville, (Thérèse Dubois) Rodolphe C.S.V. décédé, André (Claire Dulude), Guy (Rita Chartrand), Jean (Denise Gallpeau), ainsi que 30 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Tétreault & Fils Ltée & Charron, 27, rue de Laperrière, Boucherville à 3 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Jeanne) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédée Jeanne Picard, épouse de feu Valmore St-Jean, demeurant à 1555 Laurier, est; elle laisse dans le deuil 2 filles, 3 garçons, et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse angle boul. St-Michel, à 9h. 45 pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Raoul) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 71 ans est décédé M. Raoul St-Jean époux de Marcelle Coutlée. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 11130, boul. Pie IX, à 9 h 40 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

THERRIEN (Lilianne) — A Lachenaie, le 21 septembre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Lilianne Therrien, fille de feu Zénophile Therrien et de feu Rébecca Pichette, oemeurant boul. St-Charles, Lachenaie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay et Fils, 756, rue St-Louis, Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit.

TRUDEL (Louis) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Louis Trudel, époux de Françoise Brodeur. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille: Mme Roger Morin (Louise), un fils: Jean époux de Michèle Brault, 3 petits-enfants; et 1 frère: J.A. Gerry Trudel. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle, boul. Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs, dons à la Fondation des Maladies du Coeur du Québec, seraient appréciés, (6565 boul. Décarie).

VAILLANCOURT (Donat) — A Montréal, le 19 septembre 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Donat Vaillancourt, époux de Rose-Alma Lemelin, il laisse dans le deuil 6 enfants, 3 garçons et 3 filles, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEILLEUX (Marguerite) — A la résidence St-Georges de Montréal, le 20 septembre 1970 à l'âge de 62 ans est décédée Mme veuve Pierre Veilleux née Marguerite Lortie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, 231, boul. Laurier, Beloeil à 10 h 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de MacMasterville, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de MacMasterville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNE (Antonio) — A Repentigny, le 20 septembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Antonio Venne, époux de Pauline Desjardins, demeurant à 215, Notre-Dame-des-Champs. Il laisse dans le deuil 1 fils : Gaston, 4 filles : Mme Noël Belhumeur (Marcelle), Mme Marc Boudreault (Paulette), Mme Réal Lebrun (Rollande), Mme Bernard Mathieu (Lucie). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 222, rue Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2 heures p.m., et de là au cimetière de la Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

VINCENT (J.-Albert) — A Outremont, le 20 septembre 1970 à l'âge de 90 ans est décédé J.-Albert Vincent, époux de feu Eliana Charbonneau, père de Paul ingénieur professionnel de Québec, et Jean, Mme Paul Vincent (Claire) et Mme veuve Jacques Vincent (Joyce) de Hamilton, Ontario ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

Il faudrait adopter rapidement une loi générale sur la pollution de l'air

—L'ingénieur Jean Roy

par Rose-Anne GIROUX

C'est dans une atmosphère de lundi matin triste et nuageux que s'est ouvert, hier matin, le symposium de la Ville de Montréal sur la pollution de l'air et sur le bruit.

Les discours ont été abondants dès le début, qui n'ont servi qu'à faire le point. Rien de nouveau, vraiment.

Des fonctionnaires de la Ville y ont rapporté, par exemple, les grandes lignes d'un rapport du Service de santé (déjà publié) qui indique que la pollution de l'air a atteint un seuil dangereux, à Montréal. Ils ont également rappelé que Montréal s'est dotée d'un règlement "lucide et unique" pour faire échec à la pollution, dont la fameuse disposition interdisant les incinérateurs polluants.

Bref, Montréal serait à l'avant-garde de la lutte contre la pollution.

Le fait qu'il n'y ait eu que des rappels et des bilans n'a rien de surprenant, puisque le but même du symposium est de faire le point sur ce qui a été dit et fait à ce jour; de faire valoir à nouveau que l'air est pollué et d'envisager des solutions, tout en faisant ressortir les correctifs déjà apportés ou qui sont... dans l'air!

Québec : centraliser la lutte

Pour le représentant du gouvernement du Québec, l'ingénieur Jean Roy, du ministère de la Santé, l'on est "toujours d'avis (au ministère) qu'il est essentiel d'avoir une législation rapidement, si l'on veut lutter efficacement contre cette pollution".

A l'heure actuelle, il n'existe pas de loi générale au Québec, s'attachant spécifiquement à la pollution de l'air. Mais, il existe un projet de loi visant à réglementer les sources de pollution (dont l'industrie), tout en donnant au ministre le pouvoir d'exiger l'arrêt de "toute évacuation de matière polluante".

Selon lui, il est également essentiel et urgent d'établir une politique globale de l'environnement, qui tienne compte de tout ce qui fait ou défait justement un environnement: problèmes du transport, de l'aménagement du territoire, du traitement des déchets, etc.

Au ministère de la Santé, la division de la pollution de l'air a un budget de $210,000, ce qui lui permet d'avoir une équipe de huit ingénieurs et quatre techniciens, qui peuvent compter sur le soutien d'un personnel de laboratoires (quatre chimistes et quatre techniciens "dont une partie importante des activités concerne la pollution de l'air"). A leur actif, entre autres: l'installation, depuis la fin de 1968, de nombreux postes d'échantillonnage d'air.

Quant au représentant du fédéral, le sous-ministre de la Santé, le Dr J. Maurice LeClair, il a rappelé que le ministre Munroe a déjà annoncé son intention de présenter, dès que possible, un projet de loi sur la salubrité de l'air. Ce projet de loi devrait être très complet, a-t-il dit, tout en faisant valoir qu'en se basant sur la planification actuelle, l'on peut dire que la division de la pollution atmosphérique verra une expansion continuelle.

Ottawa : symposium et conférence

Son personnel, a-t-il souligné, atteindra le chiffre de 100 employés, "d'ici quelques années". Est prévue également pour l'an prochain: la création d'une division des répercussions sanitaires, qui, au sein de la division de l'hygiène du milieu, verrait à enquêter sur les effets de la pollution atmosphérique sur la santé.

Toujours au chapitre des "projets d'avenir", le représentant du gouvernement fédéral a dit qu'on est actuellement aux phases préliminaires de la planification d'un symposium national sur les effets de la pollution atmosphérique sur la santé. On prépare aussi, a-t-il dit, pour novembre, une deuxième rencontre fédérale-provinciale sur la pollution atmosphérique.

Montréal : optimisme

Du côté de Montréal, l'ingénieur surintendant de la division de l'assainissement de l'air et de la salubrité générale, M. J.-A. Guérard, a dit que Montréal s'est dotée d'un règlement anti-pollution lucide et unique, tout en signalant qu'on y est en mesure d'espérer pour 1972 un seuil "acceptable" de pollution (soufre et poussières) dans l'air.

Mais alors, l'on peut s'attendre, selon lui, à ce qu'à partir de 1972, ces émissions polluantes recommencent à monter tellement que nous serions rendus au même point qu'aujourd'hui vers 1980. Une manière, selon lui, de régler "définitivement" le problème: surveiller et réglementer l'installation de nouvelles sources de pollution.

Quant à la pollution des véhicules-moteurs (monoxyde de carbone), qui n'est pas encore réglementée, elle recevra sans aucun doute, selon M. Guérard, "l'attention" des organismes fédéraux et provinciaux.

Un surintendant du Service de santé de la Ville, M. W. Brabant, a pour sa part terminé son exposé en soulignant qu'il est "impérieux que des efforts plus considérables soient faits, si nous voulons diminuer la pollution atmosphérique à un niveau acceptable n'ayant aucun effet nocif sur la santé de l'homme et son environnement".

Discussions à huis clos sur les obstacles que rencontre la lutte à la pollution

par Rose-Anne GIROUX

Ce n'est pas la première fois qu'il se tient une conférence sur la pollution à Montréal. Il y a quatre ans, on y tenait la conférence nationale sur la "pollution et notre milieu", où des représentants des divers paliers de gouvernement, des universités, des industries et des corps intermédiaires avaient discuté du problème de la pollution de l'eau, de l'air et du sol.

Aujourd'hui, c'est la Ville qui organise un symposium pour discuter du problème de la pollution de l'air et par le bruit, avec la participation, encore une fois de fonctionnaires gouvernementaux et d'observateurs venus d'universités, d'industries et d'associations, pour faire le point en commun et détecter les obstacles à la lutte.

On fait le point devant les journalistes. Mais, tel que prévu, on discute des obstacles à huis clos, pour éviter, entre autres, de porter préjudice à des compagnies privées dont le "cas" pourrait être porté à l'attention de l'assemblée.

Enfin, fait pour le moins inusité: au moment même où s'ouvrait, à Montréal, le symposium sur la pollution, l'Association canadienne pour l'assainissement de l'air entrait dans la deuxième et dernière journée d'un "important" colloque sur la pollution de l'air, qui a réuni, au Seigniory Club de Montebello, divers experts venant des universités, des industries et des gouvernements.

But: mettre en commun les renseignements et les solutions...

Sauf pour une brève apparition à l'ouverture du symposium, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, n'a pas du tout participé, hier, aux discussions sur la pollution.

"C'est qu'il est un partisan de l'action, plutôt que des congrès de discussions", a fait valoir une source. Il n'était pas d'accord avec l'idée du symposium: une perte de temps à son avis".

Interrogé en ce sens, hier après-midi, M. Saulnier n'a pas eu d'autre réponse qu'un petit rire et une réflexion: "Si j'ai bien compris, le symposium sert à faire le point..."

Avec ou sans élection municipale dans l'air, la pollution, c'est l'affaire de tout le monde.

Et, les Montréalais sont donc invités, pendant les trois jours du symposium, à aller visiter une exposition dans le grand hall de l'hôtel de ville: la question de la pollution et de son combat y est expliquée à l'aide de techniques audio-visuelles et d'équipements de détection.

La ville de Saint-Léonard condamnée à payer $134,635

La ville de Saint-Léonard vient d'être condamnée par la cour supérieure à payer un montant de $134,635.91 à la firme d'ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre, avec intérêts et dépens, pour des travaux effectués par cette firme et pour laquelle elle n'avait pas été remboursée par la municipalité.

Les ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre ont été remerciés de leurs services peu après la prise du pouvoir par le maire Léo Ouellet et la majorité de son équipe, en novembre 1967. C'est le beau-frère du maire élu, M. Jean DiZazzo, qui avait été engagé. Ce même monsieur DiZazzo sera vraisemblablement candidat aux élections de novembre à Saint-Léonard.

Le juge André Demers, dans son jugement rendu contre l'administration municipale de Saint-Léonard à moins de deux mois du scrutin, déclare qu'il n'a pas tellement retenu le témoignage de l'ingénieur DiZazzo, "qui est un témoin intéressé, étant celui qui a remplacé les demandeurs dans les fonctions d'ingénieurs-conseils".

La firme Lalonde, Girouard et Letendre était à l'emploi de la ville de Saint-Léonard depuis neuf ans. Le juge déclare que la Ville avait le droit de mettre fin au contrat, mais elle ne peut priver les demandeurs du paiement des plans et devis que la firme avait préparés et qui ont d'ailleurs été laissés à la Ville.

Le conseil municipal de Saint-Léonard, qui tient ce soir une assemblée régulière, doit prendre connaissance du jugement de la cour supérieure.

Comme le congédiement de la firme Lalonde, Girouard et Letendre ne devait entraîner aucun nouveau coût pour les travaux poursuivis ou utilisés par la firme DiZazzo, plusieurs citoyens se demandent avec quel argent sera payé le montant dû à la firme congédiée et imposée par le juge André Demers.

Les élections dans Fabre: reprise des audiences lundi

La prochaine audience du tribunal concernant la contestation de l'élection dans la circonscription de Fabre a été fixée à lundi prochain, 28 septembre, par le juge en chef Allan Gold, de la Cour provinciale.

Rappelons que c'est à 88 que se chiffre maintenant le nombre de personnes qui ont voté illégalement, le 29 avril dernier, dans cette circonscription, où le libéral Gilles Houde a été déclaré élu avec une majorité de 91 voix sur son plus proche adversaire, le péquiste Jean-Roch Boivin.

Plus de 100 témoins ont été convoqués pour lundi prochain par Me Pothier Ferland qui représente la contestatrice de cette élection, Mlle Hamelin.

Dans la journée de mardi, on s'attend que le président général des élections, Me François Drouin, soit également appelé à déposer.

Enfin, Me Ferland complétera sa preuve, probablement mercredi, en mettant au dossier d'autres infractions relevées lors du scrutin du 29 avril dans cette circonscription.

Par ailleurs, on croit savoir que le juge Yves Gabias fera connaître sous peu sa décision quant à la requête d'un citoyen de Laurier visant à simplifier les procédures entourant également la contestation de l'élection du 29 avril dans cette circonscription, de même que dans celles de Bourassa, Mercier et Ahuntsic.

La requête en question a été déposée devant le juge Gabias, jeudi dernier.

L'association péquiste de Gouin appuie le CAP de Saint-Edouard

En présence du député du comté, M. Guy Joron, l'association péquiste de Gouin a décidé, — par un vote de 36 pour, 14 contre et 3 abstentions dont celle du député lui-même, — d'appuyer officiellement les CAP de Saint-Edouard et de Rosemont, dans la lutte électorale que ceux-ci mènent au sein du FRAP contre l'administration Drapeau.

Avant que la question de l'appui officiel de l'association péquiste au FRAP ne soit discutée, le député Guy Joron, reprenant les raisons déjà exprimées par l'exécutif du parti québécois, a tenu à justifier la neutralité officielle du parti face à l'élection municipale montréalaise.

Pour sa part, M. Jacques Trudel, membre de l'exécutif du comté, a déclaré que l'exécutif, en principe était favorable à une participation et à une collaboration directe et de la part de l'association avec le FRAP, ett ceci pour trois raisons.

En premier lieu, a-t-il dit, le mode de participation ainsi que les structures du FRAP sont similaires à ceux du Parti québécois; en second lieu, le programme du FRAP est conforme à celui du PQ, notamment dans le domaine de l'habitation; enfin, l'exécutif péquiste de Gouin estime que tout effort de politisation et de mobilisation des citoyens ne peut qu'aider le Parti québécois.

D'ailleurs, a précisé M. Trudel, aussi bien clarifier la situation et prendre une position officielle sur le sujet, puisque exécutif péquiste de Gouin et militants de ce comté, participent, collaborent et travaillent avec le FRAP depuis quelque temps.

C'est M. Maurice Cloutier, membre du PQ dans Gouin et du FRAP dans le quartier Saint-Edouard (il se présente demain soir à l'investiture pour la convention du FRAP dans ce quartier), qui a présenté la proposition principale, libellée ainsi: "L'Association PQ de Gouin appuie officiellement les CAP de Saint-Edouard et de Rosemont."

Par la même occasion, il a suggéré aux membres et militants du PQ d'adhérer et de travailler avec ces mêmes CAP ainsi qu'avec le FRAP.

Pas de Mafia dans les salons funéraires

OTTAWA, (PC) — Des rumeurs voulant que des entreprises américaines contrôlées par la Mafia aient acheté un certain nombre de salons funéraires canadiens, il y a un an, ont été démenties, hier, par un porte-parole de la Gendarmerie canadienne.

Après enquête, la GC conclut "que rien ne permet de croire à ces rumeurs, ni de penser que des lois canadiennes aient été enfreintes".

DUPUIS

Laissez-nous choisir pour vous le meilleur appareil auditif Zenith

Zenith fabrique 18 appareils de qualités différentes avec garantie de remboursement de 10 jours. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait dans les jours de l'achat, vous n'avez qu'à nous le retourner et vous serez remboursé.
La qualité a priorité sur le nom !

Appareils auditifs Zenith

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Rendez-vous à domicile, si désiré

COMPOSEZ 842-5151

POSTE 316

DUPUIS — TROISIÈME — RAYON 907

GRATIS

300 billets à gagner

*LE MONDE DE WALT DISNEY

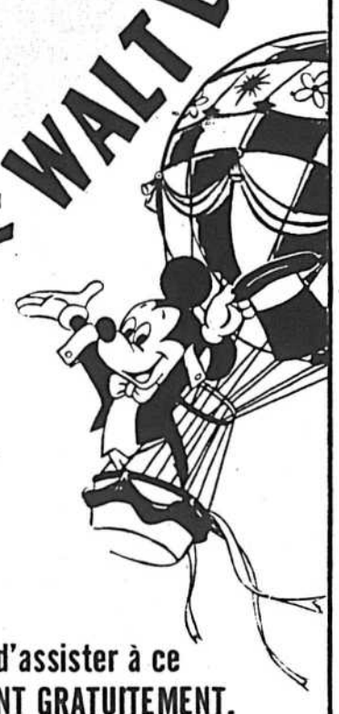

OBTENEZ, GRATUITEMENT, 4 BILLETS POUR VOUS ET VOS ENFANTS — UNE VALEUR DE $20

"Le monde de Walt Disney", c'est un tout nouveau spectacle à grand déploiement pensé et réalisé en fonction de la famille. Un tourbillon de gaieté! Deux heures de joie pendant lesquelles vous verrez les personnages célèbres des dessins animés que vous aimez: Mickey, Pluto, Goofy, et des dizaines d'autres.

LA PRESSE vous offre l'occasion d'assister à ce spectacle avec les vôtres ABSOLUMENT GRATUITEMENT.

Pour avoir une chance de gagner 4 billets, — il suffit de collectionner 6 coupons qui paraissent aujourd'hui et tous les jours jusqu'à vendredi prochain dans LA PRESSE.

Le nom des gagnants sera tiré au sort et recevront chacun quatre (4) billets pour l'une des représentations du "Monde de Walt Disney".

RÈGLEMENTS

1. Découper les coupons qui paraissent tous les jours dans LA PRESSE du 19 au 25 septembre 1970. Seuls les envois qui contiendront la série complète des six coupons (un de chacun, numérote de 1 à 6) seront recevables.
2. Faire parvenir son envoi au "Tirage Walt Disney", case postale 4080, Station Place d'Armes, Montréal 126, Québec, au plus tard le lundi 28 septembre 1970, le sceau de la Poste faisant foi.
3. Le nom des gagnants sera tiré au hasard le jeudi 1er octobre 1970.
4. Les billets seront remis aux gagnants selon les disponibilités, à la discrétion de LA PRESSE.
5. Les employés de LA PRESSE et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

COUPON No 3

"LE MONDE DE WALT DISNEY"

Conservez précieusement ce coupon. Quand vous aurez la série complète des 6 coupons, faites parvenir à LA PRESSE, à l'adresse indiquée au coupon no 6.

la presse

Ce coupon n'est pas valable sans les cinq autres coupons de la série. Seuls les envois qui contiendront un chacun des coupons nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 seront considérés.

Mécontentement à la suite du retard dans l'ouverture d'une polyvalente

Si pour les étudiants de l'Université du Québec c'était hier jour de la rentrée, ce fut, pour les 1,400 élèves de l'école secondaire polyvalente Charles-Lemoyne (dans le quartier de la Pointe-St-Charles), une troisième rentrée scolaire qui . . . avortait !

Et c'est pourquoi, hier, la colère s'est mise à gronder dans le quartier — surtout du côté des parents — qui en ont soupé de voir constamment leurs enfants retourner à la maison. Aux grands maux les grands remèdes, se sont-ils dit.

Les remèdes, ce sont les parents membres du Comité consultatif de l'école Charles-Lemoyne qui les ont prescrits hier, au cours d'une conférence de presse. La "potion" se résume à ceci : si lundi, le 28 septembre, les enfants sont une fois de plus renvoyés à la maison, on fera : une marche de protestation autour de l'école; puis, une délégation de parents ira rencontrer les responsables de la CECM afin de discuter les modalités pouvant hâter le retour à l'école. Si les pourparlers échouent, les parents marcheront sur la CECM.

Depuis maintenant une dizaine de jours (plus exactement depuis le 9 septembre, date de la rentrée), les 1,400 élèves de l'école Charles-Lemoyne sont privés de cours à cause des délais dans la livraison du matériel (bureaux, tables de travail, manuels scolaires, machinerie, etc.). La première semaine de la rentrée se déroula sans trop de protestations : la période étant consacrée à l'inscription des élèves. Le 15 septembre, une semaine après la rentrée officielle, tous les élèves se rendirent à l'école pour la grande première.

Ce ne fut cependant pas la première. Pour les enfants, ce ne fut rien d'autre qu'une générale improvisée. La première fut remise au lundi, 21 septembre, soit hier matin.

En l'absence des décors essentiels (bureaux, manuels, etc.), on retarda une fois de plus la rentrée.

A la CECM, on soutient que le retard est dû à la grève de la construction qui a paralysé les travaux pendant deux semaines.

Un fond de teint bien d'aujourd'hui

"MOON DROPS"

Tout nouveau, demi-maquillage en mousse légère, doux, diaphane, le fond de teint sous lequel votre peau vit vraiment. Doux au toucher: rempli de bulles d'air qui lui donnent sa légèreté. Doux sur votre visage, coussiné d'air, il s'étale en un fini le plus translucide jamais vu. Léger et non luisant, votre peau n'a jamais rien connu d'aussi doux.

En six teintes mode: albâtre, ivoire, beige, rose beige et Rachel 3.75

"Moon Drops" a aussi créé pour vous: Luminesque, fard en crème 4.00

l'ombre à paupière, en poudre 3.75
le traceur liquide 2.25
le mascara allongeant 2.85
la couleur à sourcils 2.75
l'éclairant à sourcils 2.75

les premiers cosmétiques translucides pour les yeux; et demi-rouge à lèvres.

Avec tout achat de 5.00 et plus de produits Revlon, il vous sera remis un ensemble "Moon Drops" contenant: un "After Moisture Balm" 1.9 once et un "Eau de parfum" aérosol, 1 once.

Mlle Louise Turcot sera au comptoir des cosmétiques jusqu'au 26 septembre inclusivement.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

DUPUIS

DUPUIS... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO — DESCENDEZ À BERRI-deMONTIGNY

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le président de Loto-Québec, M. Maurice Custeau, remet à Mme Henri Clément son chèque de $200,000. Mme Clément devient ainsi la première gagnante de la Super-Loto. M. Clément a l'air plutôt content.

SUPER-LOTO : retraite à 60 ans

C'était son intention de prendre sa retraite à 60 ans. Mais, jusqu'à 5 h. 40 ce matin, il ne savait pas encore s'il pourrait réaliser son projet.

Depuis cet instant, où il fut joyeusement tiré du sommeil, M. Henri Clément, qui aura 60 ans dans un mois, sait cependant qu'il quittera son emploi en janvier et qu'il fera un magnifique voyage avec son épouse.

Il est le premier gagnant du gros lot de $200,000 de la Super-Loto, désigné par le cerveau électronique de la Régie des alcools à minuit la nuit dernière.

Jusque-là, M. Clément, ignorait tout, même qu'il avait avec 450,000 autres détenteurs de billets, une chance de gagner.

C'était la faute à sa femme. Car le billet, c'était Mme Clément qui l'avait acheté et elle n'en avait même pas soufflé mot à son mari.

Aussi, M. Clément demeura fort sceptique à 5 h. 40 ce matin quand la sonnerie du téléphone retentit. C'était la restauratrice, Mme Savignac, du 2107, rue Rachel, qui avait vendu le billet à Mme Clément.

"J'ai cru à une farce, de dire M. Clément, et j'ai moi-même retéléphoné à

Voir RETRAITE, en page A6

● *La liste complète des numéros gagnants*

—page A 8

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mardi 22 septembre 1970, 86e année, no 220, 68 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Trudeau ira en URSS

par **Claude TURCOTTE**
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Tous les détails concernant la visite du premier ministre du Canada en URSS ne sont pas arrêtés, mais il semble bien que M. Pierre Elliott Trudeau souhaite mettre l'accent sur la discussion d'intérêts bilatéraux, comme c'est généralement sa préférence.

Un communiqué émanant ce matin du cabinet du premier ministre a fait savoir officiellement que M. Trudeau effectuera un voyage en Union Soviétique du 19 au 29 octobre prochain.

Le communiqué ajoutait laconiquement que "pendant son séjour à Moscou, il s'entretiendra avec son hôte, le Président du conseil des ministres de l'URSS, Alexei Kossyguine, et d'autres dirigeants soviétiques, de questions d'intérêts réciproques". On sait déjà qu'il y a un projet d'accord-cadre de coopération technique et culturelle entre le Canada et

Voir TRUDEAU en page A 6

La Cosa Nostra dans les ventes en pyramides

par Michel AUGER

La Cosa Nostra a la main haute sur plusieurs compagnies de ventes en pyramide, à Montréal et la région.

C'est ce qu'a révélé, ce matin, devant le juge Roger Pigeon de la Cour municipale, Me Raymond Faucher procureur de la police de Montréal.

L'avocat faisait alors des représentations au sujet de la sentence devant être imposée à trois hommes d'affaires ainsi qu'à la compagnie Les Consommateurs-Unis du Québec qui venaient de reconnaitre leur culpabilité à des accusations de conspiration et d'organisation d'un système de vente pyramidal.

Me Faucher avait pris soin de préciser au tribunal que les individus qui étaient devant la cour n'était pas reliés à la Mafia, mais a demandé des sentences exemplaires "afin d'enrayer cette

Voir LA COSA NOSTRA en page A 6

JORDANIE: la guerre a déjà fait 10,000 morts

d'après PA, AFP et Reuter

Les combats ont repris avec intensité aujourd'hui entre les troupes jordaniennes et les fedayin à Amman comme dans le nord de la Jordanie et le conflit, qui en est à sa sixième journée, a déjà fait 10,000 morts, selon la radio du Caire.

Le Comité central de la résistance palestinienne a prévenu les Etats-Unis que "tous les intérêts américains dans le monde arabe seront détruits par les masses et les forces progressistes arabes" dans le cas d'une intervention militaire américaine en Jordanie.

Le communiqué du comité central, diffusé à Damas, accuse les Etats-Unis d'être à l'origine du "bain de sang d'Amman".

Tout comme au Congo ou à Saint-Domingue, souligne le comité central, c'est le prétexte de la sauvegarde des ressortissants américains qui est invoqué pour justifier une éventuelle intervention militaire contre la guerre de libération du peuple palestinien".

L'Egypte a mis également les Etats-Unis en garde contre une intervention en Jordanie. Et le gouvernement syrien a publié un communiqué dans lequel il "fait appel à l'opinion publique mondiale pour mettre un terme aux provocations des Etats-Unis et à leurs préparatifs d'intervention".

La Grande-Bretagne et la France sont quant à elles fermement opposées à toute intervention, tout comme l'Union soviétique.

A Amman, le maréchal Majali, gouverneur militaire, a réimposé un couvre-feu dans toute la ville, après l'avoir levé quelques heures.

Dans une dépêche d'Amman, le correspondant de l'Agence du Moyen-Orient écrit que les combats se poursuivent dans la capitale jordanienne.

Les commandos palestiniens tirent des terrasses des maisons et l'armée jordanienne ouvre le feu sur eux de son artillerie et de ses mitrailleuses. L'armée jordanienne n'a épargné aucun quartier et des centaines de maisons ont été détruites sur leurs habitants.

La plupart des quartiers sont privés d'eau et d'électricité et les habitants sont privés de ravitaillement depuis six jours, et ils ne peuvent sortir de chez eux.

Au Caire, M. Heykal, ministre de l'Orientation, a dit que les combats en Jordanie ont fait au moins 10,000 morts jusqu'à ce jour. Dans le seul camp de réfugiés Al Wahadat, dit-il, les tués se chiffrent à 7,000 et 80 pour cent des maisons du camp ont été détruites. Amman, la capitale, est à moitié détruite, affirme par ailleurs un communiqué du Fath.

Dans le nord de la Jordanie, les fedayin, fermement installés dans Irbid, deuxième ville du pays, contrôlent toute

Voir 10,000 MORTS en page A 6

● *Washington n'interviendra que si la diplomatie échoue*

— page D 1

Le sommet arabe est remis indéfiniment

LE CAIRE (Reuter, UPI, AFP, PA) — La conférence au sommet des pays de la Ligue arabe, qui devait s'ouvrir aujourd'hui dans la capitale égyptienne, a été remise indéfiniment, pendant que se poursuivent les conversations préliminaires.

Un porte-parole officiel a déclaré, une heure environ avant l'ouverture de ce sommet qu'il avait été reporté jusqu'à nouvel ordre et qu'il fera dans la soirée le point de la situation.

Il semble d'autre part que ce sommet soit voué à l'échec à cause du refus des principaux intéressés d'y participer.

En dépit d'un message personnel du président Nasser au roi Hussein, soulignant que la présence du monarque hachémite était "vitale et essentielle", il semble improbable que Hussein quitte son pays pour se rendre au Caire. Il y a dépêché son premier ministre, M. Mohamed Daoud, qui est arrivé ce matin.

De son côté, le leader de la résistance palestinienne, Yasser Arafat, a décidé de boycotter le sommet arabe, qui a été retardé jusqu'à 7 heures ce soir.

Aux dernières nouvelles, Arafat se trouvait dans la région d'Amman où il

Voir SOMMET en page A 6

AUJOURD'HUI

- Les USA vont livrer des armes lourdes à la Grèce — *page D 1*
- André Desmarais candidat à la mairie — *page A 3*
- Le Boeing 747 provoque de dangereux remous — *page B 11*
- Servan-Schreiber reste secrétaire du parti radical — *page D 1*

sommaire

Annonces classées / D 4 à D 14
Arts et Spectacles / A 10 à A 13
Bandes dessinées / D 2
Cinéma / A 13
Décès, naissances, etc. / D 15
Editorial / A 4
Horoscope / C 3
Etes-vous observateur ? / D 5
Finance / B 10 à B 13
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2
La bonne table / C 1 - C 2
L'auto / B 6 à B 9
Les secrets de polichinelle / C 8
Loisirs et récréation / D 2
Mots croisés / D 5
"Mot-mystère" / D 9
Radio et télévision / A 12
Sports / B 1 à B 5 - B 8
Tribunaux / A 7 et A 9
Vie féminine / C 4 à C 10
Vie mondaine / C 5
Votre médecin / C 6

Ce soir à
CFTM-TV (canal 10)
9 hres p.m.
TIRAGE DE LA
SUPER-LOTO D'ETE
SUPERLOTO

L'ancien maire de Newark en prison

TRENTON, New Jersey (PA) — L'ancien maire de Newark, M. Hugh Addonizio, a été condamné à 10 ans de prison et à $25,000 d'amende pour avoir été trouvé coupable d'extorsion et de conspiration.

Addonizio a déjà fait savoir qu'il en appelerait contre le verdict qui le trouvai tcoupable de 63 extorsions d'argent envers des entrepreneurs faisant des travaux pour le compte de la ville de Newark, en plus d'avoir été trouvé coupable d'une accusation de conspiration.

L'ex-maire était passible d'une peine de 20 ans de prison et d'une amende de $10.000 pour chacune des 64 accusations.

C'est le juge George Barlow, de la Cour de district fédérale, qui a imposé la sentence en soulignant qu'il voyait dans cette affaire "une épouvantable alliance entre des éléments criminels et des représentants publics".

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La bagarre a failli éclater, ce matin, sur la route 3, entre Bécancour et Gentilly. Des ouvriers voulant se rendre au travail à la centrale nucléaire ont tenté, mais sans succès, de renverser un camion qui leur bloquait le chemin.

Les travailleurs bloquent l'accès à la centrale thermo-nucléaire de Gentilly

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

BECANCOUR — Une centaine de "chômeurs, futurs chômeurs et travailleurs" de la région de Bécancour ont bloqué pendant plus d'une heure, ce matin, tous les accès à la centrale thermo-nucléaire de Gentilly, paralysant toute circulation sur la route 3 et immobilisant des centaines d'automobiles et autobus scolaires.

Il s'agissait de la première manifestation du Comité ouvrier de Bécancour, qui vise à obtenir une politique de préférence d'emploi pour les travailleurs de la région.

Les manifestants, composés surtout de membres de l'Association des camionneurs artisans, ont bloqué la route avec leurs lourds véhicules, empêchant ainsi les ouvriers de la centrale, au nombre de quelque 350, de pénétrer sur le chantier.

Une heure plus tard, cependant, la violence menaçant d'éclater et les travailleurs de la centrale, en provenance pour la majorité de Trois-Rivières, ayant tenté en vain de basculer deux camions et une automobile dans le fossé, les organisateurs de la manifestation décidèrent de débloquer le passage une demi-heure plus tôt que prévue, ce que le petit contingent de la Sûreté du Québec arrivé sur les lieux

Voir LES TRAVAILLEURS en page A6

météo

Variable aujourd'hui; plus frais demain.
Max. 85° Min. 55° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal : 0.01 partie par million d'anhydride sulfureux
Niveau dangereux : 0.10

Recensement : $35 millions, 48,000 emplois

OTTAWA (PC) — Il en coûtera $35 millions pour recenser, l'année prochaine, les habitants du Canada, et les classer selon leur âge, leur langue maternelle, leurs revenus, leurs habitudes de vie et de travail.

Le recensement décennal débutera le 1er juin 1971 et procurera un emploi temporaire à quelque 48,000 personnes, selon le Bureau fédéral de la statistique.

La préparation du recensement décennal de 1971 a commencé en 1966. Déjà, un demi-million de Canadiens du Québec, de l'Ontario et du Manitoba ont répondu à un questionnaire prototype dont la valeur a pu ainsi être vérifiée.

Une machine nouvelle, baptisée FOSDIC (pour Film Optical Sensing Device for Imput to Computers), est prête à "digérer" les renseignements fournis par le recensement.

Cette machine enregistrera sur rubans magnétiques les réponses indiquées sur les questionnaires de recensement et permettra aux ordinatrices de produire une variété presque infinie de tableaux statistiques sur tous les groupes sociaux et économiques du pays.

FOSDIC, en revanche, est incapable d'être indiscrète. La machine ne pourra, en effet, enregistrer le nom et l'adresse des répondants et relier une information à sa source.

"Toutes les mesures ont été prises, affirme-t-on, pour assurer la confidentialité absolue des renseignements fournis [illegible] les recensés".

Voir RECENSEMENT en page A 6

Mark Top
prolonge
votre plaisir.
Ôtez-le...
le coupon.

la presse

MONTREAL, MARDI 22 SEPTEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 220 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /A 3

30¢ KIK COLA Le cola familial

Le conseiller Brisebois quitte le Parti civique

par André BEAUVAIS

Le conseiller municipal Jacques Brisebois, membre du Parti civique de Montréal, l'homme de l'équipe Drapeau, aux élections de 1960, pour battre le leader de la Ligue d'action civique, M. Pierre DesMarais, a décidé de "divorcer" d'avec le Parti civique. Le conseiller Brisebois (siège 2, Notre-Dame-de-Grâce) a confirmé la nouvelle à LA PRESSE, hier, mais n'a pas voulu préciser s'il sera candidat, à titre d'indépendant, le 25 octobre.

M. Brisebois n'a pas voulu fournir, immédiatement, les raisons de sa décision. Il a déclaré: "Pour ce qui est de quitter le Parti civique, c'est vrai. Quant aux raisons, je les expliquerai, dans les prochaines heures, dans une déclaration écrite. En ce qui concerne ma candidature possible, le 25 octobre, je ne puis rien dire pour le moment."

M. Brisebois, chef d'un bureau de comptables et président d'une compagnie d'administration, fut présent sur la scène municipale, la première fois, aux élections municipales de 1958, comme adversaire de M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif du temps. Il fut défait par ce dernier, mais au nombre des six adversaires de M. Asselin, il fut le seul à ne pas perdre son dépôt.

C'est en 1960 que M. Jacques Brisebois retint l'attention du Parti civique. On le désigna, dans le quartier Saint-Jacques, pour faire la lutte au principal adversaire du Parti civique, M. Pierre DesMarais, après la crise qui déchira la Ligue d'action civique et qui se solda par la création de deux équipes, celle de M. Jean Drapeau et celle de M. Pierre DesMarais.

Depuis 1962, M. Brisebois représente le quartier Notre-Dame-de-Grâce, là où il habite.

La rumeur veut que M. Brisebois forme une équipe de trois candidats indépendants, dans ce quartier de Notre-Dame-de-Grâce. Il a cependant refusé de confirmer ou d'infirmer ces renseignements, préférant attendre "en temps et lieu" pour faire des déclarations.

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Il n'a fallu que l'esprit de décision de quelques grévistes pour fermer l'Ecole Romain-Robidoux.

Un autre candidat à la mairie: M. André Desmarais

par Claude MASSON

Me André Desmarais, frère de l'ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal au temps de l'Action civique, c'est-à-dire M. Pierre Desmarais, fera lui aussi la lutte au maire Jean Drapeau lors des élections du 25 octobre à Montréal.

Le notaire Desmarais annoncera officiellement sa candidature, demain soir, alors qu'il répondra à l'invitation en ce sens d'un groupe d'amis.

Dans une lettre adressée à des partisans, le "Réveil de Montréal", qui a pour adresse le numéro civique 1206 est, boulevard Saint-Joseph, demande au plus grand nombre de sympathisants de se rendre, mercredi soir, au 1210 est, boulevard Saint-Joseph, pour solliciter de M. Desmarais sa candidature à la mairie. Il s'agit à la fois du bureau et du domicile du notaire Desmarais et à la fois du bureau du Réveil de Montréal. Il est à prévoir que le notaire se laissera tenter par une invitation qui vient de si près.

Par ailleurs, si le notaire Desmarais est décidé de briguer les suffrages à la mairie, le "chiro en blanc" Gilbert Croteau a abandonné le désir qu'il manifestait en ce sens.

L'homme en blanc, qui a été condamné par les tribunaux mais qui en a appelé du jugement, est présentement en liberté. M. Croteau nous a officiellement déclaré, hier soir, qu'il ne sera pas sur les rangs à la mairie, le 25 octobre. Le chiro de la rue Saint-Denis avait brigué les suffrages en 1962 et en 1966.

Outre le maire Jean Drapeau, trois autres candidats ont également annoncé qu'ils seraient sur les rangs le dernier dimanche d'octobre: MM. Charles Lafontaine, Réal Lalonde et Claude Longtin.

Au total, à environ un mois du scrutin, cinq candidats doivent se faire la lutte. Les intéressés ont jusqu'au 13 octobre pour briguer leur candidature. Aucun des candidats à la mairie n'a été cherché son bulletin de présentation, hier, première journée de remise des bulletins.

Une grève entraîne la fermeture de l'école Romain-Robidoux

par Pierre VENNAT

La direction de la Régionale Lignery, sur la rive sud, a décidé ce matin de fermer l'école polyvalente Romain-Robidoux, de Laprairie, privant ainsi quelque 3,600 étudiants.

Les autorités de la régionale n'ont guère eu le choix devant le geste surprise de quelque 60 grévistes exaspérés qui ont bloqué les entrées de la régionale, piquets de grève que les enseignants et les étudiants ont respectés.

C'est ce matin que des membres du personnel de soutien, en grève depuis plus de trois semaines, sont passés à l'action.

Exaspérés devant la lenteur des négociations et trouvant que leurs représentants syndicaux, l'Union internationale des employés professionnels et de bureau (FTQ), n'était pas assez énergique en ne préconisant qu'une grève de la faim, toujours en cours, et ne paralysant pas l'enseignement, des grévistes ont bloqué les portes de l'importante polyvalente.

Jusqu'ici, en effet, le piquetage n'avait pas nui à l'enseignement.

Quoi qu'il en soit, on a fermé l'école.

La direction, par le truchement du directeur général J.-Henri Rheault, a alors avisé le président des enseignants, M. Denis Brutton, que l'école était fermée, jusqu'à un règlement, laissant planer la menace d'une injonction contre le personnel de soutien.

Aux dernières nouvelles, l'injonction n'avait toujours pas été accordée et on ignorait si la polyvalente serait ouverte demain.

Entre-temps, M. Brutton a donné une conférence de presse en compagnie de la présidente du personnel de soutien, Mlle Germaine Raymond, et du conseiller technique de l'Union des employés professionnels et de bureau, M. Marc Goulard.

La polyvalente, a-t-il fait remarquer, ne fonctionne qu'au ralenti, lorsqu'ouverte.

Ainsi, il n'y a aucun contrôle des absences et comme il y a 3,500 étudiants et plus, il est impossible de savoir où sont les étudiants.

Les laboratoires de science sont quasi paralysés par le manque d'appariteurs, l'enseignement professionnel est plus que déficient, par manque de magasiniers et les volumes de la bibliothèque ne sont pas prêtés aux étudiants, faute de personnel pour enregistrer les prêts. Et il en serait ainsi sur toute la ligne.

Les enseignants, on le sait, appuient les grévistes du personnel de soutien qui fait la grève, pour exiger, en plus d'une hausse salariale, le remboursement de 15 "surveillants d'élèves" remplacés par des agents de l'Agence de sécurité Pinkerton.

La mort du garde Lionel Roy: double responsabilité criminelle

par Michel AUGER

Au terme d'une enquête fort spectaculaire, deux individus ont été tenus criminellement responsables, hier, par le coroner Laurin Lapointe, de la mort du garde Lionel Roy, âgé de 63 ans, tué lors du hold-up de $3,700, le 1er septembre, à la Caisse populaire Saint-Albert-le-Grand, au 3935 est, rue Mont-Royal.

Les deux hommes, Michel Cloutier, âgé de 18 ans, qui avait été accusé, la semaine dernière du meurtre d'Yvon Parent, un passeur de drogue, tué le 26 août, et Marcel Drolet, âgé de 35 ans, qui reside à Ottawa, mais, qui au moment du crime demeurait rue Parc-Lafontaine, devaient comparaitre en cour aujourd'hui pour répondre à une accusation de meurtre.

L'enquête a démontré que le garde avait été tué alors que les bandits quittaient les lieux du vol et, selon le témoignage de l'un des participants, cet assassinat était inutile.

Ce témoin, Marcel Drolet, ainsi que sa concubine, de même que deux autres personnes, ont été très loquaces dans leur témoignage et d'après eux, c'est Cloutier qui a tiré sur le garde.

Ce dernier s'en est d'ailleurs vanté à plusieurs reprises après le drame. Il aurait même déclaré, en apprenant la mort du garde, à la radio, quelques heures après le vol, qu'il était très heureux. "J'ai capoté un "chien" et j'en suis bien content; ça en fait un de moins", devait-il dire à la concubine de Drolet, entre autres.

Par la suite, d'après les questions de Me Paul Bélanger, procureur de la poursuite, la cour a appris que "capoter" voulait dire tuer quelqu'un dans le langage de Cloutier et que, dans le jargon de la pègre, un "chien" était un policier.

Avec forces détails et en proie à une émotion intense, Marcel Drolet a raconté comment il avait participé au vol. Il a tout d'abord dit qu'il avait proposé à un ami, Georges Lefort, un chauffeur de taxi, de participer au vol, mais que celui-ci avait refusé.

Il a précisé cependant, qu'il lui avait demandé de lui rendre un service le jour du vol, soit de l'attendre à une intersection. Il a toutefois précisé qu'il avait dit à Lefort qu'il allait faire des courses. En fait, Lefort a aidé les deux voleurs à s'enfuir.

Pour sa part, Drolet a dit qu'il avait lui-même scié la crosse de la carabine semi-automatique M-1 que Cloutier avait achetée le matin du vol. Il a ensuite dit qu'il s'était rendu jusque sur le terrain de la caisse, dans une auto volée. Le témoin, bien que très sûr de lui jusque-là, a commencé à avoir plus de difficulté à rendre son témoignage, en racontant le déroulement des événements à l'intérieur de l'établissement. Pendant quelques minutes la cour a dû ajourner, le témoin, en sanglot, ne pouvant plus continuer.

L'"opération pinballs": un demi-succès

par Lucien RIVARD

Pour la première fois depuis que la Communauté urbaine de Montréal a été formée, la police de Montréal a décidé hier, de porter un "coup" à la grandeur de l'île.

L'opération policière, baptisée du nom de "pinballs" et qui visait à éliminer tous les appareils de jeu sur l'île, aurait toutefois été un demi-échec, au dire de certains officiers de la police de Montréal.

Le travail des quelque 150 policiers, mobilisés pour l'occasion, s'est effectué uniquement hors des limites territoriales de la ville de Montréal. Pour la bonne raison qu'il n'existe plus aucun de ces appareils dans les limites de Montréal, les policiers y ayant déjà vu. Surtout depuis la cause qui a été portée jusqu'en Cour suprême par le lieutenant Steve Olinick, le grand spécialiste des causes de jeux de la police de Montréal.

L'opération a débuté vers 3 h. hier après-midi et, pour porter un grand coup, des membres de l'escouade de la Moralité, des policiers de l'Unité mobile et même des cadets de la police avaient été mobilisés.

Le travail consistait à visiter tous les établissements susceptibles de posséder des appareils de jeu et de les saisir. Pour le transport des appareils à l'ancien marché Maisonneuve, la police avait loué des camions de la compagnie "Hertz".

Pendant cinq heures, les policiers ont poursuivi l'opération.

Le bilan: on a saisi 44 machines automatiques illégales, 36 planchettes à poinçonner et 8 appareils gobe-sous (slot machines).

De plus, la police aurait sous surveillance quelques entrepôts qui recèleraient environ 300 des ces machines qui ne sont pas encore en circulation.

Beaucoup d'établissements ont toutefois échappé à la rafle, qui se voulait gigantesque, et l'élimination complète de ces appareils dans l'île de Montréal n'était pas encore pour hier.

L'état-major de la police qui était en alerte durant tout le temps de l'opération, s'est refusée de souffler mot à la presse de l'action en cours. Ce matin, on émettait un communiqué laconique ainsi libellé:

"Le 14 mai dernier, nous recevions du président de la Régie des loteries et courses du Québec une lettre demandant nos commentaires au sujet d'un projet de règlement relatif aux appareils de jeu.

"Avant de répondre au président de la Régie, nous avons cru souhaitable de procéder à un examen de la situation, examen qui nous a amenés à constater la présence de machines automatiques illégales dans plusieurs municipalités de la communauté urbaine.

"Hier, le 21 septembre, le Service de la police de Montréal en collaboration avec les services de police de ces municipalités, procédait à de nombreuses descentes. L'opération débutait vers 15 heures pour se terminer à 20 heures".

Et suivait la liste du matériel saisi.

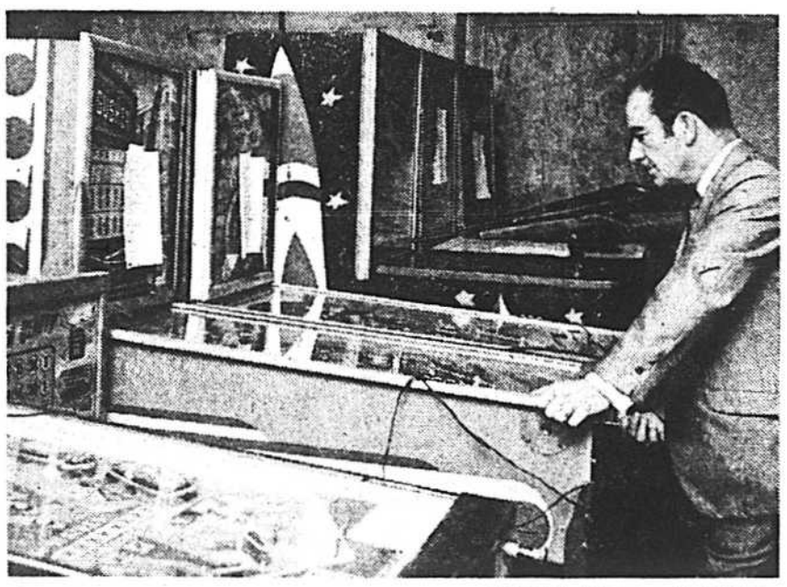

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le Lieutenant Eugène Quézel, de l'escouade de la Moralité, examine une partie des appareils saisis hier.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: 9 h à 1 h

Nappes de pétrole sur les plages des Iles-de-la-Madeleine

GRANDE-ENTREE (PC) — Selon l'écrivain Farley Mowat, des nappes d'huile goudronneuse recouvrent aujourd'hui sept milles de plages ou de bancs de sable reliant les îles de Cap-aux-Meules et Amherst, deux des principales îles du groupe des Iles-de-la-Madeleine.

M. Mowat, qui passe l'été dans les îles, a révélé aujourd'hui qu'une substance goudronneuse a commencé à battre le rivage de Cap-aux-Meules, hier matin, tout près du port de pêche d'Etang-du-Nord.

Des échantillons de cette huile ont été envoyés à l'institut Bedford, à Darmouth (N.-E.) pour y être analysés. Cette analyse dira si cette huile provient de la barge "Irving Whale", qui a coulé avec 1.1 million de tonnes d'huile lourde à bord, au début du mois, à 38 milles au large de North Cape, Ile-du-Prince Edouard.

Les pêcheurs d'Etang-du-Nord ont dû abandonner le travail lundi, leurs bateaux s'engluant dans la substance noirâtre.

Gérard-D. Lévesque: Montréal doit demeurer la métropole du Canada

par Rhéal BERCIER
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Montréal doit demeurer la métropole du Canada, et le gouvernement du Québec, de concert avec le gouvernement du Canada, tentera l'impossible au cours des prochains mois, afin de faciliter l'expansion de cette région, a déclaré notamment, au cours d'une entrevue, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec. M. Gérard-D. Lévesque n'a cependant pas voulu commenter la nouvelle à l'effet que les gouvernements fédéral et provincial avaient engagé des conversations afin d'adopter un programme permettant au ministère de l'Expansion économique régionale de favoriser la relance économique de la métropole qui subit présentement une baisse de ses activités économiques.

Il a précisé toutefois que le gouvernement du Québec poursuit les conversations ("il y en a de plus en plus"), afin de ne pas annuler les programmes visant à favoriser l'expansion économique du Québec, mais afin qu'ils se complètent.

Eliminer les disparités

Le ministre a précisé que le gouvernement du Québec poursuit ses efforts afin d'éliminer les disparités au Québec, de favoriser la croissance de certaines régions et d'assurer la croissance de Montréal.

Par ailleurs, M. Lévesque n'a pas voulu commenter non plus les conclusions du rapport des trois économistes montréalais, qui, pour le compte du ministère de l'Expansion économique régionale, ont réalisé une étude sur les grandes lignes du développement économique au Québec.

D'autre part, dans son exposé devant les congressistes de la Chambre de commerce du Canada, M. Lévesque a fait appel à une plus grande participation des hommes d'affaires à la chose politique. Il a également fait état de la confiance dont jouit le gouvernement du Québec aux yeux des investisseurs.

D'un autre côté, dans son exposé aux congressistes, le président de Bell Canada, M. Robert Scrivener, a déclaré qu'un des défauts de la société actuelle est sa tendance à trouver des solutions instantanées et trop simplistes à des problèmes complexes sous l'impact de l'instantanéité des communications.

Dans cette ère de communications rapides, a affirmé le conférencier, nous sommes exposés à un déluge d'informations, de sorte qu'elles nous arrivent de plus en plus abrégées et beaucoup trop rapidement.

Nous souffrons, a-t-il dit, d'avoir à être au courant de tout; nous devenons incapables d'évaluer en peu de temps l'importance de toutes ces données qui nous arrivent de plus en plus nombreuses.

Il a ajouté que des changements graduels et une révolution violente ne sont pas des phénomènes nouveaux. Ni la fièvre de la consommation, la pollution, l'inflation, la libération de la femme ou les émeutes des étudiants, a-t-il ajouté.

Ce qui est nouveau, a conclu M. Scrivener, c'est la quantité de la sorte d'informations mises à la disposition de tous les groupes de la société, à cause de la rapidité et la facilité avec lesquelles nous sommes émotionnellement mis au courant des événements.

Le Placement au Canada

Sept cours sur l'art d'investir offerts au public sous les auspices de
l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Cette série sera présentée de 8h à 10h sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Ces cours se donneront les mardis, du 13 octobre au 24 novembre 1970.

Ces mêmes cours se donneront les jeudis, du 15 octobre au 26 novembre 1970.

Des spécialistes vous enseigneront où et comment investir votre argent.

La participation est limitée à 400 personnes par cours et le dernier jour d'inscription est le 6 octobre 1970. Les frais sont de $20 par personne et donnent droit à une abondante documentation sur le placement, d'une valeur de $15.

Pour tout autre renseignement appeler: Mlle Cyr 861-9431.

Veuillez inscrire ( ) personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA pour le mardi ( ) pour le jeudi ( ). S.V.P. indiquer d'un x le soir qui vous convient. Ci-inclus mon chèque de $..... ($20 par personne) à l'ordre de: LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la(les) carte(s) d'admission ainsi que le (les) coupon(s) échangeable(s) contre la documentation mentionnée ci-haut.

Nom_____

Adresse_____

Téléphone (affaires)_____

Poster à LE PLACEMENT AU CANADA, Casier postal 61, 800, square Victoria, Montréal 115 (Québec)

P-22

le TEMPS qu'il fera

Légère erreur du "pitcheur" !

"Pas-t-un mot!", s'est écrié ce matin Danny Soucy, chef saucier d'Alcingétorix de Dorvallum, dès qu'on a tenté de lui demander des explications sur la "soupane" imprévue qui a fondu, hier, sur la tête des citoyens.

Un front chaud, a-t-il voulu expliquer, s'est soudainement précipité en avant d'un front froid (anatomiquement parlant, c'est calfeutrant)... et voilà! Minestrone impromptue.

Bousculant Beaufix de côté, Soucy-le-mélancolique trouvère a opiné que nous étions aujourd'hui "dans un secteur chaud avec de grandes possibilités d'orages."

Mais, volte-face et front froid demain, c'est-à-dire?

"Ciel variable et plus frais"... d'un ton pincé. Mais encore? "Chute!"... de 85 aujourd'hui à 70 demain et 55 cette nuit. ("Chute", faut dire, que dans l'anglais de Dorval, c'est un gallicisme.)

Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : aujourd'hui, ciel variable suivi de quelques averses ou orages plus tard dans la journée. Mercredi, nuageux, s'éclaircissant et plus frais. Maximum aujourd'hui de 75 à 80. Minimum la nuit prochaine de près de 55. Maximum mercredi de 70 à 75.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice et Lac-St-Jean : aujourd'hui, périodes de pluie ou de bruine se changeant en averses ou quelques orages ce soir. Mercredi averses et plus frais s'éclaircissant en fin de journée. Maximum aujourd'hui de près de 70. Minimum la nuit prochaine de 50 à 55. Maximum mercredi de 60 à 70.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : aujourd'hui pluie intermittente. Mercredi averses. Maximum aujourd'hui de 50 à 60. Minimum la nuit prochaine de 40 à 45. Maximum mercredi de 50 à 55.

RETRAITE

SUITE DE LA PAGE A1

Mme Savignac pour savoir si c'était vrai."

M. Clément travaille dans une bijouterie depuis 44 ans. Il aura 60 ans dans un mois, âge auquel il avait l'intention de prendre sa retraite.

"Je ne veux pas quitter mon patron comme cela, en sauvage, dit-il. D'autant plus qu'approche la période achalandée des Fêtes. Alors je ne partirai qu'en janvier", dit-il.

On a appris au cours de l'après-midi que le gagnant du deuxième prix de $100,000 était M. Thomas Loyen, un néo-canadien d'origine hollandaise, qui habite Ottawa.

On ne connaissait pas encore cet après-midi les noms des gagnants des lots de $50,000 (316,806) et de $20,000 (539451).

Mais les dépositaires de billets informèrent les autorités de la Loto que le gagnant de $25,000 était M. Raymond Tremblay, du boulevard Rivière-du-Moulin, à Chicoutimi, celui de $10,000, M. Roland Corbeil, de St-Pie-de-Bagot, et celui de $5,000, M. Jacques Deschênes, 6223, rue Cartier, Montréal.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A1

l'URSS. Avec une certaine réserve, certains informateurs prétendent que l'accord sera assigné au cours du voyage, seulement si tous les détails sont finalisés, en laissant entendre que ça ne pourrait pas être le cas.

Toutefois, il parait invraisemblable que cet accord ne soit pas signé à l'occasion de la visite de M. Trudeau. Le principe d'un tel accord avait été chaleureusement endossé l'automne dernier lors du passage à Ottawa de M. Andrei Gromyko, le ministre des Affaires extérieures de l'URSS.

En ce qui concerne l'itinéraire, il parait d'ores et déjà assuré que M. Trudeau passera deux ou trois jours à Moscou; mais il est possible aussi qu'il se rende à Leningrad et dans d'autres régions comme l'Ukraine et probablement l'Arctique soviétique.

On sait que l'URSS a développé son territoire arctique d'une manière beaucoup plus accentuée que le Canada, qui est devenu maintenant vivement intéressé par l'exemple soviétique.

Plus tôt cette année, M. Jean Chrétien, ministre des Affaires du Nord canadien a cherché à se rendre en URSS mais comme il n'a pu s'entendre sur le trajet du voyage, le projet a été abandonné.

Outre l'Arctique, on estime à Ottawa que les représentants des deux gouvernements profiteront de leurs discussions pour parler surtout de problèmes bilatéraux.

Par conséquent on s'attend peu à ce qu'il y ait des discussions longues sur la reconnaissance de la Chine continentale par le Canada et les autres grands problèmes internationaux, dont l'OTAN et la détente entre l'Est et l'Ouest.

M. Trudeau s'est déjà rendu en URSS en 1949, où il avait participé à un symposium sur les relations entre le Canada et l'URSS. Il s'y était rendu à titre privé.

Mercure dans les aliments: le point critique est loin

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les consommateurs n'ont pas lieu de craindre les effets du mercure dans les aliments puisque le pourcentage maximum est loin d'être atteint pour ce qui est de l'ensemble des produits alimentaires qui figurent au menu régulier de l'homme.

C'est du moins la réaction du ministère de la Santé au cri d'alarme que certains experts de l'université de Toronto ont lancé récemment à propos du pourcentage très élevé et dangereux de mercure dans plusieurs aliments de consommation courante.

Au ministère fédéral de la Santé les études ont été entreprises au début de 1969 alors qu'on a commencé à parler de plus en plus de la présence du mercure dans l'eau.

Les spécialistes de la section des aliments et drogues ont porté leurs recherches évidemment sur les produits de la mer mais aussi sur toute une gamme de produits alimentaires.

Ainsi en choisissant la région d'Ottawa (parce que c'était simplement la plus rapprochée des laboratoires) on a parcouru un grand nombre d'épiceries et centres commerciaux d'alimentation pour faire un échantillonnage complet.

Le lait, la viande, les légumes, les fruits, le sucre, les huiles, la gelée, le bonbons, le thé, le café, etc.

En somme tous les produits qui composent le menu régulier d'un repas complet.

En faisant la compilation des pourcentages de mercure on a découvert que la moyenne pour l'ensemble des aliments consommés dans un repas normal atteint .02 pour cent.

Les experts tirent la conclusion qu'il n'y a pas de danger pour la santé.

Au fait l'Organisation mondiale de la santé soutient qu'on peut tolérer un taux de .05 pour cent.

Les experts fédéraux ne nient aucunement que dans certains cas, comme l'a révélé l'enquête de l'Université de Toronto, le pourcentage de mercure soit plus élevé que le degré de tolérance reconnu.

Mais selon les autorités canadiennes de la Santé, il faut calculer le pourcentage moyen et voir ainsi si le mercure affecte vraiment la santé.

Pour l'instant il n'y a aucun doute selon le ministère qu'il n'y a pas danger grave.

Toutefois d'autres études sont faites cette fois à Winnipeg sur le même sujet.

Au Québec, on sait que le mercure a déjà fait des dégâts fort importants.

Ainsi la pêche commerciale a été bannie dans une bonne partie du fleuve St-Laurent parce que les poissons sont trop contaminés par le mercure.

10,000 MORTS

SUITE DE LA PAGE A1

la région. Les forces jordaniennes seraient massées près de Jarash, à michemin entre Amman et Irbid, dans l'espoir d'enrayer une offensive possible des unités blindées venues de Syrie en direction du sud et de la capitale. On signale quelques engagements entre Jordaniens et Palestiniens. Les fedayin dominent toujours dans une grande partie d'Amman et dans plusieurs régions en province. Le roi Hussein a de quoi être inquiet.

Yasser Arafat a qualifié de "tromperie destinée à semer la discorde au sein du monde arabe" le cessez-le-feu proclamé à nouveau par la Jordanie, et ils l'ont immédiatement repoussé.

Les fedayin sont décidés à "poursuivre la lutte jusqu'à la victoire complète et l'écrasement du régime".

Appel de Hussein aux Quatre

De son côté, le roi Hussein a pris contact avec les représentants des quatre Grands à Amman au cours des dernières quarante-huit heures, afin de leur demander d'entreprendre une action conjointe à la suite de l'entrée des forces syriennes en Jordanie.

D'autre part, les Etats-Unis continuent à tenir en état d'alerte leurs forces navales en Méditerranée, constituées par les navires de la Sixième flotte qui sont à moins de cent milles au large des côtes israéliennes. D'autre part, 10,000 hommes de troupes se trouvant en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis sont prêts à intervenir pour "évacuer les 400 ressortissants américains de Jordanie".

L'appel du roi Hussein aux Quatre Grands, suivi de la mise en état d'alerte de nouvelles unités américaines, suscitent dans tout le Moyen-Orient une émotion considérable. L'intervention des Etats-Unis, à laquelle personne ne croyait jusqu'à présent, se précise et on n'écarte pas cette éventualité.

A de rares exceptions près, l'opinion de tous les pays arabes désapprouve ces préparatifs militaires qu'elle considère comme le plus sûr moyen d'aggraver une situation déjà tendue à l'extrême et qui peut aboutir à la création d'un "nouveau Vietnam".

Peu d'espoir

En somme les observateurs pensent qu'un cessez-le-feu jordano-palestinien est devenu inapplicable et un compromis entre les belligérants arabes impossible.

Des journalistes ont vu dans un convoi se dirigeant vers le port d'Akaba des femmes et des enfants de la famille royale. Par ailleurs, le pape Paul VI a pressé Israël de ne pas intervenir en Jordanie. De Londres on a annoncé que la Grande-Bretagne a fait appel à l'URSS pour lui demander d'obtenir le retrait des forces armées qui, de Syrie, ont pénétré en Jordanie.

De Washington un autre porte-parole du gouvernement, le leader républicain du sénat, M. Hugh Scott, a révélé, après un entretien avec le président Nixon, la volonté du gouvernement américain de "faire le nécessaire pour préserver les intérêts des Etats-Unis dans la crise actuelle du Moyen-Orient."

Israël, qui, d'une part, a accusé l'Egypte d'avoir installé d'autres missiles SAM-2 et 3 dans la zone du canal, a, d'autre part, offert à la Jordanie d'héberger dans des hôpitaux israéliens des enfants, femmes et vieillards blessés au cours du présent combat fratricide. Il suffirait, a ajouté le ministre de la santé de Tel-Aviv, que ces blessés soient amenés par la Croix-Rouge jusqu'à l'un des ponts du Jourdain.

Une réaction nucléaire imprévue

LONDRES (PA) — Un ramassis de débris de plutonium a déclenché une réaction nucléaire imprévue qui a aussitôt mis en état d'alerte le centre nucléaire britannique Windscale, révèle-t-on aujourd'hui à la suite d'une enquête.

L'alarme s'était déclenchée le 24 août dernier dans un laboratoire isolé de l'usine centrale à Cumberland, sur la côte nord-ouest de la Grande-Bretagne. Le laboratoire, où le plutonium est récupéré des résidus atomiques, avait été fermé depuis ce temps.

Par ailleurs, dans une déclaration faite hier soir, l'Atomic Energy Authority précise qu'une autre enquête complète est en cours pour déterminer exactement comment l'accumulation inattendue de plutonium s'est produite.

LES TRAVAILLEURS

SUITE DE LA PAGE A1

quelques minutes plus tôt s'était avéré incapable de réaliser.

Occupation des chantiers

Les quelque cent manifestants, après avoir permis aux ouvriers de la centrale de se rendre sur les lieux de leur travail, ont bloqué les accès aux chantiers de l'endroit pour la journée. On devait toutefois permettre aux ouvriers qui sont entrés travailler ce matin de ressortir ce soir et aucun incident n'est prévu.

C'est grâce aux lourds camions que la manifestation a pu être une réussite, les manifestants étant bien moins nombreux, ce matin, que les travailleurs désireux d'aller travailler mais les lourds véhicules décourageant toute tentative d'imprudence.

Un service d'ordre impeccable dirigé par un jeune animateur social de Nicolet, M. Michel Pilon, secrétaire du Comité ouvrier, put empêcher que la violence n'éclate.

Les trois autres chantiers paralysés, outre celui de l'Hydro-Québec, furent ceux de la Glabel Verrerie Ltée, du réservoir d'eau d'une capacité d'un million de gallons par jour et d'un quai en eau profonde (un contrat de $4 millions).

Le sens de la manifestation

La manifestation est née de l'exaspération de la population, qui n'a pu se voir accorder la préférence d'emploi sur les chantiers de la région.

Le secrétaire-animateur du comité, M. Michel Pilon, a déclaré entre autres que la population demande que les subventions accordées aux investisseurs dans la Société du parc industriel du Centre du Québec (une création de l'Etat du Québec) servent à créer des emplois qui seraient offerts en priorité à la population de l'endroit.

Et la population veut que ce droit prioritaire au travail, à compétence égale, leur soit assuré par des engagements et des procédures très claires.

"Parce que depuis trop longtemps, le patronage politique fausse ce droit, déclare le COB dans un communiqué remis aux quelques journalistes présents ce matin, et parce que trop souvent, on a été obligé de payer certaines personnes pour obtenir un emploi."

La population, de dire M. Pilon, ne croit plus aux déclarations de bonnes intentions.

Elle ne croira, dit-il, qu'en des engagements qu'elle pourra vérifier.

C'est pourquoi on a convoqué, jeudi soir, au Centre culturel de Saint-Grégoire, le premier ministre Robert Bourassa, M. Edouard R. Légasse, directeur général de la Société du parc industriel du Centre du Québec, et M. Eugène Voros, gérant général de Glaverbel Verrerie, compagnie qui construit dans ce parc.

Si ces messieurs ne sont pas présents, on menace de passer aux actes et ceux-ci pourraient être plus violents que de bloquer une route.

LA COSA NOSTRA

SUITE DE LA PAGE A1

plaie qui est en train de compromettre l'économie du pays", a-t-il déclaré au juge.

Le juge Pigeon a retenu les arguments de la défense, représentée par le criminaliste René Letarte, de Québec, qui demandait la clémence de la cour vu que les accusés évitaient des frais à la société en s'avouant coupables dès qu'ils ont pris connaissance d'un jugement de la Cour d'appel confirmant l'illégalité des système de ventes en pyramide.

Le juge a condamné la compagnie à $5,000 d'amende, tandis que les trois directeurs devront verser $3,000 chacun pour ce qui est de l'accusation principale et $30 pour l'accusation de conspiration. Un délai de six mois a été accordé pour verser l'amende.

Me Faucher a révélé au tribunal que plus de 75 compagnies opéraient actuellement illégalement des systèmes de loteries pyramidales, que des millions de dollars sont investis par les Québécois dans ce secteur et que les bénéfices sont directement envoyés aux "grands patrons" qui, dans la plupart des cas, sont des Américains.

Il a ajouté que plusieurs de ces compagnies qui, ayant été trouvées coupables d'illégalité aux USA, avaient émigré au Canada. Selon lui, le système économique du pays pourrait être attaqué du fait que, d'après le système des loteries pyramidales, le consommateur disparaît et qu'il ne reste plus que des vendeurs. Les agents Camillien Côté et Réal Vermette de la Section des fraudes commerciales de la police de Montréal avaient été chargés de l'enquête dans cette affaire.

Plusieurs autres causes semblables s'instruiront devant la Cour municipale dans les prochaines semaines.

SOMMET

SUITE DE LA PAGE A1

dirigeait les opérations des commandos contre l'armée jordanienne. D'ailleurs, les observateurs jugent improbable que le roi Hussein aurait accordé un sauf-conduit à Arafat pour sortir du pays.

De même, le président de la Syrie, Nouredine Atassi, qui est arrivé au Caire, hier, a déclaré qu'il ne participerait pas au sommet. On sait que la voyé des blindés et des troupes pour Jordanie a accusé la Syrie d'avoir encombattre au côté des Palestiniens.

Sans Hussein, Arafat et Atassi, certains diplomates arabes ne cachent pas que la conférence est vouée à l'échec avant même de commencer.

A quelques heures de ce sommet, le premier depuis des années à devoir étudier une crise interarabe, on peut tracer ainsi le tableau des positions respectives:

— Refusent de participer au sommet: l'Irak, l'Algérie et le Maroc. Les deux premiers sont notoirement hostiles au roi Hussein. Selon Radio-Bagdad, l'Organisation de libération palestinienne est, elle aussi, hostile au sommet.

— Accepte le sommet mais refuse jusqu'à présent d'y participer en personne: le roi Hussein. Son premier ministre, Mohamed Daoud est arrivé au Caire.

— Refuse de participer au sommet tout en étant présent au Caire: le président syrien Nourredine Atassi.

— Présents au sommet mais hostiles au roi Hussein: la Libye et le Koweit qui ont, l'un supprimé, l'autre suspendu leur aide financière à la Jordanie.

— Présents au sommet avec une attitude de neutralité teintée de bienveillance envers l'O.L.P.: les présidents Nasser et Nimeri du Soudan.

— Enfin, présent sans avoir dit un mot pour ou contre les adversaires en présence en Jordanie: le roi Fayçal d'Arabie séoudite.

C'est dans cette mosaïque d'opinions et de sentiments qu'il s'agit de trouver directement ou indirectement une solution à l'une des crises les plus graves qu'ait traversées le monde arabe contemporain, mettant en jeu le sort du Moyen-Orient et, dans une certaine mesure, celui de la paix du monde. On se demande donc au Caire, ce matin, si les plus hautes instances arabes pourront trouver un remède miracle que le drame jordanien réclame pourtant impérativement.

RECENSEMENT

SUITE DE LA PAGE A1

Les recenseurs seront obligés sous serment de respecter le secret, sous peine d'amende et de prison.

Les questions de base posées à chaque foyer concernent le nom, le sexe, la parenté, le statut marital et la langue maternelle de toute personne qui y demeure.

En outre, un foyer sur trois recevra un questionnaire plus détaillé qu'il devra remplir lui-même et retourner par la poste.

L'échantillon ainsi réuni (33 p.c. des Canadiens) permettra au Bureau fédéral de la statistique d'avoir une connaissance plus approfondie des conditions économiques, sociales et culturelles dans lesquelles vivent les Canadiens.

La tête de deux chefs fedayin est mise à prix

Amman, (AFP) — "Une prime de cinq mille dinars (12,000 dollars environ) sera accordée à toute personne qui capturerait les deux criminels Nayef Hawatmeh et Georges Habache ou fournirait aux forces armées des renseignements permettant leur capture", annonce un communiqué du maréchal Habes Majali, diffusé par Radio-Amman.

Nayef Hawatmeh est le chef du "Front démocratique et populaire pour la libération de la Palestine" et Georges Habache le chef du "Front populaire pour la libération de la Palestine".

LDG

LE PLUS GRAND CENTRE D'ÉCLAIRAGE AU CANADA

2955 est, rue Bélanger, Montréal — 728-9241

DES MILLIERS DE MODÈLES EN MONTRE

Depuis les appareils à prix modique du HALL DES MINI-PRIX jusqu'aux lustres de grande classe de nos GALERIES DE LUMIÈRE — et ceci DANS TOUS LES STYLES!

L'authentique LAMPE COLLÈGE DE LIGHTOLIER

Donne un éclairage d'une intensité de 70 pieds-bougies. Diffuse uniformément pour éliminer les ombres. Ampoule incluse.

Prix de détail: $25.95

SPÉCIAL L.D.G.: $15.90 (pour un temps limité)

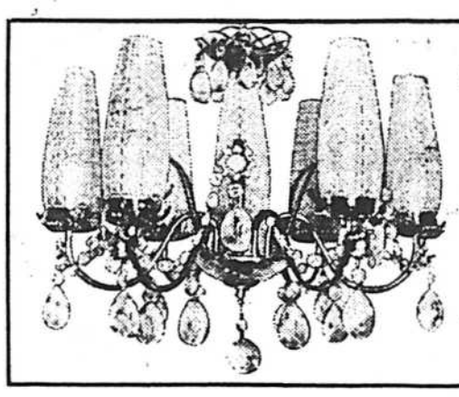

Lustre avec breloques et globes de cristal. 6 bougies. Tout nouveau! Diamètre 19½", hauteur 13½". No. ZA1169

Prix de liste: $81.75

PRIX L.D.G.: $40.88

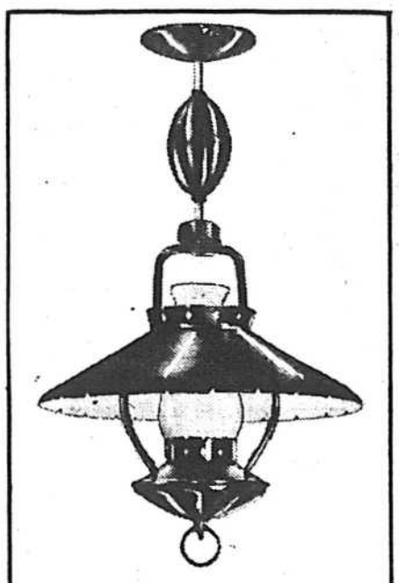

De style colonial, fini cuivre antique avec globe en verre blanc, ce plafonnier s'allonge de 22" à 48". Diamètre 20". No. 211855

Prix de liste: $72.60

PRIX L.D.G.: $36.30

Plafonnier rustique de bois vieilli et de fer martelé. Largeur 22", longueur 17½" plus la chaine. Six bougies. No. 233637

Prix de liste: $262.50

PRIX L.D.G.: $131.25

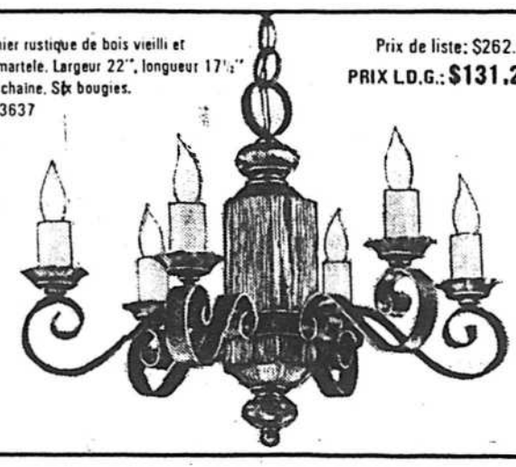

Lustre de style méditerranéen en fer noir pour quatre ampoules. Diamètre 16", longueur 19" plus la chaine. No. 2T1154-93

Prix de liste: $112.75

PRIX L.D.G.: $56.38

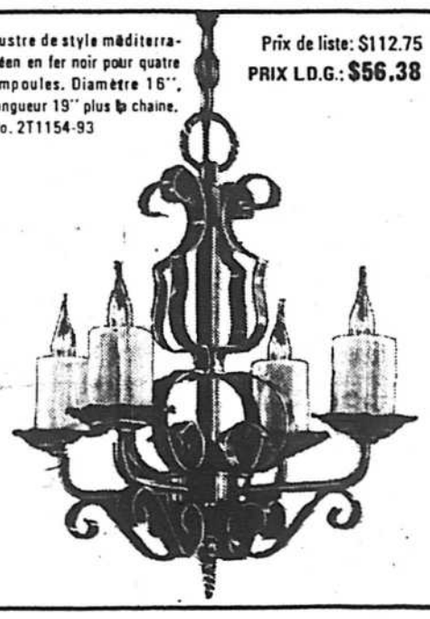

AMPOULES EN SUS

Plafonnier en lattes de noyer jointes au moyen de languettes de fer noir. Diffuseur de verre dépoli. No. 232905 Diamètre 12½" Prix de liste: $34.05 PRIX L.D.G.: $17.03

No. 232955 Diamètre, 18" Prix de liste: $52.95 PRIX L.D.G.: $26.48

Globe de verre dépoli dans une cage de noyer agrémentée de garnitures de laiton. Diamètre 16", longueur 26". No. 219835 Prix de liste: $101.10 PRIX L.D.G.: $50.55

HEURES D'OUVERTURE:

Du LUNDI au MERCREDI: de 8:30 a.m. à 5:30 p.m. JEUDI et VENDREDI: de 8:30 a.m. à 9:00 p.m. SAMEDI: de 8:30 a.m. à 5:00 p.m.

Stationnement GRATUIT à l'arrière.

Sheraton à Toronto. Appelez l'opératrice à Montréal et demandez ce numéro local:

842-5861

Retenez une chambre, par téléphone, à l'hôtel King Edward Sheraton de Toronto ou à tout autre hôtel ou motel Sheraton dans le monde. On reçoit les appels 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le King Edward Sheraton, situé dans le centre-ville, au coeur du quartier des affaires, du commerce et des divertissements, comporte sept des meilleurs restaurants et bars-salons de la ville. Les enfants partagent la chambre des parents gratuitement.

L'hôtel King Edward Sheraton

HÔTELS ET MOTELS SHERATON. SERVICE INTERNATIONAL ITT

GAGNEZ

4 BILLETS POUR "LE MONDE DE WALT DISNEY"

AU FORUM DE MONTRÉAL

UN CADEAU DE la presse

voyez notre annonce dans ce journal

au bilan de l'ACTUALITÉ

Baisse des dépenses des Québécois au regard du PNB

Les dépenses des particuliers en biens et services représentent la tranche de beaucoup la plus importante de la dépense nationale au Québec, toutefois, selon les "tableaux types des comptes économiques du Québec 1946-1968" qui viennent de paraître, la part relative de ce poste tend à diminuer. Elle est passée de 62 pour cent en 1946 à 59 pour cent en 1968.

Cette publication, préparée par la direction générale de l'économie industrielle du ministère de l'Industrie et du Commerce, est la d e u x i è m e version des comptes économiques du Québec à paraître. La publication précédente utilisait, pour l'estimation du Produit national brut, uniquement l'approche des revenus et celle de la valeur ajoutée. Celle-ci ajoute l'approche par les dépenses. Ce deuxième volume diffère aussi du premier en ce qu'il tient compte des nouvelles définitions et des nouveaux concepts introduits récemment dans les comptes nationaux canadiens.

La Préservatrice s'associe aux Prévoyants du Canada

Le président du Groupe Prévoyants du Canada, M. Marcellin Tremblay, a annoncé la signature d'une entente avec La Préservatrice, compagnie d'assurance française, par laquelle cette dernière acquiert 62,500 nouvelles actions de Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale. Il s'agit d'un investissement de plus de trois quarts de million qui consolidera les structures financières de cette compagnie en pleine expansion. Cette importante transaction fait suite à l'émission de 150,000 actions nouvelles qui portera à 500,000 le nombre d'actions total de Les Prévoyants du Canada-Assurance Générale, lorsque le programme sera complété. La Préservatrice aura donc une participation de 12.5 p.c. dans la capitalisation de la Compagnie.

M. Raymond Meynial, Président Directeur Général de la Banque Worms de Paris et Président de La Préservatrice, et M. Guillaume Legrand, Directeur Général de La Préservatrice, sont présentement à Montréal pour conclure cet accord qui, en plus de l'apport important de capital dont il est fait mention, prévoit des ententes de réassurance et d'échange de personnel technique. Les dirigeants des deux entreprises fondent de grands espoirs sur la portée future d'une telle collaboration.

Price et Abitibi haussent leur prix du papier-journal

La Compagnie Price Ltée et l'Abitibi Co. Ltd ont annoncé hier qu'à partir du 1er janvier 1971, elles augmenteraient de $10 le prix de la tonne de papier-journal vendu au Canada et aux Etats-Unis. Les nouveaux prix "rendus" seront donc de $153 canadiens ou $162 américains pour la région de New York.

Les deux sociétés invoquent, pour justifier cette majoration, que cette décision est "causée par la hausse importante survenue dans le prix de la main-d'oeuvre, du bois, des transports, du carburant et de l'électricité ainsi que les frais de lutte contre la pollution". Ces dépenses, précise le communiqué de l'Abitibi Paper, dépassent de 7 pour cent l'épargne enregistrée par la hausse de la productivité.

Les vénézuéliens quittent le port de Montréal

Le port de Montréal vient de perdre encore une compagnie de navigation en faveur des ports de l'est des Etats-Unis.

La ligne vénézuélienne annonce en effet la suspension des services maritimes qu'elle assurait entre les ports du Saint-Laurent et les Bermudes, les Antilles et le Venezuela. Elle desservira désormais les mêmes ports au départ des ports de la côte est des Etats-Unis.

1ère conférence des banquiers canadiens

L'Association des banquiers canadiens tiendra les 28 et 29 septembre prochains la première conférence nationale des banquiers du Canada au Château Champlain à Montréal. Cette conférence réunira des banquiers canadiens et étrangers, des personnalités des gouvernements fédéral et provinciaux et des universitaires. Elle aura pour but de considérer l'avenir de la banque au Canada. Parmi les invités on note, M. Andrew F. Brimmer, gouverneur du Federal Reserve Board de Washington, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, auteur et économiste français bien connu, M. Claude Ryan, directeur du Devoir, M. Eric Kierans, ministre des Communications, etc.

Baisse de la production du sirop d'érable

Avec une production de 1,511,000 gallons de sirop d'érable (environ 20 millions de livres), la récolte de 1970 a été la plus faible des dix dernières années.

C'est ce que révèle la division de l'apiculture et de l'acériculture du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Cette récolte a marqué une diminution de 13.9 pour cent par rapport à celle de 1969 qui avait, elle-même, connu une baisse de 29 pour cent au regard de celle de 1968. Cette année-là, le rendement avait été de 32,380,000 livres. La production la plus forte de la dernière décennie a été enregistrée en 1966, alors qu'elle avait atteint un record de 38,175,000 livres.

ROBERTS/FENTON/ McCONNELL LTÉE.

Claude G. Jarry, C.A.A.P.

M. R. V. Cattell, vice-président et directeur général de l'agence de publicité Roberts/Fenton/McConnell pour l'Est du Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de Claude G. Jarry, C.A.A.P. au poste de Directeur du bureau de Montréal.

Né à Montréal, et jusqu'à récemment Chef des Services de commercialisation à Pepsi-Cola Canada, Ltée, M. Jarry possède de plus une longue expérience dans les domaines de la publicité, du marketing et de la réalisation en radio/tv tant au Canada qu'aux États-Unis. Cette expérience sera mise au service des clients nationaux et locaux de l'Agence dans le Québec. Il a reçu sa formation à l'Université de Montréal, aux Hautes Études Commercials et à McGill. M. Jarry est bien connu dans le milieu publicitaire et fait partie du Publicité Club de Montréal.

Rfm

Auditions sur la menace de guerre commerciale

Le Congrès américain va étudier les risques d'une guerre mondiale du commerce posés par la tendance au protectionnisme sensible aux Etats-Unis et dans certains autres pays.

Le représentant Hale Boggs, président de la sous-commission mixte sur la politique économique internationale, a annoncé qu'il tiendrait la semaine prochaine une série d'auditions sur les problèmes posés par l'accroissement des importations aux Etats-Unis et leurs répercussions sur le commerce international.

M. Boggs, qui revient d'un voyage d'étude en Europe occidentale, a déclaré qu'une telle guerre du commerce, provoquée par des mesures et contre-mesures restrictives sur les importations, porterait préjudice à tout le monde.

Le Congrès américain étudie actuellement, on le sait, un projet de loi sur le commerce extérieur considéré comme la plus protectionniste depuis les années '30.

La sous-commission de M. Boggs entendra une douzaine d'économistes américains et étrangers parmi lesquels M. Robert Triffin, professeur à l'université de Yale, M. Saburo Okita, président du centre japonais de recherche économique, M. Kurt Richebacher, conseiller économique de la Dresdner Bank, et M. Franz Aschinger, conseiller de la "Swiss Bank Corporation".

Un dernier-né : The Canadian City Line Ltd

Ellerman and Bucknall Steamship Co. Ltd de Londres, et McLean Kennedy, Limited, de Montréal, ont annoncé la formation d'une nouvelle compagnie : The Canadian City Line Ltd. Cette compagnie est une entreprise commune de services entre le Canada et l'Inde, le Pakistan et Ceylan et aussi entre le Canada et le sud et l'est de l'Afrique. The Canadian City Line assumera, dès le début de 1971, les services fournis antérieurement par Ellerman and Bucknall et fera les arrangements avec Ellerman Lines Limited pour les affrètements à temps de l o n g u e durée. McLean Kennedy sera nommé courtier en chargement et agent pour ces services, dans un but de continuité.

Programme de recherche de Fer et Titane du Québec

William L. Walsh, président de Fer et Titane du Québec, Inc. (Quebec Iron and Titanium Corporation), vient d'annoncer le lancement d'un programme de recherches et de développement qui nécessitera des investissements de millions de dollars.

M. Walsh a déclaré que ce programme de recherches a pour but d'éprouver de nouvelles méthodes de production qui justifieraient une expansion majeure des activités de Fer et Titane du Québec, Inc. dont les actions appartiennent, aux deux tiers, à Kennecott Copper Corporation.

Nouveau système antipollution

Un système complet de réduction des émissions de gaz d'échappement offrant d'excellentes possibilités de répondre aux normes envisagées par le gouvernement des Etats-Unis pour 1980, vient d'être présenté à l'occasion d'une réunion mixte des sections québécoise et ontarienne de l'Association canadienne pour l'assainissement de l'air.

Dr. Edward N. Cantwell, Jr., chef de la divison des gaz d'échappement chez E.I. du Pont de Nemours and Co., de Wilmington, Del., a déclaré à l'assemblée que Du Pont avait mis au point un système à trois éléments destiné à réduire les émissions de gaz d'échappement, système qui répond déjà aux normes et objectifs établis par les Etats-Unis pour 1975.

Amélioration de la situation commerciale aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — La situation commerciale s'est améliorée "d'une façon significative aux Etats-Unis au cours des sept p r e m i e r s mois de 1970".

Une l e t t r e du secrétaire d'Etat, M. William Rogers, au sénateur Allen Ellender, démocrate de Louisiane et membre de la commission sénatoriale des crédits, contient cette information à laquelle s'ajoutent les précisions suivantes:

En comparaison de la période janvier-juillet 1969 les exportations se sont accrues de 20 pour cent, les importations ont augmenté de 12 pour cent. L'excédent commercial est passé de $370 millions à plus de deux milliards 500 millions.

Le secrétaire d'Etat a fait d'autre part savoir au sénateur que les exportations agricoles ont augmenté de plus de 24 pour cent tandis que celles qui ne touchent pas l'agriculture ont augmenté de 19 pour cent.

"L'augmentation exceptionnellement forte des exportations américaines (quatre milliards 200 millions) pour la période janvier-juillet 1970 reflète le niveau élevé de l'activité économique à l'étranger, spécialement en Europe occidentale et au Japon".

John Labatt Limitée

Avis de dividende

Avis est ici donné par le Conseil d'Administration, que les dividendes trimestriels ont été déclarés comme suit:

Actions de préférence, convertibles, séries A
Dividende no 11

vingt-cinq cents par action, payable le 15 novembre 1970 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 23 octobre 1970.

Actions ordinaires
Dividende no 103

dix-huit cents par action, payable le 15 octobre 1970 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 18 septembre 1970.

Par ordre du Conseil d'Administration

Le secrétaire
W. M. SMYTH

London, Ontario, le 11 septembre 1970

Aide québécoise à la Banque du Niger

La Banque Provinciale, en collaboration avec le Centre de recherches en développement économique de l'Université de Montréal, participe à une mission économique au Niger, dont le but principal est de conseiller la direction de la Banque de développement de la République du Niger sur les améliorations à apporter aux structures et aux méthodes de gestion tant financières qu'administratives de cette société.

Le Centre de recherches en développement économique de l'Université de Montréal est le mandataire pour le Niger de l'Agence canadienne de développement international, qui assume la responsabilité des divers projets visant à aider les pays en voie de développement.

La onzième heure pour Come-by-Chance

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, doit signer, cette semaine, à Londres, les accords pour le financement d'une raffinerie de pétrole de $155 millions à Come-by-Chance, T.-N.

Les conseillers juridiques du gouvernement terreneuvien, qui étudiaient les détails des deux principales ententes financières, devaient arrivés à Londres dimanche soir pour s'entretenir avec les représentants d'un consortium de neuf banques britanniques, qui doit fournir les sommes nécessaires pour la réalisation du projet.

M. Smallwood a révélé que les documents devraient être signés quelques jour seulement après l'arrivée de la délégation terreneuvienne en Grande-Bretagne.

La peste bovine au Moyen-Orient

Une grave flambée de peste bovine affectant le bétail de plusieurs pays du Proche-Orient — avec le risque d'une propagation en Europe — est signalée aujourd'hui p a r la F A O (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

"Un grave foyer de la maladie a été constaté, en décembre 1969, au Bahrein et un autre en Afghanistan, dans la province de Nimroz (sud du pays), en mai 1969". Un important foyer s'est également déclaré en Iran en juin. Depuis lors, le mal aurait même atteint les rives de la Méditerranée.

Ces renseignements s o n t contenus dans "L'Annuaire de la santé animale — 1969", qui vient d'être publié. L'Annuaire est publié par la FAO, en collaboration avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'Office international d e s épizooties.

"Il faut agir vite", a déclaré à ce propos le Dr R. B. Griffith, chef de la sous-division de la santé animale à la RAO. "La peste bovine, a-t-il ajouté, est une maladie mortelle, qui se transmet par contact direct. L'animal souffre d'une forte fièvre, de diarrhée, et meurt généralement une dizaine de jours après l'apparition des premiers symptômes. C'est l'une des maladies les plus contagieuses, et le taux de mortalité peut atteindre 90 pour cent". D'autre part, elle s'é t e n d très rapidement, et l'actuelle épizootie pourrait affecter très durement les économies des pays atteints. En outre, il y a le risque de voir la peste bovine passer en Europe".

Pas d'accident chez Price de 1968 à 1970

CHICOUTIMI (PC) — L'usine de la compagnie Price, à Kénogami, a établi un record d e 4,337,330 heures-ouvriers s a n s blessure compensable, durant la période du 28 novembre 1968 au 10 avril 1970, méritant ainsi le trophée décerné annuellement par le Conseil national de sécurité (National Safety Council).

Reitman's

(CANADA) LIMITED

CLASSE "A"
Dividende No 44

AVIS est par la présente donné qu'un dividende trimestriel ordinaire de 12½¢ par action, a été déclaré sur les actions de la classe "A" de la compagnie, dividende payable le 2 novembre 1970 aux détenteurs d'actions inscrits à la clôture des affaires le 15 octobre 1970.

ORDINAIRES
Dividende No 85

AVIS est par la présente donné qu'un dividende trimestriel ordinaire de 12½¢ par action, a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, dividende payable le 2 novembre 1970 aux détenteurs d'actions inscrits à la clôture des affaires le 15 octobre 1970.

Par ordre du Conseil
Le secrétaire.
Cyril Reitman

Montréal,
le 14 septembre, 1970

Contrôle accru sur l'assurance variable en Ont.

Le gouvernement de l'Ontario a prix cette semaine des m e s u r e s pour accentuer le contrôle d e s assurances-vie variables qui offrent à l'acheteur une forme d'investissement similaire aux fonds mutuels.

Dans un décret ratifié par le cabinet cette semaine, et dont le texte occupe neuf pages du journal officiel de l'Ontario, le gouvernement introduit d e s amendements à la loi sur les assurances. Ces amendements s'appliquent aux polices d'assurance variables qui sont soumises, au même titre que les valeurs mobilières, à la loi sur les valeurs mobilières.

Les compagnies d'assurance offrant ce genre de police seront tenues de f o u r n i r les mêmes éléments que ceux qui sont requis pour les valeurs mobilières, c'est-à-dire présenter aux clients un prospectus dont le contenu devra être approuvé par le gouvernement et veiller que le client soit clairement informé de la partie de sa prime qui constitue un investissement risqué.

COTES de l'or

Au milieu de la session sur le marché de Londres, l'or était à la hausse L'once gagnait 3½ cents à $36.27.

A Zurich, hausse également à $36.25-$36.35. A Francfort, l'once gagnait 15 cents à $36.45 et à Paris le lingot de 1 kilo avançait de 22 francs à 6490 francs.

cote des grains

MARCHE A TERME:

(SINNIPEG)

LIN				
Oct.	2.75	2.77	2.70¾	2.71
Nov.	2.62⅜	2.64¾	2.61½	2.61½
Dec.	2.51½	2.51⅛	2.43¼	2.43½
Mai	2.60¼	2.60¼	2.52	2.52¼
GRAINE COLZA				
Nov.	2.36	2.38⅛	2.23¼	2.25
Jan.	2.31¾	2.31¾	2.29	2.21
Mars	2.29	2.29½	2.17½	2.18
Mai	2.27	2.27	2.17	2.17⅝
GRAINE COLZA THUNDER BAY				
Oct.	2.14½	2.14½	2.12	2.12
Avril	2.26¾	2.27	2.17	2.18
AVOINE				
Oct.	93	83	92	92
Dec.	—	—	—	89
Mai	89½	89½	88½	88½
Juil.	—	—	—	92¼
ORGE				
Oct.	1.27	1.27	1.23	1.24½
Dec.	1.24¼	1.24¼	1.20¼	1.21½
Mai	1.28⅛	1.28⅛	1.24⅝	1.25½
Juil.	—	—	—	1.27½
SEIGLE				
Oct.	1.06	1.06	1.05	1.05
Dec.	1.07	1.07	1.06⅛	1.06¼
Mai	1.14	1.14	1.12¾	1.12¾
Juil.	—	—	—	1.18½

MARCHE AU COMPTANT:

AVOINE: 2 cw 91½; ex 3 cw 89¾; 3 cw 89⅜; ex 1 four. 88⅞; 1 four. 87⅜; 2 four. 84⅜; 3 four. 81⅜; four. melangee 48.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.23⅞; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.21⅞; 3 cw 2-rang et 1 four. 1.20½; 2 four. 1.18½; 3 four. 1.15½.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.05½; 3 cw 99½; 4 cw 83; ergotie 71½; sur-voie 1.04⅝.

LIN: 1 cw 2.71½; 2 cw 2.65⅛; 3 cw 2.41; sur voie 2.70⅜.

GRAINE-COLZA, Vancouver: No 1 Canadienne 2.30; No 2 Canadienne 2.15.

GRAINE-COLZA, Thunder Bay: No 1 C a n a d i e n n e 2.28; No 2 Canadienne 2.12¾.

(CHICAGO)

BLE				
Sep.	1.66¾	1.67¼	1.64¼	1.67¼
Dec.	1.68½	1.68½	1.67	1.68
Mars	1.70⅝	1.71	1.69½	1.70¼
Mai	1.68¾	1.68¾	1.66	1.66¾
Juil.	1.57¼	1.58	1.55¾	1.56⅝
MAIS				
Sep.	1.50½	1.51½	1.45	1.45
Dec.	1.53¼	1.53¼	1.48	1.49
Mars	1.56	1.57	1.52¾	1.53¼
Mai	1.61	1.61	1.56	1.56½
Juil.	1.61	1.61	1.57	1.57½
AVOINE				
Sep.	80½	84¼	80½	81
Dec.	80¾	80¾	79⅛	80⅛
Mars	80¾	80¾	78⅞	79⅝
Mai	78¾	78¾	77	77½
Juil.	73	73	71¼	71¼
FEVES SOYA				
Sep.	2.89	2.80	2.76½	2.77½
Nov.	2.84¾	2.84¾	2.81¼	2.82½
Jan.	2.90	2.90½	2.86¾	2.88¼
Mars	2.94½	2.94½	2.91	2.92¼
Mai	2.97¾	2.79¾	2.94¼	2.95¾
Juil.	2.99	2.99	2.96	2.96¾
Aout	2.93¼	2.93½	2.92	2.92¼

NOMINATION A LA DE LAIR FOOD

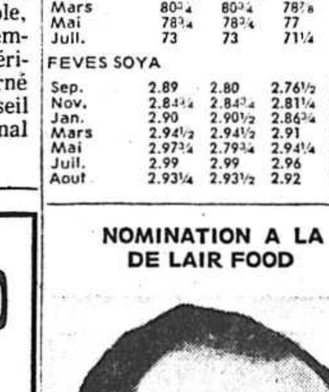

A. Bonnell

M. Arthur B o n n e l l a été nommé directeur général de la De Lair Food Limited; la nouvelle a été annoncée par M. M.E. Fee, président de la compagnie. M. Bonnell, qui était antérieurement directeur général des ventes, aura désormais la responsabilité de toute l'activité de la compagnie. Il restera en poste au siège social de la compagnie.

La De Lair Food, entreprise affiliée à The Canada Starch Company Limited, exploite la flotte la plus importante de cantines mobiles à Montréal. Elle participe activement aussi à divers autres aspects de la consommation de produits alimentaires.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh $2.00 à $2.25 ; Lobo $1.75 à $2.25 ; Wolf River $1.75 à $2.25 le boisseau.

Aubergines : $2.50 à $2.75 le boisseau.

Betteraves : .25 à .35 la demi-douzaine, $1.50 à $2.00 les 50 lb.

Blé d'Inde : .25 à .35 la doz.

Brocoli : $2.75 à $3.00 pour 12.

Carottes : .50 à .60 la doz; $1.25 à $1.35 les 50 lb; $1.50 à $1.75 pour 24 cellos de 2 lb.

Céleri : $2.25 à $2.50 pour 24.

Chicorée et escarole : $1.00 à $1.25 pour 12.

Choux : verts $1.00 à $1.25 pour 24; rouges $1.50 à $1.75 ; Savoy $1.75 à $2.00 la doz.

Choux Bruxelles : $3.50 à $4.00 pour 16.

Choux chinois : $1.50 à $2.00 pour 12.

Choux-fleurs : $2.25 à $2.75 pour 12.

Ciboulette : .90 à $1.00 la doz

Citrouilles : Hubbard $3.00 à $3.50; Pepper $2.00 à $2.50 ; jaunes, $2.00 à $3.00 la doz.

Concombres : .45 à .50 la doz, à mariner $6.00 à $7.00 le boisseau.

Fèves : jaunes $2.00 à $3.00 les 20 lb ; vertes, $2.50 à $3.50 les 20 lb.

Laitue : frisée $1.75 à $2.00 pour 24 ; Boston $1.50 à $2.00 pour 16 ; Iceberg $3.50 à $4.50 pour 18 ; Romaine $1.75 à $2.25 pour 20.

Marrow : $1.00 à $1.25 le boisseau.

Oignonnets : $2.00 à $2.25 pour 2 doz.

Oignons : $1.00 à $1.25 doz de paquets ; 1¾ à 3 po. $1.20 à $1.40 ; jumbo $1.75 à $2.00 les 50 lb ; $2.25 à $2.50 les 24 cellos de 2 lb ; rouges $2.00 à $2.50 les 50 lb.

Patates : nouvelles, .90 à $1.15 lavées $2.00 à $2.25 les 50 lb ; lavées $2.75 à $3.25 pour 10 cellos de 5 lb.

Panais : $1.50 à $1.75 les 20 lb.

Persil : .50 à .60 la doz.

Piment : $3.50 à $4.00 le boisseau.

Poireaux : .80 à $1.00 la doz.

Radis : .50 la doz ; $2.00 à $2.25 pour 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga : $1.15 à $1.40 les 50 lb ; $1.50 le boisseau.

Tomates : rouges $1.00 à $1.50 pour 20 lb ; roses $1.25 à $1.75 pour 20 lb ; vertes .65 à .85 pour 20 lb.

Zucchini : $2.50 à $3.50 les 20 lb.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 64; 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: .65.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois coloré, 48.3 ; blanc, 48.0.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs : 20 à 23 ; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21 ; pour nourrissage, en sacs, 17 à 17½.

Poudre de lait de beurre : pour nourrissage 15 à 15½ ; poudre de lait, 3¾.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelle récolte, .90 à 1.15 les 50 lb

Prix des oeufs, en cartons, d'une douzaine : A-extra-gros, 63.3 ; A-gros 50.6; A1-moyens 46.4; A-petits 37.6.

Loi spéciale pour les caisses d'entraide ?

ALMA (PC) — L'exécutif de la Fédération des caisses d'entraide soumettra au gouvernement du Québec un projet de loi spéciale pour les caisses d'entraide, bien que l'idée débattue au cours du premier congrès provincial de la Fédération, en fin de semaine, à Alma, n'ait pas rallié l'ensemble des délégués.

Cette loi spéciale situerait les caisses d'entraide entre les sociétés d'épargne et les organisations prenant des risques dans certains prêts. Les caisses d'entraide échapperaient par le fait même à la loi des caisses d'épargne et à celle régissant la Commission des valeurs mobilières.

Selon les participants cette législation serait nécessaire p o u r permettre aux caisses d'entraide de répondre à leur nouvelle orientation, visant à participer a u capital-action des industries, afin de prendre part au développement régional.

Toujours pour accentuer le développement régional, l a Fédération des caisses d'entraide du Québec devra recruter un personnel compétent pour offrir des services identiques sinon supérieurs à ceux des autres institutions financières.

Quelque 450 observateurs et délégués de 40 municipalités du Québec ont participé au congrès de la Fédération.

Devises étrangères

Source : Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.4208
Allemagne	D. Mark	.2792
Angleterre	Livre	2.4185
Argentine	Peso	.2629
Australie	Dollar	1.1287
Autriche	Schilling	.0391
Belgique	Franc	.0204
Brésil	Cruzeiro N.	.2275
Chili	Escudo	.1062
Danemark	Couronne	.1349
Espagne	Peseta	.0147
France	Franc	.1836
Hollande	Florin	.2818
Italie	Lire	.001622
Japon	Yen	.002832
Mexique	Peso	.0810
Etats-Unis	Dollar	1.01 3-8
Norvège	Couronne	.1415
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1427
Pérou	Sol	.0243
Suède	Couronne	.1944
Suisse	Franc	.2355
Tchécoslovaquie	Couronne	.1416
Venezuela	Bolivar	.2255

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼, 1er sept.	1972	96	96½
3¼, 1er juin	1976	80½	81½
7¼, 1er avril	1972	100¾	101½
6, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100¾	101½
7, 1er avril	1973	100½	100¼
8, 1er oct.	1974	102¾	103¾
6¼, 1er dec.	1973	98	99
7¼, 1er avril	1974	100	101
5½, 1er oct.	1975	91¼	92¼
5½, 1er aout	1980	84½	85½
4½, 1er sept.	1983	73½	74½
5¼, 1er mai	1990	72½	74½
5¾, 1er sept.	1992	76½	78½
6½, 1er oct.	1995	83	85
C.N., 4, 1er fev.	1981	70½	72
C.N., 5½, 16 dec.	1971	98¼	98¾
C.N., 5¾, 1er jan.	1985	78	80
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
Perpetuel		39	41
Alb Gas Co 7½	1990	101	102
Bq N.E.	1987	83	85
Can Cement 3¾	1975	75	80
C.P. 8¾ nov.	1989	100⅛	101
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMCA 8¼	1974	96	98
Gulf Oil 8½, 2 dec.	1989	99	100
Im. Oil 8½dce.	1989	100	101
Roymar 7½ 1er nov	1973	93	95
Roymor 7¾ 1er nov	1978	91	93
Simpsons 9½, 15 d.	1989	100⅛	101½
INDUSTRIELLES			
Weston G, 8¾	1987	77	79
MUNICIPALITES			
VdeM 9¼, 15 mars	1975-90	100	102
TorMet 9¼, 2 mars	1990	100	102
GOUVERNEMENT PROVINCIAUX			
Alta Tel 1er mars	1990	102	104
BC El 6½, 7 avril	1990	80	82
Man Hyd 1er av	1990	102	104
NB 9, 2 juil.	1975-94	100½	102½
NFLD. 9½, 15 mars	1990	101	103
Ont Hyd 9, 1er fev	1995	101½	103½
Que 9¼, 1er août	1977-91	99	100
NE 9¼, 15 juin	1990	100½	102½
IPE 9½, 15 mars	1990	100½	102½
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 9¾	1990	114	116
B. C. Teleph	1990	102	102½
Bell. 9¾, 14 aout	1990	101½	102½
Marit. Tel 9¼ jn	1990	101	102
N.B. Tel 9¼ 1 jn	1990	101½	102
Noranda 7½, 1er oct	1988	84	86
North C Gas 8	1989	83	85
North C Gas 9½	1991	102½	103½

		Achat	Vente
Quebec Tel.	1991	98½	99½
T.C.Pipe Line	1990	103½	104
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5 85	1987	88	90
W. Coast 5 Ex	1968	80	84

titres au comptoir

		Achat	Vente
Accarl	1000	33	33
A G F Special	11050	225	210
A G T Data	100	550	550
Aquacare	100	100	100
Bald Mtn	500	3	3
Black Cricket	1500	35	30
B C Moly wts	1000	55	55
Clearwater	1000	16	16
Cons Computer	200	600	588
Cons Durham	500	205	205
Cryotherm Ltd	500	264	263
Dasson Copper	1000	13	1
D L P Div	1200	190	185
Dom Jubilee	4700	125	100
Duvex	3000	1	1
Gold Hawk	1500	18	18
Grt Lk Nick	1000	400	388
Guard Gw Pfd	1000	660	660
H M Taxsavers	5000	5	5
Intl Systcoms	26900	94	85
Interprov Dred	10000	4	4
Killarney	3000	16	15
Maclan	36000	100	97
Maneast Uran	3250	1	1
Mc Marac R L	1000	2	2
Mistassini Ur	1000	30	30
New Assoc Dev	1500	21	20
Newbaska	2000	30	15
New Brunswick	500	57	57
North Que Exp	2750	83	71
Nouvelle Mng	16100	52	50
Peoples Stores	400	900	863
Royal Trst Rts	900	50	50
Sheraton Mng	500	50	50
Sogepet Ltd	500	120	120
Summit Expl	1000	70	65
Trans Eastern	1000	15	15
Unigesco B	2050	210	180
Unigesco A	200	220	220
Universal Fact	500	350	345
Werner Lake	1000	1	1
Wm Creek	1000	80	80

GAGNEZ
4 BILLETS POUR
"LE MONDE DE WALT DISNEY"
AU FORUM DE MONTRÉAL
UN CADEAU DE
la presse
voyez notre annonce dans ce journal

Elle est de retour la
DRÔLE DE VENTE!
BIC

Achetez-en une douzaine,
OBTENEZ 2 DOUZAINES, GRATIS!
C'est fou!

Une offre de $10.44 à seulement $5.88

Achetez une douzaine de stylos-bille BIC, Deluxe pointe fine à 49¢ et vous obtenez 2 douzaines de BIC, pointe moyenne à 19¢, gratuitement. Achetez-en 100 douzaines et vous obtiendrez 200 douzaines gratis. C'est ça, une bonne affaire!

Une drôle de vente? Peut-être, mais c'est pour vous montrer jusqu'où nous pouvons aller pour vous inviter à faire l'essai d'un BIC. Parce que nous sommes certains qu'après cet essai vous nous direz: "C'est BIC ou rien!"

SPÉCIFIEZ BIEN: OFFRE No S-588

Vous ne pouvez l'obtenir qu'en vous adressant à votre fournisseur de matériel de bureau habituel. Vous avez le choix entre 4 couleurs d'encre: bleu, noir, vert et rouge. Il n'y a pas de limite à la quantité que vous pouvez commander. Mais *il y a* une limite à la durée de l'offre. Alors, commandez vite!

BIC

70-H-14F

Disponible chez ces fournisseurs et les autres importants fournisseurs d'articles de bureau.

MONTREAL
ADANAC OFFICE SUPPLIES LTD.
439 rue Saint-François-Xavier
AMERICAN HOSPITAL SUPPLY
4850 rue Bourg, Saint-Laurent
A & T OFFICE SUPPLIES
837 boul. Décarie, Saint-Laurent
BARONET OFFICE SUPPLIES
9615 rue Papineau
BRAULT BOUTHELLIER
205 est, rue Laurier
CANADIAN OFREX LTD.
4824 ch. de la Côte-des-Neiges
CRITES & RIDDELL
1050 rue De La Montagne
G. F. DAWSON CO. LTD.
387 ouest, rue Notre-Dame
EXCELSIOR OFFICE SUPPLIES
8815 av. du Parc
LIBRAIRIE BOULEVARD
8485 Langelier, Saint-Léonard
LIBRAIRIE DE LA SALLE
1487 av. de la Salle
LIBRAIRIE L.S.C.
2244 rue Rouen

MARGILL & CO. LTD.
1255 rue Université
MARK J. CO. LTD.
8006, 18e avenue, Ville Saint-Michel
McFARLANE SON & HODGSON
200 rue Deslauriers, Saint-Laurent
J. R. OFFICE SUPPLY
441 rue Saint-Pierre
PAPETERIE BREL LTEE.
6625 P. E.-Lamarche
F. PILON INC.
765 rue Beaubien
800 est, rue Mont-Royal
8559 boul. Saint-Laurent
851 boul. Décarie
280 ouest, rue Saint-Jacques
9034 boul. Saint-Michel
RELIABLE PRINTING COMPANY
171 ouest, rue Saint-Paul
RUBIN STATIONERY
3536 boul. Saint-Laurent
SUPERIOR OFFICE SUPPLIES LTD.
4970 rue Amiens
JOHN S. TRITT CO.
8915 boul. Saint-Laurent

WILLSON STATIONERS LTD.
239 ouest, rue Notre-Dame
WILLSON STATIONERS LTD.
389 ouest, rue Saint-Jacques
WILLSON STATIONERS LTD.
1201 av. Université
WILLSON STATIONERS LTD.
Place Bonaventure
ZONE BROS.
400 boul. de Maisonneuve
QUEBEC
J. E. RICHARD
290 Saint-Vallier
T. J. MOORE & CO. LTD.
590 Côte de la Montagne
SAINT-JEAN
LIBRAIRIE RICHELIEU
170 rue Saint-Jacques
THETFORD MINES
LIBRAIRIE LESSARD
236 sud, rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE
PAPETERIE N. D. LTEE
231 est, rue Notre-Dame

VALLEYFIELD
LIBRAIRIE G. GOYER
10 rue Nicholson
OTTAWA
CANADIAN OFREX LTD.
1657 Altavista Drive
CAPITAL STAMP & STATIONERY
465 Gladstone
EVANS & KERT LTD.
83 rue O'Connor
Billings Bridge Plaza
Centre commercial Carlingwood
Centre commercial Saint-Laurent
GRAND & TOY LTD.
900 ch. Belfast
IDEAL STATIONERY & OFFICE SUPPLY CO LTD.
215 rue Rideau
JULES PATRY LTEE
880 Wellington
ART WOODS OFFICE SUPPLY
400 rue Bank
HULL
LIBRAIRIE MONTPETIT LTEE
40 rue Adrien-Robert

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	460	$7⅜	7¼	7⅜	
Alcan	2013	$22⅛	21⅞	22	— ⅛
Alcan 4¼ pr	425	$26½	26¼	26¼	— ¼
Algoma Stl	400	$13	13	13	
Aquitaine	1300	$23⅞	23¾	23⅞	— ⅛
Argus C pr	500	$9	9	9	— ¼
Asbestos	143	$27¾	27¾	27¾	
Atl Sug	215	$6½	6½	6½	— ⅛
Bank Mont	2666	$15½	15⅜	15⅜	— ¼
Bank NS	500	$19⅛	19⅛	19⅛	— ¼
Bq C Nat	978	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Bq Deparge	200	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅜
Bq Pv Can	1540	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Bell Can	1620	$43⅞	43⅝	43⅝	— ½
Bell pr A	170	$50	50	50	
Bombarder	525	$14½	14¼	14½	+ ¼
BP Oil	1730	475	470	470	—5
Brascan	1900	$14⅞	14¾	14⅞	
BC Phone	600	$61	606	60¾	
Brinco	100	470	470	470	
CAE Ind	100	$5	5	5	
C D Sugar	100	$30½	30¼	30¼	
Can Pack	100	$21	21	21	+ ½
Can Perm	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
CSL	120	$23¼	23¼	23¼	— ¾
Can Arena	1113	$11	10¾	11	— ½
Cdn Brew	1500	$7⅝	7½	7½	— ⅛
C Br 2.20A	25	$29	29	29	
C Imp Bk	700	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
CIL	114	$9¾	9¾	9¾	
CI Power	501	$27	26½	26½	— ½
C Marconi	200	320	320	320	+20
CP Inv pr	400	$23¾	23½	23¾	
CP Inv w	150	510	510	510	—5
CP	562	$62	61⅝	61¾	— ⅜
C.. 300 pr	200	$8⅞	8⅝	8⅝	+ ¼
C..ron	475	$14	14	14	— ¼
C.nt Del R	825	$11⅝	11½	11⅝	— ⅛
C.ent Dyn	400	70	70	70	—5
Chemcell	525	500	490	500	
Cockfield B	200	$5⅝	5⅝	5⅝	
Cominco	4275	$21½	21⅛	21⅛	— ⅜
Con Bathrst	280	$10⅝	10⅝	10⅝	— ¼
Cons Glass	260	$14¼	14¼	14¼	
Crain RL	100	$12½	12½	12½	
Cr Zell A	263	$17⅝	17½	17⅝	— ⅜
Crush	200	$12¼	12¼	12¼	— ¾
Dist Seag	310	$48½	48½	48½	— ½
D Coal pr	225	$26½	26	26½	+1
Dofasco	800	$20¾	20⅝	20¾	
Dom Text	1200	$13	12¾	13	
Domtar	1275	$13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
Donohue pr	200	$17	17	17	
Fam Player	308	$9⅞	9½	9½	— ⅜
Fraser	200	$25½	25½	25½	+ ½
French Pet	100	680	680	680	—5
Genstar	750	$8	8	8	
GL Paper	400	$19	18⅝	19	+ ⅜
Greyhound	200	140	135	135	—5
Grissol	300	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Gulf Oil	1100	$17⅜	17⅛	17⅜	
Hollinger	300	$34⅜	34⅛	34⅛	— ⅛
Home A	1380	$20	19½	19½	— ⅞
Home B	100	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Horne PF	100	215	215	215	
Hud Bay M	645	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Hud Bay Co	1625	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅜
Hunt D	150	$9¼	9¼	9¼	— ½
Husky Oil	3500	$12⅞	12½	12½	— ¼
Imp Oil	11084	$18	17¾	17⅞	
Imp Tob	1162	$14⅝	14⅝	14⅝	
Ind Acc	1110	$15	14⅝	14¾	
Int Nickel	1395	$40⅝	40⅜	40½	— ⅜
Int Util	545	$29⅛	28⅝	28⅝	— ⅝
Inter PL	700	$24½	24⅛	24⅛	— ¾
Inv Grp A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
I O S Ltd	3010	195	190	190	—5
Kaiser	18400	$11	10⅝	10⅞	— ⅛
Labatt	230	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Laur Fin	675	455	455	455	+5
Laur F 200 p	354	$20¾	20¾	20¾	
Loblaw B	700	$6⅛	6	6⅛	
Macmillan	631	$26	25⅜	25⅜	— ⅛
Magnaenc	200	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
Mass Fer	4275	$9⅞	9¾	9¾	
Microsysts	303	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Molson A	230	$14¼	14¼	14¼	
Moore Corp	525	$31¼	31	31	— ½
Nat Sea Pd	2000	$7⅝	7½	7½	— ¼
NB Tel	462	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Noranda	2721	$28⅜	28⅛	28⅛	— ⅛
N Cent Gas	1865	$13¾	13¾	13¾	— ¼
NS LP	1278	$7⅜	7¼	79	
Pac Pete	475	$28¼	28¼	28¼	— ½
Petrofina	101	$16¾	16¾	16¾	+ ½
Popular Ind	300	200	200	200	+10
Pow Corp	1010	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Pow Cp 5 pr	450	$7⅝	7⅜	7⅝ 9	
Price	232	$8¼	8⅛	8¼	
Provigo Inc	400	$5	5	5	
Q S P Ltd	40150	$16⅞	15	16¾	+ 4
Rapid D pr	100	400	400	400	—10
Reitman A	146	$17	17	17	
Rio Alg	700	$16¾	16½	16¾	+ ½
Rio Alg C w	1000	105	105	105	
Rothm B pr	675	$15¼	15	15	— ⅜
Royal Bk	2894	$22⅝	22½	22⅝	
Scott Las	200	$25	25	25	
Shell Can	1197	$29⅞	29⅝	29⅝	+ ⅛
Shell In p	2000	$28½	28¼	28½	
Shell In w	100	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Simps S	275	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Steel Can	800	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
Steinbg A	225	$14¼	14¼	14¼	
Superior El	100	390	390	390	+5
Texaco C	1375	$24¼	24	24¼	+ ¼
Tor-Dom	800	$19⅝	19⅝	19⅝	
Tr C PL	4000	$29⅞	29¼	29¼	— 4
Tr C PL w	700	970	960	960	+30
Tr Mt PL	1200	$18½	18¼	18¼	— ⅛
Union Car	425	$14½	14½	14½	+ ¼
Untd Cp B	310	$14¾	14¾	14¾	+ ¾
Velcro Ind	200	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Versafood	300	$6¼	6¼	6¼	+ ½
Walk GW	1170	$41¾	41¼	41¼	— ⅜
Webb Knap	1000	21	21	21	—3
Wst Cst Tr	250	$19½	19½	19½	+ ⅛
Westburn	1266	$7⅛	7	7	— ¾
Zellers	450	$10⅝	10½	10½	— ⅜

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alliance Bd	100	225	225	225	—5
Belgium	2675	$33½	33¼	33¼	— ¼
Blue Bonnets	200	230	230	230	—5
City assoc	500	160	160	160	
Com Hldgs	1700	490	480	485	—10
Com A wts	600	110	110	110	
Crawfd Al	500	275	275	275	+25
Drum Die	2300	50	50	50	—5
Furlong	200	175	175	175	—25
Furlong wts	100	100	100	100	
Kambern	300	210	210	210	+10
Magnetics	1200	140	130	135	—5
MR Rice	100	$10	10	10	
Prodec	400	200	200	200	—50
Proflex	2600	190	185	190	+25
Resort Dev	14000	415	400	415	+5
StL Div Co	400	85	85	85	+5
Select Fin	1400	400	400	400	+50
S M A	10	260	250	250	—25
Spartan	6500	110	100	110	
Tor Lon Inv	3000	250	250	250	
Unican Sec	1400	200	190	190	+15
Val Mar	1250	230	225	225	—25
Van D Hout	400	480	480	480	—10
Visa Bella	450	340	325	325	—25
Winco Steak	700	290	280	280	—15
Wingait D	1200	500	485	485	—10

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi Asb	100	475	475	475	
Abit Cop	2300	73	73	73	—1
Ajax M	8000	33	33	33	—1
Amag B B	6500	12	12	12	
Ameran	74000	19	17	17	—2
Anthonian	4500	5	5	5	— ½
Arno	2000	8	8	8	
Atl Nickel	3000	25	25	25	—2
Baker Talc	500	54	54	54	—3
Borealis	500	90	90	90	+9
Bruneau	2000	30	30	30	
Burnt Hill	16800	35	33	34	+1
Cadillac	800	240	235	235	—10
Canadex	500	12	12	12	
C Keeley	2000	4½	4½	4½	
C Magsite	1800	35	35	35	+2
Canadore	7000	27	27	27	— ½
Cannon	5000	13	13	13	
Canuc M	1200	50	50	50	—5
Capri M	4500	38½	36	38½	—1½
Chemaloy	200	132	132	132	+7
Chesbar	500	445	420	420	—20
Chesbar w	200	190	190	190	
Chib Cop	15500	30	28	28	— ½
Chipman	1500	7	7	7	— ½
Cominga	27000	14	11½	12	—2
C Canora	500	17	17	17	—1
C Dolsan	2500	14	13	13	—2
C Mani	1000	17	17	17	
C Nor	1800	18	18	18	
C Persl	5000	19	18	19	+1
C Prop M	4000	12	12	12	— ½
C Virginia	15400	220	210	220	+10
Corgemine	2000	42	42	42	—2
Credo	5000	31	31	31	—1
Cresus Min	1000	17	17	17	—3
Crusade	1700	145	135	135	—19
Dauphin	1500	8	8	8	
Devils Elb	1000	13½	13½	13½	— ½
D Leasehld	1000	22	22	22	
Dumont	30500	39	37½	37½	—1
Duvan Cop	5000	5½	5½	5½	+ ½
Emp Min	3000	12	12	12	—1
Expo Iron	8600	87	73	76	—12
Expo Ung	1000	35½	35½	35½	— ½
Fano Min	500	10	10	10	
Flint Rock	500	37	37	37	
Glen Lake	1000	57	57	57	+2
Guardian	33250	48	44	44	—3½
Imp Min	1000	10	10	10	
James Bay	1000	17	17	17	+1
Jamex Exp	2500	24½	23½	24	
Jaye Expl	1000	8½	8	8½	— ½
Laduboro	1000	62	62	62	—3
Lingside	6000	5½	5	5½	+ ½
Louanna	500	7	7	7	—1
Mal Hy Qu	5199	325	320	325	+5
Marshall	3400	93	92	92	—3
Mid Chib	500	30	30	30	
Miro	2500	9	9	9	
Mistango	6000	27½	27	27	— ½
Monteagle	2000	35	33	33	
Mt Pleast	3000	46	45	45	
N Glacier	1500	6	6	6	
N Mt Cost	4500	55	51	55	+5
NA Rare	3500	31	30	30	—2
Pac Nickel	4000	58	55	58	+3
Phoenix Cn	100	625	625	625	
Pitt Gold	4000	4½	4½	4½	— ½
Pr Potash	8000	8	7	7½	— ½
Probe M	2500	17	16½	16½	—1½
Prghrn	10300	100	95	95	—5
Rancheria	2000	6½	6½	6½	+ ½
Ron Roy Ur	500	25	25	25	
Rouyn	2333	13	13	13	— ½
Royal Agas	3500	35½	35	35	—1
StL Col	1700	280	275	275	
St Lucie	22800	52	50	50	—3
Scandia	1000	17	17	17	—2
Tagami	2000	16	16	16	—1
Tower Res	1700	190	185	185	—5
Triton Ex	2200	345	340	345	
Twentieth	100	115	115	115	+1
West Can	200	100	100	100	
West Buff	1500	22	21	22	
West Hill	500	19½	19½	19½	—1½
Wisconsin	13000	20½	20	20	—2

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch net
AbbotL 1.10	25	63½	62¾	63¼	+ ½
Addres 1.40	251	33⅜	32½	32⅞	— ⅝
Admiri	27	8⅝	8½	8½	— ¼
AirRed .60e	32	16¾	16½	16⅞	— ¼
Alcan 1.20	167	21⅞	21⅜	21½	— ⅜
Allegl .10e	86	8⅛	8	8¼	+ ¼
AllegL 2.40	15	29⅜	29⅛	29⅛	— ⅜
Alld C 1.20	89	20	19⅞	20	
AlisCh	131	14¾	14½	14⅝	— ¼
AHess .22r	110	37⅜	37⅛	37¼	— ⅜
AAirlin .80	148	19¼	18¾	19	— ½
ABrnd 2.10	62	38	37⅝	38	
ABC 1.20	99	29¼	27¾	28¾	— ¼
AmCan 2.20	71	40½	39⅝	40	8 ⅜
ACyan 1.25	443	30⅜	30¼	30½	— ⅛
AmEIP 1.64	171	24⅞	24½	24⅞	+ ½
AHome 1.60	99	60	59	59⅞	
AHosp .24	185	31⅝	30⅞	31⅜	+ ¾
AmMot	99	7⅛	6⅞	7	— ⅛
AmPhot .12	105	10	9⅝	9⅞	+ ⅛
AmStd 1	45	36⅝	36⅛	36⅜	+ ⅜
AT T 2.60	832	44¼	43½	43⅞	— ½
AmZinc	1	8½	8½	8½	+ ¼
Anaconda 1.90	130	21⅞	21¼	21⅜	
Arians .20	96	8½	8⅛	8½	
Armco 1.60	132	20	19¾	20	
ArmC .80	762	27⅞	27¼	27⅞	— ½
ArmRub 1.60	2	32	32	32	
AtlRich 2	632	54⅛	52½	53½	+ ⅜
Avco .60e	78	13	12½	12⅞	+ ⅛
Avon 1.10	131	74¾	73½	74½	+ ½
Babck .50	87	19¼	18½	19	
Bathl .24	14¼	14	4	1+ ⅛	
Baxter .10	419	22	21⅜	22	+ ¼
Beckman .50	52	26	25¼	26	+ ½
BeechA .75b	4	10¼	10⅝	10⅝	— ⅜
Bell H .60	31	34¾	34¼	34½	— ¼
Bndix 1.60	57	26¼	25½	26⅛	+ ⅜
BenF 1.60	48	47⅜	46	47⅛	+ ⅝
BethSt 1.80	150	22⅜	22	22¼	— ⅛
BlackD .88	66	47½	47⅜	47½	+ ¼
BlissL 1	2	19¼	19¼	19¼	+ ¼
Boeing .40	107	17⅝	17¼	17⅜	— ½
Bordn 1.20	28	23⅝	23¼	23⅜	— ½
Borg 1.25	113	25⅛	24¼	24¼	— ⅞
BristMy 1.20	254	55⅜	55	55½	
Brown	21	6⅛	5¾	5⅞	— ½
Brnswk .10	157	16⅜	16	16⅜	— ¼
BucyEr 1.20	37	19¼	19⅛	19¼	— ¼
Budd .20	415	8½	8¼	8¼	— ⅛
Burlin 1.40	77	37½	39¼	39	+ ⅛
Burndy .70	9	16⅞	16⅜	16⅜	— ⅜
Burrghs .60	277	107¼	104⅞	107½	+1
CampSpl .10	13	27⅝	27⅛	27⅛	— ⅜
CPR 3.20	7	61¼	61	61¼	— ½
Carrier .60	200	33⅞	33⅜	33¼	— ¼
CartW .40a	123	15½	15⅛	15⅜	— ⅛
CatTr 1.20	75	34½	33⅞	34¼	
Celanese 2	97	56⅜	56¼	56⅜	+ ⅛
Cessna .80b	23	16	15¼	15¼	+ ¼
ChesOh 4	29	43¼	42⅞	43⅛	+ ¼
ChocFN .15r	86	8⅛	7¼	8¼	+ ⅝
ChrisCr .30p	74	6⅞	6⅝	6⅞	
Chrysl .60	623	26½	25⅞	26¼	+ ⅝
CitFn 1.80	117	39⅛	38⅞	38⅞	— ¾
CitiesSv 2.20	221	46⅜	45½	45½	—1⅛
Cluett P .90	183	18¾	18⅜	18⅜	— ⅝
CocaCol 1.44	87	71¾	71	71⅞	+ ⅛
ColPal 1.30	38	40⅛	39¾	39¾	— ½
Collaik 1	31	31	30	31	+ ¾
CollinR .20p	107	15¾	15¼	15½	
CBS 1.40b	197	30⅝	30¼	30⅜	— ¼
ColuGas 1.63	131	33⅛	32⅝	33	+ ¼
ComEd 2.20	53	34⅞	34½	34⅝	
COilRef .60	161	17¾	17⅜	17⅜	— ¼
ConEd 1.80	285	23⅛	22⅞	22⅞	— ¼
CFds 1.10	38	35¼	34⅝	35½	+ ¼
ContCan 1.60	235	38½	37⅜	37⅜	— ⅞
ConOil 1.50	418	24⅝	24	24¼	
CnrData	305	41⅞	40½	41⅞	+ ½
Coopln 1.40	110	30½	30⅛	30⅛	— ⅜
CPCIntl 1.70	89	29	28¼	28¾	+ ¼
Crane 1.60b	2	34⅞	34⅞	34⅞	+ ⅛
Cr Zell 1.60	81	32	31¾	31¾	
Culligan .28	358	12⅛	116	12⅛	— ½
Cyprus 1.60	8	59¼	59½	59¼	— ¼
DanR .25p	25	8⅛	8	8⅛	
Dartl .30b	65	32¼	30¾	32⅛	+ ⅜
Deere 2	81	33⅝	33¼	33⅜	— ¼
Dexter .24	27	16¼	15¼	16⅛	— ¼
DiaSh 1	132	19	18¾	18⅝	— ⅝
Diversin .36	66	10	9¾	9⅞	+ ⅛
DowC 2.60	125	63⅞	68	63⅞	+ ½
Dresln 1.40	85	30⅞	30	30⅛	+ ⅛
duPon 3.75e	405	119¾	118	118½	—1¼
DugLt 1.66	36	21⅛	21	21	— ⅛
EastAir	181	16	15⅝	15⅞	— ⅛
EastK 1a	407	65½	64⅞	65¼	— ¼
Elect As	33	6¼	6¼	6½	
ElPasNG 1	72	16⅜	16⅛	16⅛	
EmerEl	148	58¼	57⅝	58¼	+ ⅜
ESB 1.20	12	18¾	18⅜	18¾	+ ¼
EthylCp .84	96	21	20½	21	+ ¼
ExCel 1.25	23	18¼	18¼	18⅛	— ⅛
Fairch .50	834	28⅞	26	28¼	+1⅜
Fed Pac El	5	11	10⅞	11	
Firest 1.60	50	44⅜	44¼	44⅜	— ⅜
FChart 2.29t	51	41½	40¼	41	+ ⅛
Flintkote 1	23	25⅝	25⅜	25⅝	
FlaPw 1.60	18	48¾	48⅝	48¾	+ ¼
Ford 2.40	424	49⅝	49	49¼	— ⅜
Frueh 1.70	62	26¼	25¾	26	
GAF .40	106	11⅜	10⅝	11⅛	— ⅛
GenDyn .50p	14	18¾	18¼	18½	— ⅛
GenEle 2.60	224	81½	80	81⅜	+1
GFds 2.60	36	76¾	76	76	— ¼
GMC 2.55e	517	72⅜	71⅜	71⅞	— ½
GPubU 1.60	115	20¼	20	20¼	+ ⅛
GTelEl 1.52	433	27⅜	26⅞	26⅞	— ⅝
GTire 1b	131	17¼	16⅞	16⅞	— ¼
Gillette 1.40	52	43	42⅛	42¼	—1
Goodrh 1.72	55	26½	25¾	26¼	+ ⅛
Gdyr .85	449	27⅞	26⅞	27¼	— ⅛
Grace 1.50	46	29¾	29½	29⅝	— ⅛
GrndU .80	20	26¾	26¼	266	+ ⅛
Gt A&P 1.30	12	27⅜	27¼	27¼	— ⅛
G W Fin	579	20¾	19¾	20¾	+ ½
GreenGt .96	20	23	23	23	
Greyhnd 1	60	14½	14⅛	14⅛	
GrumAir 1	26	16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
GulfO 1.50	459	25⅞	25¼	25¾	
GulfWI .50	160	17	16⅜	16⅞	— ½
Gulton	61	9⅞	9½	9⅝	— ¼
Harrisl 1	33	50½	49¼	49¼	—1¼
Heinz 1	73	34¼	33⅞	34	+ ¼
HeleneCurt	27	8½	8¼	8¼	— ½
HershFd 1.10	1	23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Hobart 1.20	2	37¾	37¾	37¾	
Hmstk .40	47	24	23½	23⅞	+1
Hnywl 1.30	115	87⅞	86⅝	87	— ⅝
HFC 1.20	28	38¾	38½	38½	— ½
Howmet .70	47	14⅞	14¼	14½	
HuntChm .12	2	16¾	16¾	16¾	
IllCent 1.14	28	24⅞	24⅛	24½	— ½
INA 1.40	155	30⅜	29¾	30	
IngRand 2	30	37⅜	36⅞	37⅝	+ ⅛
InlandStl 2	106	23⅞	23½	23¾	
IBM 4.80	281	275¼	271½	274	—1½
IntFF .50b	25	59½	58⅜	59½	— ½
IntHar 1.80	193	23⅝	22¾	23	— ¼
IntMnr	88	10¾	10⅜	10½	
IPap 1.50	138	34¾	34¼	34¾	+ ¼
IntT&T 1.05	314	42⅞	41⅝	42⅛	— ⅜
Ioco .34	19	22½	22⅛	22½	
ITEC .60	19	26	25¾	26	+ ¼
JnMan 1.20	267	35⅝	35¼	35⅜	— ⅛
JohnJ .32	191	51½	50	51½	— ½
JoneL .34p	10	10¾	10⅜	10½	— ½
Joy 1.40	109	39	38⅜	386	+ ⅛
KaiserAl 1	100	31½	31¼	31⅜	— ⅛
KaysRo .60	16	20¾	20	20¾	+ ⅛
Kellogg .90	117	22¼	21¾	21¾	— ½
Kendall .60	2	29¾	29⅝	29¾	
Kennec 2.60	118	41¼	40⅞	41¼	+ ¼
KerrM 1.50	37	97½	96⅛	97½	+1½
KimbC 1.20	71	32	31⅝	31¾	— ¼
KLMA 1.11e	12	36⅞	36⅛	36⅛	— ¾
Kraftco 1.70	108	37	36⅝	36¾	— ⅛
Kroehl 20p	6	19⅝	19⅛	19⅛	— ⅞
Leasco	341	12⅛	11¾	12	— ⅜
LenPC .40	7	14¼	14	14	— ¼
LiggM 2.50	33	38¾	38	38⅛	+ ⅛
Ling .33p	195	16¼	15¼	15⅞	— ⅜
Litton ptc pf	16	25	24	24¼	—1½
LukensStl 1	1	17½	17½	17½	— ⅜
Macy	20	29¼	29	29	— ½
Mgnvx 1.20	53	32¾	32⅜	32¾	+ ⅜
Marathn 1.60	949	28⅛	27¼	28⅛	+ ⅛
MartM 1.10	43	15¼	15	15⅛	
MassF 1	206	11	10¾	10⅞	— ⅛
McDnD .40	223	19¼	19	19¼	
McGEd 1.40	38	31¼	31⅛	31⅛	— ¼
McGrH .60a	63	15½	15⅛	15¼	— ⅛
McIntyre 2	230	154	154	154	
Memrx	595	85⅞	82¼	83½	
MGM	38	18¼	17⅞	17⅞	—1⅛
MidldR 1.40	13	21¼	21⅛	21¼	+ ⅛
MMM 1.75	132	86	85⅜	86	
Mobil 2.40	210	49⅜	48½	49⅛	— ⅛
Msant 1.80	203	34⅛	33⅜	33¾	— ½
Motrla .60	36	47½	45⅞	47	
NatBisc 2.20	25	44¼	43¾	44	— ¼
NatCan .45	151	20½	19½	19⅞	— ¾
N Cash .72	175	37⅜	36¾	37⅛	— ¼
NDist 90	90	15⅜	15	15¼	
Nat Genl .2 01	.016⅜	15⅝	16⅜	+ ½	
NGyps 1.5	158	20⅜	20¼	20¼	— ⅜
NLead 1.70	578	20¾	20	20⅜	— ⅜
NatStl 2.50	39	38¾	38¼	38⅜	— ⅛
NatTea .80	18	12	11¾	11¾	— ¼
Newmt 1.04	84	25⅜	251	25¾	+ ⅜
NiaMo 1.10	246	14⅝	14⅛	14½	— ⅛
NoAmR 1.20	50	16½	16¼	16⅜	— ⅛
Nthgate .25e	36	11¼	10¾	11¼	+ ⅜
NwstAir .45	169	19⅛	18½	18½	— ¼
NortS 1.83t	68	38⅜	38¼	38½	— ⅛
Occidt 1b	1047	20⅜	19½	20⅛	— ⅛
OlinCp .88	53	18⅜	18	18⅜	+ ½
OutbMar 1	34	19⅛	18¾	18¾	— ¼
OwenC .75	7	36¾	36⅝	36¾	+ ⅛
PacGEl 1.50	77	28¼	28	28	
PanA	239	11⅞	11⅝	11¾	
ParkeD .60	141	22⅝	22⅜	22½	
PenCn	313	7¼	7	7¼	+ ⅛
PenneyJC	302	48¼	47⅞	48	
Pennzo .80	94	26⅝	26¼	26⅜	— ½
PepsiCo 1	95	46⅝	46⅛	46⅛	8 ⅝
Pfizer .60	142	33	32⅝	32¾	— ¼
PhelD 2.10	33	42⅜	42	42⅛	
PhilMr 1	213	37⅜	37¼	37⅜	— ⅛
PhilP 1.30	339	28¼	27⅝	28⅛	— ⅛
PitneyB .68	294	26⅛	25½	26	— ¼
Pitstn .50	1155	34½	33⅝	34⅜	+ ¾
Polroid .32	234	72⅞	71¾	72⅜	
ProcG 1.40	109	53	52⅜	52⅝	— ⅜
Pllmn 2.80	51	36½	36	36½	+ ⅜
Ralst P .70	180	23⅛	22⅞	23	+ ⅜
Raythn .60	99	22½	21⅝	22	— ½
RCA 1	214	26¼	25⅜	25⅝	— ⅞
ReichCh .50	10	9½	9¼	9¼	— ¼
RepSt 2.50	155	27	26½	26¾	— ⅜
Revere 1	13	18¾	18½	18½	— ⅜
RexCh 1.50	2	30½	30½	30½	+ ⅛
RichM 1	31	54¼	53¼	53¾	— ¼
Ronson .40	7	6¾	6½	6¾	+ ¼
RCCola .54	26	13¼	12⅞	13	+ ¼
RoyD 1.03e	93	43⅝	43⅛	43⅝	+ 1
Safew 1.10	50	29¾	29⅝	29⅝	— ¼
StReg 1.60	48	35¼	35	35	
SaFel 1.60	142	18¼	17¾	18¼	+ ¼
Schenl 1.40	39	23⅝	23¼	23¼	— ⅜
Schlbg 1.40	25	79	78⅝	78¾	— ¼
Scientif	53	3⅜	3¼	3¼	
SCM .45p	74	13½	13¼	13½	
ScottPap 1	118	27	26⅞	27	+ ½
SrsR 1.20a	233	65⅞	65⅛	65⅞	— ⅜
SheIO 2.40	240	46⅜	44¼	46⅜	+ 1⅞
ShellTr .82e	4	35⅝	35⅝	35⅝	+ ⅛
Simmon 1.40a	16	51½	50⅞	51¼	+ ¼
Singer 2.40	27	65½	64¾	64¾	—1
SgilCp .90	6	19⅛	18½	19⅛	+ ⅛
SmitA 1.40	48	34⅛	34	34⅛	+ ⅛
Smith KF 2	52	44⅞	44	44⅞	+ ⅛
SouPac 1.80	55	29⅝	29⅛	29⅜	— ⅜
SouRy 3	51	52	51¼	51¼	— ½
SpryR .50e	405	24	23⅝	23⅝	— ½
StdBr 1.60	6	41⅞	41½	41⅝	8 ¼
StOCal 2.80	365	45⅝	45	45⅛	— ⅞
StdInd 2.30	123	46⅜	46	46⅜	+ ⅛
StdNJ 2.70e	659	63⅝	62⅝	63⅜	— ⅛
StdOh 2.70	118	66	64½	65½	
Std Pkg	37	7⅞	7⅝	7¾	— ⅛
SterlDr .75	147	36⅜	35¾	36	
StewW 1.80	27	26⅞	26¼	26¼	— ½
StudeW 1	54	53⅛	53	53⅛	
SunOil 1b	133	46	44¾	44¾	—1⅜
Sunbm .80	108	20¾	19⅞	20	— ¾
SuperOil 1.40	15	151	150	151	— ¼
Swift .60	24	23⅞	23⅝	23⅝	— ⅛
Teledn 1.09t	405	20¾	20⅛	20⅝	— ⅜
TelexC	1820	17¾	16¾	17½	— ⅛
Tenco 1.32	106	19⅞	19⅝	19¾	— ⅛
Txco 1.60	263	20	29½	29⅞	+ ¼
TexGS .60	172	17¾	17⅛	17½	+ ⅜
Textr .90	75	22¾	22⅝	22¾	
Thiok .40	25	9¼	91	9¼	
Tims 1.90a	52	34⅝	33¾	34	— ⅞
Timxn 1.80	12	27¾	27¼	27½	— ½
TWAir	57	14¼	14	14	— ⅛
Transm .55	574	15⅞	15⅜	15⅝	— ⅛
Transctl	271	7¾	7¼	7¾	
TriC 2.45e	46	26⅝	26	26½	
TRWinc 1	69	33	32¼	33	+ ⅜
UALInc 1	110	18	17½	17⅞	
UniINV .68e	1	26	26	26	+ ½
Un Carb 2	111	37⅞	37⅝	37⅝	— ⅜
UOilC 1.60	72	35⅞	35¼	35½	— ½
UPacif 2	14	34¾	34⅜	34⅜	— ⅛
UAirc 1.80	59	34⅝	33⅜	34	— ⅞
UnitCp 1.05e	34	9⅜	9	9¼	
UnFin Cal	29	9⅛	8¾	8⅞	8 ¼
UnNuclr	16	14¼	14⅛	14¼	— ⅜
USGyps 3a	82	56	55	55¼	— ¾
USSmlt 1b	15	26	25¼	25¼	—1
USStl 2.40	291	30¾	30⅛	30½	— ⅛
Vornd	41	14	14	14	
WarnL 1.20	123	64¼	63½	63⅞	— ⅛
WnUnion 1.40	145	34⅛	34	34	— ¼
WstnEl 1.80	156	66⅞	66	66⅞	— ¼
WestPitt Stl	17	11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Whirl .40	68	14¼	14	14¼	
WhiteMt .50p	74	15⅞	15¼	15⅜	+ ⅛
Wwth 1.20	39	33⅜	33	33	— ¼
Xerox .60	304	81	79⅝	81	+ ¼
YngstSD 1.20	5	16¾	16¾	16¾	+ ¼
Zenith 1.40	276	32¼	32⅛	32¼	— ⅛

Dow-Jones de clôture
— 4.45 à 747.47

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
IIArt	11	4	3⅞	4	
Amco In	7	5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Barnes E	5	11¾	11½	11½	— ½
Brascan 1	45	14⅜	14½	14½	— ⅜
Camp Ch	75	8	7 11-16	7 15-16	—3-16
Cdn Javelin	28	11½	10⅝	11⅜	+ ⅜
CnCdnF	38	1⅛	1½	1 9-16	+ 1-16
Creole 2.60	28	30⅛	29¾	30⅛	+ ⅛
CwnCPet .70f	1	22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Dome Pet	62	67¼	65	65	—2¼
Dynalec	74	8	7⅜	7¾	— ¼
FiltDyn .01g	2	12½	12½	12½	— ¼
Hygrad F	30	19⅜	19	19	— ⅞
ImpOil .50a	130	17⅞	17¼	17¾	
MolybdCan	5	3 15-16	3 15-16	3 15-16	+ 1-16
NewPk	12	4¼	4⅜	4⅝	— ⅛
Nuclear A	8	3⅛	3	3	— ⅛
Pac Ind	16	2⅞	2¾	2¾	
PeelEl	6	11⅛	11	11⅛	— ⅛
PlantInd	24	20½	18¾	20⅛	+ 1¼
Relil 2.20	2100	26½	26½	26½	— ¼
ScurryRain	34	22	21½	21¾	
Syntex .10b	309	29¼	28¼	29¼	+ ⅛
Techcol .20p	47	13⅝	12¾	13⅛	— ⅝
UnAircPd .50	1	8½	8½	8½	
U Asb .07e	9	3⅛	3 1-16	3⅛	+ 1-16
Wheelab .60a	10	26	25¾	25¾	
WorkWr .60	2	11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
WrHarg	38	1⅝	1½	1 9-16	

fonds mutuels

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.06	1.06
A.G.F. Special	2.14	—
Adanac	1.85	2.02
All Cdn Com	6.48	7.08
All Cdn Div	7.50	8.20
All Cdn Ven	3.24	3.54
Adanac	1.87	2.04
American Growth	4.37	4.80
Andreae Equity	3.65	3.99
Associate Investors	4.81	4.86
Beaubran	38.49	41.80
Canada Growth	4.96	5.45
Canagex	8.58	9.43
Cdn Gas Energy	12.43	13.66
Cdn Invest Fund	4.18	4.59
Cdn Scudder Fund	17.49	17.49
Cdn Sec Growth	4.27	4.69
Cdn S.A. Gold Fund	4.77	5.21
Cdn Trusteed	4.54	4.96
Canafund	55.72	58.71
Capital Growth	7.97	8.19
Champion Mutual	6.76	7.39
xChase Fund	7.72	8.44
Collective Mutual	5.20	5.71
Commonwealth Intl	11.29	12.37
xCompetitive Capital	5.99	6.56
Corporate Investors	4.95	5.41
Corporate Invest Stock Fd	4.49	4.90
Commonwealth Intl Lev	2.88	3.16
Dominion Compound	4.53	4.92
xDreyfus	10.35	11.34
Entarea Investment	5.41	5.91
Exec Fund Cda	5.92	6.49
Exec Inv Intl	3.54	—
xFidelity Trend	20.30	22.22
xFirst Participating	15.49	16.92
Fonds Desjardins A	3.71	—
Fonds Desjardins B	4.29	
Fonds Collectif A	5.74	6.27
Fonds Collectif B	4.91	5.06
Fonds Collectif C	7.67	8.39
Fonds P.E.P.	2.95	3.21
Fraser Growth	2.44	2.67
Gis Compound	7.65	8.41
Gis Income	2.94	3.23
Growth Equity	5.59	6.14
Growth Oil and Gas	20.75	—
Guardian Growth	6.70	—
Harvard	6.16	6.75
IOS Intl	4.90	5.07
IOS Venture	3.21	3.51
Industrial Growth	5.00	5.49
International Growth	5.45	5.96
Investors Growth	9.62	10.51
Investors Intl Mutual	6.0	6.67
Investors Mutual	4.84	5.30
Ivest	13.04	14.25
Keystone Cda	5.32	5.85
xKeystone Cust S-1	15.62	17.05
xKeystone Cust S-4	3.72	4.06
xKeystone Cust K-2	4.30	4.70
xKeystone Polaris	3.04	3.53
xLexington Research	13.36	14.60
Magna Carta	1.75	1.90
Maritime Equity	2.81	3.07
Marlborough	3.77	4.12
Mutual Accumulating	4.67	5.14
Mutual Bond	8.70	9.11
Mutual Growth	4.07	4.48
Mutual Income	4.57	5.03
Natrusco	11.53	12.09
Natural Resources	6.64	7.26
N.W. Equity	4.54	4.99
N.W. Financial	3.54	3.89
N.W. Growth	4.26	4.68
xOne William Street	12.69	12.69
xOppenheimer Fund	6.71	7.33
Pension Mutual	6.69	7.33
xPerformance Plus	2.32	2.54
P. H. and N. Fund	9.96	10.16
Planned Resources	5.16	5.67
Provident Mutual	6.02	6.58
Prov Stock Fd	4.90	5.36
xPutnam Growth	8.74	9.55
Radisson	2.87	
Regent Fund	7.70	8.4[illegible]
Royfund	4.85	5.00
Sav Inv Pret et Rev	5.78	6.35
Sav Inv Am Pret	8.58	9.43
Spec	7.73	8.45
Taurus	4.24	4.66
xTechnol	6.33	6.9[illegible]
Timed Investment Fund	6.18	6.1[illegible]
United Accumulative	4.22	4.64
United Horizon	2.48	2.72
United American	1.84	2.02
United Venture	3.34	3.67
Universal Savings Equity	6.64	7.26
Western Growth	5.43	[illegible]
xWinfield Growth	3.53	3.87
Xanadu	3.44	3.77
York Fd of Cda	4.13	4.49

X —Fonds americains.

du parquet de la bourse

La situation en Jordanie pèse sur les marchés

Les cours ont poursuivi leur effritement à la **Bourse de Montréal** au cours de l'après-midi, l'indice des divers compartiments accusant des replis fractionnaires. Les titres de services publics sont les plus touchés.

La tendance générale lourde est influencée par le comportement de Wall Street et le marché demeure actif.

Parmi les titres en vedette, Quebec Steel Products gagne plus de 3 points sur un volume dépassant 26,000 actions. Residential Resort Developments inchangé à 4.10 vient en second avec des transactions de plus de 13,000 actions en début d'après-midi.

Parmi les perdants, Cominco, Canadian International Power, Hudson's Bay Co et Noranda abandonnent moins de 1 point.

Bombardier progresse de ¼ à 14½ et Great Lakes Paper de ⅜ à 19.

* * *

La baisse s'annonçait sensible à la **Bourse de Toronto** une heure avant la fermeture et la plupart des valeurs spécialisées enregistrait des reculs atteignant deux points et demi pour les pétroles de l'Ouest. Les pertes l'emportent à deux contre un sur les gains.

Les secteurs les plus faibles, outre les pétroles, sont les boissons gazeuses, les pipe-lines, les aciéries et les industries manufacturières.

Dome Petroleum perd 1⅜, CPR, ⅞, Leigh Instruments ⅝, Chrysler ½, Hudson's Bay Oil ½, Roman Corp. perd 30 cents à $5.75. M. Roman, président de Denison Mines a annoncé son intention de lancer des poursuites contre le gouvernement fédéral à la suite de la politique d'Ottawa limitant le contrôle étranger sur les mines canadiennes d'uranium. Dans l'ensemble le marché est moins actif qu'hier.

* * *

L'inquiétude concernant l'intervention américaine éventuelle en Jordanie a pesé lourdement sur le marché de **Wall Street** aujourd'hui. L'activité est cependant restée modérée comparativement à la veille. Il s'est produit toutefois une certaine reprise en début d'après-midi, réduisant de moitié la baisse subie par l'indice Dow-Jones qui avait perdu plus de 6 points en matinée.

Les analystes attribuent ce mouvement de résistance à des facteurs uniquement techniques, s'appuyant sur le fait que le niveau actuel de l'indice constitue un plancher. L'activité relativement faible et l'absence de transactions en bloc laisse apparaitre l'attitude d'expectative nécessitée par la conjoncture politique internationale.

Les autres facteurs économiques n'amènent aucun élément nouveau, la reprise économique attendue et prévue depuis plusieurs mois tardant à donner des signes concrets de réalisation.

* * *

La lourdeur qui se manifestait ces jours-ci s'accuse encore plus aujourd'hui à la **Bourse de Paris** où la plupart des valeurs enregistrent des baisses notables. Après l'abaissement du "prime rate" par des grandes banques américaines et la chute de Wall-Street hier, avec les préoccupations suscitées par la situation au Moyen-Orient et surtout en raison des liquidations qui ont lieu aujourd'hui, aucune animation n'apparait.

Aux valeurs étrangères, les pétroles sont résistants, Petrofina s'échange à 322.4.

Sur le marché de l'or, le lingot vaut 6495. 20f et le Napoléon 58.40f. La parité de l'once d'or s'est établie à 36.57 dollars.

* * *

Le marché des valeurs continuait de grimper aujourd'hui, à la **Bourse de Londres.** Le principal facteur de cette tendance demeure l'espoir de voir le gouvernement prendre des mesures pour la relance économique. De plus, la baisse du taux d'escompte aux Etats-Unis y a sensiblement contribué.

Rand Organization continuait de monter, suivi de ICI, Plessey et Unilever.

Dans les canadiennes, Abitibi, Alcan, Hiram Walker, Inco, Massey Ferguson, Canadian Pacific et Dome sont à la hausse, tandis que les bancaires restent stationnaires.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	3300	11	11	11	
Advocate	200	192	192	192	
Agnico	4300	235	230	233	
Allied Mng	z5	60	60	60	
Am Larder	6500	63	58	58	— 4
Ang U Dev	2000	48	47	47	— 1
Area A	100	195	195	195	—10
Armore	500	12½	12½	12½	— 1
Asoc Porc	1546	29	28	28	
Atl C Cop	z200	52	49	49	
Aunor	600	191	190	190	— 1
Avoca M	4600	112	106	112	+ 2
Bankeno	2550	420	410	420	+ 5
Barex	z400	42	42	42	
Belletere	7500	20	19	19	— ½
Betlm	1004	$15⅜	15¼	15¼	
Bl Bay	10000	7½	7	7	— ½
Bl Hawk	9000	58	56	56	— 2
Bounty Ex	z230	12	12	12	
Bral Can F	200	165	165	165	+ 5
Brameda	4444	350	320	330	—20
Broul Reef	2500	23½	23	23	— ½
Brunswk	725	470	455	465	— 5
Bunker H	1000	9	9	9	
Calmor IB	1100	63	63	63	
Cam Mine	z125	20	20	20	
Camflo	1030	271	255	255	—15
Cam Chib	1000	810	780	795	—40
C Tung	600	217	213	213	— 4
C Jamiesn	500	186	186	186	—10
C Lencour	3100	17	17	17	— ½
Cdn Nisto	5000	12	11½	11½	— ½
Candore	1000	9½	9½	9½	+ ½
Captain	1000	7	7	7	
Cassiar	925	$22⅛	22	22	— ⅛
Cent Pat	800	245	235	245	
Chemaloy	9150	134	130	133	+ 1
Chimo	6500	125	124	124	— 2
Chrom	200	180	180	180	
Coch Will	700	60	60	60	— 4
Coin Lake	4000	17½	16½	16½	— 1
Columb M	4000	40	36	38	— 4
Comb Met	2000	9	9	9	
Conigo	5000	13½	13½	13½	
Con Fardy	100	131	131	131	— 9
C Marben	900	350	350	350	— 5
C Morisn	7750	205	199	199	— 6
Con Negus	1500	12	12	12	+ 1
Con Nichol	6833	11	10½	10½	—1½
C Rambler	800	84	84	84	— 2
C Red P	16500	9½	8½	9½	+ 1
Conwest	500	$11	10¾	10¾	— ¼
Coprcorp	500	38	38	38	— 3
Cop Fields	4100	205	195	203	— 1
Cop-M	12000	8	7½	8	+ ½
Coulee	200	33	33	33	— ½
Courvan	1000	13½	13½	13½	
Craigmt	540	$11	10¾	10¾	
Cstland	2000	15	15	15	— 1
Crowbank	3500	12½	12½	12½	
Deer Horn	1000	8	8	8	
D'Eldona	6200	107	105	107	
Denison	1250	$23¼	23	23¼	+ ¼
Dickensn	700	154	146	154	+ 4
Discovry	z40	125	125	125	
D Explor	8900	132	x26	131	— 1
Donal	45568	23½	22½	23	— ½
Donal r	167700	1	½	½	— ½
Dunraie	8500	34	27	33	+ 9
Dynasty	1100	680	670	670	—10
East Suil	350	560	560	560	+10
Endako	560	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Farwest	2000	8½	8½	8½	—1½
F Nat Uran	z1	36	36	36	
Fort Reinc	2000	49	48	48	— 1
Frobex	4942	28	27	28	
Gnt Masct	500	285	283	285	+ 3
Giant k	805	825	825	825	
Goldray	433	100	100	100	
Grandroy	2500	24	24	24	
Granduc	100	765	765	765	—10
Granisle	z50	$13⅛	12⅞	13⅛	
Gunnar	4690	150	140	140	—13
Headway	1000	x24	12½	12½	+ ½
High-Bl	700	285	285	285	
Hollinger	950	$34½	34¼	34¼	— ⅛
Huds Bay	1240	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Hydra Ex	500	2p½	20½	20½	+ ½
Int Halliw	160	240	240	240	— 5
Int Mogul	1133	925	925	925	
Int Obaska	1800	50	46	46	— 4
Iron Bay T	250	335	330	335	
Iso	6300	189	180	186	— 2
Joutel	600	118	115	115	
Jowsey	932	34	34	34	
Kam Kotia	3000	176	166	166	— 9
Kenn Hold	1000	22	22	22	— ½
Kerr Add	1000	$10¼	10	10¼	
Kirk Min	5000	9	8½	8½	— ½
Lacanex	700	134	130	134	
Lacanex w	1500	55	55	55	—10
L Dufault	1930	$15½	15¼	15½	+ ⅛
L Osu	1000	10	10	10	— 1
L Shor	11090	345	330	340	+20
La Luz	325	925	880	880	— 2
Langis	150	8½	8	8½	+ ½
Leitch	1100	145	145	145	
LL Lac	700	205	205	205	
Lcuvicrt	2500	10	10	10	— ½
Lytton M	3610	265	260	264	+ 8
Macassa	400	128	1 12	682	+ 3
Madeline	941	365	360	365	+ 5
Madsen	500	87	87	87	— 3
Man Bar	600	84	84	84	— 6
Marchant	500	36	36	36	— 6
Martin	1000	15	15	15	
Match	3500	10½	10	10	— ½
Mattgmi	1850	$20⅛	19⅞	20	
Maybrun	9500	27	26	27	
M Adam	14200	99	94	99	+ 3
Mc Intyre	z66	$151	x49	151	
Mentor	9000	50	49	49	— 3
Merrill	z50	155	155	155	
Min-Ore	7000	9	9	9	
Mt Wright	8700	35½	34	34	— 2
New Ath	2000	17	16	16	
New Bid	800	5	5	5	
New Cal	1000	28½	28	28	— ½
Newconx	100	620	630	630	+10
N Imperal	1825	195	193	193	— 7
N Que Ragl	250	$15¾	15⅝	15¾	— ⅛
N Senator	1000	13½	13½	13½	
Noble M	500	155	155	55	
Norbeau	z36	27	27	27	
Norgold	1000	4½	4½	4½	— ½
Norlex e	3000	38	35½	37	+ 1
N Canada	500	50	50	50	
Northgat	4789	$10	90	10	
N Rock	4950	7	73	75	— 1
Opemska	1150	$12¼	12	12	— ¼
Orchan	500	365	365	365	+ 5
Pamour	100	200	200	200	+ 9
Patino	200	$33	33	33	— ½
Pce Exp	14500	82	77	79	— 1
Pick Crow	z420	26	26	26	
Pine Point	420	$30⅞	30½	30½	— ¼
Placer	z5	$33¼	33¼	33¼	
Pow Rou	2778	30	30	30	+ 1
Prado Exp	1500	151	50	151	+ 1
Preston	1700	820	800	800	
Pure Silv	2700	270	260	265	— 5
Pyramid	500	35	35	35	
Q Mattgmi	z10	47	47	47	
Radiore	1000	33	31	31	— 1
Rayrock	2300	135	135	135	
Rio Algom	1352	$16¾	16½	16¾	+ ½
Rio Alg c w	1700	1 5	105	115	+15
Roman	8255	600	560	560	—45
Ryanor	500	9½	9½	9½	
St Fabien	1200	14	14	14	
Satellite	1000	11	11	11	— 1
Sherritt	1829	$18	17⅞	18	
Siivrtlds	02	210	210	210	—10
Silmq	12500	40	38	40	+ 1
Sisco	1700	215	212	215	
Stanrc6	1000	85	75	75	—10
Steep R	1700	290	285	285	— 5
Sud Cont	6500	52	51	51	— 2
Sullivan	2852	610	590	590	—20
Teck Cor A	850	640	635	635	
Teck Cor B	760	600	585	595	— 5
Texore	73000	38½	34	37	— 2
Tex-Sol	3700	40	39	39	— 2
Tombill	500	91	91	9	
Tontine M	225	175	175	175	—17
Tribag	1000	85	85	85	
Trin Chib	1500	13	12½	12½	— ½
Tundra	1000	17	17	17	+ 1
U Mining	1000	29	28	28	+ 1
U Asbesto	400	330	330	330	+10
Upp Can	200	172	172	172	— 1
Urban	13000	12	12	12	— ½
West Mine	4050	395	690	390	— 5
Wilco	1000	31	31	31	— ½
Wilco rt	32740	2½	w½	2½	— ½
Willroy	1300	146	145	146	— 4
Windfall	1000	12½	2½	12½	— 3
Wr Harg	150	135	135	135	— 7
Yk Bear	650	590	590	590	
Zenmc	11000	10	9½	10	
Vandoo	4000	12	12	12	— ½
Voyager P	1600	390	381	385	— 5
Wespac	2000	22	22	522	+ 1
Wcoast P	200	900	900	900	—25
W Decalta	7820	620	590	600	—15
World Wde	z8	240	241	240	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alt East G	800	530	5 5	520	—10
Alminex	3550	545	530	545	+10
Am Leduc	8000	13	12½	13	
A Quasar P	500	160	156	160	+ 3
Asamera	5350	$16¼	15⅞	16	— ¼
Banff	2550	$11¾	11½	11¾	
BP Oil Gas	5290	480	470	475	
Bralor OG	400	200	200	200	
Calvert	4000	17	17	7	— 1
CS Pete	3060	425	410	415	—10
CS Pete w	1500	265	260	260	— 5
C Dehi	300	390	385	390	+10
C Ex Gas	2400	480	465	480	+ 5
C Gridoil	107	915	915	915	—15
C Gridoil p	z50	$23¾	23¾	23¾	
C Homestd	8650	850	810	810	—35
Cdn Sup O	3550	$37⅝	36½	36½	—1½
Cent Del	1200	$11⅞	11½	11¾	
Charter Ol	400	625	625	625	— 5
Chieftan D	6930	860	840	860	+10
Clark Can	4900	265	245	259	+13
C East Cr	1200	250	250	250	—15
Dynam	11100	140	135	140	
Ension Oil	800	230	221	230	+ 9
Francana	100	400	400	400	+10
French Pt	4030	685	670	685	
Gr Plains	650	$27¼	27	27	— ½
Gt COilsds	140	400	400	400	
Houston O	2100	255	246	246	— 4
Houston w	z25	120	120	120	
Int Helium	500	23	23	23	
Midcon	1500	51	50	50	— 3
Mill City	4700	224	210	224	+ 9
Nat Pete	5701	294	280	280	—11
N Cont	3300	107	103	105	— 1
N Davies	4000	10	10	10	
NC Oils	1020	650	640	640	—15
Northld	1500	55	55	55	— 1
Numac 2	3201	760	750	760	
Oakwood P	200	165	165	165	—10
Permo	6700	92	88	88	— 2
Peruv	1000	32	31	32	+ 1
Petrol	500	145	145	145	+ 45
Pinnacle P	z200	95	95	95	
Place G	7800	120	116	118	— 3
Ponder	z150	64	64	64	
Rang	10805	$12⅛	11¾	11⅞	— ¼
Scurry Rn	2025	$22¼	21⅞	22¼	— ¼
Siebens	3145	895	871	890	+20
Spoon	11300	192	181	184	— 9
Syracuse	9285	295	287	287	— 4
Un Bata	142466	435	400	410	— 5
U Canso	1900	465	455	460	—10
U Canso w	700	275	270	270	— 5
Ulster P	14077	249	243	246	— 4

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abel Black	200	290	290	290	— 5
Abitibi	5730	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Acklands	400	$5⅝	5⅜	5⅜	
Ackind 2p	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Acres Ltd	138	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
Acres A pr	293	$35¼	35	35	— ¾
Acres wt	233	200	200	200	— 5
A.G.F.M	225	470	470	470	
Agra Ind	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Aimco Ind	550	$11½	10¾	10¾	— ¼
Alta Gas T	3261	$46½	45¼	46	+ ¼
Alta Gas p	z20	$72	72	72	
Alta G D p	110	$127½	127½	127½	—1½
Alta Nat	1050	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Alt Nat rt	4237	175	165	17	
Algo Cent	1100	07⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Algoma St	3729	13⅛	13	13	— ⅛
Alcan	6455	$22¼	21⅞	22	— ¼
Alcan pr	1200	$26½	26¼	26½	+ ¼
Aquitaine	895	$23⅞	23¼	23⅞	+ ⅛
Ang CT 315	40	$39	39	39	—1½
Ang CT 265	z10	$32¼	32¼	32¼	
Alumin pr	z50	$15¼	15¼	15¼	
Argus	125	$13½	13½	13½	— ¼
Asbestos	100	$27⅝	27⅝	27⅝	+ ⅜
Almin 2p	715	$32	32	32	
Atco Inl	875	$11	10¾	11	
Atl Sugar	1250	$6⅝	6½	6½	
Atl Sug A	z45	014⅛	14	14	
Atl Sug pr	z30	c 57	5 ¾	57	
Atl Sug w	510	170	170	170	
Auto Elec	150	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Bahama	30 0	27	27	27	
Bank Mtl	6680	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Bank N S	1722	$19¼	19	19¼	— ⅛
Barbr-Ell	100	$12	12	12	
Barclona	800	24	21	21	+ 1
Bartaco	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅜
Beavr Eng	200	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Beaver L	1050	$11¾	11⅝	11⅝	+ ⅛
Becker B p	z40	$7¾	7¾	7¾	
Bell Canad	5695	$43⅞	43⅝	43⅝	— ½
Bell A pr	916	$50¼	50	50¼	+ ¼
Block Bros	3450	365	350	35	—25
Bombrder	230	$14¼	14¼	14¼	
Bow Valy	4090	$16⅞	16⅜	16⅞	+ ¼
Bramalea	5275	370	355	355	—15
Bramal w	600	255	255	255	— 5
Brascan	3870	15	14⅞	14⅞	
Bright	100	$11½	11½	11½	
BC Forest	100	$24	24	24	
BC Sugar	2280	$15⅜	15	15	— ⅛
BC Phone	z20	$60¼	59¾	59¾	
BCPh 1956	z5	059½	59½	59½	
BCPh 5.15	100	$69	69	69	+ 1
BCPh 6.80	900	$24	24	24	— ½
Brinco	1830	475	460	460	—10
Budd Auto	175	430	430	430	
Burns Fds	1100	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Cad Dev	107	$7	7	7	
CAE Ind	350	$5	5	5	
Calgary P	800	$24¾	24⅝	24¾	+ ½
Calgy 540 p	155	$95	93½	95	
Calvrt Dle	1050	115	115	115	
Campeau	4500	440	415	415	—25
Can Cem L	z4	$34	34	34	
C Cem L p	400	$19	19	19	— ¼
Can Malt	100	$20¾	20¾	20¾	— ¼
C Packrs	1025	$21	20⅞	20⅞ D	⅛
Can Perm	150	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
CSL pr	z60	415	415	415	
Cdn Brew	2371	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Cdn Can A	100	$5	5	5	+ 5
Cdn Equty	250	08	8	8	
C Curtis	x00	71	71	71	
C Found	100	$5¾	5¾	5¾	
CG Invest	z17	$55	55	55	
C Hydro	645	$15	15	15	
C Imp Bank	3710	$20⅜	20⅛	20⅛	— ¼
CGOL	15321	$11¼	10⅝	11¼	+ ⅜
C Ind Gas p	100	$26	26	26	+ 1
CIL	145	$9¾	9¾	9¾	
C Interurb	z25	260	260	260	
C Intrurb p	550	$7¾	7¾	7¾	
C Marconi	1100	320	310	320	+10
CP Inve pr	1005	$23⅞	23½	23¾	— ⅛
CP Inve w	5755	520	505	505	—15
CPR	4782	$62¾	61½	62¾	+ ⅜
CPR $3 pr	600	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
CPR UK p	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
CRenol A p	4240	$16¼	16	16	— ¼
Cdn Salt	400	014	14	14	+ ¼
Cdn Tire	275	$24	24	24	— ¼
Cdn Tire A	1866	$23	22⅞	23	— ⅛
C Uiities	450	$31½	31½	31½	
C Util w	300	605	600	605	
CWN G 4 pr	275	$10½	10½	10½	
C Westing	z40	$9⅛	9⅛	9⅛	
Canron	z55	$13⅞	13⅞	13⅞	
Capit Div	300	115	115	115	+ 5
Cara	450	495	490	495	+10
Carrier ?D	650	$6½	6⅞	6¼	— ⅜
CDRH Ltd	100	385	385	385	+ 5
Chemcell	1040	$5⅝	490	5⅛	+17
Chem 175 p	150	$19½	19½	19½	— ½
Chrysler	2253	$27	26¼	26⅝	— ½
CHUM	100	475	475	475	
CHUM B	180	$5⅞	5⅞	5⅞	
Clairton	6500	40	37	40	+ 2
Columbia	900	$5½	5½	5½	+ ⅛
Cmnc	10815	$21½	21⅛	21¼	— ⅛
C Holiday I	2115	$8½	7⅞	8½	
Compro	400	225	220	225	
compr Ap	500	$10¼	10¼	10¼	
Computel	200	400	400	400	—10
Comtech	3200	180	170	180	+10
Con Bath	910	$106	10⅝	10¾	+ ⅛
Con Bath p	200	$15⅞	15¾	15¾	+ ⅛
Con Bath w	3200	75	73	73	
C Bath 68 w	200	320	320	320	
Con Bldg	5100	125	120	125	+ 5
Con Textie	100	$12½	12½	12½	
Con Distrb	1300	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Cons Gas	6068	$17⅝	17¼	17⅜	— ¼
Con Gas A	25	$80	80	80	
Con Gas B	110	$78	78	78	
Con Glass	940	$14	14	14	
Control F	300	150	150	150	—10
Corbyv t	500	$22½	22¼	22½	+ ¼
Cornat Ind	1200	105	100	100	
Coronatn	2 00	110	110	110	+ 5
Corontn p	100	150	150	150	
Cosms	200	150	150	150	—25
Costain R	200	450	440	440	—25
Crain R L	1690	$12⅜	12	12	— ½
Crestbrk	z50	$6½	6½	6½	
Crwn Life	z4	$28	28	28	
Crush Intl	900	$12¼	12	12	— ½
Cummngs	905	$10½	10½	10½	— ½
Cunniham	200	$10½	10½	10½	
Cygnus A	600	$5⅛	5	5⅛	
Cygnus B	1950	$5⅞	5½	5½	— ⅛
Deonid B p	35	$75	74¾	74¾	+2¾
Delta Elec	525	125	125	125	+ 5
Distl Seag	430	$48⅝	48½	48⅝	— ⅜
Dome Pete	1047	$67½	66	66⅛	—1⅜
D Bridge	150	$15½	15½	15½	— ⅛
D Citrus	175	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Dofasco	622	$20⅞	20⅝	20⅞	+ ¼
Dofasco p	50	$71	71	71	— 1
Dom Glass	z50	$12¾	12¾	12¾	
Dom Store	535	$11 ⅞	11⅝	11⅝	— ⅛
Domtar	2999	$13¾	13⅝	13¾	
D Textie	1126	$13	12¾	12¾	— ¼
Douglas L	100	225	225	225	
Dupont	511	$18⅛	18	18	— ¼
Dyiex D A	600	415	395	395	—3
Econ Inv	z10	$10¼	10¼	10¼	
Eddy Mtch	100	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
E-L Fin	420	$6½	6½	6½	— ⅛
E-L Fin w	100	240	240	240	+10
Electro ltd	125	$18½	18½	18½	+ ½
Erie D	150	$5	5	5	
Erie D A	325	$5	5	5	
Exquite pr	300	$6½	6½	6½	
Falcon	430	$135½	134½	134½	
Fam Play	875	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
F Play w	150	160	160	160	
Fed Farm	1 0	135	135	135	
Fed Grain	1925	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Fleet Mfg	1300	100	100	100	— 5
Ford Cnda	155	$66½	66½	66½	—1½
F Seasons	600	$8¼	8¼	8¼	
Fraser	400	$25½	25	25	
Freiman	100	410	410	410	+ 5
Fruehauf	100	$13½	13½	13½	+ ½
Galt Ml Irn	1 0	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Gaz Metr	3030	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Gaz 5.40 p	100	$58	58	58	+ 1
Gaz M 66w	500	210	210	210	—10
Gdn Mang	300	$5	495	495	
en Distrb	650	$10¾	10¾	10¾	— ⅝
GMC	z3	$72¼	72¼	72¼	
G P Mfg A	100	$4	40	40	+ 5
Genstar L	200	$8⅛	8	8	— ⅛
Gesco Dis	300	375	375	375	
Glendale	250	$5	475	475	—25
Glenair U	100	$5¾	1¾	5¾	
Godyear p	25	$32	32	32	
Greb Ind	200	$5	5	5	
GN Capital	150	$5½	5½	5½	— ⅛
Gt West Int	1600	395	380	380	— 5
Gt W Life	741	$39¼	39	39	— ½
Greyhnd	330	$12	12	12	— ⅛
Guar Trst	500	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Gulf Can	5143	$17½	17	17⅜	
Halifax D	5 0	140	140	140	
H Group	600	$10	9¾	9¾	
Hand Chm	100	$7	7	7	
Hardee	500	81	81	81	— 4
Hard Carp	100	$10½	10½	10½	
Hard Crp A	z50	$9⅜	9⅜	9⅜	
Harlequin	z50	265	265	265	
Harris J S	100	160	160	160	
Harveys F	9000	115	110	115	
[illegible]ker S	600	215	205	215	
Hays Dna	100	$7¼	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	11624	$20⅛	19½	19½	— ¾
Home B	1325	$20½	20¼		
[illegible] Pit	950	215	205	205	—10
[illegible] Elc	100	350	350	350	—25
H Bay Co	7540	$14⅞	14⅛	14⅞	— ⅛
HB Oil Gas	3876	$39¾	39½	39½	— ½
Hunter D	300	$9½	9	9	— ½
Huron Eri	2099	$16¾	16½	16⅝	
Husky Oil	3415	$12⅞	12½	12½	— ⅜
Husky B pr	100	$37	37	37	— ⅛
Husky D w	2275	625	600	615	—25
Imp Gen	2100	320	300	320	—30
Imp Gen w	500	105	105	105	810
Imp O	11626	$18¼	17⅞	17⅞	
Imp Tob	1300	$14¾	14½	14⅝	+ ⅛
Indusmin	200	$13	13	13	
Ind Accept	2145	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
In Acc wt	3600	575	560	570	— 5
Ind Adhes	250	$11¾	11¾	11¾	
Ingersol	600	$8	8	8	
Inglis	300	$7¼	7¼	7¼	
Inland Gas	517	$10¾	10½	10½	— ¼
Intrmetco	400	300	295	300	+ 5
IBM	58	$275	275	275	— 3
Int Nickel	4874	$40¾	40½	40¾	— ⅛
Int Util	6659	$29⅛	28⅝	28⅞	— ¼
Int. Util A	25	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Intpr Pipe	6232	$24¾	24⅛	24⅜	— ⅜
[illegible]	5375	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Intpr Steel	4950	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Intpr Stl pr	300	$21	21	21	— ½
Inv Grp A	1625	$7¼	7⅛	7¼	
In Ovrseas	4300	$5½	5½	5½	
IOS Ltd	9600	200	190	190	— 5
Irwin Toy	135	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
ITL Ind	550	470	470	470	—15
Ivaco Ind	1200	$8½	8⅛	8⅛	— ⅛
Jefferson	1025	$ 1⅛	11½	11½	— ½
Jeffersn w	3600	310	280	310	+15
Jockey C	815	350	340	e40	
Jockey 2 p	z75	$6½	6½	6½	
Kaiser	11368	$11	10½	10¾	— ¼
Kaps Tran	3710	$10¼	10	10	
Kelly D A	z50	$5⅝	5⅝	5⅝	
Kelsey H	100	$8	8	8	— ½
Kenting	375	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¾
Koffler	150	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Labatt	1475	$22	21¾	21¾	— ¼
Labatt pr	690	$22¼	22⅛	22¼	+ ¼
Lafarge	z3	$12	12	12	
LOnt Cem	800	19	190	519	
Lau Fin	1000	6 40	545	455	—10
Lau Fn 6¼	100	$15	15	15	
Lau Fn 140	z10	$15¼	15¼	15¼	
Leigh Inst	1370	$10⅛	9½	9¾	— ½
Levy A pr	675	$6½	6⅜	6½	+ ¼
Life Inv w	500	95	95	95	+ 5
Living w	z60	425	425	425	
Lob Co A	z25	$6	6	6	
Lob Co B	300	$6⅛	6⅛	6⅛	
Lob Co pr	25	$34	34	34	+ ¼
Lob G B pr	300	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Locana	300	220	220	220	
Loeb M	690	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Maclarn A	100	$19	19	19	— ⅛
Maclean H	2800	$10	9¾	10	+ 4
MH Cable	725	435	425	435	+30
MB Ltd	4819	$26	25⅜	25⅝	— ⅛
Magnason	400	$7	y½	7	+1⅛
Magnetcs	3450	140	130	140	— 5
Major H D	700	165	165	165	
Manoir In	1300	105	105	105	—10
Marit.me	245	$16	16	16	
Markboro	5100	$5¼	5	51	— ⅛
Markbro w	1700	190	x70	185	+ 5
Mas-F	19974	$9⅞	9⅝	9¾	
MEPC	1200	385	375	375	—15
Melchers	300	$11½	11½	11½	— ¼
Met Stores	125	$25	25	25	
Met Str 67 p	450	$16½	16½	16½	— ¼
Met Trust	z2	$15¼	15¼	15¼	
Mex LP pr	z25	$10	10	10	
MGFM	200	200	200	200	
Microsyst	887	$5⅜	5	5	— ½
MLW Wor	115	$10⅜	10⅜	10⅜	
Molson A	1770	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Molson B	2648	$14½	13¾	14½	
Moore	9127	$31¼	30⅞	31⅛	— ⅜
Morse A	300	$9½	9½	9½	+ ⅜
Morse B pr	70	$27¼	27¼	27¼	— ¾
Murphy	500	$6½	6½	6½	+ ¼
MurritB	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
NabrsDlg	500	$14	13¾	13¾	— ⅜
NaChrsl	500	$5¼	5	5	
NatDrug	500	$5½	5¼	5½	+ ¼
Nat Hees	100	240	240	240	—20
Nat Trust	250	$19½	19½	19½	
Neonex I	3400	385	380	385	
NB Tel	290	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
N Provid D	9500	60	58	60	
Nia Wire B	1000	$16	16	16	— 1
NCt rl G	16314	$14	13¾	14	
Nor Cl A p	200	$22½	22½	22½	+ ½
Nor Ctl B p	1880	$29½	28½	28½	
Nor Ctl w	4525	730	715	720	—15
NW Util p	z20	$49½	49½	49½	
NS L P	145	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
NuWest H	200	410	410	410	
Ocdentl Pt	200	$20½	20½	20½	+ ½
Ocan Cm	405	$18¾	18½	18½	— ½
Oil Patch	200	340	340	340	— 5
Okanagan	2700	315	310	315	+10
Orlando R	100	$6	6	6	— ⅛
OSFI nd	3475	$5¼	490	5⅛	— ⅛
Oshawa A	2350	$13¾	13½	13¾	
Oshawa w	300	275	265	275	+ 5
Overind 2 p	1400	300	295	295	
Pac Pete	2607	$28½	28	28¼	— ¼
Peace Riv	300	150	140	140	
Pembina	300	$22⅜	22⅜	22⅜	
Pembina p	400	$47¼	45½	47¼	+ 2
PC Jwl A	10	$13	13	13	— ½
Petrofina	3278	$16¾	16¼	16½	+ ¼
Phillips Cb	920	$9	9	9	— ¼
Photo Eng	100	$17	17	17	+ 2
Pitts E	30000	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Pow Corp	3297	$6	5¾	5¾	— ⅛
Pow C 5 pr	500	$7⅞	7¾	7⅞	
Prem Iron	100	$6	6	6	— ¼
Price Com	1975	$8⅛	8	8	— ¼
Quinte A	800	150	150	150	—25
Rank Org	720	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Rapid Grp	10	395	395	395	
Readers D	3735	$6⅝	6½	6⅝	+ ¼
Reed Oslr	z55	$16½	16⅛	16⅛	
Reich wt	150	150	150	150	
Reitman A	z5	$16½	16½	16½	
Rileys D	500	125	125	125	
Rolland	100	475	475	475	
Ronald Fd	200	$12	12	12	
Rothman	350	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Rothmn w	200	265	265	265	
Rothm B p	3525	$15¼	15	15⅛	— ¼
Royal Bnk	4759	$22¾	22½	22¾	+ ¼
RoyalTrst	440	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
RussellH	667	$17½	17½	17½	— ¼
RusslHp	z50	$19¾	19¾	19¾	
StLCorpp	z10	$68	68	68	
StMaurice	1600	60	60	60	— 2
Sandwell	150	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Sayvette	610	300	300	300	—10
Schneidbp	100	$6	6	6	
Scintrex	z50	$5	5	5	
Scotts	100	$9	9	9	
SeawayM	500	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Seawaypr	900	495	495	495	
SecurCap	2770	385	365	365	—15
Shaw Pipe	700	$8⅛	8	8	— ⅜
Shell Inv p	3525	$28⅝	28¼	28¼	— ¼
Shell Inv w	425	$13	12⅞	13	
Shell Can	1714	$30	29⅝	29⅞	— ⅛
Shepherd	250	300	300	300	
Shully's	200	450	445	445	—25
Sifton Pro	375	270	270	270	820
Silverwd A	z70	$16⅜	16⅜	16⅜	
Simpsons	720	$16⅞	16⅝	16⅞	
Simpson S	z3	c$22	21	22	
Skyline H	400	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Slater Stl	8765	$12⅜	12⅜	12½	— ¼
Slater B pr	100	$12¼	12¼	12¼	—1¼
Soby Stor	100	$7¼	7¼	7¼	
Somville p	50	$35	35	35	—1¾
Southam	50	$53½	53½	53½	— ½
St Brodcst	120	$11	11	11	+ ¼
Steel Can	4488	$22⅜	22⅛	22¼	— ⅜
Steinbg A	116	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Suptst com	1975	$12⅜	11¾	11¾	— ¼
Suptest od	500	$37½	37	37½	
Tamblyn	100	$20	20	20	
Teledyne	100	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Texaco	2815	$24½	23¾	24⅜	+ ⅜
Texas Gu S	z8	$17⅝	17⅝	17⅝	
Thom Nes	3200	$18	18	18	
Thom N pr	25	$46	46	46	— ½
Tone Craft	z50	$15¾	15¾	15¾	
Toromont	500	90	90	90	+ 5
Tor Dm Bk	1730	$19⅝	19½	19⅝	— ¼
Traders A	780	$10¼	10⅛	10¼	
Trader B p	750	$25½	25½	25½	
Trader 66 w	1000	230	225	225	—10
Trader 69 w	1200	260	250	260	+10
Tr Can PL	2005	$29½	29⅛	29⅛	— ⅜
Tr Can Pl p	135	$40⅜	40	40⅜	+ ⅜
Tr Can P w	1400	970	960	960	—40
Trans Mt	5005	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
Trizec Crp	4200	145	141	140	
Trizec w	900	46	46	46	
Tru-Wall	300	230	225	230	—20
Un Carbid	1600	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
Un Gas	5385	$14⅝	14¼	14⅝	+ ⅛
UGas B pr	z3	036½	36½	36½	
Union Oil	100	$36½	36½	36½	+ 1
U Corp B	235	$14¾	14¾	14¾	
Un Fn Mgt	100	$6½	6½	6½	— ½
U Sections	300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Van Der	1800	490	481	485	
Van Ness	200	72	72	72	— 2
Venpower	2000	65	59	65	+ 9
Vic G Tr	z16	$16¼	15½	16¼	
Vic Wood	z20	$13¾	13¾	13¾	
V Wood A p	220	$6½	6½	6½	
Walk GW	6283	$41¾	41⅛	41⅞	— ⅜
Weldwd	150	$15¼	15¼	15¼	
Wstburne	608	$7⅛	7	7	— ⅛
Wbur A p	250	$25	25	25	
Westc'st	3000	$19⅝	19⅜	19½	+ ⅛
W Brdcast	100	$15	156	15	— ¼
W Bcas A p	100	022	22	22	
W Cdn Seed	1210	255	250	255	
W Pacific	6100	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
W Elec E	2600	285	275	285	+ 5
Weston	510	$22⅜	22¼	22¼	— ¼
Wstn 4½p	75	$62½	6	61	— 1
White Pas	150	$17½	17½	17½	— ⅛
White P A	180	$21⅛	21⅞	21⅛	— ⅞
White P w	1163	445	425	440	
Wodwd A	1835	$16⅞	16¼	16¾	— ⅛
YR Prop	300	$6¼	6¼	6¼	
Zellers	3200	$11	10⅝	10⅝	— ⅜

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
BCN	$0.18	tr.	1-11-70	30- 9-70
Campbell Red Lake	$0.11¼	tr.	29-10-70	29- 9-70
CIL	$0.15	tr.	30-10-70	30- 9-70
Cdn. Tire	$0.05	tr.	1-12-70	13-11-70
Cunningham Drug	$0.10	tr.	15-10-70	30- 9-70
FPE-Pioneer Elec.	$0.14	tr.	1-11-70	1-10-70
ITL Industries	$0.05	tr.	1-10-70	22- 9-70
Red Shaw Industries	$0.09	tr	15-10-70	22- 9-70
Tate Lyle	5⅞		30-10-70	2-10-70
Texaco Canada	$0.22	tr.	30-11-70	31-10-70
Steel Co. of Canada	$0.30		2-11-70	5-10-70
Seaway Multi. Corp (Pri. A)	$0.16⅞	tr.	15-10-70	30- 9-70

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

BANQUES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Bank BC	100	$18	18	18	— ¼

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Ath Col	700	240	235	235	—5
Aut M Par	100	200	200	200	
Balco	150	$5½	5½	5½	
Bell	75	$43⅞	43⅞	43⅞	
Block A wt	100	$6½	6½	6½	
Block Br	3050	375	365	365	—15
C Javelin	100	011	11	11	—1⅛
Crestwd	500	230	230	230	—20
Cuninghm	100	$10½	10½	10½	
Doman	600	$5⅛	5	5	— ¼
Driver D	7900	$48	46	48	+3
Eagle Ind	100	390	390	390	
Field	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅞
Gt N Land	400	82	82	82	
Grouse M	1000	180	180	180	+10
Growers B	400	295	280	295	
H Stein	200	380	375	375	
Hys Canada	200	275	275	275	
Intl Hydro	800	110	105	105	—5
Inter Ld	100	415	415	415	
Interplex	100	$49	49	49	
Ionarc	1800	225	220	225	
Johnston pr	50	$9½	9½	9½	
Kaiser R	1490	$11¼	11	11	— ½
Lancer	100	180	180	180	
Mohawk Pfd	100	300	300	300	
Natl N Ho	125	180	180	180	—5
Natl N wt	50	50	50	50	
Neonex	400	390	385	385	—5
NWL Fin	900	425	425	425	
Pace	400	115	110	110	
PWA	125	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Sun A	25	$30	30	30	
Tokar	4200	250	240	240	—10
Un Prov	300	105	105	105	+5
Wall Redek	100	325	325	325	
Wardair	1300	105	100	100	
W Realty	300	390	390	390	—5
Whonock	200	$8½	8¼	8½	
Wosks	100	$5⅛	5⅛	5⅛	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Adanac	57300	310	275	295	+20
Aera	3600	43	42	43	—1
Ajax	1000	11	11	11	
Alice Lk	1500	33	30	30	—4
Alwin	2050	101	98	98	—3
Anuk	500	23	23	23	
Ardo Mines	1000	36	36	36	—1
Arlington	3500	25	25	25	—2
Arctic	1500	22½	22½	22½	+1½
Avino	750	110	108	110	
Bathurst	15000	54	52	52	
Beaumont	9800	21½	20	20	—1
Benson	500	21	21	21	
Beth Cop	300	15¼	15¼	15¼	
Black Gt	500	80	80	80	
Blue Gulch	2000	20	20	20	+4
Blue Star	6000	8	7	7	
Bornite	1000	16	16	16	
Boswell	8600	42	40	41	—1
Boundary	7000	52	50	52	+1
Brameda	3406	350	340	345	—5
Brenda	2425	$11	10⅞	11	+ ⅛
Brenmac	200	54	52	52	—1
Brettland	1000	54	54	54	+3
Brycon	1000	59	55	55	
Buval Ex	1500	30	30	30	
Calico	5500	16	14	16	
Calta	2800	42	40	42	+1
C Barrnaca	2045	49	42	48	—1
Capri	1000	38	38	38	
Car Bell	2500	45	45	45	—6
Car Gold	3100	135	130	134	+4
Casc Moly	500	68	68	68	—2
Cass Cons	1000	17	17	17	
Casino	2400	134	132	132	+1
Chataway	2500	30	28	28	—2
Churchill	2250	250	245	250	+10
Coast Sil	1700	25	25	25	—1
Coleman B	20	355	355	355	
C Ad Astra	5050	15	15	15	
C Gem Ex	750	10	10	10	
C Skeena	1550	34	33	33	—2
C Vantor	9500	18	16	17	—1
C Cinch	1000	18	17½	18	+ ½
C McKiney	400	10	10	10	
CPR Giant	500	22	22	22	+1
Cop Ridge	2800	47½	46	46	
Cor Gulf	500	35	35	35	
Coronet	4000	40	39	40	+2
Crownex	1500	45	45	45	+1
Croyden	16600	36	35	35	
Cumont	1000	40	40	40	—5
Davis K	1175	305	300	300	—10
Dolly Var	1200	52	52	52	
Dundee	8500	34	31	34	+ ½
Dusty M	4200	38	35	35	+7
Early Bird	7900	49	48	49	—2
Endako	400	13⅞	13⅞	13⅞	
Enex	3000	35	35	35	
Falaise	19500	46	43	44	—3
Fortune C	5300	48	43	43	—6
Frontier Ex	1500	48	47½	48	
Gen Res	1000	9	9	9	
Giant Ex	1000	27	26	27	
Giant Masc	500	290	290	290	
Gibraltar	3300	400	390	395	—5
High Chief	5000	20	17	18½	+ ½
Highmont	3400	300	295	295	—5
Highpoint	500	12	12	12	+1
Hogan	100	26	26	26	
H Bay Mtn	2000	13½	13	13	— ½
Int Tech	4500	75	68	75	+3
Jason Ex	2493	37	27	37	+7
Jaye Ex	3500	8	7	8	+1
Kalco	1000	26	26	26	
Lk Bvrhse	5781	19	19	19	
Largo	7600	56	55	55	
Laura	500	24	24	24	
Lon Pride	1000	18	18	18	
Madrona	1000	33	33	33	
Mariner	18200	41	39	41	+ ½
Mercury Ex	1000	14½	14½	14½	—1½
Mid West	100	7½	7½	7½	
M M Mng	1500	36	36	36	—1
Minex	1000	21	19½	19½	—1½
Molym	1500	20	20	20	—3
Nadina	600	180	175	180	+5
Nat Nickel	7965	50	49	50	+3
Nickel H	1000	22	22	22	
Norcan	3500	24	23½	24	— ½
North Pac	5000	20	20	20	
NW Venture	2000	90	90	90	
Oro	3500	32	31	32	
Pac Asb	5350	160	156	156	—7
Pac Sil	1500	19	19	19	—1
Parmt	1500	51	50	51	—2
Pat Slvr	1000	16	16	16	
Pend Ore	200	1½	1½	1½	
Pine Lk	2000	27	25	25	—2
Pinnacle	6000	35	33	33	—4
Polaris	500	10	10	10	
Primer	7500	17	17	17	
Pyramid	1500	37	36	36	+1
Radex	500	30	30	30	—2
Radex wts	1000	10	10	10	
Reeves	1000	280	280	280	
Rodstrm	1000	13	13	13	
Ring Hill	19500	58	56	56	—1
San Doh	6000	10	9½	10	+ ½
Shield D	3215	108	106	106	—4
Tay Riv	1000	33½	33	33	
Texore	9000	40	39	39	
Torwest	8000	37	36	37	+1
Trojan	1800	62	62	62	+1
Untd Cop	200	46	46	46	
Utica	2000	80	78	78	—3
Vanada	10000	10	10	10	+1
Vanmetal	1000	11	11	11	+1
Ventures	1000	12½	12½	12½	— ½
Western M	1000	400	400	400	—5
Westland	2600	27	26	26	—3
Winderm	1000	75	75	75	
Yukon Rev	2500	40	38	38	—5
Yukon Ant	1000	18	18	18	—1
Zenith	8000	38	36	36	—1

CALGARY

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Farmers T	100	200	200	200	
KSF Chem	500	300	300	300	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Acroll	2500	125	118	118	—4
Anaconda	500	10	10	10	
Barclay	500	15	15	15	
Bashaw L	3000	11	11	11	+3
Berkley	500	95	95	95	—10
Brett	8000	44	43	44	+2
Lassiter	5000	34	34	34	—1
Maverick	5000	22	22	22	—2
Montery	27400	6	5	6	+1
N Unisph	2000	47	43	43	—2
New York	6125	55	55	55	
N Cont	2000	2½	2	2½	
Pascar	5000	7	7	7	
Petro M	2000	32	31	32	+2
Peyto	2000	145	140	140	—5
West Warn	1500	42	41	41	—1

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Andacolla	1500	10	10	10	—10
Alcor	21000	57	54	56	+2
Burrex	1000	8	8	8	+3
Calcorp	1000	22	22	22	
Col Riv	1000	42	42	42	—2
Cop Pass	500	50	50	50	
Duke	5500	70	70	70	
Flin Flon	2500	10	10	10	
Jode	1000	5	5	5	
Matrix	7000	75	75	75	
Pac Cop	1900	280	280	280	
Scope	500	15	15	15	
Terra	450	540	540	540	
Trans Yuk	2000	10	10	10	+3

Malgré diverses mesures militaires d'urgence

Washington espère que sa diplomatie lui évitera d'intervenir en Jordanie

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement Nixon, profondément inquiet de l'invasion de la Jordanie par les blindés syriens, a déclenché une vaste offensive diplomatique dans l'espoir d'éviter une intervention militaire américaine pour sauver le roi Hussein.

Parallèlement, tous les plans de contingence ont maintenant été mis au point par le Pentagone et la Maison-Blanche a donné des ordres urgents pour que la sixième flotte de la Méditerranée soit puissamment renforcée et qu'elle reçoivent notamment les hélicoptères de transport lourds dont elle était fâcheusement dégarnie. Les forces américaines tant en Allemagne qu'aux Etats-Unis sont prêtes à entrer immédiatement en action.

L'offensive diplomatique a été amorcée dimanche par le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, qui a énergiquement flétri l'intervention militaire de la Syrie contre l'armée jordanienne et exigé le retrait immédiat des forces syriennes.

Il a mis l'accent sur un élargissement du conflit qui serait susceptible d'entrainer une action militaire de la part de certains pays étrangers. Parallèlement, Washington s'adressait au Kremlin pour lui demander d'user de son influence sur le gouvernement de Damas. D'autres démarches ont été effectuées auprès de plusieurs pays directement intéressés à la crise jordanienne.

Jusqu'à nouvel ordre, le président Nixon n'envisage pas une intervention militaire directe. On estime en effet à Washington que l'armée jordanienne — la meilleure, de loin, des pays arabes — est capable de ramener les Palestiniens à la raison. Mais il est certain qu'une offensive généralisée des Syriens, avec l'appui éventuel de 12,000 soldats irakiens stationnés en Jordanie, contraindrait les Etats-Unis à intervenir avec de gros moyens aériens et terrestres pour rétablir un équilibre qui pourrait être fatal pour le roi Hussein et l'armée royale.

Le président Nixon suit d'heure en heure le rebondissement de la crise au Proche-Orient.

Au Pentagone, on affirmait hier que la cascade de mesures militaires de précaution que Washington décide d'heure en heure, est uniquement destinée à assurer l'évacuation éventuelle des quelque 400 ressortissants américains en Jordanie ainsi que les otages qui sont encore aux mains du FPLP.

Beaucoup d'observateurs sont sceptiques en constatant l'ampleur du dispositif militaire actuellement mis en place: mise en alerte des parachutistes et des unités terrestres stationnées en Allemagne et à Fort Bragg (82ème division aéroportée) en Caroline du Nord, envoi en Europe d'appareils de transport lourds qui viennent s'ajouter aux six "C-130", qui sont déjà à pied d'oeuvre en Turquie, appareillage du porte-hélicoptères "Guam" et autres navires de soutien logistique qui transportent une trentaine d'hélicoptères lourds et de 1,500 à 2,000 fusilliers marins, transfert en Méditerranée orientale de plusieurs bâtiments lourds de la flotte de l'Atlantique.

Les USA reprennent la fourniture de matériel militaire à la Grèce

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain "a décidé de reprendre ses fournitures de matériel militaire normales à la Grèce", a annoncé aujourd'hui le département d'Etat qui a noté que ce pays "offre des avantages stratégiques à l'Alliance atlantique et aux Etats-Unis, avantages qui sont de grande importance pour la sécurité occidentale".

Les milieux autorisés précisent qu'au cours des 18 ou 24 prochains mois Washington fournira à la Grèce de l'équipement militaire d'une valeur maximum de 56 millions de dollars, et qui comprendra notamment du matériel lourd tels que des avions, des tanks, des transports blindés de personnel et des hélicoptères.

Les Etats-Unis avaient mis l'embargo sur leur aide militaire à la Grèce à la suite du coup d'Etat dans ce pays en avril 1967.

Puis, à la lumière de l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie en août 1968 et de l'approbation par un référendum de la nouvelle Constitution grecque le mois suivant, le gouvernement américain avait autorisé la fourniture à Athènes de camions et de tracteurs ainsi que d'avions de combat et d'entrainement.

Une communication du département d'Etat souligne également que l'importance stratégique de la Grèce "est ressortie nettement ces derniers mois par suite des événements en Méditerranée occidentale". Les milieux autorisés précisent qu'il s'agit là de l'effort militaire soviétique dans cette région, sur le plan naval notamment.

Le même document rappelle aussi que "les Etats-Unis avaient espéré un plus rapide retour à un gouvernement représentatif en Grèce", mais que "la tendance vers l'ordre constitutionnel s'est manifestée dans ce pays".

"Le gouvernement grec a déclaré qu'il se propose d'établir une démocratie parlementaire. Les Etats-Unis partagent les préoccupations de leurs alliés atlantiques" ainsi que leur désir de voir "des progrès constants sur la voie du rétablissement d'un gouvernement politique dans ce pays", conclut ce document. Il souligne enfin qu'il s'agit là d'une politique qui constitue un ferme engagement" pour les Etats-Unis.

téléphoto PA

Un signe des temps

Les communistes chinois ont ajouté un fusil à l'emblème international du mouvement communiste, le marteau et la faucille. L'addition du fusil symbolise sans doute l'appui de la Chine de Mao aux mouvements de libération nationale et à la guérilla révolutionnaire. L'immense placard que l'on voit ici est déployé à Hong Kong en vue des fêtes d'octobre.

L'armée cambodgienne tente de relancer son offensive

PHNOM PENH (UPI) — Des unités d'élite de l'armée cambodgienne ont capturé aujourd'hui la place forte de Tang Kauk occupée par des soldats du 275e régiment nord-vietnamien. Le succès de cette attaque, selon un porte-parole de l'état-major, permettra de relancer l'offensive des troupes gouvernementales en direction de la ville stratégique de Kompong Thom, après une semaine d'arrêt. Ce même porte-parole a, toutefois, révélé que l'on a dû faire appel à l'appui de l'aviation et de la marine pour arrêter une vigoureuse attaque lancée ce matin par les communistes contre le village de Krasas Krao, à six milles à l'est de Phnom Penh. Cet engagement est le plus rapproché qui se soit produit près de la capitale depuis près d'un mois.

Des détachements d'une concentration de troupes communistes évaluées à plus de 5,000 hommes ont commencé au cours de la nuit dernière à harasser les unités cambodgiennes à Kirirom Dam, une localité située à 56 milles au sud-ouest de Phnom Penh. Il semble que ce soit là le début d'un mouvement massif des communistes en direction de la région des plaines.

Renforts dépêchés

Le haut commandement des forces armées cambodgiennes a dépêché hier soir trois bataillons pour enforcer la colonne de secours de 14 bataillons lancée il y a quinze jours en direction de la ville de Kompong Thom. Le gouvernement espère ainsi avoir des effectifs suffisants pour relancer l'offensive qui est enrayée depuis 8 jours.

Entre-temps, au Sud-Vietnam, l'activité militaire a été plutôt légère et dispersée, bien que les autorités militaires américaines à Saigon signalent que l'aviation stratégique ait augmenté les raids de ses bombardiers B-52 depuis la base de Utapao, en Thaïlande, après l'abandon des bases situées sur les îles d'Okinawa et de Guam.

Appel du pape à Israël

JERUSALEM, (AFP) — Le pape Paul VI a demandé au président israélien Zalman Shazar de "tout faire", avec les autres chefs d'Etat du Proche-Orient, "pour maintenir le cessez-le-feu et assurer le progrès des négociations de paix".

Dans son message, daté du 15 septembre et rendu public aujourd'hui, le souverain pontife presse toutes les parties, au nom de la justice et de l'humanité, d'accepter des sacrifices afin de prévenir une effusion de sang et de plus grandes souffrances.

téléphoto PA

Le maréchal Tito

Tito s'effacera devant une présidence collective

ZAGREB, Yougoslavie — Le maréchal Tito a annoncé hier qu'une réforme visant à instituer une "présidence collective" de la Yougoslavie serait prochainement réalisée. Cet organisme collectif, où les six républiques fédérées yougoslaves seraient représentées sur un pied d'égalité, prendrait en charge une partie des fonctions du gouvernement, qui deviendrait l'exécutant des décisions de cette présidence.

Le chef de l'Etat yougoslave parlait à Zagreb, capitale de la Croatie, devant les dirigeants et les militants communistes croates.

Il s'agira en fait d'instituer à la tête de l'Etat une direction collective similaire à celle qui, depuis mars 1969, préside aux destinées de la ligue des communistes de Yougoslavie. Celle-ci est dirigée par un bureau exécutif qui comprend, sous la présidence du maréchal Tito, deux membres pour chacune des républiques fédérées et un pour chacune des deux régions autonomes.

Cette réforme vise, estiment les observateurs, d'une part à apaiser les revendications particulières des républiques, et, d'autre part, à donner au futur système présidentiel collectif une autorité que ne possède pas l'actuel gouvernement fédéral. Ce dernier est en effet obligé de louvoyer constamment entre des exigences souvent contradictoires, et de rendre compte à un Parlement composé de cinq Chambres.

Le maréchal Tito qui a 78 ans, a spécifiquement indiqué qu'il s'agit, en donnant à la Yougoslavie un "président collectif", de préparer sa succession sans heurts.

"On a beaucoup écrit, à l'étranger, qu'à ma disparition, la Yougoslavie s'effondrerait", a dit le chef de l'Etat yougoslave. "Chez nous aussi on a échafaudé beaucoup de combinaisons en prévision de ma succession. Moi-même, d'ailleurs, j'ai pensé que cela pourrait amener une crise très grave(..). C'est pour que notre communauté socialiste yougoslave n'en vienne pas à une telle crise souhaitée par beaucoup — que nous devons effectuer cette réorganisation".

Le maréchal Tito a précisé que la future "présidence de la Yougoslavie" comprendrait deux ou trois représentants de chaque république, ainsi que des représentants de toutes les principales organisations politiques et sociales, y compris de la ligue des communistes. Le Parlement devra être modifié lui aussi.

Cette réforme, a encore indiqué le maréchal Tito, sera discutée plus en détail à une prochaine réunion des dirigeants du parti.

Servan-Schreiber reste secrétaire du parti radical

PARIS. (AFP) — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été maintenu aujourd'hui à son poste de secrétaire général du parti radical par 32 voix contre 9 au cours d'une réunion du comité directeur du parti.

M. Servan-Schreiber, alors qu'il menait campagne contre M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, à l'élection législative partielle de Bordeaux, avait affirmé qu'il démissionnerait du poste de secrétaire général s'il n'obtenait pas au moins 30 pour cent des voix. Or, le député de Nancy a subi une nette défaite avec 16,59 pour cent et, en conséquence, avait immédiatement remis son mandat de secrétaire général à la disposition du comité directeur de son parti.

Celui-ci lui a maintenu aujourd'hui sa confiance malgré l'opposition de plusieurs dirigeants hostiles aux méthodes "très personnelles" de l'ancien directeur de "L'Express".

Pour le FPLP, les otages sont des prisonniers de guerre

BEYROUTH (Reuter, UPI) — Le Front populaire pour la libération de la Palestine a déclaré aujourd'hui qu'il considère les otages occidentaux qu'il détient depuis le détournement de trois avions de ligne comme des prisonniers de guerre, du fait que les pays concernés, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et la Suisse, ont pris conjointement le parti d'Israël en cette occurrence.

Hadaf, le journal du FPLP, raisonne ainsi : puisque ces quatre pays ont adopté cette attitude à l'égard d'Israël, qui se reconnait en état de guerre avec les Etats arabes, leurs ressortissants détenus en Jordanie doivent être mis sur le même pied que les prisonniers de guerre israéliens.

Hadaf a publié un message en six points adressé par le Front au Comité international de la Croix-Rouge, qui tente de négocier la mise en liberté du reste, 54 personnes, des quelque 300 passagers capturés il y a une couple de semaines.

Voici la substance du message:

1—Le FPLP ne consentira à un échange d'otages qu'aux conditions déjà énoncées: 7 guérilleros palestiniens au cachot en Europe; 2 Algériens, 10 soldats libanais, un commando suisse sympathisant et un certain nombre, non précisé, de fedayin, toutes personnes prisonnières en Israël, contre les otages de Jordanie.

2—Les otages occidentaux seront considérés comme des prisonniers de guerre tout comme les Israéliens.

3—Le FPLP tient les USA et M. André Rochat, premier négociateur délégué par la Croix-Rouge, responsables de l'échec des négociations, lequel a exposé les otages à un plus grand danger, et cela à cause de leurs "méthodes insensées".

4— Du fait que les cinq pays concernés ne se sont pas montrés assez préoccupés, au début du sort des otages et du fait aussi qu'ils ont agi d'une façon détournée, ils seraient tenus responsables de tout ce qui pourrait éventuellement arriver de fâcheux aux dits otages.

5— Le FPLP considère qua la récente détention par Israël de trois à cinq cents Arabes de la région de Gaza et de la rive ouest du Jourdain a été voulue par les quatre puissances occidentales qui, tout comme Israël, se jugent en état de guerre avec le résistance palestinienne.

6— Une propagande inspirée par Washington a présenté au monde une version fausse de l'affaire des otages et a fait paraitre ambiguë la position des fedayin, ce qui a conduit les négociations dans un cul-de-sac.

Les corniches, gouttières chutes d'eau et déclins d'acier Rusco défient les pires intempéries!

ACIER RUSCO STEEL

Lorsque le temps des tempêtes arrivera ... soyez prêts avec le système de gouttières et le revêtement d'acier RUSCO. Avec le système de gouttières RUSCO: finis les rigoles; les eaux-de pluie sont canalisées et déversées sans jamais endommager votre terrain. Tout comme le revêtement, il est fait d'acier, donc robuste et durable ... même sous les pires intempéries. Garantie écrite, et choix de couleurs décoratives, cuites au four pour une plus longue vie. Avec RUSCO ... il y a une différence.

9095 boul. St-Laurent, Montréal. 381-2511

Rusco Home Specialties (1962) INC.

En croisière aux Antilles vous vous sentirez libre comme l'air à bord de l'"Empress of Canada"

Il n'y a rien comme les eaux bleues des Antilles pour vous donner ce sentiment de liberté qu'on ressent toujours en mer. Vous voudrez danser. Sauter. Nager. Participer aux sports. Siroter vos boissons préférées — ou de nouvelles — à un tiers du prix qu'elles vous coûtent chez vous. Déguster des plats sensationnels. Si vous préférez la douce oisiveté, vous aimerez l'"Empress".

Départs de New York entre le 7 déc. et le 9 avril. Choix de croisières variant entre 4½ et 18½ jours. Divers ports d'escale pittoresques. Tarifs à compter de $389 (pour une croisière de 12 jours). Appelez votre agent de voyages ou CP Navigation. Vous ferez la croisière de votre vie.

CP Navigation

Le gérant de Winnipeg: le regroupement de services peut accroître les coûts

par Rhéal BERCIER
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Même s'il en coûte plus cher de créer les communautés urbaines, il est cependant nécessaire souvent d'augmenter les dépenses d'une municipalité pour desservir des citoyens à qui certains services sont négligeables, déclare le gérant de la municipalité de Winnipeg, M. Elswood Bole.

M. Bole qui affirmait hier devant les congressistes de la Chambre de Commerce du Canada, réunis à l'occasion de leur 41e réunion annuelle, que la fusion de petites unités administratives ou petites municipalités, au lieu de diminuer les coûts d'exploitation augmentait ses dépenses, a suscité depuis le temps moultes commentaires partout au pays.

En effet, c'est la première fois, dans l'opinion des observateurs, qu'une telle opinion est exprimée depuis les grands débats qui ont entouré la création des communautés urbaines au Canada, particulièrement au Québec.

M. Bole, qui étudie depuis plusieurs années les problèmes relatifs au fusionnement de certaines municipalités, a affirmé toutefois que la fusion est souvent nécessaire, sinon le regroupement de certains services de quelques municipalités.

En guise d'exemple, il mentionne que le transport en commun, les services de police, d'eau, d'égouts, ceux d'urbanisme et d'architecture sont des regroupements souvent nécessaires aux fins d'une communauté.

Il rappelle toutefois que ces regroupements amèneront des coûts d'exploitation plus élevés mais qui donneront cependant aux citoyens les services nécessaires qu'une municipalité seule souvent n'a pas les argents disponibles pour se les procurer.

M. Bole souligne, d'autre part, et encore en guise d'exemple, que le regroupement des services de police dans la région de Toronto a augmenté ses frais dans une proportion de 72 p. 100 alors qu'ils ne progressaient que de 26 p. 100 dans les autres régions où il n'y a pas eu fusion.

Il souligne également que le regroupement, de municipalités réalisé dans la région de St-James Assinibouaaa amené la nouvelle municipalité à des dépenses de $5 millions au cours de la première année d'exploitation.

Depuis 1948, M. Bole a étudié l'impact des fusions des municipalités, et ceci, d'abord en qualité de conseiller, mais aussi de conseiller municipal, de maire et de membre d'un comité municipal-provincial et de gérant de la ville de Winnipeg.

Le comité municipal-provincial a été formé en vue d'étudier la possibilité de regrouper plusieurs municipalités au Manitoba et concluait dans la même veine que les propos que tenait récemment M. Bole. Il y a quelque deux ans, la ville demandait à la société Miller, MacDonald, de réaliser une étude sur les effets économiques de la fusion de certaines municipalités. Leurs conclusions étaient les mêmes que les nôtres, a précisé le haut fonctionnaire.

L'opinion répandue à l'effet qu'il en coûte moins cher de fusionner les municipalités est erronée, dit-il. Mais souvent, ajoute-t-il, c'est la seule solution.

"Il y a plusieurs facteurs dont il faut tenir compte. Mais il ne faut plus jamais penser qu'il en coûtera moins cher."

Un ballon et ses trois aérostiers tombent dans l'Atlantique

NEW YORK (UPI, AFP) — Des recherches aériennes et navales sont en cours, aujourd'hui, dans le but de retrouver trois aéronautes — deux hommes et une femme — dont le ballon géant est tombé dans le nord de l'Atlantique, hier soir.

Le ballon, gonglé d'hélium, aurait chu à environ 450 milles au sud-est de Terre-Neuve.

On ignore pour l'instant le sort de ses occupants. La garde côtière a fait savoir que trois de ses navires se dirigeaient vers l'endroit où le ballon est tombé.

Le plus près d'entre eux, le Duane, se trouvait cette nuit à environ 50 milles. Il éprouve des difficultés à poursuivre son chemin en raison de la mer houleuse.

L'équipage a annoncé hier soir, vers 7 h., qu'il tombait, bien que tout se soit bien déroulé au cours de la journée. Il pleuvait à torrents et on signalait de violents vents lors de sa descente.

Les trois membres d'équipage sont le Britannique Malcolm Brighton, âgé de 32 ans, qui pilotait le ballon le "Free Life": Rodney Anderson, 32 ans, qui naviguait : et sa femme, l'actrice Pamela Brown, âgée de 28 ans.

Ils transportaient dans la nacelle un radeau de sauvetage, des parachutes, des médicaments, une guitare, des livres, une carabine et une machette.

Des signaux de détresse ont d'abord été reçus par le Service aéronautique puis confirmés par la garde côtière. Le lancement du ballon, qui mesure 80 pieds de haut sur 50 de large, a eu lieu dimanche après-midi à Long Island, New York. Les membres d'équipage espéraient éclipser un record vieux de 56 ans. Ils devaient voler à une altitude de 8,000 pieds, mais à midi hier, ils n'étaient qu'à 6,000 pieds.

Ils devaient atterrir vendredi à Paris ou "n'importe où en France", mais ont déclaré peu après qu'ils se contenteraient de la Grande-Bretagne, de l'Irlande ou de tout autre pays d'Europe...

Ils auraient été les premières personnes à traverser l'Atlantique à bord d'un ballon. Il y a eu plusieurs tentatives infructueuses, dont la dernière date de 1968. Le record de distance dans un ballon est de 1,896 milles et est détenu par un équipage allemand de huit membres depuis 1914.

St-Pierre engagé par le Salon du Sportsman

Le Salon du sportsman de Montréal est heureux d'annoncer la nomination d'Emile St-Pierre au poste de directeur des exhibits. St-Pierre possède une enviable réputation au sein du monde de l'exposition. Il est fondateur d'Eastern Canada Exhibitions et créateur des expositions suivantes: salon de la Maison moderne, salon de la quincaillerie, salon de l'électricité et salon des services et accessoires automobiles.

Jusqu'à dernièrement, il était directeur des exhibits pour le salon international de l'automobile et le salon de la maison moderne. St-Pierre a été le premier, sinon l'un des premiers professionnels à mettre sur pied des expositions publiques à Montréal. Il apporte au salon du sportsman une aide précieuse dans le mouvement de réorganisation qui s'est soldé par une sensible amélioration de la présentation 1970 et une augmentation importante de visiteurs.

St-Pierre occupera son poste dès le premier septembre. Il a déjà participé aux réunions de production en vue de Sportsman 71, qui sera présenté en mars prochain à l'aréna Maurice-Richard.

Montréal distribue les bulletins aux candidats

Le premier Montréalais à se présenter au bureau du président d'élection, hier, pour se procurer un bulletin de présentation est M. Adolphe Lapointe, qui demeure au 1662, boulevard Desmarchais, dans le quartier Saint-Henri. M. Lapointe a demandé un bulletin valable pour le siège no 2, dans Saint-Henri, siège qu'occupe actuellement le conseiller Guy Lacoste, membre du Parti civique.

M. Lapointe a été suivi de M. Evasio Vellone, un homme d'affaires dont le commerce est situé au 7095, boulevard Saint-Laurent. M. Vellone s'est procuré un bulletin de présentation au siège no 3, dans le quartier Rosemont. Cette charge est assumée, actuellement, par M. Jean Guillet, notaire.

Trois autres personnes ont profité de cette première journée de livraison des bulletins de présentation pour se présenter au bureau du président d'élection.

Il s'agit de M. Georges Boutin, directeur de compagnie, du 9387 est, boulevard Gouin, qui s'est muni d'un bulletin pour le siège no 2, dans le quartier Rivière-des-Prairies, poste que détient jusqu'au 25 octobre, M. Lionel Bourdon; de Me Gérard Raymond, du 3965, rue Lacombe, qui a l'intention de se présenter au siège no 3, dans le quartier Côte-des-Neiges, poste qu'abandonnera M. Léon Lortie, du Parti civique; et de M. Fernand Desjardins, du 5733, rue Viau, qui tentera de défendre son siège no 2, dans le quartier Mercier.

Six étudiants protestent de leur innocence

RIMOUSKI, (PC) — Six étudiants de l'école Paul-Hubert de Rimouski ont protesté de leur innocence, hier, à l'accusation d'avoir fait du tapage devant cette école polyvalente, le 11 septembre.

Il s'agit de MM. Jacques Poirier, Jacques Dubé, Pierre Marcoux, Daniel Ross, Daniel Desjardins et Georges-Henri Paquet.

Denison Mines poursuit le gouvernement fédéral

TORONTO, (PC) — Un administrateur de la firme Denison Mines Limited, M. Stephen Roman, a demandé aujourd'hui à ses procureurs d'inscrire une poursuite contre le gouvernement fédéral en rapport avec les opérations de cette compagnie à Elliot Lake, Ontario.

M. Roman a refusé de préciser la nature de la poursuite, se contentant de dire que tous les détails en seraient connus au cours des procédures.

Il a dit que la poursuite sera déposée d'ici quelques jours devant la Cour suprême de l'Ontario.

Deux Canadiens accusés de vol, aux USA, sont libérés sous cautionnement

CHAMPLAIN, N.Y. (UPI) — Deux autres des sept Canadiens qui avaient été arrêtés près de Rouses Point, le 24 août, pour présumé complot de vol à main armée, ont été libérés moyennant caution, aujourd'hui, et confié à la Gendarmerie canadienne, à ce poste frontalier.

Les derniers déportés sont Claude Duhamel, 26 ans, de Richelieu, et Gaétan Gingras, 29 ans, de Sieberville, Qué. Ils ont été libérés moyennant des dépôts de $10,000 sous l'accusation de complot et de $1,000 pour entrée illégale aux Etats-Unis.

Le même dépôt avait été souscrit antérieurement par George McAllister, 32 ans, de Montréal, frappé d'accusations similaires.

McAllister, qui a repris sa liberté provisoire hier soir, est l'un des individus les plus recherchés par la police au Canada et serait aussi soupçonné de meurtre.

JEAN XXIII

Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de publier. P.G.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUBIN (Nathalie) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 5 ans, est décédée Nathalie Aubin, fille de André Aubin et de Rose Desroches, demeurant 9e rue à St-Antoine des Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers et Therrien,
533, boul. des Laurentides,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7.

BEAUDIN (Jean) — A St-Jacques-le-Mineur, le 19 septembre 1970 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Jean Beaudin, époux de Florine Longtin: demeurant à St-Jacques-le-Mineur. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin
435, rue St-Jacques,
Napierville,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-le-Mineur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit. Salons fermés de 5 à 7 heures.

BELANGER (Cécile) — Subitement, à Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bélanger, née Cécile Lachapelle; demeurant boul. Rosemont, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltée,
256, 2e av. St-Lin,
pour se rendre à l'église de St-Lin, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit. Salons fermés de 5 à 7 heures.

BERNIER (Clémentine) — A Montréal, le samedi 19 septembre 1970, est décédée Clémentine Forget, épouse de feu Armand Bernier, mère de Marcel et Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant à 7 h. en la chapelle de
La maison St-Joseph,
5605 est, rue Beaubien,
et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville.

BIBAUD (Jeanne) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 53 ans, est décédée Jeanne Houle, épouse de feu Léo Bibaud, soeur de Oscar, Armand, Irène (Mme Ernest Boisvert). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Célita) — A Laval, le 21 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Achille Bleau, née Célita Emond. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert, Mme Jean-Paul Giguère (Pierrette), Mme Guy Benoit (Rollande), Gilberte et 1 bru: Margot Ponsant. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, Boul. Henri-Bourassa, Est,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Tancrède) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Tancrède Brassard, époux de Antonia Bernard, demeurant à 3861 Hochelaga, app. 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario, est,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Marie) — A Varennes, le 20 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme veuve Léo Brunelle, née Marie Senécal; demeurant 22, rue Ste-Marie à Varennes. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin,
277, rue Ste-Anne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE (Félix) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 20 septembre 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Félix Calvé, époux de feu Mélina Dubois; demeurant à Ste-Thérèse de Blainville, autrefois de St-Jovite. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Van Chesteing,
à St-Jovite,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit.

CARDINAL (Adrien) — A St-Eustache, le 20 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Adrien Cardinal, époux de Béatrice Rose Blais, père de Henri, Jean, Claire, Madeleine et Raymond, frère de Lucien (époux de Pauline Gosselin), Gérard (époux de Simonne Laniel), Jean (époux de Jeannine Lague), beau-frère de Mlle Anita Blais et du Frère Henri Blais, Communauté de l'Instruction Chrétienne. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRIER (Berthe) — A Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Marius Charrier, née Berthe Collin, mère de Jean-Paul, Marcel, René, Mme Jean Deslauriers (Lucille), Mme Norman Lachapelle (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Raymond A., B.A., M.A., Ph.D.) — Epoux bien-aimé de Jacqueline Lapointe, est décédé à Ottawa le dimanche, 20 septembre 1970, âgé de 56 ans. Il laisse outre son épouse, ses parents, M. et Mme Stanislas Choquette, 4 frères, Lionel, Fernand, Gaston et Euclide, tous de Montréal. Funérailles des salons
Racine, Robert et Gauthier,
260, rue Besserer, Ottawa
le mercredi 23 septembre, pour l'église Ste-Geneviève où le service sera célébré à onze heures a m. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

NECROLOGIE

Mme UBALD HOULE

A Côte Saint-Paul, le 20 septembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Ubald Houle, née Antoinette Bourdon. Elle laisse dans le deuil son époux, Ubald, ses fils, Henri Paul, M. et Mme Maurice Houle (Yvette Viau), M. et Mme Jacques Houle (Janine Jean), M. et Mme Léon Houle (Louise Clermont), sa fille Mme Arthur Legault, ses gendres Arthur Legault et Philippe Dupuis, sa soeur Mme J. M. Gauthier (Corine), ses beaux-frères, Jean-Marie Gauthier et Wilfrid Rainville, sa belle-soeur Mme Philibert Houle (Albina) ainsi que 12 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi le 23 septembre 1970. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 9:45 heures pour se rendre à l'église Saint-Paul où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CLOUTIER (Napoléon "Paul") — A Montréal-Nord, le 21 septembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Cloutier, époux de Rosina Dufort, père de Jean-Paul, Mme Gaby Nadeau (Fernande), Mme Bernard Brouillard (Jeannine). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925 rue Monselet
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Irène) — A St-Jérôme, le 20 septembre 1970 est décédée Mme Roger Corbeil, née Irène Pilon, demeurant rue Montigny, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers & Therrien,
470, rue Labelle,
pour se rendre à l'église St-Lucien, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 2h. pm. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

COTE (Yvon) — A sa résidence, le 21 septembre 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé Yvon Côté, époux de Denyse Lavoie père de Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
D. A. Collins,
222, boul. Métropolitain, Pointe-Claire
pour se rendre à l'église St. Edmund of Canterbury, Beaconsfield, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Champ d'Honneur.

DEBIEN (Clérida) — A Terrebonne, le 20 septembre 1970, à l'âge de 88 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Emilien Debien, née Clérida Vallquette, demeurant à Côte Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence fuéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne,
pou rse rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit.

DE BONIS (Louis) — A Montréal, le 19 septembre 1970, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Louis De Bonis, époux de Claudine Del-Cul, père de Dino, fils de Nicola De Bonis, et de Maria Grano, frère de Frank, Pauline, Mme Arthur Langlois (Yolande), Mme Louis Angoroni (Phyllis), Albert, Mme Dino Didone (Hélène), Victor, Mme Germain Dubuc (Ida) et Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIOTTE (Eugène) — A Ville de Pincourt, le 21 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Eugène Diotte, époux de Aurore Brière, demeurant 570 Boul. Duhamel, ville de Pincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
551, Boul. Duhamel,
Ville de Pincourt,
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière paroissiale de Ste-Jeanne-de-Chantal, à Ile Perrot-Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Jean-Baptiste) — A Rimouski, le 20 septembre 1970, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Dubé. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant à 9 heures en l'église paroissiale Pie-X, Rimouski.

DUHAIME (Joseph) — A Sorel, le 20 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Duhaime, époux de Victoria Salvail, demeurant rue Antoine-Girouard, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau,
80, rue Charlotte, Sorel
pour se rendre à l'église Ste-Anne de Sorel, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUY (Berthe) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Eugène Dupuy, née Berthe Dubuc, mère de Jean-Paul et René. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER-DERY (Elise) — A Pont-Viau, le 20 septembre 1970, à l'âge de 93 ans 8 mois, est décédée Elise Croteau épouse en 1ères noces de feu Joseph Déry et en 2es noces, de feu Zoël Fortier; demeurant à 286, Jubinville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Fillatrault,
90, boul. Lévesque,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 8h., et de là au cimetière de St-Grégoire-de-Montmorency, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Philias) — A Montréal, le 19 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédé Philias Gariépy, époux de feu Laura Archambault, demeurant au no 5948, St-Hubert; père de Paul et Marcel et frère de Joseph-Alphonse et Yvonns Gariépy. Les funérailles ont eu lieu mardi le 22 septembre à l'église St-Etienne et l'inhumation à Côte-des-Neiges.

GEMME (André) — Accidentellement à St-Amable, le 20 septembre 1970 à l'âge de 24 ans, est décédé M. André Gemme, fils de feu Armand Gemme et de Laurette Lacoste; demeurant à St-Amable. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
rue Principale à Ste-Julie,
à 3h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Amable, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de St-Amable, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Louis) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Louis Gervais, époux d'Annette Claudia Gagnon, demeurant à 5619 Eadie. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue De l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Virginie) — A Côteau-du-Lac, le 20 septembre 1970, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Virginie Poupart, épouse en 1ères noces de feu Julien Poissant et en 2es noces de Louis Guay, demeurant autrefois à Ste-Clothilde de Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères, Inc.,
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Léon) — A Laval-des-Rapides, le 22 septembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Léon Guilbault, époux de Rosina Goyer. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, boul Henri-Bourassa Est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invittion.

HAGGART (David James, docteur) — Subitement, à sa résidence, après une courte maladie, le 20 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Docteur David James Haggart, époux de Catherine Coe, père de Catherine (Mme R. A. Wesbury) et Shirley Ann (Mme C. Britton), frère de John. La dépouille mortelle repose à la Chapelle funéraire
J. P. Feron & Sons,
2252, rue St-Antoine
Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant, à 10 heures a.m. à l'église St-Anthony's, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs; dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

HOTTE (Alberta) — A Chambly, le 20 septembre 1970, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Albert Hotte, née Alberta Raymond; autrefois du 220 rue De Courcelles, Montréal, mère de Mme Henri Desrosiers (Gilberte), Mme Roland Lalonde (Juliette), Ernest, Raymond, un frère René-Raymond, ainsi que ses brus et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
330, rue Martel
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Antoinette) — A Côte St-Paul, le 20 septembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Ubald Houle, née Antoinette oBurdon, demeurant 1638 rue de l'Eglise, Côte St-Paul. Elle laisse dans le deuil son époux Ubald, ses fils Henri-Paul, Maurice (Yvette Viau), Jacques (Janine Jean), Léon (Louise Clairmont) sa fille Mme Arthur Legault (Madeleine) ses gendres Arthur Legault et Philippe Dupuis, sa soeur Mme J. M. Gauthier (Corine), ses beaux-frères Jean-Marie Gauthier et Wilfrid Rainville, sa belle-soeur Mme Philbert Houle (Albina), ainsi que 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTIBISE (Mireille) — A Terrebonne, le 21 septembre 1970, à l'âge de 26 ans, est décédée Mme Marcel Hurtibise, née Mireille Nadeau, demeurant rue Hervieux à Lachenaie. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale St-Charles de Lachenaie, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit.

LACROIX (Bertha) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, 1 mois, est décédée Mlle Bertha (Berthe) Lacroix, demeurant autrefois à St-Eustache. Elle laisse 2 frères, Emile, de Ville de Laval et Henri de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry Est,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Adrienne) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Antoine Ladouceur, née Adrienne Bastien, mère de André, Guy, Mme Paul Bouchard (Lise), Mme Denis Raymond (Gisèle), et Mariette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (René) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. René Lamarre, concierge à l'Université McGill, époux de Simonne Duval. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835, rue Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Roland) — A Trois-Rivières, le 20 septembre 1970, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Roland Langelier, époux de Lisette Tessier, père de Michel et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, boul. St-Laurent,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Bernadette) — A Mont-Rolland, le 21 septembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Roméo Langevin, née Bernadette Gagnon, demeurant 247, rue St-Joseph, Mont-Rolland. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire Inc.,
224, rue Lanthier, Mont-Rolland,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. et delà au cimetièredu mêmee ndroit, lieu de lasépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATULIPPE (Bernadette) — A Québec, le 18 septembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Bernadette Latulippe, fille de feu Joseph Latulippe et de feu Philomène Robert, soeur de Arthur (Germaine Arel), Cordélia (Mme Henri Tremblay) de Montréal, demeurant 512 rue Boisseau, Québec. Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire
Sylvio Marceau Inc.,
224, rue St-Vallier Ouest,
pour se rendre à l'église St-Sauveur où le service a été célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Charles.

LAVIGNE (Aline) — A Montréal, le 20 septembre 1970 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Fortunat Lavigne, née Aline Cormier. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (J. Homère) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 76 ans est décédé M. J. Homère Lefebvre, époux de Léonie Giroux, demeurant à 9463 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Florida) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 57 ans est décédée Mme Hervé Lemoine, née Florida Cyr, demeurant à 564 Desormeaux, outre son époux, elle laisse dans le deuil 2 filles, Marcelle (Mme Clément Dupuis) et Andrée, 2 petits-enfants, Pierre et Sylvie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Napoléon) — A St-Amable, le 20 septembre 1970 à l'âge de 51 ans est décédé M. Napoléon Léonard, époux de Marie-Laure Auclair, demeurant à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
Rue Principale, à St-Amable
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Joseph) — A Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph Lessard, époux de Lucienne Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle Boul. St-Michel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Zotique) — A St-Jérôme, le 21 septembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Zotique Léveillé, époux de Frédélina Lauzon; demeurant rue Giguère. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers & Therrien
470, rue Labelle,
pour se rendre à l'église Ste-Paule, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 1 h. 30 et de là au cimetière de St-Lin, des Laurentides, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LUSSIER (Arthur) — A Beloeil, le 20 septembre 1970, à l'âge de 82 ans est décédé M. Arthur Lussier, époux de feu Angélina Vézeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881, rue Mgr-Laval, Beloeil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIER (Albertine) — A Ville de Laval, le 21 septembre 1970, à l'âge de 73 ans est décédée Dame Alexandre Marier, née Albertine Richard. Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte : sa fille, Mme Guy McCann (Yvette), son gendre, ses 3 petits-enfants : Robert, Lynn, Ronald, ses 2 soeurs, son frère, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg,
10540, rue Papineau
pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Alphonse) — A Montréal-Nord, le 20 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Alphonse Martel, époux de feu Hélène Gilbert. Il laisse dans le deuil: Julie, J. Albert Martel époux de Diane Drolet et Rita. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson, Enrg.,
11,117 Boul. St-Vital,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYNARD (Florence) — A Montréal, le 19 septembre 1970, est décédée Florence Maynard, demeurant à la Résidence Angélica, épouse de feu le docteur J. H. Maynard, mère bien-aimée de Denyse (Mme P. Archambault). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Kane & Fetterly,
5301 boul. Décarie,
pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jean, Québec, lieu de la sépulture.

NADON (Claude) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 42 ans, est décédé Claude Nadon, fils de Aldéric Nadon et de Jeanne Villeneuve, demeurant 6345, de Marseille, app. 4. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NIGHTNGALE (Ernest Albert) — A l'hôpital Général de Montréal, dimanche, le 20 septembre 1970, est décédé M. Ernest-Albert Nightingale, (ex-secrétaire-trésoirer de la ville de Greenfield Park), époux de feu May Swarbrick, père bien-aimé de Dorothy (Mme E. Chapman), Hilda (Mme C. Roach), Fred et de feu Ernest. La dépouille mortelle repose à la maison funéraire
J.W. Mac Gillivray and Sons,
307, Riverside Drive, St-Lambert
Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant, à 1 hre 30 p.m. à l'église St-Paul's Anglican (Empire Av. Greenfield Park), et de là au Crématoire Mont-Royal.

PAQUIN (Bernadette) — Subitement, à Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Bernadette Paquin, célibataire, fille de feu Louis-Napoléon Paquin, et de feu Marie-Zora Massé, soeur de Ida (Mme T. Denis), Gertrude (Mme E. Denuit), Marguerite (Mme M. Boisvert), Pauline (Mme J. Fournier), Antoinette (Mme J. Thibault), Marie-Marthe (Mme G. Raymond). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 est, avenue Laurier,
à 9 h 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Alvana) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 septembre 1970, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Azarie Prud'Homme, née Alvana Laporte, demeurant 11,784 Dorchester Est. Elle laisse ses 2 filles, Mme Paul-Emile Marois (Fernande), Mme Eugène Desrosiers (Marguerite) et 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame Est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Auguste) — A L'Assomption, le 20 septembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Auguste Prud'Homme, ex-greffier de l'honorable juge Demers de la cour Supérieur, époux de feu Rita Leblanc, demeurant 480 Boul. Ange-Gardien, l'Assomption, frère du Dr G. L. Prud'Homme de Ste-Adèle, de Mlle Corinne Prud'Homme de l'Assomption. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371, Boul. Ange-Gardien,
L'Assomption,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Bernadette) — A Chomedey, le 19 septembre 1970 à l'âge de 93 ans est décédée Mme veuve Prud'Homme née Bernadette Caty, demeurant au 615 rue Courcelles à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle, Chomedey,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Pie X où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Clémentine) — A Entrelac Co. Montcalm, le 20 septembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédée Clémentine Bouchard, épouse de J.-Edouard Renaud, demeurant 1924, St-Alexandre, Longueuil, mère de Jean-Paul, époux de Jacqueline Rousseau, Rollande, épouse de Fernand Blanchette, Denise, épouse de Gérald Lalonde, Micheline, épouse de Michel Mintas. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed Darche et Fils Inc.,
1370, chemin Chambly, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOUX (André) — A Ville Ile-Perrot, le 19 septembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé M. André Rioux, époux de Irma Tremblay, demeurant 199-2e av. Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boul. Perrot,
Ville Ile Perrot,
à 2 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINEAULT (Gérard-Magella) — Subitement à Montréal, le 20 septembre 1970 à l'âge de 62 ans est décédé M. Gérard-Magella Robineault, ex-employé au Canadien Pacifique (Shop Angus), époux de Berthe Forget, père de Robert, son épouse Gisèle Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Emma) — A Montréal, le 20 septembre 1970, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Osias Robitaille, née Emma Lebeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSY (Fernand) — A Montréal, le 21 septembre 1970 à l'âge de 37 ans, est décédé M. Fernand Roussy, époux de Bernadette Signori. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Alidas) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alidas Sabourin, époux de Laurette Jacob, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Albert) — A Boucherville, le 19 septembre 1970, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Senécal, époux de Irène Carmel demeurant au 520, Notre-Dame, Boucherville, il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles Mme J. A. Buissière (Mariette), Mme Hector Dubuc (Aline), Mme S. St-Pierre (Floriane), Mme O. Dubois (Marthe), Mme C. P. E. Carrière (Irène), Soeur Rolande S.N.J.M., Soeur Claire, C.N.D., et ses fils Adrien décédé (Réjeanne Dubois), Léopold, échevin de la ville de Boucherville, (Thérèse Dubois) Rodolphe C.S.V. décédé, André (Claire Dulude), Guy (Rita Chartrand), Jean (Denise Galipeau), ainsi que 30 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétreault & Fils Ltée & Charron
27, rue de Laperrière, Boucherville
à 3 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Jeanne) — A Montréal, le 21 septembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédée Jeanne Picard, épouse de feu Valmore St-Jean, demeurant à 1555 Laurier, est; elle laisse dans le deuil 2 filles, 3 garçons, et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel,
à 9h. 45 pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Raoul) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 71 ans est décédé M. Raoul St-Jean époux de Marcelle Coutlée. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX,
à 9 h 40 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

THERRIEN (Lilianne) — A Lachenaie, le 21 septembre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Lilianne Therrien, fille de feu Zénophile Therrien et de feu Rébecca Pichette, demeurant boul. St-Charles, Lachenaie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit.

TRUDEL (Louis) — A Montréal, le 19 septembre 1970 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Louis Trudel, époux de Françoise Brodeur. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille: Mme Roger Morin (Louise), un fils: Jean époux de Michele Brault, 3 petits-enfants; et 1 frère: J.A. Gerry Trudel. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle, boul. Décarie et
Avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation, S.V.P. Pas de fleurs, dons à la Fondation des Maladies du Coeur du Québec, seraient appréciés, (6565 boul. Décarie).

VAILLANCOURT (Donat) — A Montréal, le 19 septembre 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Donat Vaillancourt, époux de Rose-Alma Lemelin, il laisse dans le deuil 6 enfants, 3 garçons et 3 filles, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEILLEUX (Marguerite) — A la résidence St-Georges de Montréal, le 20 septembre 1970 à l'âge de 62 ans est décédée Mme veuve Pierre Veilleux née Marguerite Lortie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, boul. Laurier, Beloeil
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de MacMasterville, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de MacMasterville lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNE (Antonio) — A Repentigny, le 20 septembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Antonio Venne, époux de Pauline Desjardins, demeurant à 215, Notre-Dame-des-Champs, Il laisse dans le deuil 1 fils : Gaston, 4 filles : Mme Noël Belhumeur (Marcelle), Mme Marc Boudreault (Paulette), Mme Réal Lebrun (Rollande), Mme Bernard Mathieu (Lucie). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2 heures p.m., et de là au cimetière de la Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

VINCENT (J.-Albert) — A Outremont, le 20 septembre 1970 à l'âge de 90 ans est décédé J.-Albert Vincent, époux de feu Eliana Charbonneau, père de Paul ingénieur professionnel de Québec, et Jean, Mme Paul Vincent (Claire) et Mme veuve Jacques Vincent (Joyce) de Hamilton, Ontario ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.